★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9353 | 26 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 9 - LUNDI 10 FÉVRIER 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Les premiers contacts entre la C.E.E. et le COMECON n'ont pas donné de résultats

LIRE PAGE 2
L'ARTICLE DE JACQUES AMALRIC

BULLETIN DU JOUR

Deux ans de relations entre la France et la R. D. A.

Il y a deux ans, le 9 février 1973, la France établissait enfin des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande, qui existe depuis 1949. Les principales puissances occidentales en firent autant à la même époque, plus ou moins vite cependant : le processus fut plus lent pour les Américains et surtout pour les Allemands de l'Ouest, qui se résignaient mal à accepter le démembrement en deux Etats de ce qui fut naguère la nation allemande. Admise à l'ONU en même temps que l'Allemagne fédérale, la R.D.A. est aujourd'hui un Etat comme les autres, reconnu par cent douze gouvernements.

Le fameux « problème allemand » ainsi résolu, sinon définitivement, du moins pour un temps indéterminé, une époque prenait fin, celle de l'après-guerre en Europe. Pourtant, cette « normalisation » si longtemps attendue n'a pas sensiblement stimulé l rapports entre Paris et Berlin-Est. Les relations entre les gouvernements sont courtoises, sans plus : les échanges de tous ordres restent faibles et des dossiers complexes demeurent en attente. Parmi ceux-ci, le problème de l'accord consulaire, en panne depuis plusieurs mois, rappelle aux Allemands de l'Est que si leur République est enfin reconnue comme un Etat, ils ont encore du mal à se faire admettre comme une « nation » par certains de leurs partenaires occidentaux ; les « querelles d'Allemands » ne sont pas encore réglées sur ce point.

Les relations politiques ont d'ailleurs progressé très lentement en deux ans. Le choix comme ambassadeurs de MM. de Chalvron, résistant et déporté, et de M. Scholz, antinazi de la première heure qui combattit aux côtés des maquisards français sous l'occupation, avait été bien accueilli dans les deux capitales.

Mais plus d'un an s'écoula avant qu'ils prennent leurs fonctions Dans un premier temps, la France voulut attendre, par courtoisie pour Bonn, la conclusion définitive du traité entre les deux Etats allemands. Dans un second temps, ce fut la R.D.A. qui ne se pressa pas de proposer une résidence jugée convenable à l'ambassadeur de France. MM. de Chalvron et Scholz ne remirent leurs lettres de créance qu'en mars 1974.

Enfin, si l'état peu brillant des relations culturelles reflète les difficultés bien connues entre l'Est et l'Ouest en ce domaine et n'est pas propre à la R.D.A. (Berlin-Est fait la sourde oreille au projet français de conclusion d'un accord encourageant les échanges d'enseignants et de films), la situation en matière d'échanges économiques ne laisse pas d'être paradoxale : alors que le commerce entre la France et la R.D.A., seconde puissance économique de l'Est européen, était en pleine expansion il y a cinq ans, il a régressé depuis l'établissement des relations diplomatiques... Les échanges sont passés de 1.119 millions de francs dans les deux sens en 1972 à 841 millions en 1973, remontant, il est vrai, à 902 millions pour les onze premiers mois de l'an dernier.

En outre, l'excédent accusé à notre profit est devenu déficitaire à partir de 1973. La France exporte surtout vers la R.D.A. des produits lourds (wagons de chemin de fer notamment), alors qu'elle voudrait implanter sur ce marché, comme dans beaucoup d'autres pays de l'Est, une technologie avancée.

La commission mixte qui s'est réunie à Paris les 5 et 6 février s'est attachée de remédier à cette situation, mais il faudra beaucoup d'efforts pour élever les échanges au-dessus du niveau quasi dérisoire (entre 0,2 et 0,3 % du commerce extérieur français) où il- se trouvent actuellement.

Au moins sur le plan commercial, la France ne devrait-elle pas témoigner à l'égard de l'Allemagne de l'Est autant de réalisme qu'en manifeste... l'Allemagne de l'Ouest ?

(Lire nos informations page 4.)

SEPT MILLIONS CINQ CENT MILLE PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI

Le taux de chômage atteint 8,2 % aux Etats-Unis à la suite d'importants licenciements

Selon les statistiques publiées vendredi 7 février par le ministère du travail, le chômage a atteint, en janvier, aux Etats-Unis, le pourcentage de 8,2 %, qui correspond à sept millions cinq cent mille personnes privées d'emploi. Le taux avait atteint en décembre 7,2 %. Ce nouvel et sensible accroissement s'inscrit sur une courbe en ascension constante depuis août, et fait craindre que le chômage ne dépasse bientôt le maximum de 8,5 % annoncé par les conseillers économiques présidentiels, qui ont établi leurs calculs sur la base d'une moyenne annuelle de 8,1 %.

Jamais le pourcentage des chômeurs n'avait dépassé 8 % depuis 1941, où il atteignit 9,9 %. Rappelons qu'en Allemagne fédérale le chômage a atteint en janvier son niveau le plus haut depuis seize ans. Il touche un million cent cinquante-quatre mille personnes (5 % de la population active).

De notre correspondant

Washington. — La poussée du chômage en janvier est due essentiellement au licenciement de six cent quarante mille travailleurs, auxquels s'ajoute la main-d'œuvre à la recherche d'un premier emploi.

Les plus affectés sont les femmes, les jeunes, et, bien entendu, les Noirs. Le pourcentage des chômeurs blancs est passé de 6,4 à 7,5, alors que celui des noirs augmente de 12,5 à 13,4. Par industries, celle de l'automobile est la plus touchée, puis la construction immobilière et les textiles.

La publication de ces statistiques a évidemment provoqué de vives réactions dans les milieux politiques. Même les républicains ont eu quelque mal à maintenir un relatif optimisme en faisant état de l'abaissement des taux d'intérêt qui devrait assurer une relance, notamment dans l'automobile.

M. Burns, président du système fédéral de réserve, ainsi que le secrétaire au Trésor, M. Simon, on été les seuls à apporter une note optimiste en faisant état de signes de reprise dans l'automobile et la construction immobilière. Le Congrès n'est pas d'humeur à se résigner à un chômage d'une telle envergure et ne croit pas aux prévisions officielles de reprise qui s'amorcerait dès le troisième trimestre de cette année. Il a manifesté son mécontentement par deux votes hostiles au président, il a refusé de plafonner les « bons alimentaires » que le gouvernement fédéral destine aux économiquement faibles, tandis que la Chambre a, comme on sait, ajourné à quatre-vingt-dix jours la hausse des droits sur les importations de pétrole demandée par le président, mais la partie n'est pas jouée au Sénat.

Toutefois, le retard ou l'incapacité des démocrates à formuler un contre-projet au programme d'action de M. Ford, notamment en matière énergétique, sert les intérêts de l'exécutif. Mais le président doit tenir compte du malaise social grandissant qui s'est traduit mercredi dernier 5 février à Washington par une imposante « marche » de quelque trois cent mille ouvriers de l'automobile venus de Detroit et d'autres grands centres industriels. Cette manifestation de masse, à laquelle participaient de nombreux sénateurs démocrates, est la plus importante qui ait eu lieu dans la capitale depuis longtemps.

HENRI PIERRE.

TANDIS QUE LES COMBATS SE POURSUIVENT EN ÉRYTHRÉE

De nouveaux foyers de rébellion apparaissent en Éthiopie

Alors que les combats se poursuivent en Erythrée, où ils auraient fait, depuis le début, quelque mille six cents morts, de nouveaux foyers de rébellion sont apparus en Ethiopie, dans la province du Goljam, au nord-ouest de la capitale, et dans le Menz, au cœur de la région amhara. Le conseil militaire provisoire continue à acheminer des renforts en Erythrée. Les témoignages confirment que les rebelles disposent d'un armement moderne et abondant. Le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et le Front populaire de libération (F.P.L.) ont placé leurs troupes sous le commandement unique du général Goitom, ancien chef de la police de la province, qui a rejoint le maquis il y a trois semaines.

Dans un communiqué aux termes vigoureux diffusé, vendredi soir 7 février, par la radio, le conseil militaire éthiopien réaffirme qu'il n'est pas question de remettre en cause l'unité de la nation, c'est-à-dire à accorder l'indépendance, à l'Erythrée, qui est depuis une semaine le théâtre de violents combats entre les troupes régulières et les guérilleros des mouvements de libération.

Ce texte, qui accuse les forces rebelles de se livrer à « des actes de sabotage » et à « des massacres », a été publié quelques heures après le retour dans la capitale du commandant Mengistu Haïlé Mariam, premier vice-président du Conseil militaire provisoire, considéré comme l'homme fort du régime Il se serait rendu à Asmara pour réorganiser le dispositif militaire dans la région à la suite des revers essuyés par l'armée, et de régler « quelques problèmes de discipline ». Plusieurs résidents étrangers, évacués d'Asmara, ont raconté à leur arrivée à Addis-Abeba que des soldats s'étaient livrés à des actes de pillage et à des exécutions.

Une violente fusillade et quelques explosions ont été entendues au cours de la nuit de vendredi à samedi à Asmara, mais il semble que les troupes régulières aient repris le contrôle de la situation. Celle-ci est en voie d'amélioration. La distribution d'eau a été partiellement rétablie. Les évacuations des résidents étrangers se poursuit dans des conditions normales. Cependant, la ville serait toujours encerclée par les rebelles, et, dans le nord du pays, des garnisons sont dans une situation difficile. L'acheminement de renforts par la route est entravé par l'action des guérilleros, et le convoi envoyé il y a plusieurs jours d'Addis-Abeba n'est toujours pas arrivé entièrement à destination Le gouvernement a organisé un pont aérien pour acheminer quinze cent parachutistes avec armes et vivres. Il a réquisitionné pour la circonstance des Boeing des lignes aériennes éthiopiennes.

Le général Goitom à la tête des maquisards

Les premières estimations concernant le bilan des affrontements font état de quelque mille six cents tues Les autorités ont été surprises par l'ampleur et l'efficacité des moyens dont disposent les maquisards. Tous les témoignages concordent sur ce point. Interrogé au micro d'Europe 1, le directeur de l'Alliance française d'Asmara, qui vient d'être rapatrié à Paris, a confirmé vendredi soir que les rebelles « étaient très bien armés ». Ils sont commandés, a-t-il précisé, par l'ancien chef de la police d'Erythrée, qui a rejoint le maquis à la mi-janvier. Il s'agit du général Goitom Gebre-Egzhi, d'origine érythréenne, qui s'était distingué dans le désert de l'Ogaden au cours des combats qui ont opposé, dans les années 60, les forces somaliennes aux troupes éthiopiennes. Le général Goitom, très populaire dans la province, avait été nommé pour cette raison chef de la police en 1974. Il dirigerait désormais toutes les forces rebelles du Front de libération de l'Ethiopie (F.L.E.) et du Front populaire de libération (F.P.L.), placées sous un commandement unique. Les maquisards disposent aussi d'un armement très important, qui leur a permis d'abattre plusieurs avions. Les livraisons de matériel, surtout financées par la Libye, se poursuivraient actuellement via le Soudan. La frontière entre les deux pays est pratiquement incontrôlable en raison de son étendue. Vendredi, un convoi de jeeps Land Rover a été signalé dans ce secteur

Cependant, les autorités d'Addis-Abeba poursuivent leurs efforts pour que cesse l'aide accordée aux rebelles. Une délégation comprenant des ministres et des membres du conseil militaire est arrivée jeudi à Khartoum, dernière étape d'une tournée dans les pays arabes pour expliquer la position éthiopienne sur l'Erythrée.

(Lire la suite page 2.)

L'économie américaine frappée de plein fouet

I. — Récession, dépression... et psychose de guerre

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

New-York. — « *Nous autres Américains avons besoin d'Indiens* », nous disait le président d'une grande firme de publicité du Texas, inquiet de la montée d'un sentiment, dans la vie publique des Etats-Unis, dont on n'a encore guère conscience en Europe. Il s'agit de la conviction, de plus en plus répandue dans de nombreux milieux d'affaires et dans d'autres, qu'une expédition militaire « punitive » sera la seule issue aux difficultés actuelles — inflation, récession, — dont la responsabilité est, sans autre forme de procès, imputée aux « *Indiens* » — *entendez* aux Arabes et autres peuples de l'OPEP.

Même si elles sont faites par des gens « sérieux », comme on dit, ces allusions répétées à un recours éventuel à la manière forte, ces « *Débarquons les troupes !* » lancés à travers la table d'un bureau d'étude avec une délectation non dissimulée, relèvent pour l'instant de propos de café du Commerce. *Il ne s'agit pas, ici, de discuter* de la probabilité, apparemment très faible jusqu'à nouvel ordre, de ces étranges prévisions. Il n'est pas besoin non plus de souligner l'absurdité des justifications économiques mises en avant. Si, sur le terrain proprement diplomatique, les menaces proférées de temps à autre par M. Kissinger contre les pays producteurs de pétrole ont sans doute une efficacité plus grande que celles qu'on leur prête généralement, il suffit de penser au danger permanent que ferait courir une intervention armée sur l'approvisionnement en pétrole (risques de sabotage de canalisations, de raffineries, voire de pétroliers en pleine mer...) et sur l'effet inflationniste de toute guerre pour se persuader qu'en déclencher une n'est pas la solution à la crise de l'énergie et à ses conséquences. A moins qu'on n'y voie le moyen le plus facile de résoudre le chômage...

Il reste qu'en ce début de 1975 la guerre, dans le plus puissant pays du monde, est une hypothèse couramment envisagée et liée, dans l'esprit des Américains, à l'évolution de la conjoncture Voilà un élément d'appréciation parmi d'autres, qu'il est impossible d'ignorer tout à fait sous le *prétexte qu'il est extravagant.*

(Lire la suite page 3.)

INFORMATIQUE ET INDÉPENDANCE

LES SIRÈNES ATLANTIQUES

par ALAIN PEYREFITTE (*)

Que se passe-t-il dans le secteur de l'informatique ? Ou, plutôt, pourquoi ne se passe-t-il apparemment rien de positif, dans un domaine qui pourtant commande à bien des égards notre avenir ? Serait-ce l'abandon d'un effort national naguère jugé vital ?

On ne veut pas le croire, puisqu'il s'agirait d'une contradiction majeure avec les buts reconnus de la politique française : il est impossible de supposer que les responsables ne s'en apercevraient pas. Ils entendent en effet assurer l'indépendance nationale et, du même coup, si faire se peut, celle de l'Europe. Comment ignoreraient-ils que l'indépendance forme un tout, qu'elle repose autant sur l'économie que sur les armes, et que négliger en quoi que *ce soit d'essentiel la première* condition serait aussi grave que de négliger la seconde ? Car on peut être colonisé, soumis, envahi, sans conflit et sans défaite apparente, en pleine paix, d'une manière indolore et insidieuse, et non pas par des adversaires, mais par des amis, dont les intérêts, cependant, ne sont pas identiques aux vôtres. La guerre tout court a toujours eu une fin, tandis que la lutte économique n'en a jamais.

Le président de la République considère visiblement — et affirme, non sans courage, à la face de certains de ses amis — que l'arme nucléaire, notamment les sous-marins porteurs de missiles, nous est indispensable. Il a parfaitement vu, devant l'ampleur de la crise pétrolière, que l'indépendance économique exigeait l'indépendance énergétique. Il a donc confirmé la décision du précédent gouvernement, qui tendait à doter la France des centrales nucléaires qui contribueront à lui *apporter cette indépendance dans* une dizaine d'années.

(*) Ancien ministre de la recherche scientifique (U.D.R.).

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Le ciel et les étoiles

Un commentateur de la télévision disait l'autre jour qu'il ne fallait pas confondre le naturel leadership américain avec l'intolérable hégémonie américaine. La différence est considérable en effet, puisque, si les deux termes veulent dire exactement la même chose, l'un le dit en anglais et l'autre en grec.

Peut-être M. Michel Debré ne fait-il pas entre les deux le subtil distinguo sur lequel semble fondée l'actuelle politique gouvernementale. Il rejoint en cela bon nombre de Français.

Nos ancêtres les Gaulois n'avaient peur de rien sauf de voir le ciel leur tomber sur la tête. Leurs descendants, non moins valeureux, semblent ne craindre qu'une chose : les étoiles de la fameuse bannière.

ROBERT ESCARPIT.

TROIS REGARDS SUR...

« Le Pain noir »

Selon les premières statistiques, un téléspectateur sur quatre a regardé « le Pain noir », cette saga d'une famille du peuple français, dans le Limousin, sous la Troisième République.

Le dernier épisode a été diffusé le lundi 3 février, voici donc venu le temps du bilan : le temps de recenser les émotions ressenties à travers les personnages de la fiction ; le temps d'examiner la valeur de ce dernier témoin de la « télévision d'auteur », telle qu'on pouvait l'envisager au temps de l'O.R.T.F., et sans doute jamais plus ; le temps de dévoiler les traces que ce discours fleuve sur l'histoire, sur la politique et sur le rêve — l'éternel et le quotidien — laissera dans les esprits.

Car on oubliera sans doute les péripéties du « Pain noir », comme les émerveillements qu'il a provoqués — ou bien les irritations devant ce qui pouvait passer pour des effets de style, — mais les personnages du père Baptiste, de Cathie, de Francet et d'Aurélien, les figures d'Émilienne Desjarriges et de Pierre Coutil resteront gravés dans la mémoire collective d'un quart de la France... Pouvoir d'une image qui fascine, celle de Serge Moati. Pouvoir d'un verbe qui a su résister au temps, celui de Georges-Emmanuel Clancier...

(Lire page 13 les articles de CLAUDE SARRAUTE, JACQUES SICLIER et MARTIN EVEN.)

EUROPE

Union soviétique

Les premiers entretiens officiels entre délégués de la C.E.E. et du COMECON se sont achevés dans la confusion

De notre correspondant

Moscou. — Les premiers contacts officiels entre le Comecon et la C.E.E. se sont terminés vendredi à Moscou dans la confusion. Trois jours de négociations intenses (plus de trente-trois heures de discussions) n'ont pas permis, en effet, à la délégation de la C.E.E. — qui était conduite par M. Wellenstein, directeur général des relations extérieures à la Commission de Bruxelles — de mener à bien la préparation du voyage que M. Ortoli, le président de la Commission, doit effectuer à Moscou. Aucune date n'a été fixée pour ce déplacement et les discussions préparatoires doivent se poursuivre à une date également indéterminée, sans doute à Bruxelles.

Les difficultés, affirme-t-on de source proche de la délégation de la C.E.E., proviennent des méthodes d'approche différentes adoptées par le Comecon et par la C.E.E. Pour la délégation du Conseil d'entraide économique des pays de l'Est, qui était conduite par M. Moïssenko, chef du département du commerce extérieur, l'essentiel était de fixer une date pour la visite de M. Ortoli, ainsi que le programme du voyage. Pour les représentants de la C.E.E., il convenait au contraire de préparer en détail le déplacement de M. Ortoli, « *afin que ce voyage se termine par un succès* » ; M. Wellenstein et ses collaborateurs se sont donc appliqués à définir les domaines d'une éventuelle collaboration entre la C.E.E. et le Comecon, ainsi que les modalités de cette collaboration. Mais très vite, semble-t-il, il est devenu évident que M. Moïssenko n'avait pas été mandaté pour mener des conversations aussi substantielles. Voyant cela, M. Wellenstein a invité la délégation du Comecon à venir poursuivre les discussions préparatoires à Bruxelles.

Le principe de cette invitation semble avoir été accepté, mais aucune date n'a été fixée pour la reprise des discussions. Les deux délégations n'ont même pas pu se mettre d'accord, après six heures de discussions, sur le texte d'un bref communiqué à la presse. Officiellement, cependant, « *certains progrès ont été réalisés dans la préparation de la prochaine rencontre entre MM. Ortoli et Faddeev* », le secrétaire du Comecon. Cette formule, extrêmement prudente, a été utilisée par des membres de la délégation de la C.E.E. et par M. Moïssenko, au cours d'une conférence de presse, vendredi soir, à l'attention des seuls correspondants des pays membres du Comecon. M. Moïssenko, en évoquant de « futurs contacts » entre les deux délégations, a laissé entendre que le Comecon répondrait favorablement à l'invitation de M. Wellenstein.

Des rapports protocolaires

L'impression de confusion qui domine à l'issue de ces premiers contacts est due aussi bien aux divergences entre le parties qu'aux méthodes de négociation des Soviétiques. Ceux-ci ont pour règle cardinale de ne jamais rien céder avant un « sommet », même s'ils sont prêts à faire quelques concessions. Voilà sans doute pourquoi aucune marge de manœuvre n'avait été donnée à Moïssenko, et pourquoi aussi M. Faddeev n'a pas pu rencontrer M. Wellenstein à la suite d'une très opportune maladie.

En l'état actuel des choses, les Soviétiques (qui sont à l'origine de ces premiers contacts) voudraient surtout en rester au stade des rapports protocolaires et non pas institutionnels. Une visite de M. Ortoli au siège du Comecon constituerait de ce point de vue une sorte de reconnaissance de cette organisation, ce qui ne manquerait pas d'accroître son prestige. De là à établir des rapports institutionnels avec la C.E.E., il y a un grand pas que l'on n'est pas pressé de franchir.

La position soviétique, en fait, est assez contradictoire : d'un côté, Moscou a toujours insisté pour nouer des liens uniquement bilatéraux avec les pays membres du Marché commun ; mais aujourd'hui que se pose le problème des contacts entre certains pays membres du Comecon et la C.E.E., Moscou préférerait que ces contacts s'établissent à travers l'organisation économique des pays socialistes, ce qui lui permettrait de mieux les contrôler. Certains pays membres du Comecon, comme la Roumanie par exemple, ne manifestent d'ailleurs aucun enthousiasme pour ces premiers contacts entre les deux organisations économiques.

JACQUES AMALRIC.

LES P.C. FRANÇAIS ET POLONAIS SONT DÉCIDÉS A COMBATTRE L'ANTISOVIÉTISME

Une délégation du P.C.F. conduite par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, a séjourné en Pologne du 4 au 7 février. Elle a notamment rencontré M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais. Le communiqué publié par les deux formations à l'issue de cette visite souligne les progrès de la « *détente et de la coopération dans les relations internationales* » et estime que cette évolution résulte de la « *politique pacifique conséquente de l'Union soviétique et des autres Etats socialistes* » comme de « *la lutte de la classe ouvrière* ».

Les deux partis soulignent en outre « *le rôle décisif des partis communistes, avant-garde de la classe ouvrière et de tous les peuples* » et se déclarent « *décidés à combattre toutes les tendances anticommunistes et antisoviétiques et à agir en faveur de l'unité et de la cohésion du mouvement communiste international* ».

● *Treize pays d'Europe et Israël* seront représentés à la conférence de l'Internationale socialiste qui s'ouvrira le 22 février à Berlin-Ouest. M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S. français, M. Bruno Kreisky, chancelier d'Autriche, M. Arthur Schmidt, président du P.S. suisse, M. Max Van Der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, son collègue israélien, M. Yigal Allon, et l'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meir, ont annoncé qu'ils participeraient à cette réunion aux côtés de l'ex-chancelier allemand Willy Brandt, président national du S.P.D. — *(A.F.P.)*

Norvège

UN AGENT ISRAÉLIEN IMPLIQUÉ DANS L'AFFAIRE BOUCHIKI EST GRACIÉ

Oslo (A.F.P.). — M. Dan Aerbel, un des cinq agents des services secrets israéliens condamnés à des peines de prison pour leur participation au meurtre d'un ressortissant marocain, M. Ahmad Bouchiki, le 21 juillet 1973, à Lillehamer, a été libéré vendredi 7 février et a aussitôt quitté la Norvège.

Son recours en grâce a été accepté parce qu'il présentait des troubles psychiques dus à des perturbations durant son enfance, pendant les persécutions nazies, et aggravées par son incarcération.

En revanche, le gouvernement a rejeté les recours présentés par deux autres agents du Mossad, Mlle Sylvia Rafael et M. Abraham Gehmer. Incarcérés à Oslo, pour purger leurs peines de cinq ans et demi de prison, ils bénéficient toutefois de l'autorisation de sortir de temps à autre de la prison. Ainsi l'on a pu voir Mlle Rafael faire des courses en ville, tandis que M. Gehmer ainsi que M. Aerbel ont pu prendre des vacances d'hiver en compagnie de leurs épouses.

Espagne

Madrid réaffirme sa souveraineté sur Ceuta et Melilla

A l'issue du conseil des ministres du vendredi 7 février, M. Léon Herrera, ministre espagnol de l'information et du tourisme, a déclaré, se référant à la vague de grèves et aux diverses manifestations d'insubordination politique :

« Le gouvernement sait qu'il se trouve devant une provocation politique d'une nature nettement subversive. Elle est dirigée contre l'Etat et les institutions qu'il incarne. Le gouvernement ne cèdera à aucune pression. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public... Le gouvernement dispose de moyens suffisants pour répondre comme il convient à cette provocation. Le gouvernement n'a pas déclaré l'état d'exception, et il ne compte pas le faire pour l'instant. »

Le ministre a, d'autre part, affirmé que les fonctionnaires qui ont adressé une lettre au chef du gouvernement pour demander que l'Espagne devienne un Etat démocratique, « ne représentent qu'une faible partie de l'ensemble des fonctionnaires ».

Le même conseil des ministres a examiné la situation des présides espagnols Ceuta et Melilla sur la côte marocaine.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a protesté, à l'issue du conseil des ministres du 7 février, contre la tentative « *d'ébranler l'unité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne* » que constitue, à ses yeux, l'envoi, le 27 janvier de la lettre du représentant du Maroc à l'ONU, demandant au président du comité de décolonisation de l'Organisation d'examiner la question des présides espagnols de la côte marocaine. Les villes de Ceuta, de Melilla, les îles Safarines, et quelques autres enclaves à peine habitées. Fort du silence observé depuis lors par le comité de décolonisation, le gouvernement espagnol a réaffirmé que les présides « *font partie intégrante de l'Espagne depuis qu'elle existe comme Etat, ce qui a été reconnu par les autres pays, dont le Maroc lui-même* »

Madrid a également dénoncé la « *manœuvre* » du Maroc, qualifiant de « *colonialisme* » l'existence « *pacifique, légitime, historiquement justifiée et internationalement reconnue, de populations espagnoles de l'autre côté du détroit de Gibraltar* » Le gouvernement espagnol a donc annoncé son intention d'utiliser « *tous les moyens légitimes nécessides.* Le même conseil des *sides* Le même conseil des ministres a approuvé diverses mesures visant au développement économique de Ceuta et Melilla.

Dans les villes mêmes de Ceuta et Melilla, l'opinion a très mal accueilli l'initiative marocaine — y compris au sein de la minorité musulmane qui, apparemment, ne désire pas connaître la récession qui a frappé la population du territoire d'Ifni à partir de sa cession au Maroc par l'Espagne en 1969. Le représentant de Ceuta aux Cortes, M. Serafin Becerra, connu pour son indépendance d'esprit et ses nombreuses prises de position contre la politique officielle, a, cette fois, demandé au gouvernement de Madrid de faire connaître « *au monde entier* » que la souveraineté espagnole à Ceuta « *est indiscutable* ».

L'Espagne a accepté de porter l'affaire du Sahara occidental devant la Cour internationale de justice de La Haye, comme le demandait le Maroc, et de retarder le référendum sur l'autodétermination de ce territoire. Les autorités madrilènes ont également laissé se poursuivre sans protester des prospections pétrolières entre les Canaries et la côte marocaine dans des eaux qui, estime, par exemple, l'hebdomadaire spécialisé *Petroleo*, sont en partie espagnoles en vertu de la convention de Genève de 1958. Mais, cette fois, l'armée espagnole elle-même a fait savoir qu'elle n'était pas disposée à admettre la moindre discussion au sujet de Ceuta et Melilla.

Cependant, au Sahara espagnol, la Djemaa (assemblée de notables locaux), dont la représentativité est contestée par la majorité des mouvements nationalistes, s'est réunie à El-Aaioun en session extraordinaire. Elle a demandé que l'Espagne garantisse « *l'indépendance sans possibilité d'annexion par des pays limitrophes* ». Le président de cette Djemaa, M. Khatri Saïd Youmonani, a déclaré à la revue indépendante *Doblon* qu'il était partisan de « *l'indépendance par étapes* » Il a également indiqué que le Sahara occidental, une fois indépendant, réclamerait au Maroc les villes de Tarfaya et Tan-Tan, à l'Algérie celle de Tindouf, et à la Mauritanie d'autres territoires « usurpés » aux Sahariens, avec la complicité de la France et de l'Espagne.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Les jeunesses communistes* ont occupé, vendredi 7 février, à 10 h. 30, les locaux de l'agence espagnole d'Iberia à Toulouse, pour protester contre le procès de M. Camacho et de ses camarades, et pour apporter leur soutien à l'action des commissions ouvrières espagnoles. L'occupation des bureaux d'Iberia s'est prolongée pendant une demi-heure. — *(Corresp. part.)*

CORRESPONDANCE

Les détenus de Carabanchel

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Arrabal :

Le prêtre Francisco Garcia Salve, l'ouvrier typographe Marcelino Camacho et huit autres syndicalistes espagnols, s'étaient réunis dans un couvent de Madrid pour débattre de sujets d'actualité lorsque la police fit irruption. Ce fait et le procès qui suivit furent le début d'un des plus tristes événements de ces dernières années en Espagne, connu sous l'appellation de « Proceso 1001 ».

Ces dix hommes furent condamnés à cent soixante-deux années de prison. Le père Garcia Salve : dix-neuf ans ; Camacho : vingt ans ; Eduardo Saborido : vingt ans, etc. Et voilà que le procès rebondit du fait que les 11 et 12 février sera présenté devant le tribunal suprême un recours par les victimes de ce monstrueux procès.

Lors de mon séjour à la prison de Carabanchel, j'ai eu l'occasion de connaître Marcelino Camacho. Je n'oublierai jamais l'impression que me laissa notre rencontre. C'est un homme sensible, d'un enthousiasme contagieux, un exemple pour tous. Que des hommes comme lui soient en prison est un crime contre l'humanité.

Le régime franquiste n'a pas seulement déclaré la guerre aux partis politiques, aux syndicats et à la démocratie ; il a également déclaré la guerre à la culture. Les noms de Federico Garcia Lorca, Miguel Hernandez, Antonio Machado, illustrent tragiquement cette lutte contre l'intelligence.

Pour la paix et l'entente entre les Espagnols, il faut que le tribunal suprême rende un verdict qui permette la mise en liberté immédiate de ces hommes, leur « crime » n'étant que l'exercice normal du droit et du devoir du citoyen proclamés par la déclaration des droits de l'homme.

Il faut mettre fin à ce drame, il faut extirper cet horrible cancer qui défigure le visage de l'Espagne pour qu'elle redevienne belle et libre.

Portugal

Vingt mille personnes ont manifesté à Lisbonne contre le chômage et les manœuvres de l'OTAN

De notre correspondant

Lisbonne. — Malgré la décision prise par le gouvernement d'interdire toute manifestation pendant le séjour des dix-neuf navires de l'escadre de l'OTAN — ancrés depuis le 7 février à l'embouchure du Tage, — vingt mille personnes, des ouvriers pour la plupart, ont défilé dans les rues de la capitale pour protester contre le chômage.

La manifestation, désavouée par le parti communiste, a été organisée par une réunion interentreprises, qui regroupe des commissions de travailleurs de trente-huit grandes entreprises de la région de Lisbonne. Plusieurs organisations d'extrême gauche avaient appuyé l'initiative, notamment l'Union démocratique populaire (U.D.P.), le Mouvement de la gauche socialiste (MES) et la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR).

Aucun incident n'a eu lieu sur le parcours et aucun drapeau de parti politique n'a été arboré dans le cortège. A l'approche de l'ambassade des Etats-Unis, le défilé s'est heurté à un fort contingent de militaires qui protégeaient l'immeuble. Après des pourparlers entre des officiers et les responsables de la manifestation la marche s'est poursuivie. Les cris de « A bas l'impérialisme ! » ont fusé tandis que les manifestants passaient devant l'ambassade, dont toutes les lumières étaient éteintes.

Sur la grande place où se situe le ministère du travail la foule a écouté quelques orateurs protester contre le travail intérimaire, « système fasciste utilisé par le patron pour exploiter encore plus le travailleur » ; contre les heures supplémentaires, « qui permettent aux entreprises de ne pas embaucher de personnel », et contre le service civique, « par lequel vingt-huit mille étudiants sont obligés de contribuer à l'augmentation du chômage ».

Le parti communiste a été accusé d'« envahir l'Intersyndicale pour augmenter son contrôle sur la classe ouvrière ». La loi sur les associations syndicales a été déclarée par des orateurs « contraire aux intérêts des travailleurs ». Les délégués dans les entreprises n'étant pas élus mais nommés par les directions des syndicats fonctionneraient, ont-ils déclaré, comme agents d'une « structure bureaucratique défendant les intérêts de la bourgeoisie ».

Des militaires qui gardaient l'immeuble du ministère du travail ont participé à la manifestation. Le poing levé, ils ont scandé, avec les manifestants : « Expulsons l'OTAN ! Vive la classe ouvrière ! » et « Soldats et marins sont aussi des exploités ! ».

JOSÉ REBELO.

Italie

● *Le gouvernement de M. Aldo Moro* a obtenu, vendredi 7 février, la confiance de la Chambre (335 voix contre 226) sur la question de la réforme de la Radio-télévision italienne (R.A.I.) (*le Monde* des 26-27 et 31 janvier). — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

Les quatre centrales ouvrières manifestent leur appui au gouvernement

Le calme paraissait totalement revenu, le vendredi 7 février, à Lima, après les graves émeutes du 5 février. La garde civile, dont la grève avait marqué le début des troubles, a fait une timide réapparition dans les rues de la capitale, mais l'ordre est, dans l'ensemble, assuré par les forces armées, dont quelques tanks stationnent encore aux points stratégiques. Militaires et policiers ont entrepris de fouiller maison par maison les quartiers pauvres de la ville pour récupérer les marchandises pillées par les émeutiers dans les magasins. Officiellement, six cents personnes étaient en état d'arrestation le 7 février.

Les employés municipaux se sont affairés toute la journée pour nettoyer les rues jonchées de débris de verre, d'ordures et de cartons vides. Un certain nombre de magasins ont rouvert leurs portes.

Les quatre centrales ouvrières : apriste (populiste), communiste, chrétienne et gouvernementale, ont condamné les actes de vandalisme et les manœuvres politiques qui les ont suscités, manœuvres apristes selon les uns, communistes selon les autres.

Le cardinal-primat du Pérou, Mgr Juan Landazuri, a, de son côté, lancé un appel à la sagesse et à la réconciliation. Il a souligné que, face aux changements, les sacrifices doivent être partagés.

Le département d'Etat américain a, d'autre part, affirmé, le 7 février, que les accusations formulées par certains journaux péruviens, selon lesquelles la C.I.A. aurait joué un rôle dans l'événement du 5 février, étaient « *sans aucun fondement* ».

Enfin, deux journalistes de l'agence Reuter expulsés le 7 février du Pérou, MM. Patrick Buckley, chef du bureau de Lima, et Andrew Tarnowski, chef du bureau de Buenos-Aires, envoyé à Lima, sont arrivés le même jour dans la capitale argentine. Ils ont été longuement interrogés par la police à leur arrivée à l'aérodrome de Buenos-Aires, et priés de se présenter à nouveau aux autorités le 12 février.

Le bureau de Reuter à Lima a été fermé le 6 février pour avoir, selon un communiqué officiel, « *envoyé de façon répétée à l'étranger des informations fausses et déformées au sujet des événements dans la capitale péruvienne* ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

AFRIQUE

Éthiopie

De nouveaux foyers de rébellion

(Suite de la première page.)

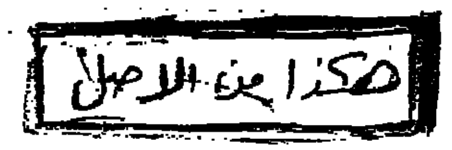
Le gouvernement doit faire face à de nouvelles menaces. Des foyers de révolte sont apparus dans d'autres régions du pays. Au nord-ouest de la capitale, un mouvement de résistance a été créé par trois anciens parlementaires, riches propriétaires de la province du Gojjam. Ils auraient réussi à soulever plusieurs milliers de paysans dans la région de Debré-Markos, capitale de cette province. D'autre part, la révolte du Menz, cœur de la région amhara, paraît s'étendre. Les militaires auraient abandonné le terrain aux « féodaux révoltés » après avoir subi d'importantes pertes. On signale à l'hôpital d'Addis-Abeba la présence de plusieurs soldats dont les mains ont été coupées, selon la vieille coutume guerrière des Amharas, qui réservent ce sort à leurs ennemis pour qu'ils ne puissent plus porter les armes. La révolte dans cette région est dirigée par les deux fils du Ras Birou, qui ont pris le maquis à la suite de la décision des autorités militaires de confisquer leurs biens.

Le conseil militaire provisoire n'entend pas pour autant renoncer aux options « socialistes » qu'il a proclamées le 20 décembre dernier. Il a publié, vendredi, la liste des secteurs dont le contrôle sera confié à l'Etat. On relève parmi ceux-ci l'exploitation des métaux précieux et des minerais radioactifs, les industries de base (métallurgie, construction navale, cimenteries), les raffineries de pétrole et l'exploitation de gaz naturel, les textiles et les engrais. Sont également énumérés les produits pharmaceutiques, le tabac, les imprimeries et l'édition, l'eau, le gaz et l'électricité, les transports, la radiotélévision et les postes et télécommunications. Ce texte ne fait aucune mention de la propriété des terres, ni de la réforme agraire qui, selon un membre du Conseil militaire, est pourtant acquise et dont on attend la proclamation.

Soucieux de prouver qu'il contrôle la situation, le gouvernement a annoncé que toutes les dispositions avaient été prises pour accueillir les délégués qui doivent participer, jeudi prochain, à la vingt-quatrième session ordinaire du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Ces derniers, ont affirmé les autorités, « *bénéficieront de l'hospitalité traditionnelle du peuple éthiopien* ».

Madagascar

● *A Madagascar, le colonel Brechard Rajaonarison*, auteur présumé de la tentative de rébellion du 31 décembre, toujours retranché dans le camp des forces de police, a demandé samedi 8 février, dans un communiqué, la formation d'un « Comité national de salut public » chargé d'organiser des élections et de réformer les institutions (*le Monde* du 7 février). Il critique le « *gouvernement de replâtrage* » du colonel Ratsimandrava, et conclut : « *Il n'est plus permis au peuple malgache de tomber dans une dictature totalitaire.* » — *(A.F.P., Reuter.)*



MÉRIQUES

Pérou

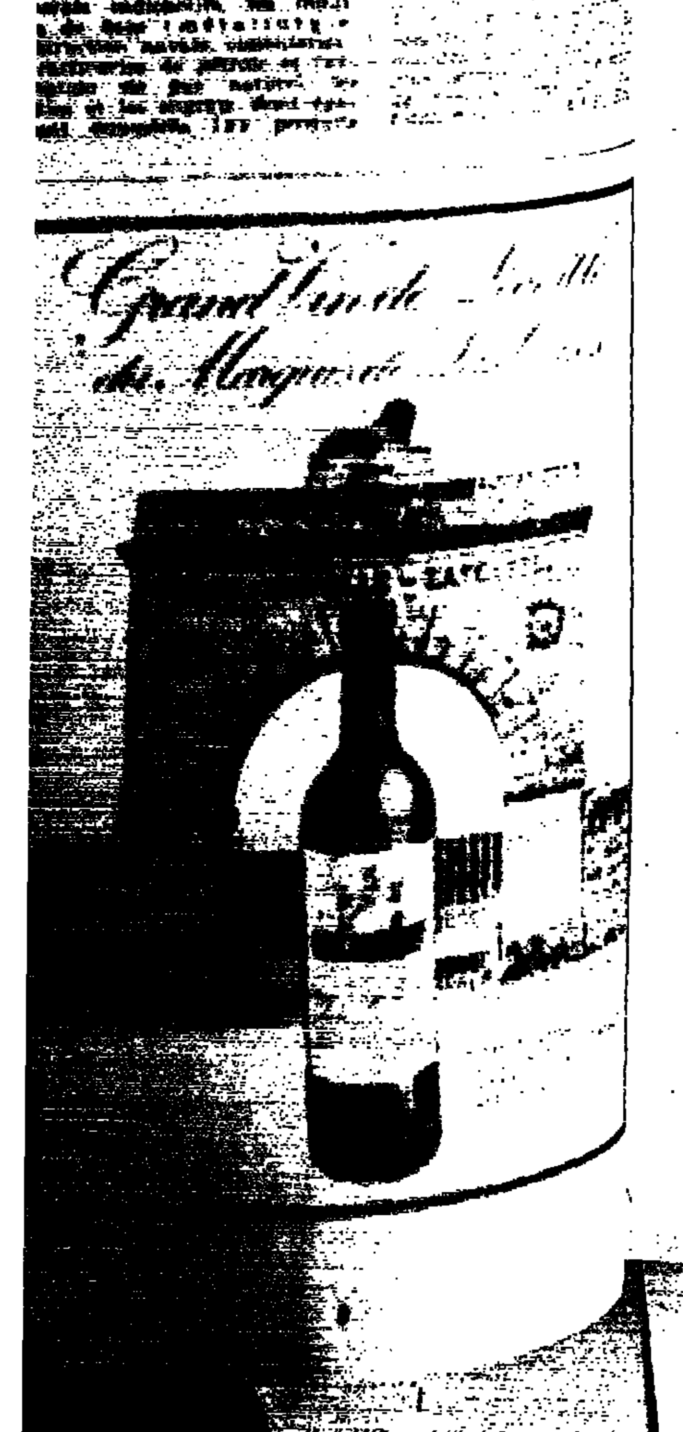
Les quatre centrales ouvrières ... leur appui au gouverneme…

FRIQUE

Éthiopie

… nouveaux foyers de rébelli…

Madagascar



AMÉRIQUES

MATO-GROSSO, western brésilien

II. — ARMÉE CONTRE ÉGLISE

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Dans un premier article (« le Monde » daté du 8 février 1975) Charles Vanhecke a décrit le Mato-Grosso, « western brésilien », deux fois et demie plus grand que la France mais trente-cinq fois moins peuplé. Il a raconté les conditions de vie sévères des hommes qui habitent cette région et qui sont pour la plupart analphabètes.

Vallée de l'Araguaia. — Vers le Mato-Grosso compliqué, cet officier, visiblement, est allé avec des idées simples. Depuis des mois, il est plongé dans ce qu'on peut appeler le drame de l'Ouest brésilien : l'expulsion progressive, souvent violente, du petit paysan par les grandes sociétés d'élevage. Pourtant dans l'errance des *posseiros*, qui vont d'une campagne à l'autre, chassés par le latifundio, il ne veut voir qu'une nouvelle forme de vagabondage social. A ceux qui revendiquent la terre, il préfère ceux qui la possèdent. Pour définir les « conflictuels » de la région, ceux qui n'ont pas de position établie, il *cherche un mot. Un de ses* adjoints vient à son secours : « *Ce sont des tziganes* ».

Nous sommes dans une caserne du Mato-Grosso. L'officier est aimable, il n'élude aucune question. Mais le problème lui paraît miné à la base, à cause des « *communistes* ». *C'est ainsi qu'il qualifie* les prêtres de la vallée de l'Araguaia. Le mot est-il trop fort ? Il les appellera des « subversifs » — ce qui, au Brésil, revient au *même. Il n'en veut* pour preuve que leur littérature, quelques feuilles polycopiées où les paysans sont invités à s'unir pour défendre leurs droits. S'unir, se *défendre : à un certain degré* de hantise anticommuniste, ce sont des verbes trop actifs, en effet, pour n'être pas suspects.

Dira-t-on, à partir de ce seul *témoignage, que l'armée brésilienne* n'a pas l'épiderme social ? Bien sûr que non. Immergée dans les profondeurs du pays, elle connaît mieux que quiconque l'isolement, *l'archaïsme des populations* de l'intérieur. Elle seule possède les moyens logistiques d'assurer une couverture sociale, médicale des zones les plus « enclavées ». Certains de ses officiers affichent volontiers des convictions anticapitalistes qui peuvent surprendre un étranger. Face aux ravages de la sous-alimentation et des maladies tropicales, nombre d'entre eux seraient tentés de reprendre à leur compte le mot soufflé un jour à l'ancien président Médici par un de ses conseillers : « *Le Brésil va bien, mais le peuple va mal.* »

Une occupation « rationnelle » de l'Amazonie

Il reste que les orientations de Brasilia, concernant la mise en *valeur de l'Amazonie*, sont claires : ce sont les capitaux industriels du Sud, non les énergies besogneuses du Nord-Est, qui sont incités à s'investir dans les « *terres vierges* », *à inverser en quelque* sorte le mouvement qui a permis, au début du siècle, le démarrage du Brésil moderne à partir des fortunes engendrées par le café. Le programme Polamazonia, lancé en septembre 1974, a parfaitement montré la volonté du gouvernement d'aboutir à une occupation « rationnelle », « productive » de l'Ouest brésilien, par l'élevage extensif, l'industrialisation du bois et des minéraux, l'agriculture commerciale.

Selon le schéma prévu, la vallée de l'Araguaia est exclusivement destinée à l'élevage. Que la moitié des terres soient, selon un agronome, propices aux cultures de subsistance, que beaucoup aient été colonisées par des « tziganes » expulsés ou en voie de l'être, et les conflits sont inévitables. Interprétés par un officier sans doute moins « social » que d'autres, et obnubilé par la subversion, de tels conflits deviennent une rébellion *contre* le gouvernement.

Voici un « rebelle ». Il a trente-neuf ans, et le visage un peu trop blanc, le regard trop aigu pour être vraiment d'ici. Venu de la ville, ou plutôt du bidonville, Eugenio est un prêtre qui a pris de l'épaisseur au contact du *sertao. A force* de pousser sur la bêche, de coltiner des sacs de riz, les convictions les moins fermes prennent racines. Les siennes, en tout cas, lui sont chevillées au corps.

Logé sous le chaume paysan, vivant la solitude des *posseiros*, arrêté — et frappé — plusieurs fois, il a acheté son droit de passage dans l'« autre » Brésil, celui dont une monitrice du MOBRAL, le mouvement d'alphabétisation, nous disait un jour — n'est-ce pas *une définition ? — qu'il « a les doigts trop durs pour prendre un crayon* ». A Serra-Nova, le village d'Eugenio, les doigts sont durs, aussi, et les consciences à peine commençantes. « *Je leur apprends ce que c'est d'être peuple, ce que c'est d'être un homme* », dit le prêtre. Travail sans illusion, partagé par une laïque, Alita, à la fois infirmière et institutrice, autrefois religieuse dans un hôpital de Sao-Paulo, mais qui s'est fatiguée de soigner les « madames ».

Entre le Xingu et l'Araguaia, Serra-Nova fait partie d'une région que l'Eglise considère encore comme terre de mission. Rugueux, râpeux, ses habitants racontent leur vie sans véhémence, spectateurs presque objectifs de ce qui leur arrive. Analphabètes, ils n'ont aucun moyen de comparer, d'entrer dans la chaîne des causes et des conséquences. Les mots forgés par d'autres pour les défendre, ils ne les connaissent pas. Pour définir leurs rapports avec les autorités, ils emploient les termes de « justice » et d'« injustice ».

Ainsi quand les policiers militaires sont venus, il y a un peu plus d'un an, ils ont fait une « *grande injustice* ». José dit pourquoi. Avec son nez court et ses yeux mongols, José ressemble à un moujik. Un moujik au sourire ébréché par l'arracheur de dents et au visage couvert de cendres : pour ensemencer une future rizière, il vient de brûler un arpent de forêt.

L'injustice a consisté à le traiter de *cangaceiro* (bandit), à le menacer de mort, à lui voler son fusil, une de ces escopettes rudimentaires que les paysans emportent toujours avec eux, « *parce que c'est leur défense de la nuit* ». Quel crime avait-il commis ? Avec d'autres *posseiros*, il avait envahi une terre laissée en friche par la fazenda voisine. Certains de ses camarades, dit-il, ont été brutalisés, l'un emprisonné à Campo-Grande, « interrogé » à l'électricité, la plupart ont été *questionnés sur la catéchèse* du prêtre : n'avait-il pas essayé, insidieusement, de les convertir à la lutte de classes ?

Le prêtre français François *Jentel avait aussi été accusé de* propager la lutte de classes, de se comporter comme un guérillero. Pourtant, il s'était contenté de défendre les « petits Blancs » de Santa-Teresinha, au nord du Mato-Grosso, contre les chantages, les pillages d'une grande compagnie. En mai 1973, le tribunal militaire de Campo-Grande l'avait condamné à dix ans de prison, mais il était absous un an plus tard.

Culminante en 1973, l'intervention de l'armée avait été d'abord plus discrète. Elle avait consisté à « coiffer » les opérations de la police militaire, force locale qui dépend des gouverneurs, non de l'Union. Mais les états-majors devaient vite s'inquiéter : l'année même où les paysans de Santa-Teresinha répondaient aux *violences par la violence*, c'est-à-dire par quelques coups de fusil de chasse, un foyer de guérilla éclatait 800 kilomètres plus au nord, près de Maraba, à partir d'une *insurrection paysanne*. Aussitôt surgissait le spectre de la sierra Maestra (1). En outre, les militaires retrouvaient dans la vallée un adversaire particulièrement redouté : l'Eglise, personnifiée ici par l'évêque de Sao-Felix-de-Araguaia, missionnaire infatigable, mais traité officiellement comme un agitateur.

Catalan d'origine, arrivé à Sao-Felix en 1970, dom Pedro Casaldaliga appartient à l'aile dite radicale de l'Eglise. En quelques années, il s'est attaqué à quelques-uns des drames les plus criants du *sertao* : prostitution des paysannes, dépravation des Indiens, expulsion des *posseiros*, semi-esclavage des ouvriers agricoles. Il a publié en 1971 une lettre pastorale intitulée *Une Eglise d'Amazonie en lutte contre le latifundio et la marginalisation croissante*, dans laquelle il proposait de « démystifier » la propriété privée. C'était là des titres suffisants pour valoir la vigilance agissante des autorités.

« Nous voulons la terre sur la Terre »

En 1973, sa maison était encerclée, perquisitionnée; lui-même et son équipe — une vingtaine de prêtres, religieuses et laïcs — étaient interrogés, parfois frappés. L'infirmerie tenue par les sœurs était déclarée illégale, et remplacée par un poste de santé, les professeurs du collège construit par l'évêché soumis à toutes sortes de menaces et de pressions. A ces brimades dom Pedro répondait, dans les récits envoyés à l'archidiocèse de Sao-Paulo, dont il relève, par cette « apostrophe » révolutionnaire : « *Comme il est bon d'être persécuté pour la cause de l'Evangile !* » Dans le même temps, les *posseiros* de Serra-Nova improvisaient des chants sur les raids policiers, et chantaient dans leur église cet « hymne de la communauté rurale » :

« *Nous sommes le peuple de Dieu. Nous voulons la terre sur la Terre. Nous avons déjà la terre dans les cieux.* »

En somme, une sorte de résistance non violente était opposée à la répression déclenchée en faveur des *fazendeiros*. Amplifiée par tous les instruments d'orchestre dont dispose l'Eglise, elle finit par poser un sérieux problème politique. C'est alors que les services d'action civico-sociale de l'armée entraient en jeu : instructeurs envoyés dans les *villages pour faire des cours sur* l'hygiène et l'éducation ; agronomes répartissant outils et fertilisants, accompagnés de quelques conseils ; dentistes arrachant les dents à la chaîne ; enfin... distribution de drapeaux. Découragés de revendiquer quoi que ce soit, de s'organiser, les paysans de la vallée recevaient, en compensation, un peu d'assistance sociale. Un *posseiro* de Serra-Nova résume ainsi son sentiment : « *Après nous avoir battus, ils sont venus nous consoler !* »

La pacification, la conciliation, sont toujours en cours. Tous les quinze jours, un « buffalo » de l'armée de l'air se pose à Sao-Felix, avec des médicaments, un médecin, du personnel *scolaire*. Le contact est sytématiquement recherché avec la population. Il s'agit de montrer que les prêtres ne sont pas seuls à remplir, tant bien que mal, le « vide social » de la région. Car tel est le problème : aujourd'hui que l'Eglise abandonne de plus en plus le camp des privilégiés, technocrates et militaires l'accusent de « démagogie ». Quand ils ne la soupçonnent pas d'être infiltrée de « communistes », ils lui reprochent de vouloir concurrencer le marxisme dans une sorte de « chasse » aux pauvres, qu'elle tente de séduire par un « socialisme romantique », par un « radicalisme » totalement ignorant des réalités.

Mais un « buffalo » bi-mensuel, des actions « ponctuelles » d'assistance sociale suffisent-ils à désamorcer la « démagogie missionnaire » ? On peut en douter. Aujourd'hui, aussi rares soient-ils, les prêtres sont plus présents que les militaires dans la vallée de l'Araguaia. Ils vivent au milieu des *posseiros*, et ils ont acquis, à leur contact, une force têtue, inébranlable.

D'autres solutions ont été ébauchées, ou promises, en faveur de la population agricole : à Santa-Teresinha, cinquante-quatre titres de propriété ont été distribués par l'INCRA (Institut national de colonisation et de réforme agraire) ; une centaine doivent l'être au total. Ainsi la révolte paysanne a-t-elle été justifiée *a posteriori*. Ailleurs, dans la vallée, l'INCRA a commencé une procédure dite de « discrimination », applicable à toutes les régions litigieuses du Brésil. Il s'agit de démêler l'embrouillamini juridique de la propriété foncière, de déterminer, hectare par hectare, s'il reste des terres qui n'appartiennent à personne, et qui peuvent être livrées aux *posseiros*.

D'autres terres en vue ?

Mais la procédure est prévue pour durer plusieurs années, et il est probable que toutes les terres de la vallée ont été achetées. Auquel cas le rôle de l'INCRA se résumera — il se résume déjà — à entériner l'appropriation du sol par le latifundio et à tenter d'obtenir pour les *posseiros* une « juste indemnisation », — c'est-à-dire de quoi payer leur départ. Existe-t-il, au moins, d'autres terres promises ? Pas de réponse. Ou plutôt si. « *Pour l'instant, nous ne voyons pas d'issue pour le petit paysan.* »

A l'issue d'un voyage en Amazonie, en juin 1973, les principaux responsables de l'Eglise avaient déclaré : « *C'est vraiment impressionnant de voir tant de gens obligés de s'exiler, alors que la terre abonde.* »

Impressionnant, en effet. Des centaines de kilomètres défilent sous les yeux, sans une maison, *sans un soupçon de peuplement* humain. A l'orée de l'« enfer » amazonien, les *sertoes* du Mato-Grosso donnent le vertige. De loin en loin, la symphonie arborescente, buissonnante s'interrompt. Calciné, le sol se hérisse de troncs noirs. Arrive bientôt le troupeau aux carcasses saillantes, aux cornes en demi-lune.

Puis le village qui sent la botte, le fouet de cuir. Les jeeps sautent sur les fondrières. Des « salons » s'ouvrent sur des gaillards sans ceinture, qui relèvent leurs pantalons entre deux jets de salive et marchandent leurs bœufs. Des policiers patrouillent, bardés de leurs cartouchières : le banditisme est actif. Non loin de là, des Indiens menacent d'en découdre si on envahit leurs réserves. C'est le Far-West, mais sans l'épopée *du chemin de fer ni la liberté* laissée à chacun de faire son ranch.

Expulsé, « indemnisé », tout en os et en volonté moribonde, le *sertanejo* se replie sur les périmètres dits urbains : il cultive un jardin en bordure de route, ouvre, également sur la route, une buvette misérable, et regarde s'édifier autour de lui une civilisation de grands pâturages, dominés par des sociétés anonymes, gérés par des employés, gardés *par des pistoleiros*, et où la seule place qui lui reste, c'est celle de manœuvre.

(1) La sierra Maestra, principale chaîne de montagnes de la province d'Oriente, à Cuba, avait été choisie par Fidel Castro et ses compagnons en 1956 pour installer leur base de guérilla. Sierra Maestra est devenue en Amérique latine symbole de révolution victorieuse.

Prochain article :

L'INDIEN, CELUI QUI DOIT MOURIR ?

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE FRAPPÉE DE PLEIN FOUET

(Suite de la première page.)

C'est que, dans son ensemble, la population américaine n'est pas prête à faire sien ce jugement récent du secrétaire au Trésor, M. William Simon : « *La mauvaise situation économique dans laquelle nous nous trouvons est le résultat de dix années d'irresponsabilité.* » Personne, ou peu s'en faut, ne veut admettre que la prospérité d'hier était, en partie au moins, acquise par des moyens artificiels. Beaucoup voudraient maintenant forcer encore le destin par d'autres voies encore plus dangereuses. Le dérèglement de l'économie, qui transforme le marché en jungle, prépare le terrain à toutes les formes d'agressivité. Il est si avancé aujourd'hui qu'il sème le désarroi.

« *Si nous avons la chance..., si aucun accident ne survient sous la forme d'une ou plusieurs faillites retentissantes..., si les tensions sur le marché de l'eurodollar ne dégénèrent pas à nouveau en une crise de confiance dans les banques..., eh bien, si toutes ces suppositions se révèlent fondées, le mieux qu'on puisse espérer est que l'activité commencera à reprendre progressivement dans le courant du deuxième semestre 1975, mais il faudra plusieurs années pour résorber le chômage* », disent les plus « optimistes », comme, par exemple, l'économiste en chef d'une des plus grandes sociétés multinationales dont le siège social est situé dans l'Etat de New-York, ou bien encore un des experts de la firme McGraw Hill, qui, nous a-t-il précisé, s'exprimait en son nom personnel. D'autres, plus pessimistes, estiment que les Etats-Unis n'ont guère de chance de sortir vraiment de la plus longue récession depuis la fin de la guerre avant les prochaines élections présidentielles (novembre 1976). Les premiers, qui reflètent plus ou moins la pensée officielle, disent que la conjoncture épousera, en 1975, la forme d'un V : une fois la courbe descendue à son point le plus bas, elle remontera aussitôt. Les seconds pensent que ce V pourrait bien se transformer en L : au lieu d'une remontée, on aura, une fois atteint le point inférieur, une courbe horizontale. Quelques-uns enfin, qu'on commence à écouter d'une oreille moins distraite, prédisent que la présente récession conduira à une dépression profonde, accompagnée par une véritable déflation des prix telle qu'on n'en a pas vu depuis la fin de la guerre et dont les premières manifestations sont déjà apparentes.

La guerre des prix

C'est un fait que depuis plusieurs mois *les prix de gros* ont fortement baissé (presque de 50 à 60 % par rapport à leur niveau maximum atteint à la fin de 1973 ou pendant le premier semestre de 1974) ; que pour la première fois depuis les années 30, on a vu les grands magasins consentir des rabais pendant la période, théoriquement faste pour eux, qui précède Noël ; qu'ensuite, les grands constructeurs d'automobiles, les uns après les autres, ont annoncé des remises, s'étalant entre 200 et 500 dollars pour leurs petits modèles, et cela à une époque où leur *cash flow* est dangereusement diminué, y compris celui de General Motors dont les *fonds disponibles sont passés* de quelque 3 milliards de dollars à la fin de 1972 à 600 millions de dollars aujourd'hui. On parle toujours d'inflation ; mais, dans des secteurs de plus en *plus* nombreux de l'industrie, la réalité vécue fait penser au danger contraire. Les firmes s'y livrent à une véritable guerre des prix pour se débarrasser de stocks alors que la demande se dérobe.

Un petit nombre de « prophètes de *malheur* » voient dans cette course au client inexistant la confirmation de leur thèse que les Etats-Unis — et à leur suite le monde entier — vont connaître une déflation prolongée et violente. On leur a tourné le dos pendant des années. Et, eux-mêmes, accusent de myopie toute *la profession des économistes* néo-keynésiens et friedmaniens. Toujours un peu à l'index, on leur accorde désormais une certaine attention. Leurs noms font aujourd'hui occassionnellement *surface* dans les colonnes des hebdomadaires à grand tirage (*Business Week*, etc.). Pendant longtemps, ils ont été quasiment les seuls à dénoncer la détérioration de la structure financière des banques et des entreprises par suite d'un endettement excessif. *C'est devenu un thème de* réflexion général. A cela s'ajoute que le public a commencé à perdre confiance dans les économistes officiels (du secteur public et du secteur privé) tant les évènements ont pris un cours radicalement différent de leurs prévisions.

Cette extraordinaire incertitude qui pèse sur l'avenir de l'économie américaine surprend curieusement plus les Européens que les Américains. Les premiers se demandent quelque peu effarés et n'en croyant pas leurs yeux devant les statistiques de plus en plus inquiétantes : comment est-il possible que le pays industriel le plus puissant et, selon toute apparence, le mieux armé pour surmonter les difficultés actuelles.

notamment le sextuplement (par rapport à 1972) du prix du pétrole, *soit, avec le Japon, parmi les plus* touchés par la crise qui affecte désormais peu ou prou l'ensemble du monde capitaliste ? Quant aux Américains, leurs dirigeants leur ont *tellement répété, depuis la* présidence de Johnson et encore plus depuis celle de Nixon, qu'ils étaient les victimes des pratiques commerciales « déloyales » de leurs alliés japonais ou européens qu'ils ne sont pas autrement surpris de voir ces derniers apparemment mieux réussir.

Vers une nouvelle aggravation du chômage

Il y a encore deux ou trois mois, le sentiment général était *qu'on se trouvait tout simplement* en présence d'une récession comme les cinq autres que le pays a connues depuis 1945, à ceci près qu'elle était probablement un peu plus sévère (comparable seulement à celle de 1957) et que sa durée était plus longue. Le ton a désormais changé. C'est en septembre dernier qu'on peut placer le moment à partir duquel la confiance du public s'est soudain détériorée. Cela s'est traduit par une baisse brutale du taux de rotation des effectifs salariés (*quit rate*), indiquant une forte diminution du nombre des personnes, demandant à changer d'emploi pour des raisons de convenance personnelle. Deux mois après, c'était la chute des ventes de biens de consommation, stimulées jusqu'alors par la crainte de l'inflation.

Il s'en est ensuivi une réduction *tout aussi précipitée* des programmes de production, avec de nombreux licenciements dont l'ampleur risque encore de s'aggraver dans les prochains mois, car, *jusqu'à maintenant, les employeurs* américains ont été beaucoup plus timides que d'habitude dans leur politique de débauchage, comme s'ils sentaient autour d'eux rôder une peur confuse. Le taux de chômage a tout de même bondi de 7,2 % en décembre à 8,2 % en janvier, chiffre que, à la fin de 1974, on ne pensait devoir atteindre qu'au printemps !

Cependant, les chiffres doivent être maniés avec prudence et l'on pourrait en citer d'autres qui donneraient de la situation une vue moins morose. Si, au lieu de diriger le projecteur sur la proportion de chômeurs par rapport à la *population active, on le met* sur le pourcentage de la population active par rapport à la population totale, on s'aperçoit que celui-ci est actuellement proche de son maximum (à cause, notamment, de l'accroissement de l'emploi féminin depuis quelques années). C'est donc à partir d'un niveau général d'emploi plus élevé qu'on doit apprécier le sous-emploi actuel, qui touche plus ou moins sévèrement les différents Etats de l'Union (+ 10 % dans certains d'entre eux, comme l'Illinois). Il n'en demeure pas moins que, selon tous les indicateurs possibles, l'activité est en recul, et parfois de façon dramatique. L'industrie des textiles synthétiques accuse une baisse de production de l'ordre de 40 %, l'industrie automobile ne travaille guère à plus d'un tiers de sa capacité, sans parler de la construction, dont on connaît la crise profonde. « *L'économie est en chute libre* », va jusqu'à écrire *Business Week* dans son numéro daté du 3 février.

La raison fondamentale pour laquelle l'économie des Etats-Unis se trouve aujourd'hui entraînée sur la pente descendante plus rapidement *que la plupart* des autres tient sans doute à sa structure profonde. Dans les autre pays, qu'on appelle « capitalistes », de larges secteurs de l'activité sont depuis longtemps passés sous le contrôle des pouvoirs publics. Des circuits de financement, plus ou moins for*cés, le plus souvent gérés par* l'Etat ou ses dépendances, drainent une partie considérable de ressources disponibles et en organisent le moins irrationnellement possible l'emploi. Aux Etats-Unis, il en va encore très différemment. Non pas que l'intervention de la puissance fédérale ne soit *constante ni largement diffusée* dans tout le corps social, mais celui-ci, pour fonctionner, dépend encore, pour l'essentiel, des mé*canismes de marché traditionnels*. Or, c'est un fait que ces mécanismes ont été progressivement détraqués au cours des dix dernières années au moins, à la fois par l'abus *systématique* qu'en ont fait les usagers, et par la démagogie (et l'incompétence) des pouvoirs publics, abusés eux aussi par le mirage de l'expansion indéfinie, et limitant leurs ambitions à corriger par des mesures — souvent intempestives — les effets les plus visibles de la fuite générale en avant.

Voici l'exemple des banques. La gestion des plus « dynamiques » d'entre elles a consisté à sacrifier systématiquement la sécurité à la *recherche du bénéfice* maximal. D'où la politique du « levier » (« *leverage* »), qui fournit l'explication de maints phénomènes constatés actuellement. Au lieu de compter d'abord, pour développer leurs affaires, sur l'augmentation de leurs fonds propres et l'accroissement spontané des dépôts, les banques se sont mises à emprunter de plus en plus, notamment en émettant auprès du public et des grandes entreprises des « certificats de dépôts » (C.D.) à un, trois, six mois, etc. A partir de 1968, le Système de réserve fédéral a encouragé officiellement cette pratique en supprimant les plafonds pour les taux d'intérêt versés aux acquéreurs de C.D. Conséquence : il est devenu possible, sur la base d'un capital relativement minime, de « lever » des ressources de plus en plus considérables, permettant de consentir un volume de plus en plus énorme de prêts.

Quand les grands établissements financiers sont nationalisés, comme c'est le cas en France, la notion même de « ratio » minimal à maintenir entre, d'une part, le capital et, d'autre part, les dépôts, perd son sens puisqu'en fait, c'est l'Etat qui a complètement relayé l'actionnaire privé pour supporter le risque (il est probable que ce transfert implique finalement un certain « coût » *pour la communauté nationale*, mais cela est une autre question...) Il n'en est pas — encore ? — de même aux Etats-Unis. A l'automne dernier, la « Fed », qui venait d'avancer 1 milliard et demi de dollars à la National Franklin en complète déconfiture, a commencé à s'alarmer sérieuse*ment de la situation*. Elle n'a pas rétabli le plafonnement des taux sur les dépôts à terme, mais, pour contrôler la croissance des enga*gements bancaires, elle a substitué* une autre méthode à l'ancienne. Elle a rappelé aux banques que son concours serait désormais refusé à celles qui ne re*dresseraient pas le fameux ratio*.

Il est probable que l'avertissement a été entendu. Globalement, la « liquidité » de la profession s'est sans doute plutôt améliorée (*ce qui n'exclut pas de dangereuses exceptions*). Mais qu'on ne s'étonne pas que pour relancer la machine économique il ne suffise plus que les autorités monétaires ouvrent plus largement les vannes du crédit. Outre que les entreprises elles-mêmes déjà endettées jusqu'au cou et recevant beaucoup moins de commandes (moins 66 % dans le secteur sensible des machines-outils en janvier par rapport au même mois de 1974) diminuent d'elles-mêmes leurs demandes de prêts, les banques ont de bonnes raisons de ne pas vouloir étendre encore leurs efforts.

La mésaventure de la Security National, rachetée en catastrophe le mois dernier par la Chemical Bank, est encore dans toutes les mémoires. Les dirigeants de la banque absorbante ont révélé que 12 % au moins des créances souscrites à l'actif de la banque absorbée *pouvaient être considérées* comme irrécouvrables, les débiteurs étant notamment des entreprises immobilières (*real estates*), auxquelles on n'avait pas hésité à *avancer des sommes considérables* pour financer des opérations spéculatives au moment où l'inflation semblait promettre des bénéfices en hausse perpétuelle. « *Aujourd'hui*, nous disait un haut fonctionnaire, *le danger pour les banques ne vient pas du côté de leur passif (risque de décontraction brutale de leurs dépôts), mais de leur actif (mauvaise qualité de leurs créances).* »

Récession prolongée, dépression, ou bien retour en force de l'inflation pour essayer de reculer encore d'inévitables rajustements ? La réponse à la question dépend en partie, mais en partie seulement, de la politique suivie par *l'administration. Dans quelle mesure* celle-ci peut-elle véritablement influer sur le cours des évènements ?

PAUL FABRA.

Prochain article :

L'OBSESSION DE M. GERALD FORD

DIPLOMATIE

Secrétaire général de l'OTAN

M. LUNS A ÉTÉ REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

En visite officielle en France, M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a été reçu vendredi *7 février à l'Elysée par le président* Giscard d'Estaing. Il a *eu* d'autre part des entretiens avec MM. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Bourges, ministre de la défense. Samedi matin, il devait visiter le centre de Taverny, où se trouvent notamment le P.C. des forces stratégiques et le commandement de la défense aérienne.

Le secrétaire général de l'OTAN a évoqué avec ses interlocuteurs l'ensemble des problèmes de l'alliance. M. Sauvagnargues lui a donné, pour sa part, des indications sur le maintien de l'effort défensif de la France. A l'issue de ses entretiens au Quai d'Orsay, M. Luns a déclaré : « *La France a pris, en 1966, une décision qui reste toujours la base de sa politique et, dans le cadre de cette décision, les relations entre l'OTAN et la France se sont développées harmonieusement.* »

● LE ROI BAUDOUIN ET LA REINE FABIOLA ont pris le thé à l'Elysée vendredi 7 février, avec le président de la République et Mme Valéry Giscard d'Estaing.

● LE FRERE DE L'EMPEREUR DU JAPON, le prince Mikasa, et son épouse, qui font un séjour privé à Paris, ont été, le vendredi 7 février, les hôtes à déjeuner du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing.

LE PROBLÈME DE L'ACCORD CONSULAIRE ENTRE LA FRANCE ET LA R.D.A.

Qui est Allemand ?

Parmi les problèmes qui, deux ans après l'établissement de relations diplomatiques, restent pendants entre la France et la R.D.A., figure l'accord consulaire. Il n'est pas sans portée pratique, puisque un certain nombre de ressortissants français ou de conjoints de Français sont retenus contre leur gré en Allemagne de l'Est : les autorités françaises sont informées de cinquante-sept cas de ce genre. Lorsqu'ils sont évoqués, les responsables de Berlin-Est répondent que ces affaires seraient réglées beaucoup plus facilement si la France avait conclu avec la R.D.A. un tel accord. Mais nous entrons ici dans un maquis politico-diplomatico-juridique qui fait les délices des experts.

Pourquoi un accord consulaire ? Pour protéger leurs nationaux à l'étranger, la plupart des gouvernements se réfèrent au droit coutumier codifié en 1963 dans la convention de Vienne. La plupart, mais pas tous. C'est ainsi que les pays communistes, entre autres, insistent toujours pour conclure des accords consulaires particuliers afin de garder un meilleur contrôle de leurs ressortissants. Cela a un intérêt particulier pour la R.D.A. : la quasi-totalité des Allemands de l'Est qui sont passés à l'Ouest l'an dernier l'ont fait à travers des pays tiers. Aussi, en établissant des relations diplomatiques, la R.D.A. demande-t-elle au gouvernement partenaire de conclure un accord consulaire. La France s'y est engagée.

Jusqu'ici, la R.D.A. n'a conclu de tels accords qu'avec les autres pays communistes et, en janvier, avec l'Autriche.

Mais les négociations sont sur le point d'aboutir avec la Finlande, elles sont amorcées avec la Grande-Bretagne et vont prochainement commencer avec la Suisse. La R.D.A. a remis à la France, en octobre, un projet auquel celle-ci n'a pas encore répondu.

L'affaire serait relativement simple s'il n'y avait pas l'autre Allemagne : la République fédérale, s'appuyant sur des textes qui ne sont pas tous limpides (*« Est Allemand (...) quiconque possède la nationalité allemande »* proclame la loi fondamentale de 1949, texte constitutionnel entériné par les alliés occidentaux), considère comme son ressortissant tout Allemand qui vivait sur le territoire du Reich du 31 décembre 1937. Quand au traité conclu entre Bonn et Berlin-Est en 1972, il laisse la question de la nationalité entièrement en suspens.

Aussi la décision de l'Autriche de reconnaître, en signant un accord consulaire avec la R.D.A., une nationalité est-allemande a-t-elle été ressentie à Bonn comme un geste inamical et un précédent dangereux. La réaction est d'autant plus vive que la politique à l'Est a toujours divisé les Allemands de l'Ouest. L'opposition chrétienne-démocrate, qui avait fait violemment campagne contre M. Brandt quand il signa le traité avec la R.D.A., ne peut faire moins que de dénoncer la mollesse de son successeur dans cette affaire. Les élections approchent...

Pour la France, comme pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne (1), les responsabilités exercées au titre de l'accord du 5 juin 1945, conférant aux trois Occidentaux et à l'U.R.S.S. *« l'autorité suprême »* en Allemagne est une source de complications supplémentaires, mais aussi... d'arguments à opposer aux Allemands de l'Ouest et de l'Est selon les cas.

Paris, Londres et Washington n'ont jamais renoncé à leur responsabilité sur l'Allemagne dans son ensemble. Dans les accords de 1954 qui ont mis fin à l'occupation de l'Allemagne fédérale (mais non de Berlin), les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne se sont réservés *« les droits et responsabilités antérieurement exercées par elles en ce qui concerne (...) l'Allemagne dans son ensemble, y compris la réunification de l'Allemagne et un règlement de paix »*.

C'est à ce texte que pensait M. Sauvagnargues — il en est un des auteurs — lorsque, répondant le 22 janvier dernier à Bonn à un journaliste qui l'interrogeait sur sa position en matière de *« nationalité est-allemande »*, il répondit : *« Nous ne ferons rien qui soit incompatible avec notre position relative à l'Allemagne dans son ensemble. La question posée* (celle de la nationalité est-allemande) *est d'ailleurs de celles que l'on peut ne pas résoudre dans une convention consulaire. »*

Autrement dit, la solution peut être trouvée dans une échappatoire, pour peu que la R.D.A. s'y prête. Le vocabulaire allemand, malgré ses obscurités (*« Ce qui est clair n'est pas allemand ! »* dit volontiers un expert de ces questions) offre plus de ressources encore que le français pour sortir de l'impasse. S'agit-il vraiment de définir une *« nationalité est-allemande »* distincte de la *« nationalité ouest-allemande »*, ce qui, en effet, ne serait pas compatible avec l'idée d'une nation allemande unique ? Ne s'agit-il pas plutôt de *« citoyennetés »* relevant de deux Etats allemands incontestablement distincts ? Staatsangehörigkeit, disent les textes d'Allemagne fédérale. Staatsbürgerschaft, disent le plus souvent les Allemands de l'Est qui emploient aussi le mot « Nationalität ». Mais c'est le mot français de « nationalité » qui figure dans le projet d'accord consulaire remis à la France par la R.D.A.

La vraie difficulté, on s'en doute, n'est pas une question de vocabulaire mais de politique : le gouvernement français est certes très désireux de développer avec la R.D.A. des relations qui, pour le moment, sont loin de pouvoir se comparer avec celles que Paris a nouées avec les autres démocraties populaires. Mais il ne le fera pas aux dépens de ses relations avec l'Allemagne fédérale.

MAURICE DELARUE.

(1) La notion complexe de la citoyenneté du Commonwealth incite la Grande-Bretagne à passer des accords consulaires. Elle en a conclu un avec l'Allemagne fédérale et ne pouvait donc hésiter à en négocier un avec la R.D.A.

● *MM. Erich Honecker*, chef du parti communiste est-allemand (SED), et Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, se sont entretenus, vendredi soir, *« dans une atmosphère franche et amicale »*, annonce l'agence est-allemande A.D.N. — *(A.F.P.)*

Après les entretiens Sauvagnargues - Rumor

IDENTITÉ DE VUES FRANCO - ITALIENNE SUR LE PROCHE - ORIENT

Une grande concordance de vues et apparue sur tous les problèmes examinés au cours des entretiens que M. Rumor, ministre italien de affaires étrangères, a eus à Paris pendant deux jours, déclare-t-on dans les milieux français et italiens. Après avoir été reçu jeudi 6 février par le président de la République et s'être entretenu une seconde fois vendredi matin avec son collègue français, M. Sauvagnargues, M. Rumor a repris l'avion pour Rome en fin d'après-midi.

Au cours de leur second entretien, vendredi, les deux ministres des affaires étrangères ont échangé leurs informations sur la situation à Chypre et sur le Proche-Orient. M. Sauvagnargues a rendu compte des conversations que le président Sadate a eues à Paris, et M. Rumor des visites qu'il a faites avec le président Leone au Caire et à Téhéran. Les deux ministres ont constaté leur identité de vues sur les données d'un règlement au Proche-Orient et sur les possibilités de le mettre en pratique.

Enfin, Rome et Paris estiment que, à la conférence de Genève sur la coopération et la sécurité en Europe, des progrès sont maintenant possibles.

Les relations bilatérales franco-italiennes ne soulèvent aucune difficulté. M. Rumor a manifesté l'intérêt que l'Italie mettait dans les travaux du tunnel du Fréjus. L'adoption par l'Italie du procédé Secam n'a pas été discutée, le gouvernement de Rome n'ayant pas encore décidé de passer au stade de la télévision en couleurs.

OUTRE-MER

A Saint-Pierre-et-Miquelon

LE SÉNATEUR DU TERRITOIRE SOUHAITE LA VENUE DE M. STIRN

M. Albert Pen, sénateur socialiste et maire de Saint-Pierre, a demandé vendredi 7 février à M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, de venir sur place pour se rendre compte des difficultés que connaissent les habitants des îles.

Tandis que, de Paris, M. Stirn refusait les conditions posées par le conseil général pour revenir sur sa démission collective (« le Monde » du 8 février), M. Albert Pen, qui présidait le conseil, a réaffirmé à Saint-Pierre qu'aucune discussion ne saurait être engagée tant que le gouverneur ne sera pas rappelé. « Cette exigence, a dit M. Pen, ne constitue pas un refus de dialoguer. Il s'agirait au contraire d'un premier pas pour contrebalancer l'envoi déraisonnable des gardes mobiles. »

Le sénateur a enfin déclaré que le mouvement de grève reprendra lundi si le gouvernement ne répond pas de manière positive aux exigences des syndicats. Jeudi, deux mille personnes, sur les quelque cinq mille que comptent les deux îles, avaient manifesté à Saint-Pierre. — (A.F.P.)

ASIE

Chine

POUR OBTENIR LE RATTACHEMENT DE L'ILE

Les dirigeants de Pékin comptent désormais sur l'appui de la population de Taiwan

De notre correspondant

Pékin. — « *Rejetant l'exploitation cruelle et le fascisme, aspirant à la réunification de la patrie au plus tôt, nos compatriotes de Taiwan mènent sans relâche le combat contre la clique de Tchiang Kai-chek.* » Ainsi titrait *le Quotidien du peuple* le vendredi 7 février son bilan annuel de la situation dans l'archipel tenu par le Kuomintang. L'impression qu'on en retire est que, aux yeux des dirigeants de Pékin, la situation évolue lentement en leur faveur et que les difficultés internationales du capitalisme pourraient accélérer le processus de réunification territoriale.

Les dirigeants, et en particulier le premier des vice-premiers ministres, M. Teng Hsiao-ping, ont montré lors d'entretiens récents avec des visiteurs étrangers qu'ils avaient précisé leurs idées sur les moyens de recouvrer Taiwan. Le facteur décisif, en fin de compte, n'est pas l'attitude du président Ford ni celle du maréchal Tchiang Kai-chek ou de son fils Tchiang Ching-kuo, mais celle de la population insulaire. Puisque les nationalistes ne veulent pas entamer les discussions proposées depuis deux ans, les communistes comptent s'appuyer sur le Taiwanais de base.

Le premier ministre, M. Chou En-lai, avait eu en 1971 quelques paroles élogieuses pour le vieux Tchiang, qui, bien que réactionnaire, lui semblait rester patriote. Le point de vue d'aujourd'hui est différent. Bien que le vieillard qui dirige le wuomintang, et son fils, le premier ministre, continuent de parler de la reconquête du continent, aucun d'eux ne prend au sérieux ses propres paroles. L'un et l'autre s'accommodent parfaitement de la situation présente, de la division en deux Chines.

Cette division est inacceptable pour les dirigeants de Pékin. Ils placent à présent leurs espoirs dans le patriotisme des insulaires, patriotisme qui seul permettrait de mener à bien un processus de réunification pacifique... ou violent. Le fait nouveau de ces derniers mois, c'est, en effet, que l'administration chinoise admet qu'on doit aussi envisager le recours à la force puisque les approches en vue de négociations n'ont donné aucun résultat.

Amener les Taiwanais, ou du moins une fraction notable d'entre eux, à désirer l'unification et même à lutter pour elle est une tâche difficile et surtout de longue haleine. Pour l'instant, les forces procommunistes restent très faibles. La petite bourgeoisie redoute le collectivisme et le peuple des villes et des campagnes entend parler depuis toujours du communisme comme de la barbarie la plus cruelle et la plus inhumaine. Peut-être y a-t-il, comme le dit *le Quotidien du peuple*, un certain nombre d'intellectuels pour écouter la radio du continent. Mais l'opération est risquée et il ne peut s'agir que d'une petite poignée d'individus. Il est vrai aussi que les anti-confucéens de Taiwan peuvent reconnaître leurs idées dans le mouvement de critique de Confucius qui se déroule sur le continent. Mais certains d'entre eux sont en prison et les professeurs d'université sont surveillés.

La situation n'a pas encore mûri. Mais elle ne paraît pas plus complexe, *à tout prendre, que celle du* Tibet en 1950 : pendant neuf ans on n'y avait pas touché au pouvoir des *lamas*, lesquels formaient pourtant un tiers de la population active. La suppression des formes extrêmes d'exploitation féodale a permis, dans un premier temps, d'obtenir le soutien du petit peuple, même sans procéder à la réforme agraire. Certes, Taiwan devra un jour entrer dans le socia*lisme* et le collectivisme. Mais, assurent les dirigeants de Pékin, c'est par la discussion qu'on déterminera les formes et la durée de la période de transition.

La crise économique, l'inflation et le chômage frappent durement les travailleurs de Taiwan. Dans l'immé*diat*, ils affaiblissent l'autorité nationaliste et encouragent une résistance ouvrière et paysanne que *le Quotidien du peuple* affirme grandissante. Les grèves, le refus de payer les dettes rurales, la lutte contre les augmentations d'impôts, tout cela, estime Pékin, facilite le patient travail entrepris de concert avec certains Chinois d'outre-mer pour diminuer progressivement l'anticommunisme des insulaires.

ALAIN BOUC.

Vietnam du Sud

WASHINGTON ADMET LA PRÉSENCE DE DIX-SEPT MILITAIRES AMÉRICAINS

Washington *(A.F.P., Reuter.)*. — Le département d'Etat a admis, le vendredi 7 février, que dix-sept militaires américains appartenant à l'armée de l'air se trouvent actuellement au Vietnam du Sud pour superviser les livraisons de matériel de défense américain destiné aux forces de Saigon.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Anderson, a assuré que la présence de ces « techniciens » — qui se trouvent à Bien-Hoa, près de Saigon et ont été détachés de la base aérienne de Clark, dans les Philippines — ne constitue pas une violation des accords de cessez-le-feu de janvier 1973, car, a-t-il souligné, elle entre dans le cadre du programme d'assistance matérielle américaine au Vietnam du Sud.

[Rappelons que, d'après l'article 7 des accords de Paris, « les deux parties sud-vietnamiennes n'accepteront pas l'introduction au Vietnam du Sud des troupes, des conseillers militaires et du personnel militaire, y compris le personnel militaire technique ».]

PROCHE-ORIENT

Israël

DES RÉVÉLATIONS DE Mme KLARSFELD sur un haut fonctionnaire ouest-allemand suscitent une vive émotion

Jérusalem. — Des révélations faites à Jérusalem par Mme Beate Klarsfeld pourraient entrainer une interpellation du gouvernement israélien à la Knesset : un député de la majorité demanderait à M. Ygal Allon, ministre des affaires étrangères, de protester contre la nomination de M. Hans Schirmer à la tête du service du ministère ouest-allemand des affaires étrangères chargé des questions se rapportant au *« dialogue euro-arabe »*.

Selon Mme Klarsfeld, M. Schrimer a été un dirigeant nazi de haut rang. Il est entré au parti à l'âge de vingt-deux ans, le 1er mai 1933, et avait la carte n° 3 143 496 ; de 1935 à 1939 il a occupé d'importantes fonctions au ministère de la propagande de Goebbels avant d'entrer au ministère des affaires étrangères, où il était chargé, notamment, de la propagande par radio à destination de l'étranger.

Mme Klarsfeld détient un document daté d'octobre 1942 donnant des directives d'orientation du service de M. Schirmer pour la propagande vers le Proche-Orient. Ce document indique que les juifs sont *« les ennemis mortels des Arabes, qu'ils veulent expulser de leur pays, la Palestine »*. C'est avec l'aide des Américains et des Anglais, et avec l'appui du judaïsme international, que *« les Juifs, profiteurs de guerre, s'apprêtent à jeter les Arabes à la mer »*.

Les révélations de Mme Klarsfeld ont provoqué une vive émotion en Israël, et il y a lieu de penser que des éclaircissements seront demandés au gouvernement de Bonn sur les fonctions actuelles de M. Hans Schirmer. — A. Sc.

M. Shimon Pérès : il n'y a jamais eu de différend réel entre l'U. R. S. S. et l'Egypte

M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a affirmé, le vendredi 7 février, devant le club d'ingénieurs de Tel-Aviv, qu'il n'y avait jamais eu de différend réel entre l'U.R.S.S. et l'Egypte. Les rumeurs de crise entre le Caire et Moscou, a-t-il dit, ont pour origine le désir du président Sadate de *« jouer un air de musique agréable aux oreilles des Américains, et visaient ainsi à gâcher les relations israélo-américaines »*.

A l'appui de ses dires, M. Pérès a affirmé que l'U.R.S.S. avait signé au cours des dernières semaines un nouvel accord de fournitures d'armes avec l'Egypte. Il a ajouté que des navires-espions soviétiques stationnaient le long de la côte israélienne.

Après avoir indiqué que l'Union soviétique avait livré dans les vingt dernières années pour 17 milliards de dollars d'armes aux Arabes, M. Pérès s'est déclaré convaincu que les Egyptiens allaient maintenant trouver les armes françaises *« beaucoup plus chères que les armes soviétiques »*.

Selon le général Sharon, les Egyptiens *« travaillent d'arrache-pied »* sur la rive orientale du canal de Suez où ils font *« tous les préparatifs nécessaires pour qu'il leur soit possible de faire passer cinq à sept divisions sur cette rive, en une nuit, en moins d'une nuit même : en six heures »*.

Ecartant l'idée répandue, selon lui, chez les Américains comme chez certains Israéliens, que l'Egypte ne veut pas la guerre, le général a fait observer : *« Vous ne construisez pas des rampes pour chars si vous ne comptez pas faire passer des chars dessus. »* — *(A.F.P.)*

Iran

UN APPEL EN FAVEUR D'ÉCRIVAINS DÉTENUS

L'appel suivant nous a été adressé au nom de l'Union des écrivains (1) :

Après l'exécution, l'an dernier, du poète Khosrow Golsorkhi et du cinéaste Karamatollah Danechian, la répression contre les intellectuels s'accentue en Iran. Le poète et romancier Férédoun Tonokabani a été condamné à deux ans de prison. Gholam Hossein Saedi, traducteur et nouvelliste né en 1933, et l'un des meilleurs auteurs dramatiques iraniens, également connu en France pour ses scénarios de films *(la Vache, Tranquillité en présence des autres)*, s'est vu infliger treize ans de prison. Les écrivains soussignés alertent leurs confrères français et demandent la libération de Tonokabani et Saedi.

Parmi les signataires figurent : Gérard Cléry, Guy de Boschère, Pierre Gamarra, Rouben Melik, Simone Balazard, Vladimir Pozner, Roger Bordier, Charles Dobzynski, Alexandre Boviatsis, Michel Jourdain, Robert André, Claude Bonnefoy, François Luxereau, Maurice Régnaut, Jacques Roubaud, Paul-Louis Rossi, Claude Adelen, Elisabeth Roudinesco, Pierre Lartigue, Véra Feyder, Lionel Ray, Henri Deluy, Armand Rapoport, Eugène Guillevic, Armand Monjo, Dominique Grandmont, Jean-Pierre Faye.

(1) 23, rue Gazan, 75014 Paris.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN IMPORTANT DIRIGEANT DE LA FIRME BUNGE Y BORN et un autre employé de cette société ont été assassinés, le 7 février, près de Buenos-Aires. Les frères Jorge et Juan Born, dirigeants de cette entreprise, l'une des plus importantes du pays, avaient été enlevés le 19 septembre par *les Montoneros*, organisation péroniste de gauche. Ils sont, depuis lors, aux mains de leurs ravisseurs. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. ANKER JOERGENSEN, président du parti social-démocrate, a été chargé, le vendredi 7 février, de tenter de constituer un gouvernement jouissant d'un soutien parlementaire suffisant. Cette mission lui a été confiée après que M. Skytte, président du Parlement, eut renoncé à convaincre les libéraux et les sociaux-démocrates de former un gouvernement majoritaire. — *(Corresp.)*

Italie

● LA SOCIETE FIAT a été victime d'espionnage industriel. MM. Giorgio Marsich et Fabio Girardi ont été arrêtés après avoir tenté de vendre à une firme hollandaise des devis de la société sur un important marché d'autocars et de véhicules industriels à destination de plusieurs pays africains. Si les deux « espions » avaient pu mener à bien leur opération, Fiat aurait perdu pour 3 000 milliards de lires (21 milliards de francs) de commandes et aurait dû réduire les heures de travail de quinze mille ouvriers. — *(Corresp.)*

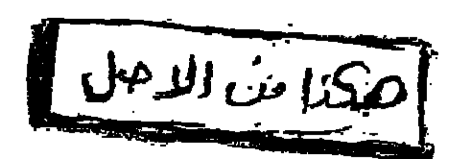
● PLUSIEURS POLICIERS ont été blessés, vendredi 7 février, à Viarregio, au cours d'accrochages avec des manifestants qui protestaient devant le siège du parti néo-fasciste M.S.I.-D.N. (Mouvement social italien-Droite nationale) contre trois attentats à la bombe commis en l'espace de deux jours. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LES CONSULTATIONS SUR L'AVENIR DE LA RHODÉSIE qui ont eu lieu jeudi 6 février à Dar-Es-Salaam entre les présidents Kaunda (Zambie), Nyerere (Tanzanie) et Khama (Botswana), M. Samora Machel, président du FRELIMO (Mozambique) et les dirigeants nationalistes rhodésiens *« ont été couronnées de succès »*, a annoncé vendredi la radio tanzanienne (*le Monde* du 8 février).

Tchad

● NEUF MISSIONNAIRES PROTESTANTS SUEDOIS du Tchad ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion, a annoncé, jeudi 6 février, la direction de la mission pentecôtiste suédoise à Stockholm. Les autorités de N'Djamena démentent avoir pris une telle mesure et affirment que les missionnaires *« ont été priés de quitter le pays à la date et vers la destination de leur choix en emportant tous leurs effets personnels »*. — *(A.F.P.)*



POLITIQUE

LES INQUIÉTUDES DES GAULLISTES

M. Debré condamne le cumul permanent des fonctions ministérielles avec celles de dirigeant de parti

Pour M. Michel Debré, il y a « une conception gaulliste de la politique » *qu'il faut distinguer des « attitudes gaulliennes », lesquelles peuvent être empruntées pour camper un personnage dans le style du général de Gaulle. Aussi convient-il de ne pas se fier aux apparences. M. Debré a expliqué vendredi soir 7 février, devant les cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, que la conception gaulliste, qui sert d' « étalon-or » pour mesurer la valeur des décisions politiques, est toujours* « l'affirmation de l'indépendance de la France en tant que nation ». *Ce principe permet à la fois de justifier, selon M. Debré, l'action passée du général, d'admettre l'action présente du gouvernement, d'accepter même ses intentions proclamées, mais aussi de nourrir quelque inquiétude pour l'avenir.*

En tenant ce langage, l'ancien premier ministre a exprimé les sentiments d'une grande partie des dirigeants de l'U.D.R.

Un certain nombre d'inconnues retiennent les collaborateurs de M. Chirac d'élaborer leur plan d'action. Dans l'ignorance où elle est des progrès possibles des républicains indépendants, des projets de fédération des centristes, des mutations qui pourraient affecter les socialistes, l'U.D.R. ne peut définir avec précision le « créneau » de son action.

La rivalité que l'on appelle pudiquement « émulation » entre les formations de la majorité a évidemment pour objectif de la part de ses alliés de réduire l'U.D.R. en nombre et en influence. Si sa survie politique passe pour le moment par M. Chirac, sa pérennité dépend de sa capacité à répondre à une aspiration plus populaire. Le nouveau secrétaire général l'a compris, qui a pu rallier à lui certains partisans de la nouvelle société de M. Chaban-Delmas, comme MM. Valleix, Bourges et surtout Boulin, alors que le Mouvement pour le socialisme par la participation, timide aile gauche de l'U.D.R. s'apprête à le soutenir à son tour.

L'U.D.R. va élaborer en vue de son conseil national du 23 février des propositions diverses de réforme sociale pour montrer qu'elle est dans la majorité au moins aussi favorable aux changements que le président de la République lui-même. Mais une grande interrogation demeurera longtemps encore sans réponse : M. Jacques Chirac a-t-il pris la direction de l'U.D.R. pour la conduire à l'allégeance totale envers M. Giscard d'Estaing ou, au contraire, veut-il en faire l'instrument rajeuni et privilégié de son propre destin ? Les deux termes de l'alternative ne sont peut-être pas aussi incompatibles qu'il y peut paraître.

ANDRÉ PASSERON.

Le public est peu nombreux auquel s'est adressé l'ancien premier ministre était en bonne partie fait de sympathisants de M. Jobert ou de M. Chaban-Delmas et de gaullistes intégristes et amers. Il ne représentait pas la masse des militants habituels de l'U.D.R., qui se déplacent par centaines pour écouter, dans les assises du mouvement, des tribuns venus leur donner les raisons d'espérer plutôt que les arguments du doute. Le succès réel mais nouveau que rencontre l'U.D.R. vient essentiellement des certitudes que M. Chirac a assénées après une trop longue période d'hésitation. En regard de l'optimisme du nouveau secrétaire général de l'U.D.R., M. Debré est beaucoup plus sceptique : il craint que les principes du gaullisme ne soient pas respectés autant qu'il le faudrait.

Pour l'ancien premier ministre, *« le grand problème politique »* demeure celui des institutions. *« Le cumul des fonctions ministérielles avec celles de dirigeant de parti, révèle,* a-t-il dit, *une évolution qui va à l'opposé de l'indépendance de l'exécutif par rapport aux organisations partisanes. Cela conduirait à des compétitions à l'intérieur du gouvernement et à la mainmise des partis sur la marche des affaires publiques. »* Si M. Debré admet que pour quelques mois M. Chirac puisse ainsi détenir une double responsabilité comme le lui ont imposé *« son instinct et l'analyse des faits »*, il ne pense pas que cela puisse être durable.

M. Debré a surtout d'autres inquiétudes. Il redoute tout d'abord un changement de majorité sans retour préalable devant les électeurs et qui résulterait d'accords d'états-majors négligeant les orientations données par le corps électoral.

M. Charbonnel engage une action contre l'« irrégularité de la désignation » de M. Chirac comme secrétaire général de l'U.D.R.

Comme il l'avait annoncé, M. Jean Charbonnel, maire de Brive (U.D.R.), ancien ministre, ancien député, a fait engager une instance judiciaire en demandant aux magistrats civils de constater l' *« irrégularité de la désignation »*, en décembre, de M. Jacques Chirac au poste de secrétaire général de l'U.D.R. et de la prétendue validation, en janvier, de six cent vingt-quatre adhésions à l'U.D.R. dans la circonscription d'Ussel.

M. Charbonnel a chargé Mes Jean-Denis Bredin et Bernard Jouanneau de saisir le tribunal de grande instance de Paris par une assignation qui retrace l'historique des faits et invitant en conséquence les juges à :

— Lui donner acte de ses réserves les plus expresses portant sur la validité de la désignation de M. Chirac aux fonctions de secrétaire général de l'U.D.R., intervenue le 14 décembre, et de ses réserves sur la validité de tous les actes accomplis par lui, en cette qualité depuis cette date.

— Constater la nullité des délibérations et décisions de la commission dds conflits de l'U.D.R. du 23 janvier, en ce qu'elles ont prétendu valider six cent vingt-quatre adhésions dans la circonscription d'Ussel de la fédération de la Corrèze ;

— Constater la nullité des délibérations et décisions prises par le prétendu comité fédéral de la Corrèze tenu le 24 janvier ;

— Constater qu'il n'a cessé, lui, M. Charbonnel, d'être président du Comité fédéral de la Corrèze.

Très subsidiairement, le requérant propose au tribunal, s'il le croit opportun, d'ordonner une mesure d'instruction pour rechercher dans quelles conditions se sont déroulés les événements.

L'affaire doit être examinée à l'audience du 30 avril de la première chambre civile du tribunal.

Mme GIROUD : M. Giscard d'Estaing veut changer beaucoup de choses.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, a accordé, vendredi 7 février, à l'agence *France-Presse*, une interview dans laquelle elle déclare notamment : *« Je ne soupçonnais pas du tout, quand j'ai opté en faveur de M. François Mitterrand lors de la campagne présidentielle, que M. Valéry Giscard d'Estaing fût un homme capable de tapier ce qu'il y avait de néfaste dans la société moderne et de vouloir changer profondément celle-ci. Le président de la République a la volonté de changer beaucoup de choses. C'est un homme très différent de ce que beaucoup de gens, dont moi-même, avions imaginé quant à son action politique. Mais cela ne me fait évidemment pas changer d'avis sur François Mitterrand, pour lequel j'ai beaucoup d'estime et d'amitié. »*

Le secrétaire d'État affirme ne pas être *« gêné »* par sa prise de position antérieure, en faveur du leader de la gauche, *« car,* a-t-elle noté, *au moment de l'élection présidentielle, le moins que l'on puisse dire c'est que le programme commun avait été mis de côté. »*

Interrogée sur les raisons qui l'ont incitée à s'inscrire pour la première fois au parti radical, que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, Mme Giroud répond : *« Je n'ai jamais milité dans aucune formation lorsque j'étais journaliste. J'estime qu'un journaliste doit être libre à tout instant, libre de tout le monde, de ses paroles et de ses écrits. Il ne doit se sentir solidaire de qui que ce soit. En revanche, appartenir à un gouvernement et dire : la politique, cela ne m'intéresse pas, c'est se moquer du monde. J'ai trouvé honnête, à tous égards, de me situer dans la famille politique dont je me sens la plus proche, celle du centre gauche, c'est-à-dire la gauche réformatrice. C'est la seule raison de mon adhésion au parti radical. »* L'ancienne directrice de *l'Express* ajoute qu'elle n'a *« aucune espèce d'ambition au sein du parti radical. »*

AU PARLEMENT

M. Chirac entend que les délais de réponse aux questions écrites soient respectés

Pour contrôler le gouvernement, les parlementaires disposent d'un moyen n'impliquant pas la mise en jeu de la responsabilité politique : les « questions ». Adressées aux différents ministres, elles peuvent être orales (avec ou sans débat), d'actualité (nouvelle procédure des questions dites « spontanées » ou « impromptues ») ou écrites.

Dans une question écrite publiée au *Journal officiel* du 10 octobre 1974, M. André Saint-Paul, député socialiste de l'Ariège, soulignait que les réponses ministérielles, si elles donnent l'interprétation officielle du gouvernement sur un problème précis, permettent également dans certains cas (sociaux notamment) d'apporter *« une solution équitable et rapide à des situations souvent très dignes d'intérêt »*. Il constatait cependant qu'au cours des quatre dernières années, cinquante-huit de ses questions avaient reçu une réponse, mais huit seulement dans le délai d'un mois prévu par l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale. M. Saint-Paul demandait donc au premier ministre *« s'il estimait normal que, dans 86 % des cas, ses ministres ne se conforment pas au règlement ? »*

Dans sa réponse, publiée au *Journal officiel* du 18 janvier, M. Jacques Chirac affirme *« qu'il entend que soient respectés les délais de réponse »* aux questions écrites des parlementaires. Il précise que des instructions ont été données dans ce sens aux membres du gouvernement. Le premier ministre assure également que le gouvernement porte *« le plus grand intérêt »* à ces questions, dont il souligne l' *« importance »* en précisant qu' *« au rythme moyen de sept à huit cents par mois, c'est plus de quatorze mille cinq cents questions écrites qui ont été posées aux ministres depuis le début de la législature »*. M. Chirac constate enfin *« que le rythme des réponses, qui avait marqué un certain fléchissement en juin dernier, du fait de la mise en place du gouvernement, s'est accéléré d'une façon normale et satisfaisante »*.

Le bulletin spécial *Statistiques 1973*, établi par le secrétariat de l'Assemblée nationale, indique que 6 666 questions écrites ont été présentées en 1973. Sur les 4 413 réponses enregistrées, 520 (soit 12 %) l'ont été dans le délai réglementaire d'un mois ; 2 117 (soit 48 %) dans un délai de deux mois ; 1 060 (24 %) dans un délai de trois mois, et 710 (soit 16 %) dans un délai supérieur à trois mois.

Ce mécontentement de M. Saint-Paul est donc fondé, l'engagement et les instructions du premier ministre sont opportuns. Il est toutefois déroutant de constater qu'en la circonstance l'exemple ne vienne pas de haut. Posé à M. Chirac, le 10 octobre 1974, la question du député socialiste n'a reçu une réponse que le 18 janvier 1975, soit plus de trois mois après sa publication. — P. Fr.

● *M. Jacques Dominati*, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré, le vendredi 7 février, au micro de R.T.L. : *« Je crois que le premier ministre n'est pas inquiet de l'action entreprise par notre mouvement [en vue de la constitution d'un grand parti moderne et populaire]. Nous allons dans le même sens que les autres formations de la majorité, c'est-à-dire le soutien à l'action du président de la République. »* Le secrétaire général s'est défendu de vouloir *« enlever des voix à l'U.D.R. et au Centre démocrate »* et il a annoncé son intention de visiter toutes les fédérations de province des républicains indépendants.

M. POPEREN : le P.S. est replacé dans le droit fil de sa stratégie.

M. Jean Poperen, député du Rhône, membre du secrétariat du P.S., note dans *Synthèse flash*, bulletin du courant qu'il anime au sein du parti socialiste, à propos du congrès de Pau :

« Il apparaît bien que le CERES se soit laissé prendre à ses propres analyses et qu'il ait considéré qu'il n'avait à faire qu'à des « socio-démocrates », ce qui, dans sa conception décalquée du schéma communiste signifie des gens portés à capituler. (...)

» La conjonction des forces unitaires qui s'est affirmée à l'occasion du congrès peut devenir le moteur de la majorité nouvelle. A l'évidence, elle est inspirée par l'idéologie de classe. (...)

» Cette situation nouvelle dans le P.S. est tout à fait différente de ce qui avait été imaginé et préparé au moment des Assises du socialisme : le projet d'une conjonction dominante entre le CERES, les éléments issus du P.S.U. et de la troisième composante et divers éléments de l'actuelle majorité ne s'est pas réalisé.

» Si l'on constate que le courant des Assises n'est pas, pour le moment, représenté au secrétariat et qu'il ne compte que deux représentants au bureau (Rocard, Acquier), les réserves exprimées par F. Mitterrand à propos des positions de Rocard prennent leur signification : il y a eu à Pau une certaine correction, qui replace le parti dans le droit fil de sa stratégie, après le détour des Assises. »

● ERRATUM. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de la déclaration de M. Mitterrand devant le cercle Edouard-Herriot (*le Monde* du 8 février). Le premier secrétaire du P.S. évoquait ce que lui dit le P.C.F. en ces termes : « Vous parlez de Chirac au lieu de parler de Giscard d'Estaing. »

ÉDUCATION

Le président de la République veut que la réforme de l'enseignement soit « comprise de chaque Français »

La réforme du système éducatif — dont l'avant-projet doit être rendu public mercredi 12 février — devra faire l'objet de *« la plus large concertation possible »*. C'est la recommandation qu'a faite M. Valéry Giscard d'Estaing à ses ministres, au cours d'un conseil restreint réuni vendredi 7 février à l'Élysée. Le premier ministre, le ministre de l'éducation, le secrétaire d'État aux universités, le secrétaire d'État à l'enseignement préscolaire, le ministre de l'économie et des finances, le secrétaire d'État à la fonction publique, notamment, participaient à cette réunion.

M. Giscard d'Estaing a demandé que le projet définisse *« la mission contemporaine du grand service public qu'est l'éducation »* ; de *« mettre en place un système éducatif stable dont l'organisation soit suffisamment claire pour être comprise par chaque Français »* ; de *« prévoir une concertation aussi large que possible avec les intéressés et notamment les enseignants, les parents d'élèves et les élèves »*, à partir des orientations générales définies par le gouvernement. Commentant ces propos, M. René Haby a déclaré que le texte qu'il avait mis au point, et qui doit être adopté par le prochain conseil des ministres, pourra être *« aménagé pour répondre au plus large consensus possible »*, avant que le projet de loi définitif ne soit lui-même soumis au Parlement.

« Il n'est pas question, a ajouté le ministre de l'éducation, *de s'enfermer dans un calendrier, et il n'est pas non plus question d'une réforme à la sauvette. Dans les deux mois qui viennent, nous ferons de gros efforts d'information sur les intentions gouvernementales. Nous recueillerons l'avis de tous ceux qui ont quelque chose à dire. Bien entendu, le gouvernement en tiendra compte. » « Le président,* a encore déclaré M. Haby, *estime que cette transformation du système éducatif français est très importante, et qu'il faut qu'elle soit comprise et admise par l'ensemble de la population. »*

Ces déclarations montrent clairement que la volonté du président de la République, comme celle du gouvernement, est d'éviter de présenter à l'opinion publique comme aux partenaires sociaux — syndicats d'enseignants, organisations de parents et d'élèves — un projet définitif qui serait, en quelque sorte, *« à prendre ou à laisser »*. Les protestations qui avaient suivi, l'an dernier, la publication du précédent projet, préparé par M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale, sont, pour l'actuelle équipe gouvernementale, une expérience précieuse. M. Haby n'a-t-il pas déclaré lui-même dès le mois de juillet 1974, qu'il *« n'était pas possible de faire une réforme de l'enseignement avec des centaines de milliers d'opposants »* ?

En refusant de s'enfermer — au cours des entretiens très nombreux de ces derniers mois — dans un texte écrit, qui serait soumis à « négociation », en proclamant une volonté de concertation, en indiquant enfin qu'une telle réforme doit être largement expliquée à l'opinion avant même d'être discutée au Parlement, le ministre de l'éducation, comme le président de la République, veulent mettre le maximum de cartes dans leur jeu et éviter les erreurs passées.

Ce qui ne préjuge pas, au reste, d'un « consensus » qui sera bien difficile à obtenir. Ainsi, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) déclare déjà, dans un communiqué, que plusieurs des dispositions prévues *« porteraient de graves atteintes au caractère laïque et au fonctionnement du service public d'enseignement, entraîneraient une dégradation des enseignements et de la situation de ses personnels »*. Le SNES appelle les enseignants à *« se préparer »* pour *« faire échec à des dispositions qui n'ont rien de commun avec les demandes syndicales »*. — Y. A.

SOCIÉTÉ

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Promulguée le 17 janvier dernier, la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse est loin d'être entrée normalement en vigueur. Son application soulève de multiples difficultés, et la non-publication à ce jour des décrets d'application est souvent prétexte à des refus, alors que ces décrets ne sont pas essentiels à la mise en œuvre de la loi.

Nous continuons ci-dessous par Lyon l'enquête commencée par l'étude de la situation à Rennes. (« Le Monde » du 8 février.)

LYON : une volonté de surmonter les obstacles

De notre correspondant régional

Lyon. — Avant d'appliquer une loi, il convient de la bien connaître tant dans ses dispositions que dans son esprit. De cette exigence, une partie du corps médical lyonnais s'est d'ores et déjà soucié. Dès le 29 janvier, soit onze jours après la publication au *Journal officiel* de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse non désirée, une réunion était organisée par l'Association de médecine légale et l'Association de criminologie et d'anthropologie sociales. Consacrée à l'étude du texte, elle avait aussi pour objet de rechercher ce qu'on pouvait augurer de son application pratique.

Tout le monde ne s'est pas encore déterminé, et, dès à présent, il est bien évident qu'il y aura de nombreux irréductibles. Déjà, le directeur de l'hôpital Edouard-Herriot estime prématuré de parler des dispositions qui seront prises par l'administration du secteur public tant que les decrets d'application ne seront pas publiés. Il n'empêche qu'il existe à Lyon suffisamment de médecins convaincus pour qu'on soit assuré que les obstacles qui pourraient être rencontrés ici ou là seront franchis ou contournés.

On peut compter, dans ce domaine, sur la combativité des plus engagés, c'est-à-dire sur ceux qui comme les docteurs Debout et Balvet ont mené le combat au sein de l'association Choisir-M.L.A.C., et qui disent déjà : « *A quoi bon donner un droit si l'on ne donne pas les moyens de s'en servir.* » Mais Lyon dispose d'un autre atout. Depuis 1967, dans le cadre du service de médecine légale de l'hôpital Edouard-Herriot, avait été ouvert un centre de consultation d'avortement thérapeutique en accord avec le service de gynécologie. A l'origine l'avortement n'était pratiqué qu'en cas de danger pour la vie de la mère. Cependant, pour les médecins qui en assuraient la charge, le professeur Vedrinne et le docteur Christiane Vitani, ce fut une découverte : quotidiennement ils se trouvaient confrontés à cette « situation de détresse » devenue le critère de la loi d'aujourd'hui.

Au fil des années, et surtout depuis deux ans, la clientèle du centre ne cessa de croître. Et les médecins lyonnais ne cachent pas aujourd'hui qu'ils en arrivèrent à tricher peu à peu avec la loi du moment en considérant qu'ils pouvaient assimiler à un danger pour la vie de la mère certaines détresses qui commandaient une intervention urgente. Ils ouvrirent de plus en plus largement le centre de consultations sous l'empire de la nécessité. De 1967 à 1972, ils avaient fait face à 272 demandes. En 1973, il y en eut 816 et 1866 en 1974. Ils en ont tiré des enseignements dont ils pensent qu'ils devront dicter la conduite de leurs confrères dans l'application des nouvelles dispositions législatives. Il leur paraît primordial de s'assurer d'abord que la demande d'interruption de grossesse émane bien de la femme elle-même et que pour cela il convient d'abord d'avoir un entretien avec elle seule et que les parents, s'il s'agit d'une mineure, le mari, s'il s'agit d'un couple, doivent rester à l'écart, tout au moins dans ce premier temps

Ils insistent pour que le médecin ne cherche pas, fût-ce inconsciemment, à influencer son interlocuteur. Il leur paraît non moins essentiel que le médecin qui, d'emblée, ne serait pas d'accord sur le principe de l'avortement informe de son refus dès la première visite. Trop souvent, en effet, des attitudes dilatoires ont fait que certaines femmes durent attendre trois ou quatre mois, délai entraînant au moment de l'interruption thérapeutique un certain nombre de difficultés. De plus, la loi de 1975 n'autorise l'interruption de grossesse que pendant les dix premières semaines.

Ce qui inquiète aussi le corps médical lyonnais, c'est l'article prévoyant des centres ou organismes dotés des moyens nécessaires pour résoudre les problèmes sociaux. Le législateur a-t-il mesuré tout ce que suppose une telle formulation ? A ce sujet, il est intéressant de relever qu'à Lyon certains magistrats sont prêts à collaborer à l'entreprise. Il existe à la cour d'appel un bureau d'information judiciaire dont le conseiller qui en a la charge, M. Jean Malherbe a été confronté avec beaucoup de réalités et de détresses. En cinq ans, il a reçu ainsi trois mille cinq cents femmes qui lui ont posé le plus souvent des questions identiques : enceintes, elles venaient demander, avant de prendre une décision, quels étaient leurs droits, sur quelle pension elles pouvaient compter, la marche à suivre en cas de père inconnu, pour une filiation, pour l'obtention d'allocations prénatales dont elles voulaient connaître le montant.

Une « clientèle » impatiente

Il faut aussi considérer que la loi nouvelle sur l'interruption de grossesse entre en vigueur avec une « clientèle » déjà existente et même souvent impatiente. Mais comment en connaître la véritable importance, ce qui sera pourtant indispensable si l'on veut être en mesure de faire face à la demande ?

Le groupe Choisir-M.L.A.C. de Lyon assure qu'il a reçu pour sa part, en 1974, dix mille demandes. En y ajoutant les mille huit cent soixante-six du centre de consultation de l'hôpital Edouard-Herriot, on totalise douze mille demandes. Dès lors, il paraît difficile pour les hôpitaux publics d'assumer cette charge. Déjà, le centre de consultation du service de médecine légale s'est trouvé dans l'obligation, depuis longtemps, de renvoyer ses patientes vers le secteur privé.

Il y aura aussi un choix à faire dans les méthodes à employer. Si l'on doit s'en tenir à la méthode traditionnelle sous anesthésie complète, cela suppose l'occupation d'un lit pour deux ou trois journées, et un coût de 1 000 francs environ. Le mouvement Choisir plaide pour la méthode Karman, méthode ambulatoire qui n'exige que des moyens légers pour un prix de 150 à 200 F. Encore faudrait-il que la patiente n'arrive pas trop tardivement. Et comment oublier que les services de gynécologie des hôpitaux de Lyon sont déjà occupés à 98 % par leur activité ordinaire et que l'on souffre, ici, d'une crise des personnels hospitaliers dont les effets se sont, à maintes reprises, fait cruellement sentir, conduisant, dans de nombreux services, à des suppressions de lits ?

Il n'y a pas que cela. Que peut-il se passer si un chef de service refuse l'avortement alors que tel ou tel de ses chefs de clinique y serait disposé ? A Lyon, les médecins favorables à la loi seraient partisans d'entreprendre, dès aujourd'hui, une sorte de recensement qui permette d'y voir plus clair. Le directeur de l'hôpital Edouard-Herriot s'oppose à cette idée. Pour lui c'est aux autorités responsables de déterminer qui fera ou ne fera pas et où l'on fera et où l'on ne fera pas. Il apparaît aussi que certains médecins, notamment dans les services de gynécologie, craignent d'être seulement, dans cette affaire des « exécuteurs de basses œuvres », des robots auxquels on enverrait des patientes dont ils ne sauraient rien, tout le travail de consultation, d'entretiens, de psychologie, autrement dit toute la connaissance de la détresse, restant le monopole de confrères spécialisés. Du fossé qui risquerait de se creuser ainsi entre le médecin qui participe à la décision et celui qui n'en serait que l'exécutant par un geste technique, chacun semble déjà avoir conscience.

Il reste que toutes ces préoccupations, ces interrogations, montrent l'existence d'une volonté que le professeur Marcel Colin exprime sans ambages : « *Nous avons maintenant une nouvelle clientèle dont nous avons commencé à faire une approche scientifique. Elle nous a révélé l'existence de problèmes considérables, aussi bien d'ordre socio-économique que psycho-social, dont il faut reconnaître que, pendant longtemps, nous n'avions pas eu conscience. Devant une telle situation et une telle réalité, tout retard dans l'application de la nouvelle loi serait une iniquité.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Mme VEIL : la loi n'est pas en cause.

Interrogée vendredi soir au micro d'Europe 1, sur les difficultés rencontrées par les femmes désireuses d'utiliser les possibilités offertes par la loi sur l'avortement, Mme Simone Veil, ministre de la santé, a répondu : « *Je ne pense pas du tout que la loi soit en cause, ni son esprit. (...) Dans l'application de toute loi nouvelle, il y a un certain nombre de mesures d'accompagnement à prendre ; il faut que ces mesures se mettent peu à peu en place.* » Mme Veil estime donc que les difficultés d'application de cette loi ne devraient être que momentanées.

Le coût de l'avortement a également été évoqué. Selon certains, il ne saurait être inférieur à 1 000 F, mais le ministre a estimé qu'il pourrait être diminué si on avait recours à la méthode par aspiration.

● *Quarante médecins de la Drôme*, réunis vendredi 7 février à Crest, ont exprimé, dans un communiqué, leur « mécontentement » à la suite des positions prises, lors du débat parlementaire sur l'interruption de grossesse, par le Conseil national de l'ordre des médecins, et notamment son président, le professeur Lortat-Jacob : celui-ci « *ne peut parler au nom de l'ensemble des médecins, alors qu'*[ils] *n'ont pas été consultés* ». Le communiqué ajoute : « *Nous veillerons personnellement à ce que ce principe de démocratie élémentaire soit respecte.* »

DANS UN LONG DOCUMENT SUR L'AVORTEMENT

L'épiscopat italien fait preuve d'ouverture en matière pénale

De notre correspondant

Rome. — Le conseil permanent de l'épiscopat italien a défini vendredi 7 février sa position sur l'avortement dans un long document qui ne manquera pas d'avoir des conséquences politiques. Si les évêques se montrent en effet intransigeants sur le plan doctrinal — allant même jusqu'à parler de « crime », — ils font preuve, en revanche, d'une ouverture inattendue en matière pénale.

« *Sans accepter les chiffres divulgués à des fins de propagande*, affirme le conseil permanent, *nous devons cependant reconnaître que le phénomène des avortements provoqués et clandestins se répand toujours plus* » Cela n'empêche pas l'avortement d'être « *un grave crime moral parce qu'il viole le droit fondamental à l'existence voulu par Dieu* » et porte atteinte à « *un être humain innocent et sans défense* ».

La foi comme la raison, ajoutent les évêques, nous montrent le caractère « illicite » de tout avortement provoqué. « *En conséquence, aucune loi qui prétendrait le légaliser ne pourrait le rendre licite.* »

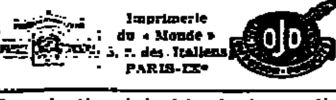
La hiérarchie italienne insiste sur ce point. « *Un Etat qui prétendrait ne plus retenir le caractère criminel de l'avortement, reconnaissant à certains le droit de le demander et à d'autres celui de le pratiquer, accomplirait un acte arbitraire et s'arrogerait un pouvoir qu'il ne possède pas. Il minerait à la base le sens même de sa présence dans la vie sociale.* » En conséquence, toute norme concernant l'avortement « *requiert avant tout que la loi le reconnaisse comme un délit* ». Et il est indispensable, pour « *des raisons éducatives* » notamment, que des peines soient prévues pour qui « *commet un tel acte ou contribue de quelque manière à le commettre* ». Ni libéralisation donc, ni même « *dépénalisation* ».

Venant aussitôt après une telle sévérité, « l'ouverture » des évêques italiens frappe d'autant plus. « *Pour être inacceptable*, écrivent-ils, *une loi qui dépénaliserait l'avortement laisse cependant ouvert le problème d'une possible révision des sanctions pénales pour les avortements provoqués dans le sens de leur importance et de leur qualité. Reconnaissons, à cet égard, qu'il est conforme à la justice de tenir compte, non seulement des circonstances aggravantes, mais aussi des « atténuantes » qui réduisent, en certains cas, la culpabilité (...) Les unes et les autres devront cependant être prévues et déterminées par la loi de la manière la plus précise et la plus claire possible.* » Prudemment, le document des évêques renvoie à celui de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, publié en novembre 1974. On peut penser que la démocratie chrétienne italienne, à son tour, renverra, sans le dire, ses électeurs au texte de l'épiscopat. Le « *parti de la majorité relative* » verra, en tout cas, dans cette prise de position un encouragement à poursuivre ses travaux de révision d'une loi très sévère qui punit à un minimum de deux ans de prison l'auteur d'un avortement et la femme qui y a consenti.

ROBERT SOLÉ.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



MÉDECINE

Douze mesures en faveur du personnel hospitalier

sont annoncées par Mme Simone Veil

Douze mesures en faveur du personnel hospitalier ont été annoncées vendredi 7 février par Mme Simone Veil, ministre de la santé, aux organisations syndicales.

Ces mesures, qui concernent avant tout les infirmières, mais aussi les aides-soignantes et les directeurs d'hôpitaux, portent en priorité sur des avantages financiers, dont certains auront un effet rétroactif à partir du 1er janvier, puis sur l'amélioration des conditions de vie, de travail et de promotion, mesures qui pourront s'échelonner parfois sur trois ans.

« Une bouffée d'oxygène »

Cette substantielle « bouffée d'oxygène » est loin d'être une panacée, mais on espère au ministère de la santé qu'elle mettra un frein à la situation catastrophique que connaissent les hôpitaux sur le plan du personnel des soins. On compte en France environ 64 000 infirmières dans les hôpitaux généraux publics, et près de 100 000 si l'on y adjoint celles et ceux des hôpitaux psychiatriques. Or, actuellement, la « durée de vie » d'une infirmière à l'hôpital public est généralement de trois ans et demi après le terme de ses vingt-huit mois de formation aux frais de l'Etat. La plupart abandonnent rapidement leur profession, soit pour entrer dans le secteur hospitalier privé, soit pour être « récupérées » par des organisations de travail temporaire, qui les uns et les autres prétendent offrir une rémunération légèrement supérieure pour des conditions d'exercice plus aisées ; soit pour prendre un emploi radicalement différent ; soit, surtout, pour élever leurs enfants. Le mariage et les maternités semblent incompatibles à la plupart avec les horaires et les gardes de cette profession essentiellement féminine. L'insuffisance des rémunérations en début de carrière, les conditions de travail et de vie familiale pénibles auxquelles elles sont soumises, sont les raisons essentielles de leur départ, surtout pour les jeunes qui n'acceptent plus aussi facilement, et à juste titre, que leurs aînés de « se sacrifier » au chevet des malades.

C'est pourquoi les mesures annoncées en bloc vendredi soir visent à améliorer sensiblement ces deux points névralgiques.

En créant, par exemple, dans les hôpitaux de plus de cinq cents lits un poste d'infirmière générale reconnu au sommet, ayant accès et pouvoir délibératif à la commission médicale consultative de l'hôpital, et pouvant à l'échelon directorial aménager l'organisation du travail infirmier, le ministère de la santé a voulu améliorer la considération, le prestige, la rémunération et les possibilités de promotion des infirmières. En effet, par ce biais et pour la première fois, les infirmières auront accès à la catégorie A de la fonction publique.

La *Revue de l'infirmière* (1975, n° 2, février) vient de publier un article ayant pour titre « *Les infirmières, une espèce en voie de disparition à protéger* » dans lequel l'auteur montre par le menu les causes de pénurie, d'insatisfaction, et les remèdes correspondants : ceux qui pourront être administrés après les décisions rendues publiques vendredi y apparaissaient de première urgence. Mais on est à l'évidence encore loin de compte.

Le ministère de la santé, qui en est conscient, a entrepris une étude de rationalisation des choix budgétaires (R.C.B.) qui examine les avantages et les inconvénients pratiques ou financiers à court et à long terme, de soixante-dix-sept propositions portant sur des « *actions possibles pour pallier la crise du personnel hospitalier* » : au niveau du recrutement (brochures d'information sur les carrières, sélection des candidats, etc.) ; de la formation (accroissement des monitrices, pédagogie, etc.) ; des conditions matérielles des élèves (bourses et allocations d'études) ; de la promotion professionnelle ; des salaires (majoration des indemnités et primes de nuit et de garde) ; des conditions de travail (diversification des horaires, possibilités de vacations) ; de la valorisation de la profession (statut spécifique de la fonction hospitalière, création d'un service infirmier national) ; de la cessation et de la reprise d'activité (assouplissements des dispositions relatives à la mise en disponibilité, passerelles entre le public et le privé, titularisation après quarante ans, recyclage après interruption prolongée).

Cette étude, actuellement à mi-cours, fait apparaître des divergences de points de vue considérable et des contradictions parfois flagrantes entre les désirs des infirmières, ceux des malades et les possibilités matérielles des hôpitaux et des finances dans la pénurie actuelle. Ainsi, une semaine de vacances d'hiver, ardemment souhaitée par le personnel, ne peut être accordée ni même retenue pour un avenir proche parmi les propositions, par suite de l'insuffisance de personnel. En revanche, le « trois quarts temps » (trente heures de travail par semaine) semble pouvoir être accueilli favorablement par les employées et employeurs, alors que le mi-temps ne semble pouvoir donner satisfaction.

Mais on sait déjà qu'il n'existe aucune solution miracle et que le problème infirmier, qui n'est pas d'ailleurs propre à la France, demeurera épineux pour des années encore. Il n'est pas si facile de sortir de l'actuel cercle vicieux : on ne peut améliorer spectaculairement les conditions de vie des infirmières sans en recruter davantage. Or comment en attirer davantage quand les conditions de vie ne sont pas améliorées ? L'application des mesures annoncées vendredi montrera si elles permettent d'amorcer la rupture du processus. La situation précaire de l'emploi pourrait, elle aussi, y contribuer.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Une prime spécifique pour les infirmières

Outre les décisions déjà entrées en vigueur concernant la formation des personnels infirmiers (crédits d'équipement pour la construction des écoles multipliés par 2,5 au budget de 1975) et le plan indiciaire sur trois ans, actuellement en cours pour ces mêmes personnels, les mesures suivantes concernant les personnels de soins ont été annoncées par Mme Veil aux organisations syndicales :

● Transposition de l'accord fonction publique à l'ensemble du personnel hospitalier et notamment de mesures en faveur des agents de services hospitaliers (200 francs par mois au 1er juillet en sus de l'augmentation générale de la fonction publique).

● Prime spécifique pour les infirmières, progressant jusqu'à 250 francs par mois après quatre ans de fonctions à l'hôpital, soit une augmentation de 10 à 15 % venant en supplément de l'augmentation générale de la fonction publique destinée à maintenir le pouvoir d'achat.

● Indemnité pour les aides-soignantes portée de 6,5 % à 10 % assortie d'une prime forfaitaire supplémentaire de 100 francs par mois.

● Majoration de 50 % des indemnités des dimanches et jours fériés pour l'ensemble du personnel soignant. Indemnités qui demeurent malgré tout très faibles au regard des astreintes.

● Modification du décret sur le travail à temps partiel pour permettre le travail à trois quarts de temps pour les infirmières.

● Création du grade d'infirmière générale. Le décret est transmis au Conseil d'Etat et devrait être publié incessamment au *Journal officiel*.

L'infirmière générale participera aux responsabilités et à la gestion des personnels infirmiers, des aides-soignants et des agents du service hospitalier, proposera une affectation, veillera, en liaison avec le corps médical, à la qualité des soins infirmiers et participera à la conception, à l'organisation et à l'évolution des services médicaux. Elle aura accès à la catégorie A dans la fonction publique, sera intégrée à l'équipe de direction et aura voix délibérative à la commission médicale consultative. Deux cents infirmières environ occupaient déjà ces postes dans certains hôpitaux, mais sans en avoir les avantages ni les responsabilités. On peut prévoir la création de sept cents postes environ.

● Plan de trois ans pour créer des postes de débouchés en faveur des infirmières aux grades de surveillantes et surveillantes chefs dans les établissements où les taux d'encadrement sont insuffisants (l'absence de promotion était l'une des causes de désaffection des infirmières).

● Effort sur la promotion professionnelle des aides-soignantes et modalités adaptées pour l'accès aux écoles d'infirmières sans diminuer le niveau de la formation. Un concours d'entrée spécial sera prévu à leur intention, mais les études seront ensuite rigoureusement les mêmes, de façon à ne pas créer des « infirmières au rabais ».

● Application de la loi sur la formation professionnelle au personnel hospitalier (décret transmis au Conseil d'Etat).

● Effort prioritaire pour le financement des crèches hospitalières. Les horaires particuliers du personnel infirmier interdisent aux mères de famille de placer leurs enfants dans des crèches traditionnelles, or le nombre des crèches hospitalières est ridiculement faible alors que la maternité est l'argument le plus fort pour cesser le travail.

● Réexamen du régime de protection sociale des médecins hospitaliers (retraite) et revalorisation de la rémunération des attachés hospitaliers.

● Amélioration de la rémunération des directeurs d'hôpitaux, qui sera alignée sur celle des secrétaires de mairie.

Des salaires insuffisants

Dans la région parisienne, une infirmière débutante de jour percevait en septembre 1974 un traitement brut mensuel de 1 655,83 francs, auquel s'ajoutaient diverses indemnités de transport, résidence, contagion, garde de deux à trois dimanches par mois, pour aboutir à un salaire net de 1 858,29 francs. Une infirmière débutante de nuit percevait 252 francs de plus, soit au total 2 110,29 francs (la veille intensive étant facturée en supplément 2 francs par heure, neuf heures par nuit, à raison de quatorze nuits par mois !).

En haut de l'échelle, le salaire net d'une infirmière était de 2 855,81 francs, tandis que celui d'une surveillante-chef sixième échelon ne travaillant pas le dimanche était, toujours à la même époque, de 3 317,26 francs.

En province, les salaires sont un peu inférieurs avec des disparités locales, mais aussi parfois des mesures exceptionnelles. Ainsi, au centre hospitalier de Limoges, si l'infirmière débutante de jour percevait en septembre 1974 un salaire net de 1 769,12 francs, l'infirmière débutante de nuit percevait 2 352,10 francs, car, mesure particulière à Limoges, on lui comptait en plus de l'indemnité de veille intensive (252 francs) une heure supplémentaire de tarif de nuit par nuit, soit 23,62 × 14 = 330,68 francs.

ARMÉE

LE SOLDAT EST UN CITOYEN déclare M. Bourges

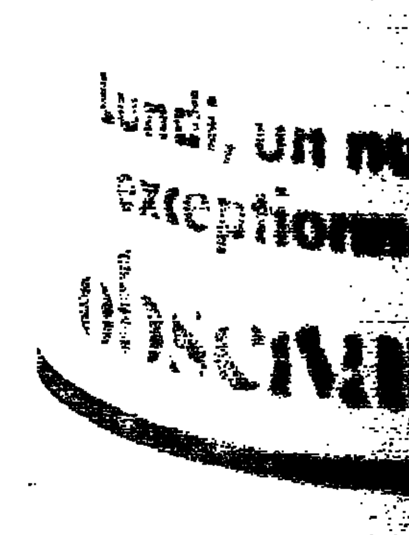
« *Le soldat est un citoyen* », a expliqué, vendredi 7 février, à Paris, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, aux membres civils et militaires du Conseil permanent du service militaire (C.P.S.M.) qui a été installé officiellement en présence du général de corps d'armée Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, et des inspecteurs généraux des trois armées. « *Il faut que l'armée française soit fraternelle*, a ajouté le ministre de la défense, *et apporter au service militaire un style nouveau.* »

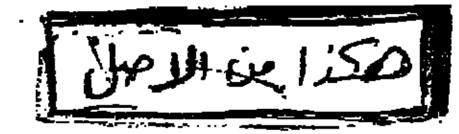
Définissant le C.P.S.M. comme « *une institution permanente, originale et efficace* », M. Bourges a demandé à ses membres de « *se préoccuper de l'exécution du service militaire et de l'application du code du service national* ».

« *Il faut*, a précisé le ministre de la défense, *que vous ayez une conception large du service militaire dès la sélection et les conditions d'affectation des appelés qui sont des préliminaires à l'appel sous les drapeaux.* » Suggérant au C.P.S.M., présidé par M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, des thèmes de réflexion, M. Bourges a cité « *les méthodes d'adaptation du service militaire à notre temps, les conditions de vie comme les permissions, la situation sociale des chargés de famille, la discipline, qui ne doit pas être ressentie comme une brimade, ou le contenu du service, car le service militaire est d'abord l'instruction militaire de la nation et la préparation au combat. Il faut que les jeunes soient dans le coup* », a conclu le ministre, qui a désigné le secrétaire d'Etat — après avoir rendu hommage à « *la franchise, la loyauté et l'expérience humaine de M. Bigeard* », — pour suivre avec attention les travaux du C.P.S.M. et lui rendre compte.

Recevant les journalistes à l'issue de cette cérémonie d'installation officielle du C.P.S.M., le ministre de la défense a expliqué que « *le soldat-citoyen était un soldat debout, pleinement conscient de ses droits autant que le permettent l'appartenance à une communauté, qui s'impose nécessairement des réserves ou des limites, et les exigences et la nature contraignante du service militaire* ». M. Bourges a ajouté que « *des fonctionnaires soumis à un droit de réserve ne sont pas des citoyens diminués pour autant* » et que « *dans l'armée, il est évident qu'on ne fera pas de syndicalisme* ». « *Le soldat-citoyen*, a dit M. Bourges, *on l'oppose au sujet.* »

● *Pour refus de faire son service militaire*, M. Jean-Louis Pras, vingt ans, originaire de Bourges, a été condamné à cinq mois de prison ferme par le tribunal militaire de Lyon. Selon son avocat, M. Pras refusait le service militaire et le « statut » d'objecteur de conscience.





INFORMATIQUE

Les sirènes atlantiques

(Suite de la première page.)

Est-il vraisemblable que le gouvernement oublie que l'informatique *est désormais* l'instrument privilégié de toute indépendance économique moderne ? Evidem*ment non* : *tout* doute sur ce point équivaudrait à un regrettable procès d'intention.

Et pourtant, maints indices conduisent certains observateurs à craindre que ce ne soit le cas. A *leurs yeux*, tout *se passe comme* si l'on se trouvait devant des atermoiements, des hésitations, peut-être même des négligences ou des abandons. Qu'en est-il ?

Après avoir admis devant l'Assemblée nationale, le 14 novembre dernier, que le plan-calcul avait « beaucoup fait pour le développement de notre industrie électronique et la mise au point de calculateurs français », que l'avenir de la Compagnie internationale pour l'informatique était une question « très importante », mais qu'il y avait des « lenteurs », le ministre de l'industrie et de la recherche a bien voulu préciser ceci : « En tout état de cause, l'intention du gouvernement français est formelle : l'effort pour le développement de l'informatique sera poursuivi. »

On en a pris bonne note. Il reste que la situation n'a pas, à notre connaissance, évolué depuis lors, qu'elle est regrettable et qu'il est temps, comme on va le voir, d'y mettre un terme.

Le plan-calcul fut lancé — et la délégation à l'informatique instituée — en 1966 par le gouvernement du général de Gaulle (1). Il s'agissait d'assurer la présence française dans l'industrie informatique moyenne et lourde. A cet effet était créée la Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.). Elle regrouperait les moyens jusque-là épars, et recevrait l'aide de l'Etat sous forme de crédits de recherche, de subventions et de garanties d'emprunts.

La dernière convention, signée en 1971, portait sur la période de 1971 à 1975. Elle stipulait, parmi d'autres clauses, que la C.I.I. participerait à une organisation européenne et qu'elle élaborerait avant la fin de 1973 un nouveau plan qui permettrait de chiffrer les aides pour 1975, laissées en *blanc* dans la convention, et de préparer la période 1975-79.

Les termes de cette convention *furent* respectés. Un accord, d'ailleurs très équilibré, du moins au départ, fut conclu en 1972 entre la *C.I.I. et Siemens*, accord qui engloba Philips, à la demande de la compagnie allemande, à partir de juillet 1973. *Le plan de déve*loppement — difficile à établir à cause des problèmes administratifs, fiscaux, etc., posés par la multinationalité — est néanmoins établi en juin 1973. Depuis 1972, la C.I.I. et Siemens, d'abord seules puis avec la participation de Philips, ont travaillé, dans la perspective d'une intégration, sur un catalogue commun de produits, opération complexe mais nécessaire.

La C.I.I., quant à elle, donnait satisfaction, puisqu'en cinq ans elle aura fait passer son chiffre *d'affaires de 370 millions* de francs à 1 350 millions de francs, soit une croissance annuelle de près de 30 % — *parfaitement conforme* à celle qui était prévue par le plan, — alors que les effectifs ne faisaient que doubler *dans le même* temps. Ses ordinateurs se vendaient bien. Elle avait encore une certaine avance technologique sur Siemens. On pouvait espérer constituer, sinon autour d'elle du moins avec sa participation active, une unité informatique européenne capable d'être présente sur le marché mondial. Mais nous étions en juillet 1973.

Tout semble remis en cause

Aujourd'hui, tout semble remis en cause. La situation se présente ainsi :

— La délégation à l'informatique a été supprimée d'un trait de plume (au moment même où l'Allemagne envisagerait d'en créer une et, en tout cas, renforce son support administratif et financier au sein du ministère de la recherche).

— La C.I.I. n'a plus d'interlocuteur et ignore toujours dans quelle mesure l'Etat est encore disposé à l'aider.

— Les deux principaux actionnaires privés, Thomson et la C.G.E. — qui ont été divisés sur l'approche du problème — demeurent réticents et paraissent peu enclins à aider une société trop lourde pour eux, qu'ils considèrent comme ayant dépassé le stade d'un problème industriel pour atteindre celui d'un problème national : celui-ci assume une mission qui, estiment-ils, n'est pas de leur ressort, cependant que la C.G.E., géant français du téléphone, semble craindre la concur*rence de Siemens dans* ce domaine ;

— Le gouvernement lui-même *hésite visiblement devant* l'importance du dossier et la dimension de l'effort — regrettant *peut-être de ne pas voir le secteur* privé l'assumer, ou de ne pouvoir s'en remettre aux sirènes du confort qu'apporterait la domination technique américaine ;

— Il ne faut pas exclure désormais que les partenaires européens, devant les incertitudes françaises, se résignent à avancer sur la route de l'informatique européenne sans la France : la déclaration faite au *Monde*, le 28 janvier, par le ministre allemand de la recherche scientifique, M. Matthöfer, prend valeur d'avertissement.

La forme moderne de la domination coloniale

On le voit : il est temps de réagir. Qui doute que le général de Gaulle ne l'aurait fait ? L'informatique est à la fois le cerveau, le système nerveux et le système sanguin de la civilisation de demain. Le cerveau, car la capacité de calcul dont dispose un pays commande désormais son niveau technique et scientifique. Le système nerveux, car l'informatique permet seule de stocker une quantité illimitée de données, de les traiter et d'envoyer ensuite les impulsions. Le système sanguin, car elle irrigue l'ensemble du corps social, qu'il s'agisse des services (Sécurité sociale, assurances, banques, statistiques médicales, génétique pour l'élevage, etc.) ou de la production (gestion des stocks, programmation, payes, facturations et, de plus en plus, la production automatisée).

Bref, l'ordinateur peut être un jour le facteur qui interdira à tout pays ne possédant pas d'industrie informatique lourde d'être autre chose, dans le domaine industriel, qu'un façonnier ou un sous-traitant. C'est dire que céder au chant des sirènes atlantiques reviendrait à accepter la forme moderne d'une véritable domination coloniale.

La compagnie I.B.M. s'est déjà adjugé plus de 50 % du marché *mondial* et son *seul* budget annuel de recherche et de développement (plus de 3,5 milliards de francs) *correspond à près du double des* sommes que l'Etat devrait consacrer à l'ensemble de la C.I.I. pendant cinq ans, entre 1974 et 1979. Elle peut, en outre, essouffler des concurrents trop faibles et les maintenir dans une zone de rentabilité marginale par le lancement répété de nouvelles générations de produits, sans cesser pour autant de faire de gros bénéfices.

Ce n'est pas tout. L'organisation même des sociétés américaines dites « multinationales » rend impossible toute autonomie de *leurs implantations à l'étranger*. Celles-ci ne sauraient, en effet, se suffire à elles-mêmes parce que :

— *Les services de recherche* sont le plus souvent aux Etats-Unis ; dans tous les cas, leur centre — *seul capable d'opérer la récapitu*lation et la synthèse — se trouve comme par hasard outre-Atlanti*que* ;

— Les décisions politiques, le choix des produits, les accords *éventuels, sont le fait du quartier* général, situé, naturellement, aux Etats-Unis ;

— *Les fabrications sont organi*sées de telle sorte qu'aucun pays étranger ne puisse produire un « *ensemble* » *complet digne de ce* nom ;

— Les marchés les plus intéres*sants sont en général réservés à* l'industrie américaine.

On a déjà vu à quel point la *tutelle politique ou économique* des Etats-Unis risque de peser lorsqu'un pays européen cherche à *exporter un produit complexe*, qui utilise une technologie américaine dont l'exportation est in*terdite dans les pays du Comecon*, ou qui correspond à des programmes non approuvés par Wash*ington*. Aurait-on oublié que la France s'est vu interdire de vendre des Caravelle à la Chine *à cause de leurs centrales de pres*surisation ? Que l'expansion du procédé Secam de télévision en couleurs a été *freinée* parce que les tubes Corning glass étaient américains ? Que des pressions ont été exercées sur la France à propos de la vente des avions Concorde à cause de leurs cen*trales à inertie* ? Que de gros ordinateurs américains, dont la commande avait été acceptée depuis plusieurs années, et qui devaient être livrés au Commissariat à l'énergie atomique ou à l'Université ont finalement été bloqués parce qu'on a craint qu'ils ne contribuent à la mise au point de la force de dissuasion française ?

Enfin, le Buy american act interdit aux administrations américaines d'acheter des calculateurs étrangers, tandis qu'en France la majorité des calculateurs utilisés par les services publics sont américains. Accepterons-nous de nous retrouver un jour prochain, sans même nous en rendre compte, dans une situation comparable à celle d'un nomade du désert écoutant le muezzin sur un transistor américain, que ses semblables ne savent ni fabriquer ni même réparer ? Est-ce manquer à l'amitié qui nous lie aux Américains depuis si longtemps, après tant de services prêtés et rendus par-dessus l'Atlantique, que de noter combien, *lorsqu'il s'agit de business*, ils sont « pragmatiques », c'est-à-dire réalistes, efficaces, *durs, autoritaires* ? Ne serait-il pas naïf de leur reprocher, ou, à plus forte raison, de s'attendre qu'ils changent ?

Rester dans la course

Alors que faire ?

D'abord et immédiatement décider que la France restera présente dans le domaine de l'informatique lourde. Car rien ne serait pire que de laisser se prolonger l'indécision actuelle : elle ferait fondre l'acquis de sept années d'efforts et découragerait ceux qui y ont contribué.

Ensuite, assurer l'avenir de la C.I.I. au sein de l'ensemble Unidata qu'elle constitue avec Siemens et Philips, en lui donnant des moyens et des ressources qui lui permettent de dépasser la « masse critique », indispensable en ce domaine.

Enfin, faire campagne pour que le secteur contrôlé par l'Etat achète français ou européen dans toute la mesure du possible (sans qu'on se dissimule la difficulté de cette ambition). Car les administrations françaises sont encore loin de confier à l'industrie nationale l'essentiel de leurs besoins, comme c'est le cas depuis toujours en Angleterre, au Japon et surtout aux Etats-Unis.

Toute autre solution constituerait un abandon. Si elle était purement française, la C.I.I. serait réduite à un rôle d'arsenal ; et si elle était pseudo-française — comme ce serait le cas si la proposition d'Honeywell était retenue, — on aboutirait pratiquement à payer cette société pour qu'elle prenne le contrôle de la C.I.I. C'est bien ce que l'on fit en 1966 lorsqu'on versa 15 millions à la General Electric pour lui permettre de prendre le contrôle de Bull. Or, on n'empêcha ni les licenciements ni la disparition — *heureusement momentanée* — de notre pays dans le domaine de l'informatique lourde.

Ces expériences répétées ne suffiraient-elles pas à montrer que c'est une politique de Gribouille que de payer les Américains... pour qu'ils nous achètent ?

Si l'on veut, et on le veut, semble-t-il, une France indépendante : si l'on veut, et on le veut certainement, une Europe enfin autonome, les pouvoirs publics doivent prendre conscience de la responsabilité qu'ils encourraient en empêchant la Compagnie internationale pour *l'informatique* de jouer le rôle, décisif pour notre avenir, qui lui revient, et en ne *permettant* pas à la France de rester dans la course.

ALAIN PEYREFITTE.

(1) M. Alain Peyrefitte était alors ministre de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales (N.D.L.R.).

SPORTS

EN MARGE DU « PROJET MAZEAUD »

L'organisation des activités physiques à l'étranger

A partir d'un « recueil de propositions pour l'organisation du sport », dont les articles sont discutés par les différentes instances intéressées, M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, entend déposer un projet de loi lors de la prochaine session parlementaire. Qu'en est-il dans les autres pays, et notamment en Grande-Bretagne, berceau du sport moderne, et en R.D.A., pays où se trouvent proportionnellement le plus de pratiquants ?

Les « Sports councils britanniques »

De notre correspondant

Londres. — La responsabilité pour les questions des sports incombe en Grande-Bretagne à un ministre d'Etat lui-même placé sous la houlette du ministère de *l'environnement*. *En principe*, la tâche du gouvernement consiste non pas à organiser directement les activités sportives, mais à promouvoir la création de stades, de piscines et d'autres installations indispensables.

*Les responsabilités plus concrè*tes appartiennent au « *Sports council* » ou plutôt aux trois conseils distincts établis en Angleterre, en Ecosse et au Pays de Galles. Il s'agit là d'organismes indépendants dont les membres sont *toutefois nommés par le* gouvernement. Une de leurs tâches essentielles est de distribuer les subsides de l'Etat aux associations et organisations régissant les divers sports. Chacun de ces « *Sports Councils* » comporte plusieurs *conseils* régionaux *au sein* desquels siègent les autorités locales et les représentants des in*térêts sportifs de la région*.

Par ailleurs, toutes les écoles bénéficiant de fonds publics doivent établir les facilités nécessaires à l'éducation physique des élèves : stades, gymnases, piscines, etc. Dans bien des cas cepen*dant, les écoles partagent* ces facilités avec celles qui sont mises à la disposition du public.

Les organismes non officiels en vue de promouvoir les activités sportives sont avant tout l'Association olympique de Grande-Bretagne, l'Association des terrains de jeu (Playing fiels) et l'Association sportive des handicapés.

L'Association olympique, qui organise la participation britannique aux Jeux, est gouvernée par un conseil comprenant les représentants de la Grande-Bretagne au Comité olympique international, les représentants de vingt-*cinq fédérations sportives*, ainsi que ceux des groupes sportifs de l'armée. Sa tâche consiste notamment à mobiliser les fonds nécessaires et à organiser la participation des athlètes de Grande-Bretagne aux épreuves *olympiques*.

L'Association nationale des terrains de jeu encourage la création de stades, de terrains de loisirs et participe à leur financement. L'essentiel des fonds dont elle dispose est fourni par *des contributions volontaires*. Une modeste subvention du « *Sports Council* » vise seulement à couvrir le coût de son administration.

Fondée en 1961, l'Association sportive de Grande-Bretagne pour les *handicapés est également* financée par le « *Sports Council* ». Elle s'efforce non seulement de promouvoir l'intérêt des handicapés pour les activités sportives, mais organise des épreuves spéciales à leur intention, et soutient un certain *nombre de clubs qui* leur sont réservés. — J.W.

L'institut de Leipzig

On sait que la République démocratique *allemande est le pre*mier pays à avoir inscrit le sport dans sa Constitution. La base de son organisation repose sur les associations sportives des grandes entreprises, qui peuvent être celles d'une usine, d'un secteur d'acti*vités public ou d'une université*.

M. Mazeaud ne manque pas d'invoquer l'exemple de la R.D.A pour justifier la fusion qu'il veut réaliser entre l'I.N.S. (Institut national du sport) et l'E.N.S.E.P.S. (Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive). Il fait référence à l'institut de Leipzig (D.H.F.K.).

Celui-ci délivre un doctorat de sciences pédagogiques et *confère* le grade de professeur d'université. Ses tâches principales sont les suivantes :

1) Formation d'enseignants et de cadres pour tous les domaines essentiels de la culture physique et du sport ;
2) Recherche dans le domaine de la « science sportive » ;
3) Perfectionnement continu des cadres des diverses branches de la culture physique ;
4) *Coopération scientifique internationale.*

Les principes de travail sont fondés sur la liaison de l'enseignement et de la recherche, et la liaison de la recherche et de la pratique, ce qui explique que dans le même *ensemble fonction*nent les chaires d'enseignement, l'Institut de recherches pour la *culture physique* et le sport et l'Institut de médecine sportive.

L'école forme des professeurs et cadres sportifs appelés à travailler comme :

— Professeurs de sport dans le mouvement sportif allemand (entraîneurs de haute *performance*, enseignants des écoles de sport auprès de clubs, etc.) ;

— *Dirigeants et responsables* sportifs et administratifs dans toutes les structures d'organisa*tion* :

— Professeurs pour l'école et l'université dans le cadre de *l'horaire obligatoire* et des associations sportives scolaires. Ces enseignants sont spécialisés uniquement en éducation physique, et jouent un rôle de direction et de coordination auprès des enseignants « bivalents », qui sont la majorité dans les écoles et qui, eux, sont formés à l'université dans les facultés pédagogiques.

Les études à la D.H.F.K. durent quatre ans (cinq ans par correspondance), selon un système unifié pour toutes les études supé*rieures de la R.D.A.*

Allemagne fédérale

LES SUBVENTIONS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Aucune loi n'existe sur le plan fédéral. Le sport est du ressort des « Länder » (provinces). Le Land de Rhénanie-Palatinat est le seul à avoir adopté une loi sur le sport.

Le ministère de l'intérieur assure le développement du sport de *haute compétition* (12,8 millions de deutschemarks en 1974 et 38 millions pour la construction d'installations, subvention à la fédération omnisports et salaires des entraîneurs fédéraux).

La politique sportive est définie par la fédération omnisports, qui groupe les soixante-dix-huit fédérations. Le ministère de la défense est responsable du sport militaire ; celui de l'éducation, du sport scolaire et universitaire ; celui de la *jeunesse de le formation* des éducateurs sportifs.

CARNET

Naissances

— Jacqueline et Dimitri Voevodsky et leurs enfants, Béatrice et Grégoire, sont heureux d'annoncer la naissance d'

Ivan,
Le 1er février 1975.
25, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

— Philippe et Madeleine Rouvillois, Emmanuel, Bertrand et Patrick, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume.
Paris, le 6 février 1975.

Décès

— La famille Blitz,
Le conseil d'administration et les G.O. du Club Méditerranée, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice Jean BLITZ,
médaille de l'ordre
du *Mérite sportif belge*,
président d'honneur-fondateur
du Zwemclub Scaldis Berchem
membre du Comité olympique belge,
membre d'honneur
de la Fédération royale belge
de sociétés de natation,
deux médailles d'argent
Jeux olympiques 1920-1924,
président du conseil d'administration
du Club Méditerranée belge,

survenu à Anvers le 2 février 1975, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— Nous apprenons le décès de Mme Anne-Marie GINISTY.

(Sœur aînée de Pierre Brisson, ancien directeur du « Figaro ». Mme Anne-Marie *Ginisty avait assuré longtemps les relations* de la Croix-Rouge française avec la presse.)

— Morlaix - Rennes - Paris.
On nous prie d'annoncer le décès du

comte
André DE GOUZILLON DE BELIZAL,
croix de guerre 1914-1918,
hospitalier
de Notre-Dame de Lourdes,

survenu à Morlaix le 6 février, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de
La comtesse André de Belizal, son épouse,
Le comte et la comtesse Louis de Belizal,
Le comte et la comtesse Christian de Belizal,
M. et Mme Pierre Gloanec,
La comtesse Charles de Castellan,
Ses enfants,
Ses dix-huit petits-enfants.

Les obsèques seront célébrées aujourd'hui samedi 8 février, en l'église de Morlaix (22), à 15 heures.

— Niort.
M. et Mme Robert Guyot,
M. et Mme René Point et leurs enfants,
M. et Mme Robert Marin et leurs enfants,
Mlle Renée Guyot,
Mlle Marguerite Guyot,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

M. René GUYOT,

survenu à Niort le 3 février 1975, à *l'âge de quatre-vingt-sept ans*.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Niort, le 5 février 1975, dans la plus stricte intimité familiale.

23, *rue Théophile-Chollet*,
45000 Orléans.
74, avenue Jules-Dufaure,
17100 Saintes.
4, rue Emile-Littré,
79000 *Niort*.
9, quai de la Préfecture,
79000 Niort.

— Nous apprenons la mort de
M. Emile OUSSET,
ancien directeur technique
de l'imprimerie de « l'Humanité », décédé le mercredi 5 février à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu vendredi 7 février, à Perpignan.

— Landerneau - Paris - Nantes - Vailly-sur-Aisne.
Mme Victor Page, née Jeanne Boulanger, son épouse,
M. et Mme Alain Page,
M. et Mme Bernard Page,
M. et Mme François Gayet,
M. et Mme Yann Page,
M. et Mme Jean-Marie Maire,
M. Dominique Page,
Ses enfants,

Ses dix-neuf petits-enfants, son arrière-petit-fils, ses sœurs, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor PAGE,

survenu en son domicile, 26, rue Romain-des-Fossés, à Landerneau (29220), à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 février 1975, à 14 h. 15, en l'église Saint-Houardon

Cérémonies religieuses

— Une messe solennelle est célébrée en l'église maronite Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, à Paris, le dimanche 9 février à 11 heures, en l'honneur de la fête de saint Maroun.

Visites et conférences

LUNDI 10 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 25 bis, rue Victor-Hugo, Charenton-le-Pont, Mme Carcy : « *Le Musée français du pain* ». — 15 h., devant l'église, Mme Détrez : « Eglise Saint-Séverin ». — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legregeois : « La Mosquée de Paris ». — 15 h., Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Pajot : « Invitation au voyage dans la France humaniste ». — 15 h., angle rues Cambon - Saint-Honoré, Mme Pennec : « Les couvents de la rue Saint-Honoré ». — 15 h., 51, rue de Montmorency : « Les deux plus vieilles maisons de Paris, Nicolas Flamel, l'abbaye Saint-Martin » (A travers Paris). — 15 h., Musée des monuments français : « Vitraux et peintures du treizième siècle » (Histoire et Archéologie). — 15 h., 11, quai Conti : « Les ateliers de la Monnaie et l'exposition Louis XV » (Paris et son histoire). — 17 h., musée de l'Orangerie, Mme Augarde : « L'art du *vingtième siècle* » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai Conti, M. Pierre Massé : « Le dérèglement et la mort *des règles* ». — 19 h., Musée des monuments français, place du Trocadéro, M. Jacques Thirion : « Problèmes d'architecture et de sculpture en Vénétie » (Centre international d'études romanes). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

A L'HOTEL DROUOT

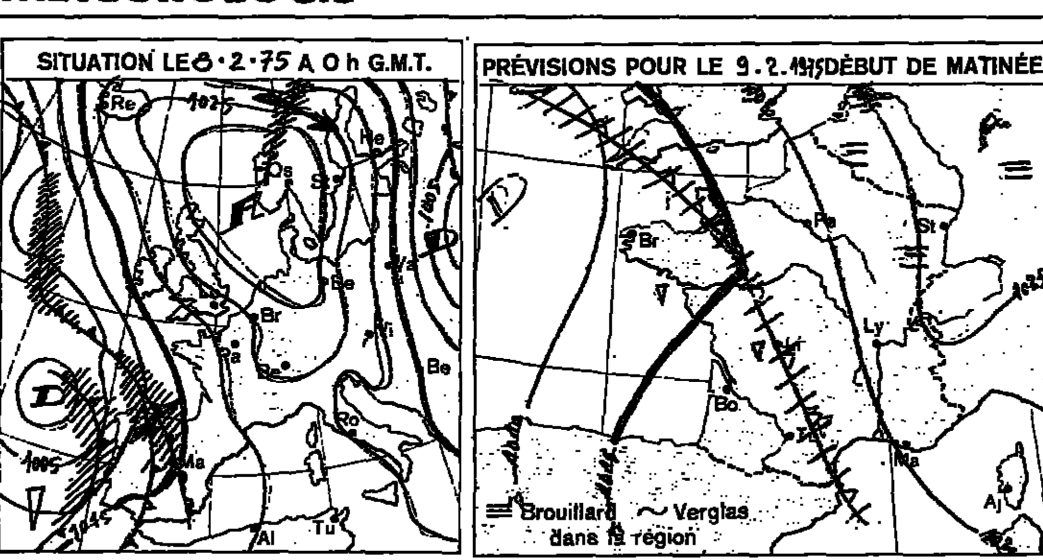
Lundi

VENTES

S. 1. - Tableaux mod. Me Robert.
S. 2. - *Bel ameubl.* Me Boisgirard.
S. 5. - Linge. Ameub. Me Le Blanc.
S. 6. - Bijoux. Argenterie. Mes Engelmann, Oger.
S. 6. - Haute époque. Objets. Mobilier XVIIIe, XIXe. Me Oger.
S. 12. - Meubles bureau. Me Bondu.
S. 19. - Timbres. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 8 février à 0 heure et le dimanche 9 février à 24 heures :

Dimanche 9 février, de la Manche occidentale aux Pyrénées et au golfe du Lion, le temps sera doux, passagèrement nuageux avec quelques pluies ou averses éparses. Les vents, modérés, souffleront du sud-est ou du sud.

Sur le reste du pays, il fera beau après une *matinée fraîche* et parfois brumeuse (gelées de l'ordre de 0 °C à —3 °C au lever du jour : quelques bancs de brouillard dans l'Est et le Nord-Est). Les vents seront faibles et de direction variable. Ils souffleront le plus souvent du secteur est.

En général, les températures subiront peu de changement par rapport à celles de samedi.

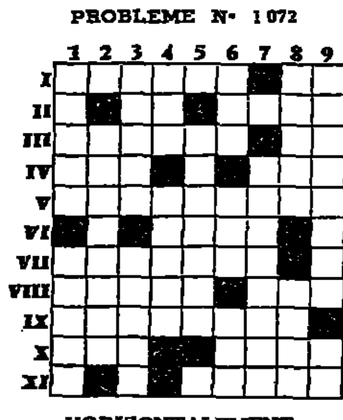
Samedi 8 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,6 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Biarritz, 16 et 7 degrés ; *Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 12 et 8 ;* Caen, 13 et 2 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et —1 ; Dijon 12 et 2 ; Grenoble, 14 et 1 ; Lille, 8 et —1 ; Lyon, 12 et 0 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, 6 et —5 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 15 et 6 ; Paris - Le Bourget, 13 et 1 ; Pau, 14 et 3 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 4 et —4 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 16 et 4 ; Ajaccio, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 2 et —2 degrés ; Athènes, 14 et 8 ; Bonn, 9 et —4 ; Bruxelles, 9 et —1 ; Le Caire, 17 et 11 ; îles Canaries, 18 et 12 ; Copenhague, 5 et —3 ; Genève, 9 et —3 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 11 et 8 ; Moscou, —6 et —13 ; New-York, 4 et —3 ; Palma-de-Majorque, 20 et 2 ; Rome, 13 et 2 ; Stockholm, 2 et —5 ; Téhéran, 3 et 0.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 072



HORIZONTALEMENT

I. Dernier avertissement avant une expulsion immédiate ; Quelques pas en Chine. — II. Sujet d'études ; Ne sont qu'en partie chaussées. — III. Désirent donc avec beaucoup d'ardeur ; Symbole chimique. — IV. Territoire étranger ; Est mou quand l'usage ne s'y oppose pas. — V. Prénom féminin. — VI. Plus ou moins appréciées. — VII. Pour certains, ça ne vaut pas un clou ! — VIII. Risquent le tout pour le tout ; Fait *la belote* avec sa dame. — IX. Anciens jetons de présence. — X. Rosit le premier ; Roulées. — XI. On en a fait une affaire d'Etat.

VERTICALEMENT

1. Répand de haut le grain ; Les amis de Gavroche. — 2. Se passent en mer. — 3. Moyen de puissance ; Coule dans les Pyrénées. — 4. Se perd implicitement ; Spontanés, par définition. — 5. Après. — 6. Farineux ; Mettent leurs deux bras au service de ceux qui les emploient ; Roue. — 7. Economiquement faible. — 8. Peut être à la fois bonne et sévère ; Légère. — 9. Ferai un travail d'électricien ; Figure sur le courrier destiné au Vatican.

Solution du problème n° 1 071

Horizontalement

I. Aciérie (cf « gueuse ») ; Tulles. — II. Avorton ; Canon. — III. SO ; Or ; Oued ; OV. — IV. Scènes ; II ; Sacra. — V. Iasi ; Ems ; S.R. — VI. Et ; Sema ; Api. — VII. Gêner ; Collision. — VIII. Louanges. — IX. Sirocco ; *Mie* ; A.R. — X. *Unisson*. — XI. Opiacé ; Espoirs. — XII. SSE ; Atrée ; As. — XIII. Bot ; Empierrés. — XIV. Rue ; Site ; Aérées. — XV. Erse ; Sentiers.

Verticalement

1. Assiégés ; Ombre. — 2. Avocate ; Our. — 3. Co ; Es ; Nordistes. — 4. Ironise ; As. — 5. Etre ; Ericacées. — 6. Ro ; Sem ; Mis. — 7. Ino ; Maclou ; Apte. — 8. Is ; Oô ; Tien. — 9. Col ; Lumière. — 10. Tau ; Délaisserai. — 11. Unes ; Inespérée. — 12. Iodas ; S.G. ; Oô ; ERR. — 13. LN ; Craie ; Ni ; Ses. — 14. Or ; Posa ; Râ. — 15. Savarin ; Rassise.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 février 1975 :

DES DECRETS :

● Portant promotion, nomination et admission à la retraite dans l'administration préfectorale.

● Modifiant le décret n° 60-513 du 23 mai 1960 portant réorganisation du comité interarmées du domaine militaire.

UN ARRETE :

● Fixant pour 1975 le taux de revalorisation visé à l'article 30-1 de la loi n° 70-632 du 15 juillet 1970 modifiée relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France.

ARTS ET SPECTACLES

Culture

M. JACQUES CHIRAC INAUGURE LA MAISON DE LA CULTURE DE CRÉTEIL

M. Jacques Chirac, premier ministre, accompagné du secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, a présidé, vendredi 7 février, la soirée d'inauguration de la Maison des arts et de la culture de Créteil, dont le directeur est *Jean Negroni*. *Le corps de ballet* de l'Opéra, Noëlla Pontois et Cyril Atanassoff interprétaient *la Belle au bois dormant*, de Tchaïkovski.

Profitant de la venue, dans le chef-lieu du Val-de-Marne, du premier ministre, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté en fin d'après-midi à proximité de la station de métro Créteil-Préfecture, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN, pour protester notamment contre la vie chère et pour défendre le pouvoir d'achat.

Les comédiens de la région Rhône-Alpes fondent un comité de défense

Un comité d'organisation et de défense des travailleurs C.G.T. du spectacle vient de se constituer dans la région Rhône-Alpes pour répondre, selon le texte du *communiqué* qui en a annoncé l'existence fin janvier à Lyon, « *aux attaques incessantes lancées par le secrétariat d'Etat à la culture contre les établissements de décentralisation dramatique* ».

Au cours d'une conférence de presse, ses adhérents ont déclaré que leur but était essentiellement la défense et le maintien de l'emploi, aussi bien des machinistes, des comédiens, des danseurs, que des musiciens, des décorateurs ou des électriciens, qui constituent les personnels, communaux ou non, de la vingtaine d'entreprises *culturelles* que comptent les huit départements de la région.

Les syndicats C.G.T. de ces *établissements, renforcés par ceux* de l'Opéra de Lyon, du Théâtre des Célestins et du T.N.P., ont fait valoir que l'obligation faite aux centres dramatiques de présenter désormais des budgets en équilibre ne pourra être remplie que par le recours à des *licenciements ou à une diminution* du nombre des créations.

« *Ce n'est pas à nous de dire si la direction du Centre dramatique de Lyon doit être donnée à X ou à Y, cette affaire de succession regarde les gardiens du trône*, a déclaré l'un des membres du nouveau comité. *Nous demandons seulement le maintien des centres, et même leur extension et leur développement, car les besoins existent dans le public et n'iront qu'en augmentant.* »

Ce « comité d'organisation et de défense » entend être en réalité un « comité d'attaque ». Il estime que le temps est fini où personnel et directeur pouvaient défiler ensemble au nom de la « *défense du spectacle trop longtemps tenu pour une mystique de la profession* ». « *A partir du moment où nos directeurs nous répondent que s'ils acceptaient nos revendications et s'en faisaient les porte-parole à Paris ce serait de la démagogie, à partir du moment où, lorsqu'on leur demande s'il y aura des licenciements, ils répondent : oui, nous ne pouvons plus être qu'en rupture avec eux.* »

A cette « rupture », les membres du comité considèrent qu'ils doivent en ajouter une autre : « *Jusque-là nous étions un peu, en notre qualité de travailleurs du spectacle, des marginaux. Nous estimons aujourd'hui que notre lutte doit s'insérer dans celle de tous les travailleurs.* »

Cette « étape nouvelle », cette « mobilisation « pour faire renaître les entreprises de spectacles comme des entreprises établies et structurées », a reçu *en tout* cas le soutien total de la C.G.T. A plusieurs reprises, M. Jucquet, membre du comité régional Rhône-Alpes qui présentait la *conférence* de presse de Lyon, a répété que son syndicat tout entier s'engageait aux côtés des sections du *spectacle*.

Au sein de ce comité figure la nouvelle *section* lyonnaise du Syndicat français des acteurs (S.F.A.), *créée en mars 1974*. Pour étayer les prises de position du comité, cette section a procédé à une enquête sur la situation des comédiens dans la région. Elle a recensé *quatre-vingt-dix* acteurs sur Lyon et soixante sur Annecy, Grenoble, Lons-le-Saunier, Saint-*Etienne, Valence* et Vienne. Les grands théâtres et la télévision ne font pratiquement pas appel à eux pour des premiers rôles. Les *emplois* de figurants, toutefois, sont moins rares. Une part importante du travail dans d'autres entreprises est rémunérée à la recette ou non rémunérée. L'animation permet à certains d'éviter le chômage.

Les représentants de la section lyonnaise S.F.A. se sont entretenus avec les entrepreneurs de spectacles de Lyon. Ils ont découvert que la plupart d'entre eux ne connaissaient pas les comédiens de leur ville. Aussi ont-ils décidé de constituer un fichier qui sera prochainement mis à la disposition des *employeurs*. La télévision régionale quant à elle s'est engagée à fournir régulièrement une information sur la programmation des tournages. — J.-M. T.

■ **Le chanteur Jean Sommer** *donne un récital* **à la Maison des arts et de la culture de Créteil, le samedi 8 février à 20 h. 30.**

En bref

Cinéma

« Les Anges gardiens »

Deux policiers de San-Francisco, qui ont le coup de poing *et le coup de feu faciles*, semblent aboutir dans leur longue enquête de plus d'un an, qui peut leur faire espérer de passer ensuite à la « mondaine », au royaume, se disent-ils, des pots-de-vin. Ce nouveau film sur la *police américaine a l'originalité* d'être traitée en comédie. La drôlerie (les deux policiers, Alan Arkin et James Caan, ont la main lourde et commettent gaffe sur gaffe) vient en contrepoint de la violence et des tueries sanglantes. *Richard Rush a donné à* son film un rythme à l'image des superbes poursuites en voiture qui se multiplient dans *les Anges gardiens*. — C. F.

★ Hautefeuille, Mercury (v.o.) ; A.B.C., Montparnasse-83, Gaumont-Sud, Cambronne, *Clichy-Pathé* (v.f.).

« Le Nouvel Amour de Coccinelle »

Un promoteur rapace veut expulser une vieille dame de sa maison. La vieille dame est *défendue par une belle personne* au punch redoutable (sa petite fille) et par une automobile douée de raison autant que de malice, qui joue des tours pendables aux ennemis de sa maîtresse. La vieille dame et la belle personne *finissent naturellement par obtenir* gain de cause. Chemin faisant, elles se sont même trouvé des maris. Coccinelle et ses sœurs forment la haie d'honneur.

Conçu par la firme Walt Disney et réalisé par Robert Stevenson, *ce conte de fées motorisé affiche* sans vergogne son caractère publicitaire. A croire que, devenue milliardaire, Mickey Mouse a décidé de racheter Volkswagen. Les truquages qui permettent à la voiture d'accomplir sur terre, *dans l'air et sous la mer* ses mirifiques exploits sont généralement amusants. Coccinelle est une *magicienne* gentiment contestatrice : elle fourre son nez partout et poursuit de sa hargne les grands méchants loups. Les enfants semblent satisfaits. Les parents sont plus réticents. Dès que Coccinelle reste au garage, le film sombre *dans des abîmes de niaiserie*. — J. B.

★ Ermitage (v.o. uniquement en soirée), Helder, U.G.C. Odéon, Rotonde, Magic-Convention, Liberté - Studio, Terminal - Foch (v.f.).

Musique

LES GRANDS PRIX DU DISQUE

L'Académie du disque français a décerné ses prix vendredi :

— Prix du président de la République : Olivier Messiaen, pour *la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ*, direction Antal Dorati (Decca).

— Prix du secrétariat d'Etat à la culture : Colin Davis, pour *Cosi fan tutte* (Philips).

— Grand prix de la Ville de Paris : *Cinq concertos pour piano et orchestre*, de Prokofiev, et *Ouverture sur des thèmes juifs*, soliste Michel Beroff, orchestre du Gevandhaus, de Leipzig, direction Kurt Mazur (EMI-Voix de son maître).

— Prix du folklore : Amalia Rodriguez pour *Com que voz* (EMI-Columbia).

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« WANDA », de Barbara Loden

Présenté pour la première fois au Festival de Venise en 1970 mais resté à ce jour inédit en France, *Wanda*, production indépendante de Barara Loden, femme d'Elia Kazan (et son interprète à la scène et à l'écran), a acquis une patine qui ajoute encore à ses qualités. Miss Loden a visiblement réalisé, sans provocation, sans anticonformisme ostentatoire, un film non hollywoodien, qui plus est un film sinon féministe, du moins très clairement au féminin, toujours avec la même discrétion. Tourné à peu près à la même époque que *les Visiteurs* de Kazan, *Wanda* a bénéficié pareillement de la collaboration au tournage (photographie), au montage, et, semble-t-il, dans une certaine mesure, à la mise en scène de Nicholas Proferes, un ancien de la célèbre équipe Drew-Leacock : la caméra est souvent tenue à la main par Proferes, un réalisme très poussé dans la photographie confère aux images une présence aux antipodes de la tradition du cinéma léché et doré sur tranche.

L'intrigue inventée par Barbara Loden est simple et mince au possible, sorte de constat existentiel qui rappelle à sa façon le film français de l'acteur italien Marcel Pagliero *Un homme marche dans la ville*, vu au lendemain de la guerre, à la belle époque de Saint-Germain-des-Prés. Wanda-Barbara Loden marche non plus dans la ville mais dans l'Etat de Pennsylvanie en quête d'une vie plus excitante que celle d'ouvrière dans le textile, de femme de travailleur polonais, de mère de deux enfants. Sans chercher plus amples explications, elle a poussé un soupir de soulagement quand son mari lui a proposé le divorce et la garde des enfants. Commence la « dérive » de Wanda. Elle couche avec des hommes rencontrés au hasard des cafés, elle s'acoquine avec une sorte de commis voyageur spécialisé dans le vol à la petite semaine, Mr. Dennis (Michael Higgins). Mr. Dennis la traite, et maltraite, comme sa chose. Fascinée, incapable de réagir, Wanda suit à contrecœur ses consignes, avec des sursauts de mauvaise conscience bourgeoise.

A la veille de se ranger, Mr. Dennis se lance dans la grande aventure de sa vie : la mise à sac d'une banque selon un plan astucieusement conçu. Il y laisse sa peau. Wanda repart à la dérive.

Barbara Loden évite comme en se jouant le double piège du naturalisme et du mélodrame. Elle a voulu raconter une histoire élémentaire, peindre deux caractères aussi minables l'un que l'autre, parfaits produits d'une société capitaliste digne de sa réputation. Ils ressemblent à tout le monde, ils trichent un peu, mais trop maladroitement. Ils deviennent des *drop out*. Ils vivent l'ennui absolu, l'angoisse ontologique de destins sans horizon. Sur ce thème ingrat, Barbara Loden a réussi un film passionnant.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-André-des-Arts (v.o.).

Radio-télévision

A l'émission « Apostrophes »

Mitterrand écrivain à part entière

On attendait M. Giscard d'Estaing, qui se dit écrivain rentré et qui avait promis de passer chez Bernard Pivot : c'est François Mitterrand qui est venu, vendredi 7 février, à « Apostrophes » (A 2), et qui s'y est montré un homme de lettres consommé.

Comme auteur d'abord. Dans la Paille et le Grain, *son huitième livre* (1), *paru ces jours-ci, l'ancien candidat à la présidence mêle à des analyses politiques au jour le jour des notations de paysagiste et de moraliste où Camille Bourniquel a eu raison de reconnaître des réussites à la Mauriac.*

Si le grammairien Maurice Chapelan lui conteste un tournure ou si Gilles Lapouge le taquine sur son goût pour Lamartine poète, le débateur politique retrouve son art de la repartie et son sourire doucement mordant.

Mais c'est un professionnel de la plume et un lecteur à la vaste culture qui est bientôt reconnu et écouté en silence par tout le plateau. Max Gallo s'incline devant son érudition sur Charles VII, et personne n'ose trop se prononcer sur Lamartine historien.

De spécialistes narquois, les docteurs se changent en auditeurs éblouis par la compétence du visiteur et le charme grave avec lequel il tire de ses auteurs favoris les leçons les plus hautes sur la condition humaine et la façon de conduire sa vie.

A part Engels, Jules Renard et Aragon, on aura relevé que les noms le plus souvent cités ne passent pas pour avoir nourri la pensée socialiste, mais plutôt les belles-lettres : Barrès, Gide, Chardonne, Cocteau.

« Glissement à droite ? » Ce serait ne rien comprendre à une tradition française d'éclectisme dont la pensée de gauche ne peut que se fortifier. On l'a bien vu lors de sa tirade finale sur l'espoir dans le Désert des Tartares *de Buzzati, où perçaient à la fois une allusion personnelle aux efforts jamais couronnés et une hauteur d'esprit digne de Léon Blum.*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(1) Le prochain « Monde des livres » en rendra compte.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Trouvère (sam., 19 h. 30) ; Quintette à vent de Paris (dim., 18 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30)
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.).
Petit Odéon : Dialogues avec Leuco (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.) — Petit TEP : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Henri Tachan (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Biothéâtre : Macbeth, études pour marionnettes (sam., 15 h. et 20 h 30 ; dim., 15 h.) ; les Chaises (sam., 22 h. 30).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 15 h. et 20 h 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam. 21 h. 10 et dim., 15 h 10 et 21 h. 10)
Cour des Miracles : Soldats (sam. et dim., 20 h. 30) ; V comme Vian (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h 45).
Deux-Portes : Mooney et ses caravanes (sam., 20 h. 30, sam., 16 h. 30).
Ecole normale supérieure : le Triomphe de l'amour (sam., 15 h. et 21 h.)
Espace Cardin : Hot'l Baltimore sam., 20 h. 30).
Espace Tribûche : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h 30) : salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h 30 ; dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Interclub : Amour toujours (sam., 20 h. 30).
Lucernaire : les Bancs (sam., 20 h. 30) ; Buffet-Bontems (dim., 20 h. 30) ; les Larbins (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux sam., 24 h. et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h 30).
Mini-Théâtre : Délire à deux (sam., 21 h.).
Moderne : le Pique-Nique de Claretta (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; Soirée Saravah (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Palace : le Marathon (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 23 h.) ; Animalia (dim., 18 h. 30).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.)
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h. et 18 h 30)
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : la Chose blanche (sam., 20 h. 30. et dim., 15 h. 30) ; la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h. et dim., 15 h.).

Samedi 8-Dimanche 9 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam. 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : le Pierrot lunaire et Rapport pour une académie (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.)
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h 30 et dim., 17 h.)
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.)
Théâtre 13 : Frédéric Baptiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h et dim., 15 h.)
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h 45, et dim 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Inédits Ionesco (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Clichy, ABC : Coucou, c'est encore moi (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam. 20 h. 45 et dim., 17 h.)
Ivry, Studio d'Ivry : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.)
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Brocabric (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Protée (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Jokari, la dernière bande (sam., 21 h., dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).

Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h 30).
Galaxie : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30)
Olympia : Michel Sardou (sam. 21 h. 15 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 15).
Palais des Congrès : Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Palais des sports : le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam et dim., 22 h.).

Les concerts

Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Concerts symphoniques de chambre de Paris, dir. Trajan Popesco (Jolivet, Enesco, Leclair, Dvorak).
Salle Pleyel, dim., 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. J.-Baptiste Mari (Liszt, Pichoureau, Respighi).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Yehudi Menuhin : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : Christopher Lehmann : orgue.
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Debussy, Tchaïkovski, Ravel).
Théâtre de l'Opéra, dim., 18 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Milhaud, Jolivet, Tomasi, Hindemith).

Jazz et pop

Centre culturel américain, sam., 21 h., Sharkey and Co, jazz trad.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., la Grève, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; 20 h. 30, le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 22 h. 30, Juge et hors-la-loi, de J. Huston ; dim., les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Monterey Pop, de Pennybaker ; 20 h. 30, Monsieur Verdoux, de C. Chaplin ; 22 h. 30, Sueurs froides, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATÉ (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (734-20-70).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 13e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-82-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (325-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h 30 à 20 h. 40.
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71)
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84)
LES HAUTES SOLITUDES (Fr) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi — V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89)), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Posltif), 1er (236-71-72).
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Noctambules, 5e (033-42-34)
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE, film français de J. Chérasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero, Le Seine, 5e (325-92-46)
LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).
LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford (inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE, film français de J.-P. Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68).
ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de F. Perry. — V.f. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00) V.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 heures et 20 heures.
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse (sam.) ; Casablanca (dim.).
BEATLES SHOW. — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : Help (sam.) ; Let it be (dim.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : That' it be The day (sam.) ; What's happening (dim.).
RICHARD QUINE. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Ma sœur est du tonnerre (sam.) ; l'Adorable Voisine (dim.).
POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h : la Vallée ; 16 h. : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h. : Woodstock.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Femme aux chimères (sam.) ; Vincent, François, Paul... et les autres (dim.).
DE GODARD A GAREL. — Olympic, 14e (783-67-42) : la Cicatrice intérieure (sam.) ; le Lit de la Vierge (dim.).
HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Casablanca (sam.).

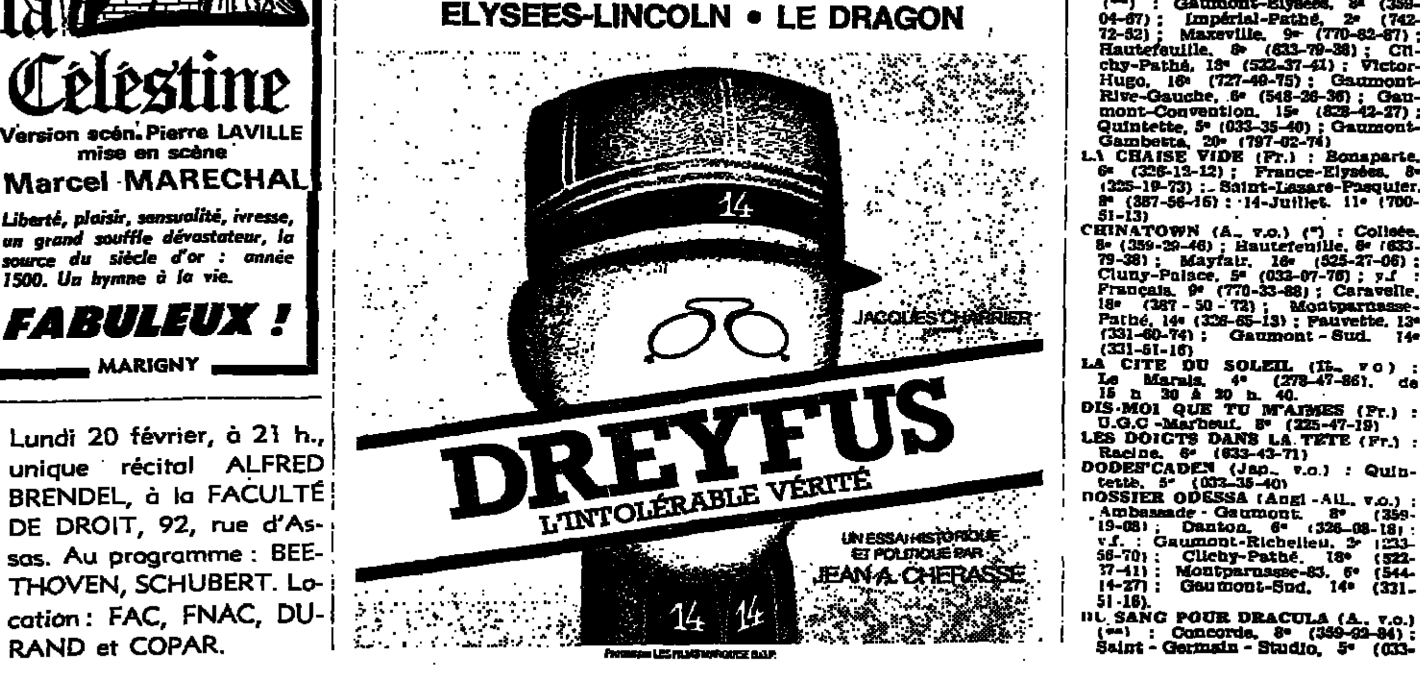
Les grandes reprises

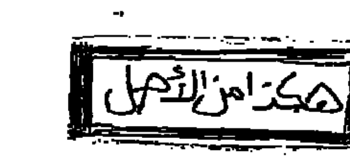
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.







ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Des géomètres à l'école

Le ministère de l'agriculture continue son action en faveur d'une nouvelle politique du remembrement. Par une circulaire diffusée en mai 1974 (le Monde du 24 août 1974) il avait recommandé aux fonctionnaires départementaux et aux géomètres de se montrer plus respectueux du milieu naturel dans les opérations de restructuration des exploitations. Restait à persuader les agents du remembrement du bien-fondé de ces directives. Tel est l'objectif des sessions de perfectionnement organisées pour les géomètres à l'Institut agronomique de Grignon. Thème : « L'écologie appliquée à l'aménagement rural. »

Barbelés ou haies vives

Ils sont vingt-cinq, attentifs comme des écoliers. Tous géomètres chevronnés et venus des quatre coins de France. Sur les mille à quinze cents professionnels, qui ont la charge de remembrer 300 000 hectares chaque année, une centaine sont déjà passés dans cette salle de cours. Ils sont tous volontaires et payent de leur poche les trois jours d'enseignement intensif. La demande est telle que l'on refuse du monde à Grignon. Des agronomes, des écologistes, des paysagistes et des fonctionnaires, en tout une quinzaine de « professeurs », expliquent comment on peut concilier le regroupement des parcelles et le respect du paysage traditionnel. On est entre gens du métier et l'on ne se berce pas de formules creuses.

Un géomètre « recyclé » lors d'un stage antérieur vient expliquer à ses collègues comment il a appliqué dans l'Allier ce qu'il a appris ici. Après chaque exposé, le jeu des questions : « Quelle taille optimum recommandez-vous pour les parcelles remembrées ? » *Réponse du zootechnicien :* « Elle peut varier de 1 hectare dans le bocage à 50 hectares en Champagne. » *L'aménagement rural n'est pas une science exacte. Il demande du flair et du bon sens. Les géomètres, hommes de terrain et de terroir, n'en manquent pas.* « L'arasement des talus diminue-t-il la résistance du bétail aux maladies ? » *Le professeur donne des chiffres que les « élèves » notent avec application.* « Comment conserver du gibier malgré le remembrement ? » *Le spécialiste :* « Les faisans et les perdrix rouges ne resteront que si vous parvenez à garder en friche au moins 3 % du territoire. »

Avec surprise, on apprend encore que l'entretien des clôtures de barbelés coûte quatre fois plus cher que les haies vives, dont les agriculteurs modernes se plaignent tant. Pour replanter des brise-vent ? On peut faire appel au Fonds forestier national et même au ministère. « Attention, *corrige l'animateur du stage,* vous n'êtes pas ici pour collectionner les recettes, mais pour comprendre les lois de l'écologie. C'est cela l'essentiel. »

Conclusion de M. Jacques Gastaldi, haut fonctionnaire de l'agriculture : « Le remembrement a des conséquences à long terme. Il faut savoir où nous allons. Désormais il doit être conçu comme une amélioration de la vie rurale et pas seulement de la production. Il faut donc prendre en considération le régime des eaux, la faune, la flore, le paysage. Nous comptons sur vous. »

Le ministère de l'agriculture veut multiplier les sessions de recyclage (1). Et pas seulement pour les géomètres. Les fonctionnaires à leur tour y auront droit. Première expérience dans la Sarthe, pour trente ingénieurs de travaux. Quatre jours sur le terrain : ce sera du concret.

Mais aussi une rude épreuve pour ceux qui depuis vingt ans contribuent à l'arasement des haies et des talus. Comme le disait un géomètre au sortir de son stage : « Autrefois nous étions satisfaits de notre travail, puis devant certains résultats le doute nous a gagnés. Maintenant, après ce que l'on nous a appris ici, nous sommes encore plus inquiets. » *L'insatisfaction, voilà peut-être le commencement de la sagesse.*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris, Cedex 05. Prochain stage pour géomètres les 10, 11 et 12 février.

LA CAPITALE NE DOIT PAS MONOPOLISER LES BUREAUX déclare M. Poniatowski

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 8 février, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a inauguré le 7 février les locaux de l'association Bureaux-province, destinée à favoriser la décentralisation des activités de bureaux.

« Le redéploiement de l'industrie nous amène, a déclaré M. Poniatowski, *à favoriser les exportations d'ensembles complets dans lesquels la part d'études, de conceptions et d'assistance, c'est-à-dire le tertiaire, est particulièrement importante. »* Or la région parisienne qui ne regroupe que 20 % de la population française « monopolise » près de 60 % des chercheurs et près des deux tiers des sièges sociaux. En 1973 les effectifs du tertiaire en région parisienne ont encore augmenté de soixante mille personnes, alors que les emplois industriels se stabilisaient.

En province, en revanche, existent, ou seront livrés au cours des dix-huit prochains mois, 300 000 mètres carrés de bureaux, à des prix raisonnables.

En conclusion, le ministre d'État a déclaré : *« Il est nécessaire de dissocier la qualité de fonctionnement de la taille des agglomérations. Paris n'a pas vocation à accueillir toutes les activités de niveau supérieur. Beaucoup d'entre elles peuvent être exercées dans de meilleures conditions en province et leur présence à Paris ne fait que gêner le développement propre de la capitale, sans apport positif pour la collectivité. »*

Région parisienne

UNE RECOMMANDATION DE L'ÉLYSÉE

L'aménagement du quartier de La Villette doit relever principalement de la Ville

La commission « État-Ville, Urbanisme et Environnement », créée après la lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac fixant les orientations pour une nouvelle politique urbaine dans la capitale, ouvrira dans les jours prochains le dossier de l'aménagement de La Villette.

C'est le souhait de l'Élysée qui, dans un communiqué diffusé le 7 février, affirme : *« Bien que les terrains du secteur de La Villette appartiennent à l'État, le président de la République considère que les choix d'urbanisme qui permettront de définir l'aménagement de ces quartiers doivent relever principalement de la Ville de Paris. »*

Cinq ans après, voici à nouveau La Villette sur le devant de la scène. C'est au mois de mars 1970 que le Conseil de Paris décide de transférer à l'État la charge de La Villette, c'est-à-dire le déficit de l'opération, la gestion des abattoirs et l'aménagement des 55 hectares de terrain. C'était l'épilogue d'un scandale qui éclata le 12 décembre 1969 quand, dans un rapport au Conseil de Paris, M. Michel de Grailly (U.D.R.), président de la Société d'économie mixte de Paris - La Villette (SEMVI), révéla que le coût de l'ouvrage, estimé en 1959 à 250 millions de francs, allait atteindre 1 milliard de francs ; qu'il manquait 325 millions de francs pour le terminer et que le déficit annuel de fonctionnement était évalué à 35 millions de francs.

Après avoir nommé, le 15 mars 1973, un haut fonctionnaire des finances, M. Jean Serignan, « commissaire à l'aménagement du secteur de La Villette », le gouvernement décida, le 15 mars 1974, de fermer les abattoirs.

M. Jean Serignan travaillera donc désormais en liaison étroite avec la commission qui siège à l'Hôtel de Ville. En intéressant les élus parisiens à l'aménagement des terrains qui appartiennent à l'État, le président de la République manifeste un souci de concertation. Le fait mérite d'être signalé après les décisions autoritaires qu'il a prises au mois d'août à propos de l'aménagement des Halles.

Mais, au-delà de cet aspect politique, l'Élysée ne crée-t-il pas un précédent ? L'administration et les sociétés nationales possèdent dans Paris de très nombreux terrains. Elles avaient jusqu'alors l'habitude d'en disposer à leur guise, en considérant l'avis du Conseil de Paris comme une pure formalité. Le président de la République a-t-il l'intention, au moment où l'on prépare un nouveau statut de la capitale, d'obtenir que, désormais, la Ville soit très directement intéressée à toutes les opérations de quelque importance envisagées dans la capitale ?

J. P.

LES ARTISTES POURRONT RESTER DANS LE JARDIN DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

Sculpteurs et astronomes vont sans doute pouvoir habiter ensemble sur le même terrain, 77, avenue Denfert-Rochereau, dans le quatorzième arrondissement.

Depuis plus de dix ans, les scientifiques et les artistes se disputaient un même terrain. C'est en 1963, en effet, que l'Observatoire, logé à l'étroit dans des locaux qui datent de plusieurs siècles, acquérait le « 77 » pour y construire un immeuble de huit étages. Dans ce même vieux jardin s'élève l'ancien relais de poste de la barrière d'Enfer, une maison du dix-huitième siècle aménagée en ateliers d'artistes. En 1965, les locataires recevaient un avis d'expulsion, mais refusaient d'abandonner leurs ateliers.

Depuis lors, chacun restait sur ses positions. Au début de l'été, l'Observatoire commençait la construction de son immeuble et les artistes entamaient une campagne auprès des Parisiens et des administrations intéressées : le ministère de l'éducation nationale (propriétaire du terrain) et le secrétariat d'État à la culture.

Sur la demande de l'Académie des beaux-arts, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a visité le 7 février les ateliers et le jardin de l'Observatoire. Il a décidé que les ateliers seraient restaurés. L'Observatoire va construire les locaux dont il a grand besoin ; les artistes demeureront dans leurs ateliers rénovés. Quant aux Parisiens, les jardins de l'Observatoire leur seront ouverts. Tout finit bien.

M.-C. R.

Faits et projets

Environnement

● COMMISSION D'ENQUÊTE A CALAIS. — Une délégation des pêcheurs de Grand-Fort-Philippe (Nord) a été reçue le 7 février par plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de la qualité de la vie. Ils ont exposé leurs inquiétudes devant l'évolution de leurs activités (250 tonnes de poissons pêchés en 1975 contre 1 300 tonnes en 1965) et l'apparition d'une maladie du poisson qui les oblige à rejeter à la mer 40 % de leurs prises. Les pêcheurs soupçonnent les rejets industriels de la zone de Calais d'être à l'origine de la nécrose du poisson, et en octobre 1972 ils ont porté plainte contre X...

Les pêcheurs ont obtenu qu'une commission d'enquête soit envoyée immédiatement sur les lieux pour inventorier les rejets polluants et évaluer le préjudice que ceux-ci auraient causé à la pêche en mer. — *(Corresp.)*

● CLASSEMENTS A NANCY. — Dix immeubles de l'École de Nancy, dont l'église néogothique Saint-Epvre et la Villa Majorelle viennent d'être inscrit sur l'inventaire des monuments historiques.

Un regret cependant : l'originale salle de brasserie de L'Exelsior, dont on envisage la démolition, ne figure pas à l'inventaire. Une proposition de protection est à l'étude. — *(Corresp.)*

Tourisme

● « JEUNES SANS FRONTIÈRE » N'EST PLUS AGRÉÉ. — Par arrêté du secrétaire d'État auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme) en date du 3 janvier 1975, l'agrément pour les associations et groupements à but non lucratif organisant des voyages, prévu par le décret n° 65-161 du 27 février 1965 qui avait été accordé à l'association Jeunes sans frontière, 5-7, rue de la Banque, Paris (2e), est abrogé. *(Journal officiel du 8 février.)*

POLICE

OPÉRATIONS « PROTECTION DU TROISIÈME AGE »

Des opérations « *protection du troisième âge* » vont être lancées par la police, à la demande de M. Michel Poniatowski, pour lutter contre les agressions de personnes âgées. La première expérience va être tentée à Lyon.

Dans ses instructions aux services de police, le ministère de l'intérieur souhaite que l'effort porte sur deux points :

● La sensibilisation des personnes concernées : les policiers devront se rendre dans les foyers, clubs et associations s'occupant du troisième âge afin de donner aux intéressés les conseils nécessaires pour se défendre contre d'éventuels agresseurs ou escrocs.

● Une prévention des agressions par la surveillance des perceptions, des bureaux de poste et des caisses d'épargne au moment des versements des pensions et retraites. A l'intérieur de ces établissements, des policiers en civil contrôleront les individus suspects, tandis que des effectifs en tenue surveilleront plus particulièrement les alentours de certaines « zones sensibles » : maisons de retraite, gares, etc.

CENT MINICARS BELGES POUR LES RONDES DE SURVEILLANCE

Cent « minicars » ont été commandés à Ford-Europe par le ministère de l'intérieur, afin d'équiper les services de police urbaine. Ils permettront de renouveler et d'étoffer le parc automobile destiné aux rondes de surveillance, notamment dans la région parisienne.

Ces « minicars » de dix places, à moteur diesel, sont actuellement montés dans l'usine Ford de Belgique. Les moteurs, boîtes de vitesses et autres ensembles mécaniques viennent de Grande-Bretagne, les autres éléments d'Allemagne et de Belgique. Les nouveaux véhicules seront dotés d'une carrosserie en feuilles d'acier épaisses et, sur leurs parties vitrées, d'une protection en grillage d'acier à l'épreuve des jets de bouteilles et de pierres.

A l'exception des véhicules de commandement des compagnies républicaines de sécurité — achetés en Grande-Bretagne, c'est la première fois que la police nationale fait appel à un constructeur étranger pour équiper le parc automobile de ses services de sécurité publique.

JUSTICE

La cour d'appel de Lyon annule la condamnation d'un imprimeur de tracts antimilitaristes

Lyon. — La quatrième chambre de la cour de Lyon a rendu le 6 février un arrêt qui devrait, en principe, mettre un terme aux poursuites engagées, en 1973, à la fois contre onze militants du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM) et du Comité de soutien aux insoumis, et contre le gérant de l'imprimerie où avaient été composés, à leur demande, trois séries de tracts. Ces tracts constituaient les délits de provocation à l'insoumission, à la désertion et, soit l'incitation d'autrui à bénéficier du statut des objecteurs de conscience (délit de droit commun), soit l'incitation de militaires à la désobéissance, infraction réprimée, elle, par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

De notre correspondant régional

Le jugement de première instance prononcé le 12 mars 1974 avait opéré une distinction en fonction du libellé des tracts selon que leur nature permettait ou non l'identification de leurs auteurs. C'est ainsi que, pour deux séries, s'était trouvée condamnée à 2 000 F d'amende une responsable du GARM dont le nom figurait en propre sur les textes diffusés, tandis que l'imprimeur poursuivi pour complicité était pour sa part relaxé, dans la mesure, disait le tribunal, où il n'est pas établi qu'il ait eu connaissance personnelle du texte composé dans ses ateliers.

En revanche, le tribunal avait déclaré cet imprimeur, M. Henri Leclerc, auteur principal du délit constitué par la troisième série de tracts incitant des militaires à la désobéissance. Ces écrits ne portaient que la mention GARM, « *groupement informel et sans statuts* », avait déclaré le tribunal. Et, du même coup, il avait considéré M. Leclerc comme l'auteur principal du délit, lui infligeant une amende de 2 000 francs.

La cour d'appel allait-elle réformer cette décision comme le lui demandaient l'imprimeur et son avocat, Me Dominique Saint-Pierre, dans la mesure où les militants du GARM avaient revendiqué, dès le début des poursuites, la paternité de l'écrit incriminé qu'ils avaient, disaient-ils, élaboré de façon collective ? Et la défense avait ainsi plaidé que, si le tract considéré en lui-même ne permettait peut-être pas de connaître qui en était l'auteur, l'instruction avait largement réparé cette lacune.

L'arrêt rendu le 6 février n'a pas tranché cette question de fond, en raison d'une nullité de la procédure qui apparaît juridiquement sans objet. En effet, dans cette partie de l'affaire, si les appels, que ce soit des prévenus, que ce soit du ministère public, avaient été interjetés dans les délais légaux, les citations à comparaître avaient été délivrées par le parquet plus de trois mois après la date du dernier appel. Comme entre-temps aucun autre acte de procédure n'était intervenu, force était, s'agissant d'une disposition d'ordre public, de constater la nullité de l'ensemble de la procédure. Du même coup, le délit poursuivi remontant à 1973, la prescription de trois mois fixée par la loi de 1881 se trouvait acquise et l'action publique éteinte. La condamnation prononcée contre M. Leclerc le 12 mars 1974 n'existe donc plus.

Des infractions qui ne sont pas « objectivement politiques »

Pour les autres dossiers, le jugement de première instance a été confirmé avec cependant une modification qui retiendra l'attention. Le tribunal avait dispensé les militants du GARM et du comité de soutien des insoumis condamnés à des peines d'amende, de la contrainte par corps, assimilant les délits pour lesquels ils étaient condamnés à des infractions politiques. La cour d'appel en a jugé autrement. Elle a prononcé cette contrainte par corps, estimant que « *les infractions retenues ne portaient pas directement atteinte à l'organisation sociale et politique de l'État et ne sont pas objectivement politiques* ».

Cet attendu se trouve explicité, dans une certaine mesure, par une autre partie de l'arrêt. La défense avait invoqué en faveur des prévenus le bénéfice de l'amnistie de plein droit, en se référant à la loi du 16 juillet 1974. Elle faisait valoir notamment que le paragraphe 4 de l'article 2 de cette loi vise les infractions commises en relation avec toute entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'État. La cour d'appel de Lyon a écarté cet argument. « *Les provocations reprochées,* dit-elle, *avaient pour objet d'évoluer sur des comportements individuels, d'inciter chaque citoyen contacté à manquer à ses obligations, mais elles ne s'attaquaient pas directement à l'État et ne tendaient pas à l'empêcher d'exercer son autorité.* »

L'arrêt ajoute que « *les délits poursuivis n'ont pas été commis, de surcroît, à l'occasion de réunions, de manifestations sur la voie publique puisque, d'après les éléments du dossier, les prévenus n'avaient organisé aucun rassemblement et se contentaient de remettre leurs tracts aux passants* ».

Si l'amnistie de plein droit a donc été refusée, il reste que les peines prononcées, amendes de 2 000 F ou de 800 F, sont pour leur part amnistiables. — J.-M. Th.

● *M. Jean-Daniel Simon*, le réalisateur du film *Il pleut toujours où c'est mouillé*, vient de recevoir une assignation à comparaître, lundi 10 février, devant le tribunal de grande instance de Paris.

Cette assignation a été faite à la requête de M. Yves Lancien, secrétaire général des Comités de défense de la République, qui estime que ce film est diffamatoire pour les C.D.R. ; il demande donc la saisie et la mise sous séquestre du film projeté actuellement dans plusieurs salles parisiennes ainsi que la séquence diffusée récemment sur TF 1, séquence qui, selon M. Lancien, mettrait aussi en cause ce mouvement.

Il pleut toujours où c'est mouillé relate une campagne électorale dans un petit village du sud-ouest de la France entre un candidat de la gauche et un de la majorité *(le Monde* du 5 février).

A Marseille

Mme DORLHAC A VISITÉ LA PRISON DES BAUMETTES

« *Ma visite à la prison des Baumettes m'a beaucoup intéressée, mais je n'en ai pas tiré de leçons particulières* », a déclaré Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, le vendredi 7 février, à sa sortie de la maison d'arrêt marseillaise qu'elle venait de visiter. Elle a rappelé toutefois que la réforme pénitentiaire devrait viser à faire du surveillant un éducateur, à éviter que la prison ne soit criminogène, et à réserver aux mineurs un statut leur épargnant dans toute la mesure du possible la détention.

Au cours de sa visite, Mme Dorlhac était accompagnée de journalistes parisiens et des représentants de la presse locale à l'exception de ceux de *la Marseillaise*, quotidien communiste de la ville, qui en avaient été écartés. Selon *la Marseillaise*, un fonctionnaire du cabinet de Mme Dorlhac aurait justifié cette attitude en expliquant : « *Votre journal n'est pas sérieux.* »

Aux Baumettes, Mme Dorlhac s'est longuement entretenue avec Jean-Baptiste Croce, qui purge une peine de dix-huit ans pour trafic de drogue *(le Monde* du 13 juillet 1974). Celui-ci lui a exposé ses problèmes familiaux. Tourmenté par la maladie qui frappe son fils — « *tout seul en clinique, avec sa mémé, traumatisé* », — il souhaiterait que sa femme — condamnée à quarante mois de prison pour la même affaire — bénéficie d'une permission à Pâques afin de se rendre à son chevet ; louable sentiment, sans doute, mais qui n'effleure plus les pères de famille américains dont les enfants sont morts pour avoir absorbé quelques-unes des vingt millions de doses d'héroïne confectionnées... grâce aux 1 000 kilos de drogue introduits aux États-Unis par le réseau que finançait J.-B. Croce. — J. Sn.

● *La justice et les expertises psychiatriques.* — Sous le titre *Magie blanche et robe noire*, la revues *Actes* (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris) vient de publier un numéro spécial sur les relations de l'expertise psychiatrique et de la justice. Cette édition, vendue au prix de 9,50 F, contient notamment des textes relatifs à l'irresponsabilité pénale, à la loi de 1838 sur les anormaux et enfin des textes historiques relatifs à la fonction psychiatrique au dix-neuvième siècle.

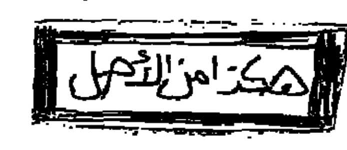
FAITS DIVERS

Dans le Languedoc-Roussillon

ARRESTATION DE DIX SPÉCIALISTES DE L'EXTORSION DE FONDS

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au terme d'une surveillance de quatre mois, dix spécialistes de l'extorsion de fonds viennent d'être arrêtés en Languedoc-Roussillon lors d'une opération de police menée simultanément à Narbonne, Perpignan, Carcassonne et Toulouse. Sous la menace, ces malfaiteurs punissaient d'amendes des gérants d'établissements de nuit, des hôteliers, des restaurateurs et même des particuliers. La crainte qu'ils inspiraient était telle qu'aucune plainte n'avait été déposée, alors que les victimes se trouvaient contraintes de signer des chèques atteignant parfois 70 000 francs.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Des géomètres à l'école

Le ministère de l'agriculture continue son action en faveur d'une nouvelle politique du remembrement. Par une circulaire diffusée en mai 1974 (le Monde du 24 août 1974) il avait recommandé aux fonctionnaires départementaux et aux géomètres de se montrer plus respectueux du milieu naturel dans les opérations de restructuration des exploitations. Restait à persuader les agents du remembrement du bien-fondé de ces directives. Tel est l'objectif des sessions de perfectionnement organisées pour les géomètres à l'Institut agronomique de Grignon. Thème : « L'écologie appliquée à l'aménagement rural. »

Barbelés ou haies vives

Ils sont vingt-cinq, attentifs comme des écoliers. Tous géomètres chevronnés et venus des quatre coins de France. Sur les mille à quinze cents professionnels, qui ont la charge de remembrer 300 000 hectares chaque année, une centaine sont déjà passés dans cette salle de cours. Ils sont tous volontaires et payent de leur poche les trois jours d'enseignement intensif. La demande est telle que l'on refuse du monde à Grignon. Des agronomes, des écologistes, des paysagistes et des fonctionnaires, en tout une quinzaine de « professeurs », expliquent comment on peut concilier le regroupement des parcelles et le respect du paysage traditionnel. On est entre gens du métier et l'on ne se berce pas de formules creuses.

Un géomètre « recyclé » lors d'un stage antérieur vient expliquer à ses collègues comment il a appliqué dans l'Allier ce qu'il a appris ici. Après chaque exposé, le jeu des questions : « Quelle taille optimum recommandez-vous pour les parcelles remembrées ? » *Réponse du technicien :* « Elle peut varier de 1 hectare dans le bocage à 50 hectares en Champagne. » *L'aménagement rural n'est pas une science exacte. Il demande du flair et du bon sens. Les géomètres, hommes de terrain et de terroir, n'en manquent pas.* « L'arasement des talus diminue-t-il la résistance du bétail aux maladies ? » *Le professeur donne des chiffres que les « élèves » notent avec application.* « Comment conserver du gibier malgré le remembrement ? » *Le spécialiste :* « Les faisans et les perdrix rouges ne resteront que si vous parvenez à garder en friche au moins 3 % du territoire. »

Avec surprise, on apprend encore que l'entretien des clôtures de barbelés coûte quatre fois plus cher que les haies vives, dont les agriculteurs modernes se plaignent tant. Pour replanter des brise-vent ? On peut faire appel au Fonds forestier national et même au ministère. « Attention, *corrige l'animateur du stage,* vous n'êtes pas ici pour collectionner les recettes, mais pour comprendre les lois de l'écologie. C'est cela l'essentiel. »

Conclusion de M. Jacques Gastaldi, haut fonctionnaire de l'agriculture : « Le remembrement a des conséquences à long terme. Il faut savoir où nous allons. Désormais il doit être conçu comme une amélioration de la vie rurale et pas seulement de la production. Il faut donc prendre en considération le régime des eaux, la faune, la flore, le paysage. Nous comptons sur vous. »

Le ministère de l'agriculture veut multiplier les sessions de recyclage (1). Et pas seulement pour les géomètres. Les fonctionnaires à leur tour y auront droit. Première expérience dans la Sarthe, pour trente ingénieurs de travaux. Quatre jours sur le terrain : ce sera du concret.

Mais aussi une rude épreuve pour ceux qui depuis vingt ans contribuent à l'arasement des haies et des talus. Comme le disait un géomètre au sortir de son stage : « Autrefois nous étions satisfaits de notre travail, puis devant certains résultats le doute nous a gagnés. Maintenant, après ce que l'on nous a appris ici, nous sommes encore plus inquiets. » *L'insatisfaction, voilà peut-être le commencement de la sagesse.*

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) ADEPRINA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris, Cedex 05. Prochain stage pour géomètres les 10, 11 et 12 février.

LA CAPITALE NE DOIT PAS MONOPOLISER LES BUREAUX déclare M. Poniatowski

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 8 février, M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, a inauguré le 7 février les locaux de l'association Bureaux-province, destinée à favoriser la décentralisation des activités de bureaux.

« *Le redéploiement de l'industrie nous amène,* a déclaré M. Poniatowski, *à favoriser les exportations d'ensembles complets dans lesquels la part d'études, de conceptions et d'assistance, c'est-à-dire le tertiaire, est particulièrement importante.* » Or la région parisienne qui ne regroupe que 20 % de la population française « monopolise » près de 60 % des chercheurs et près des deux tiers des sièges sociaux. En 1973 les effectifs du tertiaire en région parisienne ont encore augmenté de soixante mille personnes, alors que les emplois industriels se stabilisaient.

En province, en revanche, existent, ou seront livrés au cours des dix-huit prochains mois, 300 000 mètres carrés de bureaux, à des prix raisonnables.

En conclusion, le ministre d'État a déclaré : « *Il est nécessaire de dissocier la qualité de fonctionnement de la taille des agglomérations. Paris n'a pas vocation à accueillir toutes les activités de niveau supérieur. Beaucoup d'entre elles peuvent être exercées dans de meilleures conditions en province et leur présence à Paris ne fait que gêner le développement propre de la capitale, sans apport positif pour la collectivité.* »

Région parisienne

UNE RECOMMANDATION DE L'ÉLYSÉE

L'aménagement du quartier de La Villette doit relever principalement de la Ville

La commission « État-Ville, Urbanisme et Environnement », créée après la lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac fixant les orientations pour une nouvelle politique urbaine dans la capitale, ouvrira dans les jours prochains le dossier de l'aménagement de La Villette.

C'est le souhait de l'Élysée qui, dans un communiqué diffusé le 7 février, affirme : « *Bien que les terrains du secteur de La Villette appartiennent à l'État, le président de la République considère que les choix d'urbanisme qui permettront de définir l'aménagement de ces quartiers doivent relever principalement de la Ville de Paris.* »

Cinq ans après, voici à nouveau La Villette sur le devant de la scène. C'est au mois de mars 1970 que le Conseil de Paris décide de transférer à l'État la charge de La Villette, c'est-à-dire le déficit de l'opération, la gestion des abattoirs et l'aménagement des 55 hectares de terrain. C'était l'épilogue d'un scandale qui éclata le 12 décembre 1969 quand, dans un rapport au Conseil de Paris, M. Michel de Grailly (U.D.R.), président de la Société d'économie mixte de Paris - La Villette (SEMVI), révéla que le coût de l'ouvrage, estimé en 1959 à 250 millions de francs, allait atteindre 1 milliard de francs ; qu'il manquait 325 millions de francs pour le terminer et que le *déficit annuel de fonctionnement* était évalué à 35 millions de francs.

Après avoir nommé, le 15 mars 1973, un haut fonctionnaire des *finances*, M. Jean Serignan, « commissaire à l'aménagement du secteur de La Villette », le gouvernement décida, le 15 mars 1974, de fermer les abattoirs.

M. Jean Serignan travaillera donc désormais en liaison étroite avec la commission qui siège à l'Hôtel de Ville. En intéressant les élus parisiens à l'aménagement des terrains qui appartiennent à l'État, le président de la République manifeste un souci de concertation. Le fait mérite d'être signalé après les décisions autoritaires qu'il a prises au mois d'août à propos de l'aménagement des Halles.

Mais, au-delà de cet aspect politique, l'Élysée ne crée-t-il pas un précédent ? L'administration et les sociétés nationales possèdent dans Paris de très nombreux terrains. Elles avaient jusqu'alors l'habitude d'en disposer à leur guise, en considérant l'avis du Conseil de Paris comme une pure formalité. Le président de la République a-t-il l'intention, au moment où l'on prépare un nouveau statut de la capitale, d'obtenir que, désormais, la Ville soit très *directement* intéressée à *toutes* les opérations de quelque importance envisagées dans la capitale ?

J. P.

LES ARTISTES POURRONT RESTER DANS LE JARDIN DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

Sculpteurs et astronomes vont sans doute pouvoir habiter ensemble sur le même terrain, 77, avenue Denfert-Rochereau, dans le quatorzième arrondissement.

Depuis plus de dix ans, les scientifiques et les artistes se disputaient un même terrain. C'est en 1963, en effet, que l'Observatoire, logé à l'étroit dans des locaux qui datent de plusieurs siècles, acquérait le « 77 » pour y construire un immeuble de huit étages. Dans ce même vieux jardin s'élève l'ancien relais de poste de la barrière d'Enfer, une maison du dix-huitième siècle aménagée en ateliers d'artistes. En 1965, les locataires recevaient un avis d'expulsion, mais refusaient d'abandonner leurs ateliers.

Depuis lors, chacun restait sur ses positions. Au début de l'été, l'Observatoire commençait la construction de son immeuble et les artistes entamaient une campagne auprès des Parisiens et des administrations intéressées : le ministère de l'éducation nationale (propriétaire du terrain) et le secrétariat d'État à la culture.

Sur la demande de l'Académie des beaux-arts, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a visité le 7 février les ateliers et le jardin de l'Observatoire. Il a décidé que *les ateliers seraient restaurés*. L'Observatoire va construire les locaux dont il a grand besoin ; les artistes demeureront dans leurs ateliers rénovés. Quant aux Parisiens, *les jardins de l'Observatoire* leur seront ouverts. Tout finit bien.

M.-C. R.

Faits et projets

Environnement

● COMMISSION D'ENQUÊTE A CALAIS. — Une délégation des pêcheurs de Grand-Fort-Philippe (Nord) a été reçue le 7 février par plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de la qualité de la vie. Ils ont exposé leurs inquiétudes devant l'évolution de leurs activités (250 tonnes de poissons pêchés en 1975 contre 1 300 tonnes en 1965) et l'apparition d'une maladie du poisson qui les oblige à rejeter à la mer 40 % de leurs prises. Les pêcheurs soupçonnent les rejets industriels de la zone de Calais d'être à l'origine de la nécrose du poisson, et en octobre 1972 ils ont porté plainte contre X...

Les pêcheurs ont obtenu qu'une commission d'enquête soit envoyée immédiatement sur les lieux pour inventorier les rejets polluants et évaluer le préjudice que ceux-ci auraient causé à la pêche en mer. — *(Corresp.)*

● CLASSEMENTS A NANCY. — Dix immeubles de l'École de Nancy, dont l'église néo-gothique Saint-Epvre et la Villa Majorelle viennent d'être inscrit sur l'inventaire des monuments historiques.

Un regret cependant : l'originale salle de brasserie de L'Excelsior, dont on envisage la démolition, ne figure pas à l'inventaire. Une proposition de protection est à l'étude. — *(Corresp.)*

Tourisme

● « JEUNES SANS FRONTIÈRE » N'EST PLUS AGRÉÉ. — Par arrêté du secrétaire d'État auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme) en date du 3 janvier 1975, l'agrément pour les associations et groupements à but non lucratif organisant des voyages, prévu par le décret n° 65-161 du 27 février 1965 qui avait été accordé à l'association Jeunes sans frontière, 5-7, rue de la Banque, Paris (2e), est abrogé. (*Journal officiel* du 8 février.)

POLICE

OPÉRATIONS « PROTECTION DU TROISIÈME AGE »

Des opérations « *protection du troisième âge* » vont être lancées par la police, à la demande de M. Michel Poniatowski, pour lutter contre les agressions de personnes âgées. La première expérience va être tentée à Lyon.

Dans ses instructions aux services de police, le ministère de l'intérieur souhaite que l'effort porte sur deux points :

● La sensibilisation des personnes concernées : les policiers devront se rendre dans les foyers, clubs et associations s'occupant du troisième âge afin de donner aux intéressés les conseils nécessaires pour se défendre contre d'éventuels agresseurs ou escrocs.

● Une prévention des agressions par la surveillance des perceptions, des bureaux de poste et des caisses d'épargne au moment des versements des pensions et retraites. A l'intérieur de ces établissements, des policiers en civil contrôleront les individus suspects, tandis que des effectifs en tenue surveilleront plus particulièrement les alentours de certaines « zones sensibles » : maisons de retraite, gares, etc.

CENT MINICARS BELGES POUR LES RONDES DE SURVEILLANCE

Cent « minicars » ont été commandés à Ford-Europe par le ministère de l'intérieur, afin d'équiper les services de police urbaine. Ils permettront de renouveler et d'étoffer le parc automobile destiné aux rondes de surveillance, notamment dans la région parisienne.

Ces « minicars » de dix places, à moteur diesel, sont actuellement montés dans l'usine Ford de Belgique. Les moteurs, boîtes de vitesses et autres ensembles mécaniques viennent de Grande-Bretagne, les autres éléments d'Allemagne et de Belgique. Les nouveaux véhicules seront dotés d'une carrosserie en feuilles d'acier épaisses et, sur leurs parties vitrées, d'une protection en grillage d'acier à l'épreuve des jets de bouteilles et de pierres.

A l'exception des véhicules de commandement des compagnies républicaines de sécurité — achetés en Grande-Bretagne, c'est la première fois que la police nationale fait appel à un constructeur étranger pour équiper le parc automobile de ses services de sécurité publique.

JUSTICE

La cour d'appel de Lyon annule la condamnation d'un imprimeur de tracts antimilitaristes

Lyon. — La quatrième chambre de la cour de Lyon a rendu le 6 février un arrêt qui devrait, en principe, mettre un terme aux poursuites engagées, en 1973, à la fois contre onze militants du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM) et du Comité de soutien aux insoumis, et contre le gérant de l'imprimerie où avaient été composés, à leur demande, trois séries de tracts. Ces tracts constituaient les délits de provocation à l'insoumission, à la désertion et, soit l'incitation d'autrui à bénéficier du statut des objecteurs de conscience (délit de droit commun), soit l'incitation de militaires à la désobéissance, infraction réprimée, elle, par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

De notre correspondant régional

Le jugement de première instance prononcé *le 12 mars 1974* avait opéré une distinction en fonction du libellé des tracts selon que leur nature permettait ou non l'identification de leurs auteurs. *C'est ainsi que, pour deux séries,* s'était trouvée condamnée à 2 000 F d'amende une responsable du GARM dont le nom figurait en propre sur les textes diffusés, tandis que l'imprimeur poursuivi pour complicité était pour sa part relaxé, dans la mesure, disait le tribunal, où il n'est pas établi qu'il ait eu connaissance personnelle du texte composé dans ses ateliers.

En revanche, le tribunal avait déclaré cet imprimeur, M. Henri Leclerc, auteur principal du délit constitué par la troisième série de tracts incitant des militaires à la désobéissance. Ces écrits ne portaient que la mention GARM, « *groupement informel et sans statuts* », avait déclaré le tribunal. Et, du même coup, il avait considéré M. Leclerc comme l'auteur principal du délit, lui infligeant une amende de 2 000 francs.

La cour d'appel allait-elle réformer cette décision comme le lui demandaient l'imprimeur et son avocat, Mᵉ Dominique Saint-Pierre, dans la mesure où les militants du GARM avaient revendiqué, dès le début des poursuites, la paternité de l'écrit incriminé qu'ils avaient, disaient-ils, *élaboré de façon collective* ? Et la défense avait ainsi plaidé que, si le tract considéré en lui-même ne permettait peut-être pas de connaître qui en était l'auteur, l'instruction avait largement réparé cette lacune.

L'arrêt rendu le 6 février n'a pas tranché cette question de fond, en raison d'une nullité de la procédure qui apparaît juridiquement sans objet. En effet, dans cette partie de l'affaire, si les appels, que ce soit des prévenus, que ce soit du ministère public, avaient été interjetés dans les délais légaux, les citations à comparaître avaient été délivrées par le parquet plus de trois mois après la date du dernier appel. Comme entre-temps aucun autre acte de *procédure n'était intervenu, force* était, s'agissant d'une disposition d'ordre public, de constater la nullité de l'ensemble de la procédure. Du même coup, le délit poursuivi remontant à 1973, la prescription de trois mois fixée par la loi de 1881 se trouvait acquise et l'action publique éteinte. La condamnation prononcée contre M. Leclerc le 12 mars 1974 n'existe donc plus.

Des infractions qui ne sont pas « objectivement politiques »

Pour les autres dossiers, le jugement de première instance a été confirmé avec cependant une modification qui retiendra l'attention. Le tribunal avait dispensé les militants du GARM et du comité de soutien des insoumis condamnés à des peines d'amende, de la contrainte par corps, assimilant les délits pour lesquels ils étaient condamnés à des infractions politiques. La cour d'appel en a jugé autrement. Elle a prononcé cette contrainte par corps, estimant que « *les infractions retenues ne portaient pas directement atteinte à l'organisation sociale et politique de l'État et ne sont pas objectivement politiques* ».

Cet attendu se trouve explicité, dans une certaine mesure, par une autre partie de l'arrêt. La défense avait invoqué en faveur des prévenus le bénéfice de l'amnistie de plein droit, en se référant à la loi du 16 juillet 1974. Elle faisait valoir notamment que le paragraphe 4 de l'article 2 de cette loi vise les infractions commises en relation avec toute *entreprise* tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'État. La cour d'appel de Lyon a écarté cet argument. « *Les provocations reprochées,* dit-elle, *avaient pour objet d'évoluer sur des comportements individuels, d'inciter chaque citoyen contacté à manquer à ses obligations, mais elles ne s'attaquaient pas directement à l'État et ne tendaient pas à l'empêcher d'exercer son autorité.* »

L'arrêt ajoute que « *les délits poursuivis n'ont pas été commis, de surcroît, à l'occasion de réunions, de manifestations sur la voie publique puisque, d'après les éléments du dossier, les prévenus n'avaient organisé aucun rassemblement et se contentaient de remettre leurs tracts aux passants* ».

Si l'amnistie de plein droit a donc été refusée, il reste que les peines prononcées, amendes de 2 000 F ou de 800 F, sont pour leur part amnistiables. — J.-M. Th.

● *M. Jean-Daniel Simon*, le réalisateur du film *Il pleut toujours où c'est mouillé*, vient de recevoir une assignation à comparaître, lundi 10 février, devant le tribunal de grande instance de Paris.

Cette assignation a été faite à la requête de M. Yves Lancien, secrétaire général des Comités de défense de la République, qui estime que ce film est diffamatoire pour les C.D.R. ; il demande donc la saisie et la mise sous séquestre du film projeté actuellement dans plusieurs salles parisiennes ainsi que la séquence diffusée récemment sur TF 1, séquence qui, selon M. Lancien, mettrait aussi en cause ce mouvement.

Il pleut toujours où c'est mouillé relate une campagne électorale dans un petit village du sud-ouest de la France entre un candidat de la gauche et un de la majorité (*le Monde* du 5 février).

A Marseille

Mme DORLHAC A VISITÉ LA PRISON DES BAUMETTES

« *Ma visite à la prison des Baumettes m'a beaucoup intéressée, mais je n'en ai pas tiré de leçons particulières* », a déclaré Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'État à la condition pénitentiaire, le vendredi 7 février, à sa sortie de la maison d'arrêt marseillaise qu'elle venait de visiter. Elle a rappelé toutefois que la réforme pénitentiaire devrait viser à faire du surveillant un éducateur, à éviter que la prison ne soit criminogène, et à réserver aux mineurs un statut leur épargnant dans toute la mesure du possible la détention.

Au cours de sa visite, Mme Dorlhac était accompagnée de journalistes parisiens et des représentants de la presse locale à l'exception de ceux de *la Marseillaise*, quotidien communiste de la ville, qui en avaient été écartés. Selon *la Marseillaise*, un fonctionnaire du cabinet de Mme Dorlhac aurait justifié cette attitude en expliquant : « *Votre journal n'est pas sérieux.* »

Aux Baumettes, Mme Dorlhac s'est longuement entretenue avec Jean-Baptiste Croce, qui purge une peine de dix-huit ans pour trafic de drogue (*le Monde* du 13 juillet 1974). Celui-ci lui a exposé ses problèmes familiaux. Tourmenté par la maladie qui frappe son fils — « *tout seul en clinique, avec sa mémé, traumatisé* », — il souhaiterait que sa femme — condamnée à quarante mois de prison pour la même affaire — bénéficie d'une permission à Pâques afin de se rendre à son chevet ; louable sentiment, sans doute, mais qui n'effleure plus les pères de famille américains dont les enfants sont morts pour avoir absorbé quelques-unes des vingt millions de doses d'héroïne confectionnées... grâce aux 1 000 kilos de drogue introduits aux États-Unis par le réseau que finançait J.-B. Croce. — J. Sn.

● *La justice et les expertises psychiatriques.* — Sous le titre *Magie blanche et robe noire*, la revues *Actes* (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris) vient de publier un numéro spécial sur les relations de l'expertise psychiatrique et de la justice. Cette édition, vendue au prix de 9,50 F, contient notamment des textes relatifs à l'irresponsabilité pénale, à la loi de 1938 sur les anormaux et enfin des textes historiques relatifs à la fonction psychiatrique au dix-neuvième siècle.

FAITS DIVERS

Dans le Languedoc-Roussillon

ARRESTATION DE DIX SPÉCIALISTES DE L'EXTORSION DE FONDS

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au terme d'une surveillance de quatre mois, dix *spécialistes de l'extorsion de fonds* viennent d'être arrêtés en Languedoc-Roussillon lors d'une opération de police menée simultanément à Narbonne, Perpignan, Carcassonne et *Toulouse*. Sous la menace, ces malfaiteurs punissaient d'amendes des gérants d'établissements de nuit, des hôteliers, des restaurateurs et même des particuliers. La crainte qu'ils inspiraient était telle qu'aucune plainte n'avait été déposée, alors que les victimes se trouvaient contraintes de signer des chèques atteignant parfois 70 000 francs.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« WANDA », de Barbara Loden

Présenté pour la première fois au Festival de Venise en 1970 mais resté à ce jour inédit en France, *Wanda*, production indépendante de Barara Loden, femme d'Elia Kazan (et son interprète à la scène et à l'écran), a acquis une patine qui ajoute encore à ses qualités. Miss Loden a visiblement réalisé, sans provocation, sans anticonformisme ostentatoire, un film non hollywoodien, qui plus est un film sinon féministe, du moins très clairement au féminin, toujours avec la même discrétion. Tourné à peu près à la même époque que *les Visiteurs* de Kazan, *Wanda* a bénéficié pareillement de la collaboration au tournage (photographie), au montage, et, semble-t-il, dans une certaine mesure, à la mise en scène de Nicholas Proferes, un ancien de la célèbre équipe Drew-Leacock : la caméra est souvent tenue à la main par Proferes, un réalisme très poussé dans la photographie confère aux images une présence aux antipodes de la tradition du cinéma léché et doré sur tranche.

L'intrigue inventée par Barbara Loden est simple et mince au possible, sorte de constat existentiel qui rappelle à sa façon le film français de l'acteur italien Marcel Pagliero *Un homme marche dans la ville*, vu au lendemain de la guerre, à la belle époque de Saint-Germain-des-Prés. Wanda-Barbara Loden marche non plus dans la ville mais dans l'Etat de Pennsylvanie en quête d'une vie plus excitante que celle d'ouvrière dans le textile, de femme de travailleur polonais, de mère de deux enfants. Sans chercher plus amples explications, elle a poussé un soupir de soulagement quand son mari lui a proposé le divorce et la garde des enfants. Commence la « dérive » de Wanda. Elle couche avec des hommes rencontrés au hasard des cafés, elle s'acoquine avec une sorte de commis voyageur spécialisé dans le vol à la petite semaine, Mr. Dennis (Michael Higgins). Mr. Dennis la traite, et maltraite, comme sa chose. Fascinée, incapable de réagir, Wanda suit à contrecœur ses consignes, avec des sursauts de mauvaise conscience bourgeoise.

A la veille de se ranger, Mr. Dennis se lance dans la grande aventure de sa vie : la mise à sac d'une banque selon un plan astucieusement conçu. Il y laisse sa peau. Wanda repart à la dérive.

Barbara Loden évite comme en se jouant le double piège du naturalisme et du mélodrame. Elle a voulu raconter une histoire élémentaire, peindre deux caractères aussi minables l'un que l'autre, parfaits produits d'une société capitaliste digne de sa réputation. Ils ressemblent à tout le monde, ils trichent un peu, mais trop maladroitement. Ils deviennent des *drop out*. Ils vivent l'ennui absolu, l'angoisse ontologique de destins sans horizon. Sur ce thème ingrat, Barbara Loden a *réussi un film passionnant*.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-André-des-Arts (v. o.).

Radio-télévision

A l'émission « Apostrophes »

Mitterrand écrivain à part entière

On attendait M. Giscard d'Estaing, qui se dit écrivain rentré et qui avait promis de passer chez Bernard Pivot : c'est François Mitterrand qui est venu, vendredi 7 février, à « Apostrophes » (A 2), et qui s'y est montré un homme de lettres consommé.

Comme auteur d'abord. Dans la Paille et le Grain, *son huitième livre* (1), *paru ces jours-ci, l'ancien candidat à la présidence mêle à des analyses politiques au jour le jour des notations de paysagiste et de moraliste où Camille Bourniquel a eu raison de reconnaître des réussites à la Mauriac.*

Si le grammairien Maurice Chapelan lui conteste un tournure ou si Gilles Lapouge le taquine sur son goût pour Lamartine poète, le débateur politique retrouve son art de la repartie et son sourire doucement mordant.

Mais c'est un professionnel de la plume et un lecteur à la vaste culture qui est bientôt reconnu et écouté en silence par tout le plateau. Max Gallo s'incline devant son érudition sur Charles VII, et personne n'ose trop se prononcer sur Lamartine historien.

De spécialistes narquois, les docteurs se changent en auditeurs éblouis par la compétence du visiteur et le charme grave avec lequel il tire de ses auteurs favoris les leçons les plus hautes sur la condition humaine et la façon de conduire sa vie.

A part Engels, Jules Renard et Aragon, on aura relevé que les noms le plus souvent cités ne passent pas pour avoir nourri la pensée socialiste, mais plutôt les belles-lettres : Barrès, Gide, Chardonne, Cocteau.

« Glissement à droite ? » Ce serait ne rien comprendre à une tradition française d'éclectisme dont la pensée de gauche ne peut que se fortifier. On l'a bien vu lors de sa tirade finale sur l'espoir dans le Désert des Tartares de Buzzati, où perçaient à la fois une allusion personnelle aux efforts jamais couronnés et une hauteur d'esprit digne de Léon Blum.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(1) Le prochain « Monde des livres » en rendra compte.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Trouvère (sam., 19 h. 30) ; Quintette à vent de Paris (dim., 13 h. 30).
Comédie-Française : la Célestine (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 et dim., 16 h.).
Petit Odéon : Dialogues avec Leuco (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.). — Petit TEP : la Petite Cuiller ; C'est pas mon frère (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Henri Tachan (sam., 18 h. 30) ; Turcaret (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Un tramway nommé Désir (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : Macbeth, études pour marionnettes (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; les Chaises (sam., 22 h. 30).
Bouffes du Nord : les Iks (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de l'Aquarium : Tu ne voleras point (sam., 20 h. 30).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 et dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Cour des Miracles : Soldats (sam. et dim., 20 h. 30) ; V comme Vian (sam. et dim., 22 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Deux-Portes : Mooney et ses caravanes (sam., 20 h. 30, sam., 16 h. 30).
Ecole normale supérieure : le Triomphe de l'amour (sam., 15 h. et 21 h.).
Espace Cardin : Hot'l Baltimore (sam., 20 h. 30).
Espace Tribûche : la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam., 20 h.).
Essaïon (sam. et dim.) : Victor ou les enfants au pouvoir (20 h. 30) ; salle II : Voyage autour de ma marmite (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., 17 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : l'Abîme ; la Visite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Gymnase : Cher menteur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Hébertot : Raymond Devos (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Interclub : Amour toujours (sam., 20 h. 30).
Lucernaire : les Bancs (sam., 20 h. 30) ; Buffet-Bontems (dim., 20 h. 30) ; les Larbins (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h. et dim., 18 h. 30).
Madeleine : Christmas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Mathurins : le Péril bleu ou Méfiez-vous des autobus (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Dialogues (sam., 21 h. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mini-Théâtre : Délire à deux (sam., 21 h.).
Moderne : le Pique-Nique de Claretta (sam., 21 h., et dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Macloma, clowns (sam., 20 h. 30) ; Soirée Saravah (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Nouvelle-Comédie : le Prince travesti (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : le Marathon (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte Saint-Martin : Good bye Mr Freud (sam., 20 h. 30) ; l'Apologue (sam., 22 h.) ; Animalia (dim., 18 h. 30).
Quatorze-Juillet : Ça travaille, ça travaille et ça ferme sa gueule (sam., 19 h. 30 et 22 h.).
Renaissance : Derrière le rideau (sam., 21 h., dim., 15 h. et 18 h. 30).
Saint-André-des-Arts : De l'air (sam., 21 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Lorenzaccio et les Caprices de Marianne (sam., 20 h. 30).
Tertre : la Chose blanche (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30) ; la Chanson d'un gars qu'a mal tourné (sam. et dim., 22 h. 30).
Théâtre d'Art : le Dernier Empereur (sam., 21 h. 15) ; la Femme de Socrate (sam., 20 h. et dim., 15 h.).

Samedi 8-Dimanche 9 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Comédie imaginaire, chansons vécues (sam., 21 h.). — La Galerie : Couples (sam., 21 h.). — Le Jardin : Nuits sans nuit (sam., 21 h.).
Théâtre de la Lisière : le Jeune Homme livré aux arbres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre Oblique, petite salle : le Pierrot lunaire et Rapport par une académie (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Orsay : les Emigrés (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : la Savane (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (sam., 20 h. 30 et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : les Adieux de la grande-duchesse (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Théâtre 13 : Frédéric Baptiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Fétichiste (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Variétés : l'Alboum de Zouc (sam., 20 h. 45, et dim., 17 h.).

Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Galaxie : Princesse Czardas, show sur glace (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Olympia : Michel Sardou (sam., 21 h. 15 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 15).
Palais des Congrès : Serge Lama (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier : Inédits Ionesco (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Clichy, ARC : Coucou, c'est encore moi (sam., 20 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Précepteur (sam., 20 h. 45 et dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h., et dim., 16 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ? (sam., 20 h. 30, et dim., 16 h.).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar : Brocabric (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Protée (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Jokari, la dernière bande (sam., 21 h., dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino : Barbara (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Charles de Rochefort : Dzi Croquettes (sam. et dim., 20 h. 45).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h.).

La danse

Nouveau Carré : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Palais des sports : le Ballet de l'Opéra (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : De toute façon il nous reste le cheval (sam., 21 h., dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Au nom du père et du fisc (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : l'Esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Salle Gaveau, dim., 17 h. 30 : Concerts symphoniques de chambre de Paris, dir. Trajan Popesco (Jolivet, Enesco, Leclair, Dvorak).
Salle Pleyel, dim., 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. J.-Baptiste Mari (Liszt, Pichaureau, Respighi).
Théâtre des Champs-Elysées, dim., 17 h. 45 : Yehudi Menuhin : Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Beethoven).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : Christopher Lehmann : orgue.
Théâtre du Châtelet, dim., 18 h. : Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (Debussy, Tchaïkovski, Ravel).
Théâtre de l'Opéra, dim., 18 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Milhaud, Jolivet, Tomasi, Hindemith).

Jazz et pop

Centre culturel américain, sam., 21 h., Sharkey and Co, jazz trad.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., la Grève, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, Made in U.S.A., de J.-L. Godard ; 20 h. 30, le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 22 h. 30, Juge et hors-la-loi, de J. Huston ; dim., les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. 30, Monterey Pop, de Pennybaker ; 20 h. 30, Monsieur Verdoux, de C. Chaplin ; 22 h. 30, Sueurs froides, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LE BOSSU DE LA MORGUE (It., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-87).
LA BRUTE, LE COLT ET LE KARATÉ (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (359-41-46) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (734-20-70).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 13e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (508-03-75) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-82-87) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 20 h. 40.
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DOSSIER ODESSA (Angl.-All., v.o.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Danton, 6e (326-08-18) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — V.f. : Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
FRIC-FRAC RUE DES DIAMS (A., v.o.), jusqu'à jeudi : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LA GENESE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Concorde, 8e (359-92-84).
LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 14 h. à 22 h. 30.
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Arlequin, 6e (548-62-25).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), jusqu'à jeudi. — V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'HOMME DU CLAN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
L'HOMME DU FLEUVE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZAM (A., v.o.) : Ciné-Halles (Positif), 1er (236-71-72).
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suis., All.) v. ang. : La Clef, 5e (337-90-90).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée) ; v.f. : Ermitage (en mat.), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MARIAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONGOLS (Ira.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Noctambules, 5e (033-42-34).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Village, 5e (033-87-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Murat, 16e (288-99-75).
SEXOLOGOS (Fr.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

Les films nouveaux

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE, film français de J. Cherasse : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, film français de Claude Weisz, avec Germaine Montero. Le Seine, 5e (325-92-46).
LES DEUX SAISONS DE LA VIE, film belge de S. Pavel. V.f. : Royal-Haussmann-Méliès, 9e (770-47-55).
LE MONASTERE DES VAUTOURS, film mexicain de Francisco del Villar (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
DAISY CLOVER, film américain de R. Mulligan, avec N. Wood et R. Redford (inédit), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
WANDA, film américain de Barbara Loden, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES ANGES GARDIENS, film américain de R. Rush, v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE, film français de J.-P. Mocky. — Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Boul' Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (228-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Publicis-Sofitel (842-04-68).
ENQUETE DANS L'IMPOSSIBLE, film américain de P. Perry. — V.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PHANTOM OF PARADISE (à partir du 7), film américain de Brian de Palma. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

SWEET LOVE (A., v.f.) (**) : Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Scala, 10e (770-40-00). V.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-30), à 16 heures et 20 heures.
UNE PARTIE DE PLAISIR (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (734-20-70).
TERREUR SUR LE BRITANNIC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les festivals

HUMPHREY BOGART. — V.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse (sam.) ; Casablanca (dim.).
BEATLES SHOW. — V.o., Action République, 11e (700-51-33), à 20 h. et à 22 h. : Help (sam.) ; Let it be (dim.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : That' it be The day (sam.) ; What's happening (dim.).
RICHARD QUINE. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Ma sœur est du tonnerre (sam.) ; l'Adorable Voisine (dim.).
POP VARIATIONS. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink-Floyds à Pompéi ; 14 h. : la Vallée ; 16 h. : Concert pour le Bangladesh ; 17 h. 45 : Guitare au poing ; 19 h. 15 : 200 Motels ; 21 h. : Woodstock.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : la Femme aux chimères (sam.) ; Vincent, François, Paul... et les autres (dim.).
DE GODARD A GAREL. — Olympic, 14e (783-67-42) : la Cicatrice intérieure (sam.) ; le Lit de la Vierge (dim.).
HUMPHREY BOGART. — V.o., Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Casablanca (sam.).

Les grandes reprises

LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
PICKPOCKET (Fr.) : la Pagode, 7e (551-12-15).

Les séances spéciales

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15.
EASY RIDER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (336-48-18) à 12 h. et 24 h.
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.

Le Monde aujourd'hui

ENTRE QUATRE MURS

« Scènes de la vie conjugale »

IL y avait un espace dans *Cris et chuchotements* : un parc, une maison, des robes blanches dans le vert du printemps ; et cet espace, aussi, donné à la mort : une éclatante somptuosité pourpre. Tout cet espace atténuait un peu l'angoisse venue du temps, le temps qui passe, qui menace, qui prend au piège, qui aboutit à ses fins. Mais Bergman, pourtant, ne nous laissait pas échapper à ce monstre qu'est le temps : les sourires d'un matin d'été n'ont pas de lendemain, les liens fraternels sont défaits, un jour ; après quelques pas dans un parc, *Cris et chuchotements* nous enfermait dans une maison, cette maison du temps d'où Agnès ne sortira que *dans un cercueil*.

L'espace des *Scènes de la vie conjugale* est plus clos, plus restreint encore : nous sommes sans cesse *entre quatre murs* ; les quatre murs de l'appartement du couple, ceux de la maison de campagne, et, enfin, ceux de la minable cabane au bord de la mer (mais on ne voit *pas la mer, à peine une corne* de brume au-dessus d'une masse grise) : les maisons elles-mêmes semblent se dégrader au cours du film, se dessécher, devenir plus laides et se réduire. *Jamais Bergman* n'est allé, semble-t-il, aussi loin dans cette unité de lieu qui contraint l'être humain à ne pouvoir s'évader du temps, qui l'oblige à regarder en face, comme on regarde le soleil noir de la mort, les quatre murs du non-amour.

Car ce n'est pas d'amour dont il est question ici. Bergman nous avertit dès le début, dans cette scène extraordinaire où nous voyons les yeux, puis les mains, de cette femme venue chez l'avocate Marianne — *spécialiste des liens conjugaux* à défaire, ô ironie ! Cette femme est mariée depuis vingt ans à un homme, bon époux, bon père, elle le reconnaît, à un homme avec qui *elle n'a jamais eu de scène : « Mais alors pourquoi, aujourd'hui, après vingt ans de mariage, voulez-vous divorcer ? »*, lui demande Marianne, qui vient de célébrer, elle, son dixième *anniversaire de mariage, qui se dit* heureuse. La réponse est claire : parce qu'entre cet homme et cette femme, il n'y a jamais eu d'amour. De même, à la fin du film, Marianne *et Johan en sont au même temps* : vingt ans depuis qu'ils se sont mariés et ils reconnaissent l'un et l'autre qu'ils n'ont pas été aimés et qu'ils n'ont pas aimé. Le temps *a fait son œuvre : il a montré ce* qui est vrai, il a balayé les mensonges que chacun de ces deux êtres se faisait à soi-même.

Incapables d'aimer

Entre le dixième et le vingtième anniversaire, Johan et Marianne ont découvert, dans les déchirements et les scènes, une réalité immobile comme la mort : ils sont incapables d'aimer. Marianne a été fabriquée par ses parents et leurs conventions : il fallait qu'elle soit une jeune fille bien élevée, une femme brillante ; et elle a répondu à leurs désirs, elle s'y est pliée ; elle a fait de son foyer *un lieu étroit où elle a cherché sans* cesse à faire ce qu'il convenait de faire ; Marianne n'a jamais quitté ses parents, leurs vouloirs, une certaine société, elle ne connaît pas son propre *désir, elle n'a jamais été elle-*même, libre et vraie : il est impossible d'aimer sans cette condition primordiale.

Johan est resté le petit garçon de sa mère, il a voulu que Marianne soit comme sa mère, l'entoure, le dorlote, il a reproché à sa femme, dès le début de leur vie conjugale, *ce qu'elle ne faisait pas aussi bien* que sa mère ; l'argent l'a sécurisé ; *il n'a pas pu être lui-même*, il est resté un petit garçon, « un petit garçon de la cinquantaine ».

Il aurait fallu, pour chacun d'eux, qu'il y ait rupture avec ce qui précède et audace d'être soi-même, en création personnelle. Marianne et Johan n'ont pu réaliser cette rupture dynamique ni avant leur mariage ni pendant ces vingt ans. Ils ont vainement tenté de s'évader de ces quatre murs qui sont l'absence de soi-même à soi-même, le non-amour de soi, le recul devant la créativité, la peur de la liberté ; l'aventure de Johan avec Paula ne l'a pas sorti de sa prison d'enfance ; la recherche désespérée, chez Marianne, d'intégrer son corps à travers une série d'exercices sexuels — comparables à la gymnastique du début du film — se solde elle aussi par un échec.

Comme des enfants perdus

Alors, que reste-t-il à ceux qui ont été coincés, dès leur enfance et à jamais dans une impossibilité d'aimer ? Il leur reste ce que montre la dernière scène du film : après s'être découverts ce qu'ils sont : des infirmes, des impuissants, sans main et sans possibilité de marcher comme Marianne dans son cauchemar, après avoir vu qu'ils ne peuvent *que rester là où ils en sont*, dans ce moment éternel de leur enfance où on les a fixés, il leur reste à se dire l'un à l'autre, comme des frères et des sœurs dans le malheur *et la désespérance, à se dire où* ils en sont « au milieu de la nuit, dans une maison obscure », à décider de ne plus trop analyser ni chercher, à trouver refuge, comme *des enfants perdus, au creux de la* chaleur d'un lit où ils vont s'enfoncer ensemble dans le sommeil. The end. Il n'y a pas de lendemain.

La question

On va beaucoup parler, autour de ce film, de la société à la suédoise, de la libération de la femme, de l'enfer du couple, de la solitude et de l'incommunicabilité, du désarroi de l'homme moderne. Combien de couples vont réfléchir sur eux-mêmes à partir de ces images et de cette trame qui seront psychodrame d'angoisse pour certains, de délivrance pour d'autres ? Mais peut-être, à travers ces dialogues et ces visages dont il étudie chaque détour, chaque non-dit, chaque crispation, Bergman nous adresse-t-il une interrogation première : comment pouvons-nous agir, tous, pour faire en sorte que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui puissent aimer ? La question que tant de jeunes couples se posent : est-il possible de s'aimer durant cinquante ans de vie conjugale, cette question est au cœur du film de Bergman. Une civilisation, une société qui n'apprennent pas aux êtres à aimer et à se laisser aimer, qui ne permettent pas aux jeunes générations de vivre un long amour et une aventure d'amour qui fait flamboyer toute une vie, sont une civilisation et une société de mort. Comment faire pour que l'amour puisse exister ? C'est cette question qui est première.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

PETITES ANNONCES

Cœurs solitaires et chauds lapins

« UNIVERSITAIRE *introverti, sortant de l'ordinaire, chaleureux, spirituel, dérouté par les bizarreries de l'existence, homme de principes mais indulgent, cherche femme agréable, exerçant profession, petite taille, sensibilité artistique, la trentaine, pour partager plaisirs sacrés et profanes.* »

« *Veuve, grande sensibilité mais bon sens terre à terre, consolée, cherche homme solitaire, cinquante à soixante ans, opinions de gauche, goûts anticonformistes, aimant livres, musique, humour bon enfant, pour relation sans problème ni engagement, fondée sur respect et plaisirs mutuels. Pas simplement pour tenir compagnie, rapports sexuels à envisager.* »

« *Cadre supérieur, chaleureux, énergique, fidèle, désire rencontrer femme du même type pour partager repas à basses calories.* »

« *Séduisante, chaleureuse, indépendante, femme de quarante ans peu douée pour la solitude, cherche homme sans attache pour partager intérêts littéraires, musicaux, culinaires et francophiles.* »

Mais d'où sortent-ils, ces gens-là ? Des colonnes de quelque magazine spécialisé ? Des carnets d'adresse d'une agence « entremetteuse » ? Vous n'y êtes pas. Ce sont les cœurs solitaires américains qui expriment leurs *desiderata*, lancent leurs appels au secours dans un des plus sérieux mensuels d'outre-Atlantique : *The New York Review of Books*. Et qui sait si les lecteurs de l'austère revue ne se jettent pas d'abord sur les messages saugrenus des chauds lapins et joyeuses luronnes qui répètent, à soixante « cents » le mot, « *Aimez-moi* » ?

Qu'attendent les sociologues pour étudier l'âme d'un peuple à travers celles de ses plus exubérants citoyens ? Dans l'espoir d'inspirer une thèse, voici quelques observations qui permettent d'entrevoir l'étendue et la richesse du sujet.

1. Sur cent annonceurs, on compte quatre fois plus d'hommes que de femmes. Faut-il en conclure que le sexe fort fait davantage tapisserie que le faible ? Ou qu'au pays des femmes libérées, ces dernières hésitent encore à jeter leur gourme et à réclamer leur part de bonheur ? Devons-nous croire que l' « ancien modèle » féminin résiste victorieusement à la grande vague érotique qui balaye la société ? Et que, finalement, les rôles d'épouse et de mère suscitent plus de vocations que celui de « don Juanes » ?

2. A peine 3 % des annonceurs mentionnent un mariage éventuel. Certes, les promesses de « liaisons stables » abondent, mais il n'est presque jamais question de les légaliser. Certains poussent même le cynisme jusqu'à se présenter comme « *heureux en ménage mais avides de distractions* ». Des « *couples dans le vent* » proposent à d'autres couples des échanges de partenaires ou des « *séances collectives* ». « *Venez partager mon épanouissement spirituel et affectif*, écrit un professeur de trente ans, *spécialiste de théorie critique, enclin à l'ironie mais tendre* », qui désire rencontrer « *vraie intellectuelle, sérieusement sophistiquée* ».

3. Les annonceurs ne mâchent pas leurs mots. Finie l'époque des « *goûts contre nature* ». Chacun abat son jeu, sans vergogne, convaincus de trouver des semblables à l'intention desquels beaucoup n'hésitent même pas à livrer leur numéro de téléphone. « *Quarante-cinq ans, séduisant, vigoureux, véritable puits de culture, égaré à Saint-Louis, aimant longues conversations, rire, voile, Europe ; offre loyale amitié à jeune garçon discret. Névrotique s'abstenir.* » « *Ecrivain célèbre invite nymphomanes à lui confier leurs lubies pour documenter ouvrage sur ce sujet.* »

On demande femmes de la Renaissance

4. Les annonceurs n'envisagent pas de monnayer les plaisirs qu'ils proposent ou réclament. Quand ils mentionnent « *financièrement indépendante* » ou « *situation aisée* », c'est pour préciser le caractère désintéressé des relations offertes. Faire lit commun n'implique pas bourse commune. Les promesses se limitent en général à quelques bons repas, une soirée au théâtre, « *du thé et de la sympathie* », chez une quinquagénaire de Boston en quête « *d'une amie compréhensive* », où une virée à la campagne chez ce journaliste sexagénaire qui accepterait « *compagne ayant moyens modestes si tempérament immodeste* ». Dans ce concert d'amateurs, la voix d'un professionnel vient glisser une fausse note : « *Asiatique musulman, remarquablement séduisant, trente-trois ans, souhaiterait rencontrer femme célibataire, mariée, veuve, peu importe, si fortunée.* »

5. Bien que la sexualité se taille la part du lion chez les annonceurs, ils exigent du ou de la partenaire (et prétendent posséder eux-mêmes) les intérêts les plus divers. Les « *mâles* » ne demandent pas seulement aux « *females* » d'être sensuelles, mais aussi « *stimulantes intellectuellement* », de « *les aider à épanouir toutes leurs potentialités* », en un mot de « *se conduire en femme de la Renaissance* ». Et ces dames, non contentes d'exiger une « *virilité à toute épreuve* », souhaitent aussi une culture encyclopédique, de l'humour, un esprit large, des dons artistiques. Certains messages, publiés le même jour, semblent se répondre avant que leurs auteurs n'en fassent autant.

Par exemple :

« *Self-made man du pétrole, quarante-six ans, divorcé, vitalité infatigable, amateur littérature, art indien, archéologie, course à pied, anthropologie, désire rencontrer jeune (vingt-cinq à quarante ans) femme intelligente, joyeuse, affectueuse, pour vibrer à l'unisson.* »

GABRIELLE ROLIN.

Au fil de la semaine

LA SONDOMANIE

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AU vieux précepte grec « Connais-toi toi-même ! », Villon répliquait, désabusé : « Je connais tout, fors que moi-même (1). » Et quatre siècles plus tard Stendhal, amer : « On peut connaître tout, excepté soi-même (2). » Tout près de nous, Jean Paulhan allait jusqu'à affirmer « qu'il y a dans l'analyse un principe de mort et que l'homme se connaît d'autant moins qu'il se regarde davantage (3). »

Eh bien tout cela est dépassé, périmé, ridicule. Grâce aux sondages, nous nous connaissons de mieux en mieux et même très bien. Des exemples ? On n'a que l'embarras du choix, au fil des pages des journaux. Pour s'en tenir aux deux dernières semaines, voici quelques éléments du portrait-robot du Français de 1975 tel qu'il a été tracé au terme de longues et savantes enquêtes d'opinion.

M. Durand se lève entre 6 h. 30 et 7 heures (25 %), mais les cadres supérieurs (35 %) et les patrons (21 %) dorment un peu plus tard, tandis que les ouvriers (26 %) et les agriculteurs (24 %) sont plus matinaux. Stupéfiant, n'est-ce pas ? Il se réveille tout seul (50 %) sauf naturellement s'il utilise un réveille-matin (37 %). *Les yeux à peine ouverts, il se précipite sur son petit déjeuner* (46 %) qu'il prépare lui-même (76 %), prend seul (58 %), trempant ses tartines dans son café (51 %), tout en écoutant la radio (62 %) et en silence (43 %). Passionnant, non ? Et la journée s'écoule tristement, après le très mauvais souvenir du *réveil (42 %), jusqu'à l'instant béni de l'après-dîner qui est le* meilleur moment pour les hommes (54 %) et plus encore pour les femmes (63 %). Inattendu, vraiment ! Si vous voulez davantage de précisions, savoir par exemple combien d'entre nous ont dans leur chambre un crucifix (40 %), un pot de chambre (14 %) ou *une bible (10 %), « France-Soir » et l'IFOP vous l'apprendront*, sans rien vous cacher.

***

Mais il y a mieux, ou pire. Les salariés français font entièrement confiance à leur patron pour surmonter les difficultés actuelles (74 %). Et même de plus en plus puisqu'ils n'étaient que 54 % dans ce cas en octobre 1973, à en croire la SOFRES et « le Figaro ». On se demande vraiment, puisque les patrons ont si bonne presse, pourquoi il y a tant de grèves et de conflits et pourquoi 52 % des mêmes salariés sont favorables à l'élection du chef d'entreprise par l'ensemble du personnel, comme l'affirment « les Informations ». Et on comprend que M. Ceyrac, au nom du patronat, ait préféré retenir le premier de ces sondages pour démentir le second (4). A chacun sa vérité.

On ne sait pas encore tout à fait tout, mais cela ne saurait tarder. *Ainsi le Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs*, réuni le 31 janvier, sous la présidence de M. Chirac, a-t-il pu prendre connaissance d'un important sondage réalisé par la SOFRES à la demande de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat, et aussi, cela va sans dire, à nos frais (4). Il faut le dire : ce sondage *a montré qu'il existe des lacunes dans l'information des jeunes et* qu'il y a, dans ce domaine, des efforts à entreprendre. Qui s'en serait douté ?

Encore ne s'agit-il, dans ces enquêtes si utiles et éclairantes, que de la vie courante. Quand on en vient à l'essentiel, c'est-à-dire à la vie publique, c'est une avalanche, un *déluge*, un *maelström*.

Tout ce que vous pensez sur l'inflation : voyez « l'Express » qui vous l'apprendra avec l'aide des élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, sondeurs improvisés. Ici, l'optimisme l'emporte puisque la hausse des prix sera inférieure en 1975 à celle de l'an passé (43 %). Commentaires de Jacques Attali et Lionel Stoléru, savants économistes, pour les deux camps. Mais « le Nouvel Observateur » fait confiance à l'INSEE, qui voit la situation en noir : elle ne s'améliorera pas (+ 5 %).

« Le Nouvel Observateur » encore et la SOFRES : Chirac et l'U.D.R. sont en hausse ; si les élections avaient lieu demain, Giscard serait réélu (52 %) contre Mitterrand, bien que la majorité des Français croient que Mitterrand l'emporterait (43 %) sur le président en place (41 %) ; et cinq questions sur la majorité, dix *sur la gauche, commentaire de Jacques Ozouf*, savant spécialiste.

« Le Point » et l'IFOP : aujourd'hui, le P.S. aurait 34 % des voix dans des élections législatives et le P.C. 18 % seulement, commentaire de Jean-Marc Lech, directeur de l'IFOP. « France-Soir » et l'IFOP : remontée spectaculaire à l'indice de satisfaction de Giscard (52 % contre 48 % en décembre) et Chirac (43 %) contre 41 %), les « mécontents » (32 et 35 %) sont écrasés. A noter toutefois que, parmi les « sympathisants du parti socialiste », 19 %, pas moins, voteraient aujourd'hui pour Giscard d'Estaing (« le Nouvel Observateur »). A qui se fier !

***

Arrêtons-là cette quête qui n'aurait pas de fin. Bousculés, harcelés, matraqués, les sondés que nous sommes tous perdent pied dans cette mêlée confuse dont ils sont à la fois l'objet et l'enjeu. Et deux fois l'enjeu même, car le but réel de tous ces sondages, dérisoires ou graves, souvent contradictoires et toujours péremptoires n'est nullement, comme on pourrait le croire, d'informer l'opinion sur elle-même, de lui renvoyer son reflet dans le *miroir de la presse*.

En publiant à grand fracas ces pourcentages, *n'amène-t-on* pas les *agences de presse* et les *autres journaux*, et plus encore les radios périphériques ou non, et la télévision, à citer et commenter ces évidences sans intérêt ou ces pronostics aventurés. *Ainsi persuadera-t-on le lecteur ou l'auditeur flatté dans* son narcissisme, attiré par le bruit, alléché par la promesse de révélations, qu'il va enfin tout savoir sur celui qui lui importe le plus, c'est-à-dire sur lui-même.

C'est un jeu dangereux. Les instituts spécialisés consentent à *la presse des tarifs préférentiels : les sondages d'opinion*, les sondages politiques surtout, sont leur publicité et leur attirent des clients commerciaux. Mais ils en font trop, beaucoup trop, et sont en train d'user l'outil, de casser la machine. Les journaux ont grand besoin, eux aussi, de publicité, et celle-là ne coûte guère : *mais ils vont trop loin et, à trop crier pour rien, risquent de n'être* pas crus. Le public, abasourdi, se sent manipulé et prend en grippe les sondages.

Avez-vous jamais été interrogé par un enquêteur, vous ? Et connaissez-vous quelqu'un qui l'ait été, fût-ce une seule fois ? *Personne, n'est-ce pas. Voilà le type de réflexion qu'on entend de* plus en plus fréquemment. A quoi bon tenter d'expliquer qu'il suffit d'une cuillère pour goûter la soupe et que l'échantillon, correctement prélevé, renseigne sur tout le potage ? Comment convaincre du sérieux des grands instituts devant les abus de *présentation et d'interprétation*, devant la multiplication des démarcheurs qui se baptisent enquêteurs et prétendent procéder à un sondage pour vous vendre une assurance ou des savonnettes ? Comment faire admettre que les « intentions de vote » collationnées huit mois après un scrutin présidentiel et, en principe, six ans et quatre mois avant le suivant, sur la base d'hypothèses plus que contestables, n'ont rigoureusement aucune consistance et aucun intérêt, qu'aucun sondage d'ailleurs ne peut avoir un caractère prédictif, tandis que l'indice de satisfaction, image de l'état de l'opinion dans un moment donné, n'est pas dénué, si on le manie avec précaution, d'une certaine valeur indicative ? Trop de questions mal posées, trop d'enquêtes bâclées, trop de thèmes ridicules, trop de sondages hasardeux sont en train, en France, de dévaloriser la méthode.

On sait qu'aux Etats-Unis la même question formulée de deux façons à peine différentes (« Doit-on « autoriser » les discours publics contre la démocratie? » ou bien « Doit-on « ne pas interdire » les discours publics contre la démocratie ? ») a donné des résultats pratiquement opposés (« On doit autoriser : 21 %. » « On ne doit pas interdire : 39 % ») (5). Il est évident qu'un sondage où l'on *demande : « Pensez-vous que la France doive renforcer son alliance* avec les Etats-Unis, s'allier avec l'U.R.S.S. ou rester indépendante des deux blocs ? » fera aisément triompher l'indépendance nationale (6). A quoi bon poursuivre ? On a été si loin que l'envie vous prend de jeter le bébé avec l'eau du bain et de mettre en cause, non la pratique, mais le principe même des sondages. Et ce serait, tout compte fait, bien dommage qu'on doive en arriver là.

---

(1) *Ballades.*
(2) *Souvenirs d'égotisme.*
(3) *Entretiens sur des faits divers.*
(4) *Le Monde* du 1er février 1975.
(5) Cité par Frédéric Bon, *Les sondages peuvent-ils se tromper ?* (Calmann-Lévy, 1974).
(6) Cité par Roland Cayrol dans La Nef, *Sondages d'opinion* (n° 53, déc. 1973).

ETRANGER

Reflets du monde entier

EL MOUDJAHID

Quand le piston pistonne...

Le quotidien d'Alger *EL MOUDJAHID* s'indigne, par la voix de l'un de ses lecteurs d'Hussein-Dey, M Mahieddine, du gaspillage qui règne dans certains secteurs de la vie économique :

« L'Algérie est un pays socialiste : le superflu et le gadget ne doivent pas être importés, même si le gouvernement impose une taxation draconienne. Or, que constatons-nous ? Des objets sans intérêt pratique ou d'un luxe tapageur se trouvent dans les rayons des magasins. Ces objets ont été payés avec des devises qui auraient bien pu servir à l'achat de biens d'équipement. (...)

» Les masses n'ont certainement pas grand besoin de camembert ni de service à alcool de plus de 10 000 DA (10 000 dinars) mais de biens alimentaires énergétiques, et c'est la commercialisation de ces derniers qui doit primer pour chaque responsable. Que Messieurs les responsables des sociétés nationales mettent à la disposition des masses ces biens en quantité suffisante, en différents endroits et à prix fixes, et nous verrons disparaître la spéculation, et surtout qu'ils programment les besoins (pas de réfrigérateurs en janvier et d'appareils de chauffage en août, de grâce !). (...)

» Des logements vacants existent à Alger, des personnes louent les leurs à des prix extravagants tout en occupant des logements « biens de l'Etat » ou de... « fonction ».

» La crise est connue. Rien n'est fait. Les pistons pistonnent et les escrocs en logements font des affaires d'or. A quand la fin de cette ère et le début d'une autre, pour nous, les non-pistonnés ? »



« Numerus clausus » pour les étrangers...

Les travailleurs étrangers portent en allemand l'aimable appellation de *Gastarbeiter*, c'est-à-dire de « travailleurs-hôtes ». Mais, peut-être en raison de la crise économique ou pour éviter une trop grosse concentration de main-d'œuvre étrangère, des restrictions viennent d'être appliquées à leur égard.

Selon *DIE WELT*, *« conformément à l'accord établi entre le gouvernement fédéral et les Länder, le gouvernement bavarois limite l'accès des travailleurs étrangers dans les régions où ils sont en surnombre. A Berlin, plusieurs quartiers de la ville leur sont déjà interdits depuis trois mois. Dorénavant, aucun permis de travail et de séjour ne sera accordé dans chaque ville ou district dont la population étrangère a franchi la limite de 12 %, tant que le chiffre n'en sera pas retombé à 10 % du total des habitants. Pour déterminer les régions qui se trouvent dans ce cas, les étrangers vont être recensés. Ces limitations du droit de résidence ne concernent pas les Autrichiens, les Suisses et les Américains. »*

L'Espresso

Le manuel du parfait petit marginal

L'hebdomadaire de Rome *L'ESPRESSO* rend compte de la publication de deux « petits livres » de l'underground italien qui donnent des conseils aux jeunes gens en rupture de vie sociale. « *Stampa alternativa* » (presse alternative) *leur apprend comment vivre hors de chez soi aux moindres frais.* » L'opuscule « *Contre la famille* » *explique comment faire pression sur des parents avec lesquels on est en difficulté : recueillez le plus grand nombre possible de preuves que votre père et votre mère vous maltraitent et menacez de les dénoncer (prison jusqu'à un an et 400 000 lires d'amende). Tâchez aussi de se faire inculper de lésions personnelles aggravées. Prenez la licence de vendeur ambulant qui permet de se promener dans tout le pays sans être inquiété par la police... »*

L'autre petit livre explique plutôt comment vivre sans argent et voici quelques recettes : *« Pour ne pas payer dans les transports publics, à Milan, nous disposons de petites étiquettes adhésives « En dérangement » à coller sur le distributeur de billets. Ainsi, toute la journée, même les gens qui voudraient payer ne le font pas, et aucune contravention n'est possible. Pour se nourrir, on peut échanger les paquets au supermarché et trouver ainsi, à bas prix, un produit cher. On peut encore sortir à 5 heures du matin, voler les bouteilles de lait devant les portes, etc., etc. »*

Presse alternative fait profiter ses lecteurs des milliers de suggestions envoyées par les « marginaux » qui foisonnent en Italie.

Newsweek

Un homosexuel au-dessus de tout soupçon

Le département de la défense américain a décidé de « *libérer* » les homosexuels. C'est, en tout cas, ce que rapporte l'hebdomadaire *NEWSWEEK*, qui écrit : *« Pour la première fois, un fonctionnaire du ministère de la défense a recommandé qu'un homosexuel soit considéré comme « sûr ».*

» L'intéressé, un spécialiste californien des ordinateurs, âgé de trente-deux ans, a déclaré au cours d'un interrogatoire public qu'il avait, en effet, des pratiques homosexuelles et entendait les poursuivre.

» Le responsable des services de sécurité n'en a pas moins estimé que la loyauté du candidat était au-dessus de tout soupçon, que sa vie sexuelle ne risquait pas de l'exposer à des actes de « coercition, de chantage ou de » pression de quelque nature que ce soit », et qu'en conséquence il pouvait être considéré comme parfaitement sûr.

Le service de sécurité du Pentagone doit encore toutefois donner son avis.

Lettre de Lima

UNE VILLE DÉSINTÉGRÉE

Provoquées par un affrontement entre des policiers en grève et l'armée, des émeutes très graves ont éclaté le 5 février dans la capitale péruvienne, faisant au moins cent morts. La tension sociale s'explique en partie par l'extension des « barriadas », bidonvilles peuplés de migrants venus de la sierra, sous la poussée desquels Lima s'est désintégrée.

LES vêtements colorés des Indiens sont restés dans la sierra. Costumes gris, ciel gris, bâtiments gris. De temps en temps, *un poncho rouge sur l'uniforme gris souris d'une écolière.* Le costume européen fait bien les choses. Autour de la place d'Armes, des places San-Martin et Dos-de-Mayo, du parc universitaire, se côtoient les immeubles des administrations publiques et privées, les banques, les hôtels, les galeries marchandes. Le centre de Lima *est le seul endroit où Blancs* « criollos » et « cholos » (migrants indiens parlant espagnol) peuvent cohabiter, dans l'indifférence. Le touriste se sent touriste, et de Lima il ne connaît souvent que ce quartier, plus les « barriadas » qu'il a aperçues du taxi en venant de l'aéroport. L'odeur affreuse de pétrole dégagée par un « musée » roulant de voitures américaines, de bus, moyens-bus, micro-bus, la poussière graisseuse qui recouvre *tout, et la « garua » (la bruine de* Lima), le poussent plus vite qu'il ne le désire vers la sierra. On ne paie pas 2 000 F pour voir une ébauche de « city », des bâtiments gris pisseux, des buildings modernes, des bidonvilles.

Lima, le matin, donne l'impression de refuser de s'éveiller, d'être *atteinte de ce mal étrange venu des* Andes : le « susto », la peur. La victime, traumatisée, se trouve dans l'incapacité de réagir et se laisse mourir. Son âme a été volée par la terre. L'unique remède : l'exorcisme.

Le traumatisme ? Lima le vit depuis 1940. Sa population, qui était à cette époque de six cent cinquante mille habitants, a dépassé les trois millions et demi en 1974. Submergée par cette invasion de migrants ruraux en quête d'un hypothétique travail (elle concentre les deux tiers de la main-d'œuvre industrielle, plus de la moitié des emplois de service, de commerce et de la fonction publique, la quasi-totalité des transactions financières, *et 80 % des importations se font* par son port, Callao), la ville s'est complètement désintégrée en quartiers, *eux-mêmes divisés en « cuadras »* (pâtés de maisons), séparées les unes des autres par autant de murailles invisibles qu'il y a d'avenues et de rues.

A Lima, tout se classe ou tout se sépare. Etonnant jeu de l'oie où le hasard de la marche vous fait sauter une rue pour tomber sur une zone de taudis, alors qu'à deux pas c'est l'Hôtel *Crillon et ses magasins de* luxe pour touristes. Décor insolite, dans le quartier du Rimac, d'une petite place carrée avec son église, ses maisons coloniales à balcon de bois, un cinéma 1900 aux nombreuses colonnes : derrière, la crasse, les ruines et l'aigreur des ghettos. Pour éviter la promiscuité, la bourgeoisie *liménienne a préféré fuir le centre* et se réfugier dans ses nouveaux quartiers résidentiels des districts balnéaires, abandonnant aux populations misérables ses anciennes demeures désormais coincées entre les « tugurios » (taudis) et les « barriadas ».

Chassez-les avec des buildings, des parkings, elles reviennent au galop ; avec toutes les nuances du gris. On les effleure, et elles s'étalent, comme des taches de graisse, *autour des trois pôles principaux* de la ville (le centre avec ses bureaux et ses commerces ; le port, Callao, et les districts balnéaires) qui regroupent les emplois et font vivre, en marge, petits vendeurs, cireurs de chaussures, laveurs de voitures, etc.

Le « maestro » du « collectivo » (taxi collectif) sort son bras par la fenêtre et passe à la main l'essuie-glace qu'il vient de prendre sous son tableau de bord : « Ça fait le troisième qu'on me vole. A chaque fois, je suis forcé d'aller à la Parada (le terminus). Ce quartier est *le grand marché, les halles* de Lima, la plaque tournante de tous les migrants qui « descendent » *à la ville. Situé à son entrée* sud-est, à l'intersection de la route centrale et de la Pan-américaine, c'est le terminus pour des milliers de bus et de camions peints de couleurs vives, qui arrivent chaque jour des quatre coins du pays.

Pour le « serrano », juché sur un camion bondé, la première vision de Lima, *ce sera ces ruelles bordées de* cahutes qui servent de stands et d'habitations (plus de dix mille personnes y vivent entassées), où l'on vend en gros et au détail tout ce qui est produit et fabriqué au Pérou : toutes les sortes de pommes de terre, de maïs, de haricots, de fruits, d'herbes pour le corps et l'âme.

LA *Parada est aussi le quartier* des voleurs, son centre de vie et d'apprentissage. L'une de ses rues est particulièrement réputée : Tacora. Là se trouve la source de jouvence des vieilles voitures qui roulent depuis trente ans au Pérou. Classées, répertoriées, empilées bien proprement, toutes les pièces volées de toutes les *marques importées* dans le pays. Si l'on ne trouve pas, on commande.

Dans les arrière-boutiques se tient l'une des écoles de voleurs les plus connues du monde : l'univers picaresque au vingtième siècle. D'anciens prisonniers libérés donnent chaque jour des cours qui durent de quatre à six mois. Aucun « serrano » n'est accepté dans ce genre *d'école. L'Indien, considéré par le* « criollo » comme bête, grossier, lent, doit, d'abord, s'initier *à la ville, à se défendre contre elle.* Il doit apprendre à parler espagnol (à moins de se connaître parfaitement, deux Indiens, dans un bar, *ne s'adressent jamais la parole en quechua ou en* aymara ; ce serait une injure), à s'habiller, à manger « criollo ». Au *bout de quelques années, il ira* s'installer dans les « barriadas ».

Là, les gens se considèrent comme respectables. Gangrène à l'intérieur, étouffement à l'extérieur. Il est impossible d'entrer ou de sortir de Lima sans longer les « barriadas » (considéré comme péjoratif, ce terme est remplacé, depuis 1969, par celui de « pueblos jovenes »). Enormes *tas de boîtes d'allumettes empilées* les unes sur les autres, elles s'étirent souvent sur plusieurs kilomètres ou *s'accrochent aux collines.*

Les plus anciennes sont à l'heure actuelle digérées par la ville (*Victoria, Rimac*). *Celles qui se créent* depuis 1960 s'en éloignent de plus en plus, le long des grands axes routiers, et forment de véritables villes satellites. Chacune a son évolution propre qui dépend de nombreux facteurs : date de création, densité, possibilité de s'étendre ou non, rôle des associations et sécurité. Cette dernière relève surtout de l'obtention du statut de résident, c'est-à-dire de la propriété du sol. S'il est obtenu, ou en voie de l'être, les *baraques* en tôle, carton et briques de terre séchée disparaissent peu à peu, pour faire place à de petites maisons *alignées* le long d'avenues et de rues. L'eau, l'électricité font leur apparition. Des arrêts de bus, des écoles sont créés.

FACE à cette urbanisation « *spontanée* », la planification de la spéculation foncière et immobilière. Alors que les poches de misère se gonflent (les « tugurios » représentent environ *20 % de la population liménienne*, les « pueblos jovenes », environ 25 %), les quartiers résidentiels ne cessent de s'étendre (90 % des constructions individuelles), annexant au sud les anciennes stations balnéaires, *Miraflorès* et, plus récemment, à l'est, les collines de La Molina et de Monterico.

Dans ce désert silencieux, les *villas s'alignent méthodiquement* et ne se ressemblent pas, sauf par le gazon ; le style Tudor, avec ajouts *créoles, voisine avec l'ultra-moderne,* le chalet suisse ou la villa mauresque. A l'intérieur : le faux rustique, les meubles suédois, les tapis persans fabriqués en Belgique, la *Joconde* ou les impressionnistes. Un rêve constant : l'Europe ou les Etats-Unis.

Les cafés et les boutiques sont rares. A San-Isidro, tout projet de magasins a été jusqu'à maintenant rejeté.

Mais, même là, l'animation a un côté *irréel, provincial,* aigri. Car tout est agression, ou tout peut l'être dans ces quartiers cernés par *les « barriadas » ou les taudis. Du* peu de passé culturel qu'elle pouvait posséder, la bourgeoisie liménienne n'a plus rien.

GILLES BRESSON.

VOYAGES

La Chine à petits pas

SIAN, l'illustre capitale impériale des Han, aux portes de la Chine grouillante des dix-huit provinces, face à l'immense désert du Sin-Kiang, sous la pluie. Notre long voyage *à travers les montagnes arides* du Chensi a fini par estomper les images chatoyantes de Pékin, sa tranquillité vespérale. Les palais rouges aux toits laqués d'or, la splendeur des jardins exotiques, ont fait place aux masures de terre accrochées aux tertres érodés qui dominent des vallées desséchées. Dans la plaine, la capitale semble un gros *bourg*, un dédale de chemins de terre battue qui se faufilent entre le réseau complexe de maisons basses repliées chacune sur leurs cours intérieures. Mais c'est un bourg étale qui a ainsi plusieurs millions d'habitants. Depuis la libération, l'administration chinoise a fait percer de larges avenues bitumées où s'engouffrent autobus et vélos et a greffé, aux quatre coins, de hauts immeubles de béton, fonctionnels, et qui sont la fierté du dépliant touristique : la gare, la poste, l'immeuble du parti et l'hôtel des étrangers.

Contraste de pierre, contrepoint d'autant plus saisissant qu'on s'éloigne davantage de la côte est, où l'intégration à la révolution s'est faite plus précoce et plus active.

Un peuple spontanément chaleureux

Contraste humain aussi. Quand, entre midi et deux heures, au lieu de faire la sieste, recommandée, nous avons franchi à Sian, pour la première fois, la limite interdite aux Chinois de notre *hôtel* pour aller nous balader librement à trois ou quatre, sans guide, dans la ville, nous avons eu vraiment l'impression de faire des découvertes. Peut-être, par un réflexe d'Occidentaux, parce que nous avons toujours tendance à privilégier ce que nous avons pris l'initiative de regarder ; peut-être également parce que nous avons découvert des êtres, des attitudes, des gestes que les autorités ne jugent pas dignes de mettre dans la vitrine destinée aux étrangers.

Rien ne laissait soupçonner, lors de nos déambulations pékinoises ou de nos rencontres officielles avec les responsables, sinon une étrange nonchalance d'attitude, que les Chinois de la République populaire eussent pu n'être pas aussi spartiates et austères que nous l'imaginions à travers les précédents récits de voyages ou l'idée reçue en Occident. Le volontarisme, l'attitude constamment rationnelle et le moralisme toujours affiché par nos interlocuteurs choisis, travailleurs ou cadres, avaient plutôt renforcé notre préjugé. L'homogénéité sans faille de leurs propos et de leurs attitudes, *que nous démultiplions en imagination* par centaines de millions, allait nous gagner à l'idée de standardisation.

Mais à Sian, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, dès qu'on fut dans la rue pour le voir vivre et vaquer dans ses boutiques richement garnies dans ce coin du bout du monde, un peuple riant, divers, *exubérant*, spontanément chaleureux au point de nous entourer soudain par centaines, sans qu'un tel encombrement de personnes, qui coupaient inopinément la circulation de la rue, nous apparaisse jamais comme une menace ou une foule hystérique de célébration. Non, une immense conversation muette faite de rires, de sourires amicaux, de clins d'œil mi-amusés, mi-curieux. *Car si sans guide nous* ne pouvions parler avec notre langue, l'immédiate sympathie installée dans la rue nous trouvait mille occasions de communiquer, de jouer spontanément avec les enfants, d'échanger pour un furtif instant des objets avec les adultes qui se faisaient une joie de nous inviter à une visite impromptue de tel atelier *ou de telle* vieille forge, modeste mais active. Le rituel des visites organisées était loin.

D'aucuns ont pu prétendre que telle était la nature profonde du peuple *chinois, et qu'on pouvait* encore la deviner dans la tranquillité sereine du Pékinois ou l'exubérance méridionale des gens de Changhaï et de Canton, qui vivent, voire cuisinent, jouent aux cartes, dans les rues jusqu'à la *tombée* du jour ; mais que l'administration communiste allait petit à petit sûrement transformer.

Je ne sais si les communistes chinois en ont la volonté ni même *si un tel* bouleversement psychologique est possible, tout en admettant que l'industrialisation et la politisation doivent structurer différemment l'idéologie dominante et le champ des motivations ; c'est peut-être cependant le prix de la révolution socialiste.

PHILIPPE MAHRER.

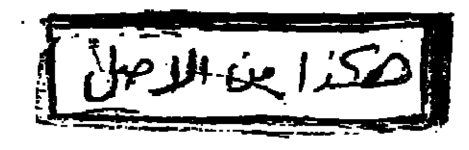
Elève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, Philippe Mahrer a été, comme vice-président de la délégation, l'un des organisateurs du voyage de l'E.N.S. en Chine au mois de septembre 1974.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



« Mon cher, la décision que vous allez prendre aujourd'hui peut provoquer le succès ou l'effondrement du système économique américain tout entier. »

(Extrait de « The Milwaukee Journal ».)



RADIO-TELEVISION

TROIS REGARDS SUR «LE PAIN NOIR»



Les illustrations de cette page ont été publiées avec le livre-programme En r'venant d'l'expo, *chez Stock dans la collection « Théâtre ouvert ».*

VU

Nous, les déracinés

C'ETAIT le troisième, non, le quatrième épisode du Pain noir. Les Charron avaient quitté la campagne pour la ville. Francet travaillait en usine. Cathie, émue, apprenait à lire avec Coutil. Aurélien, jaloux, s'était remis à boire. Dans la rue, on manifestait, on agitait des drapeaux rouges et noirs. C'était lent, c'était beau, c'était grave. Un spectacle. Et un spectateur. Entre les deux : l'écran.

On se sentait plus proche des gens de la Noaille que des « gens de Mogador ». Sans plus. Ils ne nous étaient rien. On leur restait étranger. Etranger mais pas indifférent. On les trouvait attachants, sympathiques, exaspérants aussi avec leur façon de se taire et de nous fixer. Interminablement. On jaugeait, on jugeait personnages et comédiens. A distance.

Et puis, sans qu'on comprenne ni où, ni quand, ni comment, ni pourquoi, brusquement, on a basculé, on a perdu le recul, on s'est vu poussé, soulevé, happé, entraîné (pour la première fois en ce qui me concerne) dans le courant profond du peuple de France. On retrouvait une identité, une appartenance.

Cette famille, c'était aussi la nôtre. Cette histoire, on la connaissait. On se souvenait en avoir entendu de semblables dans notre enfance, souvenirs également transmis, d'enfances plus anciennes. Une ferme, autrefois, près de Carcassonne. Quatorze gosses. L'un s'était noyé, jeune, dans une cuve à vin. Un autre, tôt grandi, avait quitté son village, ses parents. Il était parti avec un âne et un copain, ramassant chiffons et vieux papiers le long des chemins. Ce paysan devenu citadin avait eu un fils, un Parisien, un socialiste, le père du nôtre.

Nous, les déracinés, les sans-attaches, voilà qu'on se retrouvait enraciné, rattaché à un coin, à un passé. Par une branche du moins. L'autre, venue de bien plus loin, apportée par une vague d'immigration, flottait encore à la dérive de traditions oubliées, perdues. Les traditions juives.

Jusqu'à lundi dernier. Là, en revoyant avec des yeux plus tendres, plus attentifs, les yeux de Serge Moati, certains moments de la vie aux Jaladas, ces hommes, ces femmes vêtus de noir, en se remémorant certaine cérémonie aux chandelles, on avait le sentiment, illusion ou intuition, que ces métayers français tendaient la main, au-delà des frontières, au-delà des barrières de croyance, de langues et d'ethnie, à des hommes à des femmes également vêtus de noir, isolés, eux aussi, enfermés dans un ghetto cerné de préjugés, victimes de cette discrimination qui tient aux différences. Ils s'étaient d'abord résignés. Et puis, poussés par la misère et la révolte, laissant derrière eux les invalides et les vieux, ils étaient à leur tour partis. Ils étaient venus grossir les rangs des « damnés de la terre ».

CLAUDE SARRAUTE.

LE ROMANESQUE...

Cathie et Émilienne, dans un miroir inversé

A la télévision, le style d'un feuilleton est toujours donné dès le premier épisode. Cela tient au genre même *s'il va s'égarer dans la « littérature sérieuse »*, Balzac et Stendhal par exemple. Que le feuilleton dure quatre heures ou dix heures, les surprises ne viendront que de l'action. On savait, dès le début de *Jacquou le Croquant* que l'on verrait un mélodrame social ; dès le début des *Gens de Mogador*, que l'on verrait une histoire de famille romanesque sur fond d'événements historiques. Pas de déceptions, pas de discussions, un univers simple. Le style de Lorenzi, le style de Mazoyer étaient chacun un style d'illustrateur. Du beau travail d'ailleurs, accepté par le public comme il devrait l'être. N'enlevons rien à personne. Ce qui vient de se passer avec *le Pain noir* est très différent, très nouveau. Présenté en épisodes, comme un feuilleton, *le Pain noir* c'était huit films d'une heure trente racontant toute une vie et plusieurs époques, mais ce n'était pas une histoire illustrée comme *Jacquou le Croquant* ou *les Gens de Mogador*

Une affaire de famille

Très nouveau, parce que bâti sur un paradoxe : restituer les différents regards d'un personnage — Cathie, l'héroïne de Georges-Emmanuel Clancier — sur sa vie, sur le monde qui l'entourait, de son enfance à sa vieillesse, et cela par le regard de Serge Moati, réalisateur un peu mégalomane, il faut bien le dire, de cette saga produite par la télévision mais conçue par lui. Moati, le jeune homme vite porté par le succès du *Sagouin*, et qui voulait, vite, dépasser ses maîtres, Claude Santelli et Françoise Verny, conçue, oui, comme son œuvre, style et pensée, fresque sociale. Dans ce qui était encore l'O.R.T.F., Serge Moati a fait habilement — avec l'accord de tout le monde — son « pronunciamiento » cinématographique en dynamitant, par ce fameux regard de l'auteur à la caméra, les genres nobles qu'étaient devenus la dramatique et le feuilleton. C'était un peu Orson Welles révolutionnant Hollywood avec *Citizen Kane*. Enfin, ç'aurait dû l'être ! La débâcle imprévue de l'O.R.T.F., fin 1974, a quelque peu changé les perspectives, et puis la politique des auteurs à la télévision n'est après tout le fait que d'une poignée de critiques...

Pour le public qui a suivi *le Pain noir* chaque lundi pendant plusieurs semaines, c'était un rendez-vous de la télévision — la vraie, la télévision capable de surprendre, d'irriter, de faire réfléchir, d'enthousiasmer en contant une histoire qui soit aussi de l'Histoire — c'était quelque chose qu'on n'irait pas chercher au cinéma. L'histoire d'une famille limousine est devenue, dans toute la France, transmise par les visages de Sylvia Liakhoff, puis de Bernadette Le Saché, d'Henri Virlojeux, de Raymond Bussières, de Jacques Denis, d'Anne Wiaszemsky, *de Denis Manuel et quelques autres*, une affaire de famille. Moati n'a pas forcément fait la preuve qu'il était le grand cinéaste qu'il se veut. Mais il a réveillé la France populaire en lui tendant, avec cette adaptation du roman de Georges-E. Clancier, bien éloignée du naturalisme à la Zola, le souvenir historique et mythique de ses origines. En gros, *le Pain noir*, chronique limousine, c'est la société française de la IIIe République, vue à partir du peuple, avec ce mouvement, ce déracinement, de la campagne à la ville, de la métairie rurale au prolétariat urbain, de l'individualisme à la prise de conscience collective. Or, quelle famille française d'aujourd'hui ne compte-t-elle pas des parents ou des grands-parents qui auraient pu être Cathie et Aurélien ? En cela, *le Pain noir* est plus fort que *Jacquou le Croquant*, roman périgourdin de la lutte des classes à un certain moment du XIXe siècle.

Si l'on y retrouve l'opposition des riches et des pauvres, du peuple et de la bourgeoisie, c'est à travers un monde en transformation, porteur d'idéalisme, de rêves et de luttes, dont les traditions nous sont restées vivantes et, disons, récupérables. Le Front populaire de 1936 aurait pu recommencer en 1974 si l'union de la gauche avait triomphé aux élections. L'émerveillement des premiers congés payés au bord de la mer, où va mourir Aurélien, usé par sa vie de labeur, ce n'est pas de la littérature. *Beaucoup de familles françaises l'ont* éprouvé, il y a quarante ans.

Le grand intérêt pour ce « feuilleton » s'est éveillé, semble-t-il, à partir du quatrième épisode : Cathie jeune fille, le monde du travail à Limoges. Avant, l'enfance, la neige, la misère, les malheurs, la fillette courageuse qui élève ses petites sœurs, oui, *c'était émouvant, mais trop lent, trop beau*, dans des images raffinées comme des tableaux de maître, trop hiératique. Quatre heures et demie pour cela, on n'en sortait *plus, on n'arrivait pas à y croire vraiment* malgré la petite Liakhoff. Trop de subtilité dans ce regard de l'auteur Moati qui voulait être le regard d'une enfance et qui faisait durer ses plans jusqu'à ce qu'on ait envie de demander grâce.

Le « sens » d'une existence

Oui, on avait hâte d'entrer dans le vif du sujet. En fait, pendant ces trois premiers épisodes sur l'enfance, le style de *Moati n'a pas varié et on sentait bien que* cela ne collait pas vraiment à ce qu'on attendait et puis, épisode par épisode, à mesure que les événements prenaient de plus en plus d'importance et que la personnalité de Cathie adulte évoluait avec ces événements, et donc que son regard sur *le monde changeait, le style de Moati* changeait lui aussi et on peut dire qu'il a, à quelques détails près (cette rameuse tentation de la lenteur et du hiératisme donnant l'impression qu'il « tire à l'image » comme les feuilletonistes tirent à la ligne), parfaitement réussi son coup. Ce *Pain noir* du lundi n'était plus jamais dans le même ton, on sentait la vie qui s'écoulait, le mouvement *historique, le destin social. Du* tournant du siècle à Oradour-sur-Glane, en passant par les grèves ouvrières de 1905, la guerre de 1914 et les années 30, Moati *a dépassé le pittoresque et le romanesque* pour nous transmettre le « sens » d'une existence mêlée à d'autres existences, d'une *période historique* (de la durée d'une vie) ressentie à travers une sensibilité. On pourrait lui reprocher — en pensant à l'*Antoine Bloyé* de Bluwal — sa vision lyrique et sentimentale du socialisme et des luttes ouvrières, mais c'est la vision de *Cathie en train d'apprendre la vie*, le socialisme et, dans les affrontements de Limoges, la réunion des drapeaux rouges et des drapeaux noirs, vous empoigne d'une manière qui *n'est pas seulement sentimentale*.

Et le dîner chez les bourgeois pendant la grève est un étonnant tableau de mœurs qui ne doit rien à la rhétorique politique. *Le monde du Pain noir, de Moati, n'est pas* un monde manichéen. C'est un monde dont les personnages découvrent sans cesse, avec leurs moyens à eux, en tâtonnant parfois telle Cathie qui ne sait pas lire, des choses essentielles.

Alors, il y a les dépositaires d'une certaine expérience, comme Bussières, l'ancien communard, les syndicalistes et les anarchistes, et ces gens-là parlent beaucoup, et c'est toute une phraséologie historique fidèlement recréée qui nous revient. Et puis, il y a ceux qui, comme Cathie et les femmes de sa famille, éprouvent les choses mais sans avoir toujours un langage pour les formuler, et cela donne ce dur et bouleversant épisode de la guerre de 1914, vécue, justement, du côté des femmes, dont les maris, les frères, sont fauchés au combat, ou bien rendus infirmes.

Du côté bourgeois, Moati a privilégié un personnage, Emilienne Desjarriges, magnifiquement interprétée par Anne Wiaszemski, figure ambiguë et secrète, malheureusement sacrifiée vers la fin. Après tout ce qu'on avait vu d'elle et de ses rapports presque sado-masochistes avec Cathie et sa famille, voir une dernière fois Emilienne, épaissie, maquillée, affalée sur un canapé entre deux *officiers allemands en 1943, c'est un peu* gros, c'est décevant, c'est une fausse note. Par la collaboration, Emilienne devient, tout d'un coup — mais il est vrai qu'elle mourra



dans l'incendie d'Oradour, — le symbole d'une classe dont elle incarnait auparavant — et avec quelle force ! — les contradictions.

Oui, il y a là quelque chose qui cloche, car, au fond, Emilienne est le double de Cathie, reflétée dans un miroir inversé.

Elle a essayé de posséder Cathie enfant en l'attirant dans son monde, et Cathie a refusé, et, depuis, il y a un lien entre ces deux êtres, et ce lien passe aussi par l'histoire. *A chaque étape décisive de la vie de* Cathie, on trouve une rencontre, fortuite ou voulue, avec Emilienne. Si la dernière n'a pas lieu, ne débouche plus sur rien, c'est que la mort *s'en est mêlée*. Et c'est logique. Car *le Pain noir*, portrait de femme, film sur la vie paysanne et ouvrière dans le Limousin sous la IIIe République, chronique sociale et, par moments, politique, est aussi un film sur la mort. Une mort que l'on retrouve constamment, comme si elle était, en dehors du caractère dramatique des événements où elle intervient, la véritable clé des destins. On pourrait déchiffrer soigneusement l'œuvre de Moati à partir de ce thème. Et c'est là, plus que dans son maniérisme esthétique, qu'il s'affirme comme un auteur.

Le Pain noir n'est pas une de ces œuvres belles et tranquilles qui font l'unanimité. On peut y trouver beaucoup à redire, on peut s'y passionner beaucoup, elle appelle beaucoup de discussions, d'interprétations, mais elle n'a laissé personne indifférent. Les Français, disions-nous, y ont redécouvert leurs origines, leur histoire populaire. Mais se rendent-ils compte que cette entreprise marque la fin d'une certaine télévision — morte, elle, avec l'O.R.T.F. — qui ne *craignait pas d'être ambitieux, et qui en trouvait les moyens quand il le fallait*.

JACQUES SICLIER.

...ET LE RÊVÉ

Les Français sont comme ça...

UN tramway nommé Désir arrive *au pas sur les rails de l'imagination*, par le côté gauche de la place de l'Archevêché. Ils sont tous là, les Charron, les émeutiers — Cathie, Francet, Pierre et les autres. Le tramway de théâtre quitte des rails qui n'ont jamais existé. Drapeaux rouges, drapeaux noirs, font un drôle de 14 juillet : les bannières ne sont pas empesées.

A cette heure-là, diront bientôt les statistiques, un Français sur quatre était en train de rêver (par procuration) : voyage dans la mémoire des images, à une saison où les ancêtres redoublent de silence.

En ce temps-là, donc — décembre 1974, janvier 1975, — la télévision française, *réformée, mise au goût du jour*, avait déjà trois chaînes, appartenant toutes les trois à l'Etat. Et sur laquelle des trois touches appuyer ? La « une » baptisée TF 1 proposait « Au théâtre ce soir », et la « trois » devenue FR 3 affichait, comme un quelconque ciné de quartier, « Prestige du cinéma ». Un Français sur quatre, malgré tout — il est là, dans la rue, anonyme, statistique, peut-être aussi « dangereux » que les quarante-neuf et quelque pour cent qui, s'ils avaient été un tout petit peu plus *nombreux...* — un Français *sur quatre*, électeur, contribuable, et téléspectateur, avait fait son choix, préféré *le Pain noir*, treize longues heures, découpées en huit épisodes, à suivre tous, comme on écoute quelqu'un qui raconte une vision : un film fragile, insaisissable sous ses dehors répétitifs, insistants, un film qui se casse sitôt qu'on cesse de dialoguer avec lui — impossible de le regarder par prélèvements, ce n'est pas un spectacle, — un film dont le grand « tout » se trouve, conscient ou inconscient, dans la tête des téléspectateurs. Après tout, le téléviseur a sa place au salon, aussi bien que le divan chez le Dr Freud.

Le Pain noir est l'exemple même d'un film actif : d'emblée son langage provoque la complicité, ou la censure, ou le refus. « *Inutile d'insister, on a compris* » : le téléspectateur de culture Mannix, qui refuse d'apporter au festin du soir son petit supplément de fiction, a fermé les portes de son imagination. « *C'est lent, esthétique, prétentieux, pas vrai, mais alors pas du tout. M. Moati ne connaît pas la France et les Français, et encore moins le Limousin...* » Evidemment, puisque les Français sont comme ça, et que les Français de Serge Moati ne sont pas comme « ça » : ils ne s'accordent pas au neutre ; ils sont des personnages fantomatiques, des incarnations plutôt que des reproductions, et leur territoire est fantasmatique. Le Limousin est pris comme lieu historique du désir de révolution, et non comme unité politique, économique et sociale. La seule part du film qui ne soit pas réductible au procès de l'artifice est le rêve.

Le parlé et le vécu

En effet, l'originalité de ce cadeau d'adieu de l'O.R.T.F. réside moins dans son intrigue — et pourtant, ce n'est pas souvent qu'on met la « Sociale » au premier rang, pendant plus de cinq minutes, au petit écran — que dans sa manière. Pour une fois, contrairement à la véritable séparation des genres qui fonctionne dans le monde de l'image — dichotomie du réel et du rêve, du parlé et du vécu, — pour une fois, donc, on a mis en scène l'histoire de la Cité, sans préjugé historique, partant de l'idée qu'elle appartenait à tous, et que chaque téléspectateur en était porteur. Sublimation de la mode rétro : la fascination des objets morts, connus, reconnus, passé proche que l'on sait à travers ce qu'en disent les aïeux, images d'Epinal des années 1900, valses oubliées qui reviennent et qui vous entêtent, sont les moteurs du *Pain noir*. Deux attitudes possibles : ou bien les récifs de la mémoire affleurent et permettent une « lecture », ou bien, à l'inverse, les images perçues s'enfouissent et s'additionnent à un passé prolongé quelques instants par la messe cinématographique que célèbre Moati... Car ses répétitions sont celles d'un rituel non formulé, celui de la France, et de son quart état : le Peuple.

Il est partout à la fois, absent et présent comme l'idée de Dieu dans une cathédrale, le Peuple, et c'est ainsi que *le Pain noir* se rattache beaucoup plus à l'esthétique populiste qu'à la thématique populaire. Cependant, l'illusion est impossible : la distance est affirmée par la forme, unanimement perçue comme non réaliste — les réactions de rejet l'ont prouvé, — encore qu'il faille se méfier du mot « réalisme », trop souvent confondu avec « naturalisme », une tradition de l'idéologie française, qui remonte au temps du *Pain noir*, justement.

La famille et l'Opéra

Tout indique l' « artifice » de ce qui est montré : le temps du *Pain noir* n'a rien à voir avec l'idée cinématographique du temps réel, celle du romanesque *français qu'on retrouve dans les* feuilletons de Robert Mazoyer, dans *les Gens de Mogador*, ou dans *les Charmes de l'été* (qui débutent bientôt sur Antenne 2) : pas une seconde dans ces films qui échappe à la convention, ou qui permette au téléspectateur d'inventer, de se projeter autrement qu'en copie conforme, parfaitement aliénée à l'anecdote. La lenteur du *Pain noir*, c'est aussi la liberté de « penser » les images, les personnages, les situations ; la faculté de se dire : il va dire ça ; *d'être un co-auteur, incidemment*.

En fait, la forme du *Pain noir* se rattache plutôt à la tradition du théâtre : organisation des épisodes en scènes entièrement développées ; succession de situations, et non reconstitution spatio-temporelle. L'immobilité permet l'enregistrement, l'approfondissement — à l'opposé du mouvement qui risquerait de produire un effacement. La surcharge significative de la bande sonore indique, éventuellement, qu'on se rapproche du théâtre lyrique, auquel nul n'irait reprocher son statisme.

L'analogie avec l'opéra est d'ailleurs intéressante, si on se rapporte à certains écrits de Freud qui associe dans une même réflexion le roman familial, produit de notre organisation sociale (les trois générations du triangle fatal de Vienne), et le théâtre lyrique ; de même qu'il trouve une racine commune à « famille » et à « fantastique », dans l'idée de « familier » (et, naturellement, dans son contraire). Une forme de théâtre, donc, dont *le discours* plonge ici ses racines dans un autre art : le cinéma.

Car le langage du *Pain noir* est totalement référentiel. *Il est fondé* sur une culture de notre temps, véhiculée en



premier lieu par le cinéma — et, ici, on peut citer, d'épisode en épisode, des « hommages » à Renoir, à Fritz Lang, à Vajda, — mais répétée de manière industrielle par la civilisation de l'image, à travers ses codes — que la télévision de l'insignifiance utilise à longueur d' « informations » — et à travers ses sous-produits, la bande dessinée et la publicité. C'est la culture de Serge Moati, vingt-huit ans, et il n'est pas certain que la pratique des citations soit totalement consciente chez lui. L'homme de trente ans en 1975 est « parlé » par ce monde de l'image : « Medium is massage », dirait Marshall Mc Luhan.

Mais c'est ainsi, en subvertissant les procédés d'utilisation mercantile de notre imaginaire, que Moati dévoile les traces de notre histoire récente, déjà bannies de notre mémoire par le préjugé de l'ancienneté. Avec le recul du temps, cinq ans, dix, quinze, peut-être, on verra que les héros de Clancier n'étaient que des apparitions et que la fable du *Pain noir* était la France des années 1970. Et les mères de famille, les enfants d'aujourd'hui, diront à ceux de la nouvelle génération, lors de la dixième rediffusion du film de Moati : « *Regarde bien loupiot, c'est 1974 qui passe, et on parlait de transformer le monde.* »

MARTIN EVEN.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **FEUILLETON : LES CHARMES DE L'ÉTÉ. — A partir du samedi 15 février, Antenne 2, 20 h. 35.**

Un adolescent de quinze ans, bercé dans le moelleux d'une bourgeoisie provinciale mythique, découvre que ce n'est pas tout d'avoir un père de quarante ans, et qu'une vieille gouvernante n'est pas suffisante pour satisfaire son complexe d'Œdipe. Comme il lit des revues politiques, il se choisit une belle-mère blonde en Porsche blanche, Marina Vlady, qui, selon les critères du roman feuilleton, est un amour d'enfance du père, Paul Guers : « On les appelait Roméo et Juliette. » Le dialogue, d'un réalisme cru et bien français, évoque irrésistiblement les pires heures de « Noële aux Quatre-Vents ».

● **ESSAI : ZURBARAN. — Dimanche 16 février, Antenne 2, 22 h. 15.**

Zurbaran, pour José Berzosa, c'est l'Espagne en brun et en gris, un prétexte — donné par Elie Faure — pour faire exploser la tridimensionnalité de la peinture, et lui donner la quatrième dimension du verbe. Zurbaran, une clef pour analyser une nouvelle fois l'âme politique d'une nation par-dessus les Pyrénées, qui ne sont, décidément, qu'une idée toute faite

Les films de la semaine

● **MONSIEUR HOBBS PREND DES VACANCES, d'Henry Koster. — Dimanche 9 février, Antenne 2, 14 h. 30.**

Une famille américaine et sa bonne bavaroise, aux prises avec une plomberie défectueuse, un téléphone détraqué et autres ennuis domestiques, dans une villa de vacances. Comédie de mœurs parfois drôle, souvent mièvre.

● **LE MONDE PERDU, d'Irwin Allen. — Dimanche 9 février, TF 1, 17 h. 55.**

Une expédition scientifique, des cannibales et des monstres survivants de la préhistoire, sur un haut plateau d'Amazonie. Appel à l'aventure fabuleuse, d'après Conan Doyle et grâce aux effets spéciaux.

● **TU SERAS UN HOMME, MON FILS, de George Sidney. — Dimanche 9 février, TF 1, 20 h. 35.**

La vie d'un pianiste de jazz poursuivi par la fatalité. Il perd la femme aimée à la naissance de leur fils, refuse de voir l'enfant, part en tournée, puis va faire la guerre. Son amour paternel s'éveille enfin. Mais jusqu'au bout, le mélodrame est le plus fort dans cette « Love Story » des années 50.

● **MÉLODIE EN SOUS-SOL, d'Henry Verneuil. — Lundi 10 février, FR 3, 20 h. 35.**

Gabin et Delon, le vieux truand et le jeune voyou, parlent le langage d'Audiard, préparent et réalisent un hold-up sensationnel. Henri Verneuil connaît son affaire et s'offre même le luxe d'une fin à la John Huston.

● **TROUBLES DE CROISSANCE, de Bernard Lemoine. — Mardi 11 février, Antenne 2, 20 h. 35.**

Pour les « dossiers de l'écran », un film documentaire inédit sur les problèmes que pose aux sociétés modernes une croissance économique qui n'épargne ni la nature ni l'homme. Avec des interventions de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Léopold Sedar Senghor, Roger Garaudy, Raymond Barre, Sicco Mansholt, Georges Marchais, Aurelio Peccei, John Kenneth Galbraith, Herman Kahn. Très sérieux, et il y aura, aussi, un débat.

● **ÉCRIT SUR DU VENT, de Douglas Sirk. — Mercredi 12 février, FR 3, 20 h. 35.**

Le déclin d'une riche famille texane dans ses héritiers. Alcoolisme, frustration, auto-destruction. Douglas Sirk réussit à rendre superbement tragique un scénario de roman-feuilleton, où Rock Hudson et Dorothy Malone, les névrosés, s'opposent par la jalousie et la haine à Lauren Bacall et Rock Hudson.

● **TRAQUENARD, de Nicholas Ray. — Jeudi 13 février, FR 3, 20 h. 35.**

Chicago, années 30. La rencontre de deux êtres — un avocat vendu aux gangsters, une danseuse qui méprise les hommes — retrouvant ensemble le sens de la dignité humaine. La violence vaincue par l'amour. Cyd Charisse admirable auprès de Robert Taylor.

● **PÉPÉ LE MOKO, de Julien Duvivier. — Vendredi 14 février, TF 1, 20 h. 35.**

Naissance du mythe de Jean Gabin dans la Casbah d'Alger, avant Carné et *Quai des brumes*. Romantisme de la pègre et de la femme fatale. C'est pittoresque et d'une grande force dramatique par moments. Gabin et son destin : Mireille Balin, l'amour qui passe et pour lequel on meurt devant les grilles du port. Il faut avoir vu cela.

● **CHUKA, LE REDOUTABLE, de Gordon Douglas. — Vendredi 14 février, FR 3, 20 h. 35.**

Des officiers tarés, une garnison hétéroclite, un aventurier meilleur que tout le monde, et deux femmes, sont enfermés dans un fort que vont assaillir des Indiens affamés. On a vu mieux chez John Ford ou Anthony Mann, mais ce n'est pas mal tout de même.

● **L'EXTRAVAGANT M. DEEDS, de Frank Capra. — Vendredi 14 février, Antenne 2, 22 h. 50.**

Dans les années 30, avec Frank Capra (et le scénariste Robert Riskin), la comédie américaine se faisait comédie sociale pour véhiculer l'optimisme rooseveltien. A bien des égards, *M. Deeds* est un film historique. En 1936, les souvenirs de la dépression économique combattaient encore le mythe de la richesse et de l'héritage providentiel. Gary Cooper, extravagant par ingénuité, est le héros typique de Capra.

● **LE LION, de Jack Cardiff. Dimanche 16 février, Antenne 2, 14 h. 30.**

L'amour tendre et douloureux d'une fillette pour un lion élevé avec elle dans une réserve du Kenya. En arrière-plan, le conflit des parents séparés. D'après un roman de Joseph Kessel. Des images belles et soignées, mais où sont les sortilèges de l'Afrique ?

● **LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT, d'Alfred Hitchcock. — Dimanche 16 février, TF 1, 20 h. 35.**

Dans le décor unique d'un appartement londonien, un homme prépare un crime parfait contre sa femme, mais la victime dérange le crime et le suspense devient encore plus passionnant, car Hitchcock, même pour un simple exercice de style, a plus d'un tour dans son sac.

● **LES FEUX DE L'ÉTÉ, de Martin Ritt. — Lundi 17 février, FR 3, 20 h. 35.**

Arrivisme, sexualité, querelle des générations, dans un univers sudiste imaginé par Faulkner et pesamment transposé par Martin Ritt. Une interprétation à *effets* : les tics de Newman et le cabotinage volontaire d'Orson Welles.

Samedi 8 février



● **CHAINE 1 : TF 1**

18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Sports : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série. — Colditz : « Esprit de liberté ».
Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage favorable au IIIe Reich, sème le désarroi dans le groupe des prisonniers de guerre incarcérés à Colditz. Est-ce un traître ou un espion particulièrement habile ?
22 h. 30 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

● **CHAINE II (Couleur) : A 2**

19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série. — Les brigades du Tigre : « De la poudre et des balles ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon.
En 1913, l'inspecteur Valentin recherche des trafiquants d'armes.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de J. Arthur et P. Bouteiller, avec P. Guimard.

● **CHAINE III (Couleur) : FR 3**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
20 h. Courts métrages : « Rien n'est plus comme avant », de P. Scipion, et « le Lapin chasseur », d'Y. Lafaye.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adapt. de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
Malgré l'affection de Bon Ami, malgré les supplications de son fils Jack, Ida décide de se soumettre aux caprices du poète d'Argenton.
21 h. 25 Musique : Festival du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Cinq chanteuses : Frances Steagman, Catherine Parham, Mattie Harper, Fadie Frances Keys, Esther Elisabeth Ford, interprètent Sit down servant, When even you kneel down, His eyes are on the sparrow, I don't take no time. *Avec Charles Mac Cloud au piano.*

● **FRANCE-CULTURE**

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir (les ambiguïtés du Club de Rome, avec R. Lattès) ;

20 h. 20 (●) (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Hamlet et les Sept Nains », de P. Roegiers, avec Douchka, B. Balp, R. Carel, M. Cassot, J.-R. Caussimon, H. de Lapparent, P. Mazzotti, R. Murzeau (réalisation C. Roland-Manuel) ; vers 22 h. 20, Micro-concert G.R.M. : Musiques de terre ; 22 h. 50 (S.), Ronde de nuit : Les animaux du ciel, par L. Bérimont ; 23 h. 30 (S.), « le Chant du rossignol » (Stravinski). Orchestre de la radiodiffusion, direction B. de Vinogradov.

● **FRANCE-MUSIQUE**

18 h. 30 (S.), En direct du studio 107. Récital de piano. *Pierre Baudet-Gony : « Trois préludes » (L. Durey), « Rencontres »* (J. Ibert), « Hadron » (Baudet-Gony) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1900 : « Fantaisie no 2 sur *le choral Wachet auf, ruft uns die Stimme » (M. Reger)*, avec A. Heiller ; aux grandes orgues : Marcussen, de la cathédrale de Linz (Autriche) ; 21 h. 30 (S.), Festival d'automne. Concert donné au théâtre de la Ville. Orchestre *philharmonique national de Varsovie. Direction W. Rowicki :* « Symphonie » (Penderecki), première audition à Paris ; « Elegia » (T. Baird) ; « Capriccioso notturno » (E. Boguslawski), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski) ; 23 h., Musique *légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième* siècle. En compagnie de Marius Constant (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 9 février

● **CHAINE 1 : TF 1**

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion, prés. J. Martin.
13 h. 30 L'album de famille.
Avec Jacques Fabbri.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 25 Film : « le Monde perdu », d'I. Allen (1961), avec M. Rennie, J. St-John, D. Hedison, C. Rains.
Une expédition de géologues, chargés de vérifier l'existence d'animaux préhistoriques, connaît mille aventures sur un plateau isolé d'Amazonie. Des monstres, des cannibales, apparentent assez à King-Kong cette adaptation d'un célèbre roman de Conan Doyle.
19 h. Concert : L'Orchestre national de France, dir. S. Celibidache.
Ouverture de « Rosemonde », de Schubert, « la Valse », de Ravel.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Tu seras un homme, mon fils », de G. Sidney (1956), avec T. Power, K. Novak, V. Shaw.
Auteur, pour la M.G.M., de comédies musicales et d'un Scaramouche fameux, George Sidney inaugura sa propre compagnie de production avec ce mélodrame à vocation sociologique, dénonçant les tares du « show business » : on y partage les succès et les déceptions d'un pianiste de jazz, frappé, pour finir, d'une maladie incurable.
22 h. 30 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber.
Lionel Stoleru, l'un des deux conseillers économiques de l'Elysée, parle de son récent ouvrage : Vaincre la pauvreté dans les pays pauvres.

● **CHAINE II (Couleur) : A 2**

13 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur Cinéma.
14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.
Les mésaventures d'une famille bourgeoise de Saint-Louis du Missouri, qui va passer les vacances dans une maison de location en Californie. Une comédie américaine un peu languissante, mais avec des aspects sociologiques intéressants
16 h. Dimanche illustré (suite).
Vive la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'Une femme seule ; J'aime le cirque : les souvenirs de Louis Merlin et un reportage sur Pierre Etaix et Annie Fratellini.
17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

18 h. Jeu : Le défi.
18 h. 45 Sports sur l'A. 2.
Football (Saint-Etienne-Sochaux et Bordeaux-Bastia ; jeu à XIII (Toulouse-Saint-Gaudens).
19 h. 30 Variétés : Système 2, de Guy Lux.
Avec Frédéric François, Billy Swann, Carlos, Tino Rossi, les Charlots, Gigliola Cinquetti, Giani Nazarro.
21 h. 30 (●) Feuilleton : Les gens de Mogador.
Quatrième partie : 1861-1870. Le fils aîné de Julia et Rodolphe meurt. La guerre de 1870 éclate et Rodolphe s'engage.
22 h. 20 Documentaire poétique : René-Guy Cadou, de M. Persane-Nastorg. Réal. J.-P. Roux.
Vie et œuvre d'un poète mort en 1953, à l'âge de trente ans.

● **CHAINE III (Couleur) : FR 3**

19 h. Série. Hawaï, police d'Etat : « Escroquerie en famille ».
Un couple de petits escrocs « bricolent » des petits coups minables. Mais il arrive que tel est pris qui croyait prendre.
20 h. Documentaire : Soho. Production de la B.B.C.
Peuplée de toutes les races du monde, de tous les commerces, nom magique, mais aussi « dépotoir » humain, Soho est une ville dans la ville, quelque chose entre le Greenwich-Village à New-York et Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

● **FRANCE-CULTURE**

7 h. 2, Disque ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Phèdre », de Mihalovici, « Syllabaire », de M. Ohana ; 12 h., *Ma non troppo*, de J. Chouquet ; *12 h. 45*, Orchestre symphonique *Nord-Picardie.* Direction E. Cosma, au piano C. Helfer : « Léonore III », ouverture (Beethoven), « Concerto en sol pour piano et orchestre » (Ravel), « Variations et fugue sur un thème de Purcell » *(Britten) ;*

13 h. 45, Le monde insolite : « Je suis le narcisse de Saron, le lys sauvage des vallées », par S. Matil (reportage au Hammam de Paris) ; 14 h. 15, « Monsieur Teste », de P. Valéry, *interp. par les comédiens-français ; 16 h. 15,* Grandes réalisations discographiques : « Till l'Espiègle », « Salomé », extraits (R. Strauss) ; 16 h. 45, *Malcolm de Chazal*, par B.-J. Violet ; 17 h. 30, Festival de Berlin 1974. Orchestre philharmonique, *direction H. Zender*, avec *A. Silla*, soprano : Adagio, extrait de la « Dixième opus posthume « (Mahler), « Cinq Lieder, opus 8 » (Schönberg), « Cinq pièces pour orchestre, opus 10 » (Webern), Trois pièces pour chant et orchestre, *extrait de « Wozzeck » (A. Berg) ; 19 h. 10,* Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;

20 h. (S.), « l'Heure espagnole », comédie musicale en un acte de Franc-Nohain, *musique de M. Ravel*, avec Ch. Stutzmann, J.-C. Orliac, J. Loreau, M. Philippe, Orchestre lyrique de la radiodiffusion, direction R. Rossel ; 21 h., Mises en scène : « Crime et Châtiment » ; 22 h., *Escale de* l'esprit ; 22 h. 30, Libre-parcours variétés : Les chantres du yiddish ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Boris Pasternak.

● **FRANCE-MUSIQUE**

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), *Dimanche* musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin : « Ouverture » (G. Tailleferre), « le Peintre et son modèle » (G. Auric), « Sonate no 1 » (Honegger), « Sinfonietta pour cordes » (L. Durey), « la Création du monde » D. Milhaud).

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « la Valse » (Ravel) : *16 h. 15*, Voyage autour d'un concert : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), « Quatuor à cordes no 1 » (Bartok) ; 16 h. 45 (S.), Orchestre symphonique de la radiodiffusion allemande du Sud, direction M. Gielen, avec A. Silla, soprano : « Erwartung » (Schoenberg), « Neuvième symphonie » (Mahler) ; 18 h. 30, Voyage autour d'un concert : « la Tragédie de Salomé » (F. Schmitt) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Les Memphis blues Stars et le Chicago blues *Festival* ; 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Stabat mater pour contralto », par A. Heynis, « Quatuor à cordes en si bémol majeur no 4, l'Aurore » (Haydn), « Danses slaves » (Dvorak) ; *21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ;* 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 9 FEVRIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le jour de Dieu » ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Office de Mâtines » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, *Le jour du* Seigneur (à 10 h. 30, Liturgie du Cameroun ; à 11 h., Messe à Saint-Jean de Montmartre).

Un entretien avec M. Jean Autin

L'établissement de diffusion et le service public

De tous les présidents des nouvelles sociétés créées après « l'éclatement » de l'O.R.T.F., M. Jean Autin semble le plus serein. Chargé d'administrer l'établissement public de diffusion, cet inspecteur général des finances n'est-il pas assuré de recevoir, en 1975, un versement forfaitaire de quelque 616 millions de francs de la part des sociétés de programme ? Bref, un président heureux...

En retour, M. Autin doit assumer — avec le concours de son directeur technique M. Maurice Rémy — le bon fonctionnement d'un énorme « parc » : 69 émetteurs et 1 600 réémetteurs pour TF 1, 105 émetteurs et 1 000 réémetteurs pour A 2, 56 émetteurs pour FR 3, 51 émetteurs en modulation d'amplitude et 239 émetteurs en modulation de fréquence pour Radio-France, ainsi que l'entretien — voire le remplacement — des installations techniques dans les centres de Cognacq-Jay, des Buttes-Chaumont, d'Issy-les-Moulineaux, etc.

« *Il est de bon ton*, dit M. Autin, *de se plaindre de son « enveloppe budgétaire ». N'exagérons pas : il y a peut-être aussi quelques révisions déchirantes à faire à la faveur de cette réforme de la radio et de la télévision. J'accepte pour ma part d'imposer une certaine discipline budgétaire à l'établissement dont j'ai la charge, mais je n'aimerais pas constater, dans quelques mois, que j'ai été le seul à respecter la règle du jeu.* »

La gestion ? M. Jean Autin a été président du comité financier du conseil d'administration de l'O.R.T.F. pendant plusieurs années.

« Vos tarifs de prestations de services atteignent des taux prohibitifs, dit-on...

— *Sincèrement, je ne le pense pas. Je vous accorde que, pour cette première année, nos prix n'ont pu être établis avec une extrême rigueur : il y a une part de « pifomètre » dans le calcul. Mais dès l'an prochain, nous cernerons la vérité de plus près pour arriver à une réelle normalisation en 1977.*

— Dans le cadre de votre budget, pensez-vous atteindre, en matière d'équipement du territoire, les objectifs qui avaient été fixés avant l'éclatement de l'O.R.T.F. ?

— *Le calendrier sera respecté, sauf imprévu, notamment pour la « couverture » de la troisième chaîne. Mais il ne faudrait pas que cet objectif soit compromis par des initiatives trop ambitieuses des sociétés de programmes, par exemple la « guerre des après-midi télévisés ou la prolongation des soirées après 23 heures ».*

— En ce qui concerne l'introduction de la couleur sur la première chaîne, vous a-t-on fixé une date ?

— *Non, car il s'agit — comme lorsqu'on a décidé le lancement d'une troisième chaîne — d'une décision politique que seul le gouvernement peut prendre. Elle entraînerait pour l'établissement public de diffusion des dépenses d'investissement qui modifieraient, évidemment, nos prévisions budgétaires actuelles et le calendrier prévu.*

» *Nous assumons un service public. Cela veut dire, par exemple, que nous devrons honorer en 1975 quelque cent quarante dossiers agréés pour supprimer les zones d'ombre dont sont victimes certaines communes et qui exigent l'installation de réémetteurs.*

» *D'une manière générale,* conclut M. Autin, *nous sommes un des rares secteurs d'activité dans lesquels plus on consacre de fonds aux investissements et moins ça rapporte.*

— Où sera le siège de T.D.F. ? Resterez-vous en location à la Maison de la Radio ?

— *Non, nous irons nous installer d'ici quelques mois dans un immeuble de la Défense. Ce n'est pas plus cher qu'ailleurs et certainement mieux desservi par les transports en commun que la Maison de la Radio.* »

Propos recueillis par
CLAUDE DURIEUX.

● *Jacques Chancel* reçoit à « Radioscopie » (France-Inter, 17 h.), Pierre Emmanuel (lundi 10 février), Jacques Weber (mardi 11), M. Vitalis Cros, préfet de l'Aude (mercredi 12), Jean-Edern Hallier (jeudi 13), Denise Bombardier (vendredi 14).

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, Les deux vérités ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., *Le magazine* de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; *16 h. Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ;* 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie-parade ; 11 h. 45, *Déjeuner-show ; 12 h. 30,* C.Q.F.D. ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité *sexuelle* ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, Si la *chanson m'était contée* ; 10 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double, 14 h. 10, Le cœur et la raison ; *16 h., Cherchez le disque ;* 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h. 45, Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus ; 19 h. 30, Variétés ; 21 h., Rencontres ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 15 février...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « La Fayette » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 15, Histoires d'opérettes ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

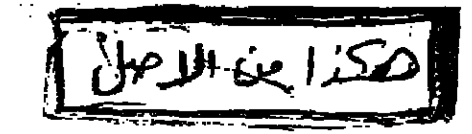
R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 16 février

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 23 h. 10, Jazz parade ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour un transistor ; 14 h., La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; *23 h. 30, Séquence jazz.*

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; *21 h.*, Grand orchestre.



RADIO-TELEVISION

Lundi 10 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « Le soleil se lève à l'est ».
18 h. 20 Le fil des jours.
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Chéri-Bibi.
20 h. 35 Au Théâtre ce soir : « la Locomotive », d'A. Roussin, mise en scène de l'auteur, avec E. Popesco, H. Crémieux, F. Ledoux.

Une réfugiée slave rêve de son passé d'avant l'exil. Vécut-elle vraiment ce grand amour dont elle se sépara sur un quai de gare, dans la fumée d'une locomotive. Quatrième pièce inspirée à Roussin par Elvire Popesco, celle-ci (créée en 1966) doit tout à son modèle : d'où ses qualités (fantaisie, climat de passion torrentielle) et ses défauts (intrigue décousue, partenaires faire-valoir).

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Comment s'habillent les hommes.
15 h. 30 Série. — Mission impossible : « Hibernation. »
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui et demain. »
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « Hans », d'après le livre de M. Boutron. Adapt. J. Cosmos. Réal. Y.-A. Hubert. Avec A. Ruprecht, M. Chapiteau, A. Gilbert.

Après la guerre, Louis, un jeune homme qui avait appartenu à la Résistance, fait venir chez lui un prisonnier allemand pour l'aider aux travaux de la ferme. Hostilité, admiration et incompréhension des deux hommes.

21 h. 50 Documentaire : Portrait de l'univers, de J. Lallier et M. Tosello. « Abus de mémoire, abus de pouvoir ».

L'ordinateur est-il dangereux ? Avec la participation de M. B. Chenot, juriste, et du professeur Robert Debray.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Avec Alfred Fabre-Luce.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « Mélodie en sous-sol », de H. Verneuil (1962), avec J. Gabin, A. Delon, V. Romance, C. Marlier.

Un vieux truand, fraîchement libéré de prison, organise le cambriolage du casino de Cannes avec un petit voyou dont c'est le premier grand coup. Dialogues de Michel Audiard, morceaux de bravoure d'Henri Verneuil et duo Gabin-Delon pour une peinture de mœurs ultra-conventionnelle.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., *Les chemins de la connaissance : Regards sur la science*, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifert. Quoi de neuf en physique fondamentale ? par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par D. Richet : « Bérulle et la Réforme catholique en France au XVIIe siècle » ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Pierre Lefranc ; 11 h. 45, Entretien avec Alain *Robbe-Grillet* ; 12 h., *Evénement-musique*, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. *Maurice Clavel* : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « l'Indifférente », de J. Loisy, avec J. Paclay, G. Tréjan, R. Party, Douchka (rediffusion) ; 16 h., Reportage : Le fantastique au cinéma et ailleurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Dernier Rôle », de M. Soldati (réalisation J.-J. Vierne) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques ;

20 h. (S.), Orchestre national de Radio-France, direction E. Bergel, planiste C. Helfer : « Première suite en ut majeur » (Enesco), « Concerto pour piano » (Schoenberg), « Première symphonie en ut mineur » (Brahms) ; 21 h. 30, Indicatif futur, par C. Dupont : Dix ans de recherches à l'INSERM : la biologie ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, *Bureau de poésie, par A. Beucler et H. Portnoy* ; 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz. Au théâtre de la Gaîté-Montparnasse : le Groupe Centaure.

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.
>
> FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn, par B. Gavoty ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Concerto grosso (Torelli, Manfredini) ; 12 h., Folk-song ; 12 h. 27, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Sonorités *d'autrefois : Danses médiévales. Moyen Age catalan* ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ut majeur n° 2 », et « Quatuor en fa mineur n° 2 » (Haydn) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 4 en ut mineur Tragique » (Schubert), « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Bizet) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert : 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Liszt ; 20 h. 30 (S.), Festival de musique de chambre de Paris 1974. Concert donné au cloître des Billettes par l'ensemble Pro Musica de Paris : « Canzoni » (G. Frescobaldi), « Cantate inédite Ame Dorinda » (Bononcini), « Cantate les Plaisirs de la campagne » (A. Campra) ; 22 h. (S.), « Correspondances » (Debussy, Ravel) ; 23 h., Musique d'aujourd'hui : J. Ibert, *H. Barraud, A. Moëne, S. Nigg)* ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Joseph Suk ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 11 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
19 h. 50 Une minute pour les femmes.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange. Les animaux en péril : L'Amérique.
21 h. Jeu : Le Blanc et le Noir, prod. P. Sabbagh.
21 h. 45 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot, réal. B. Lion.
« La Révolution parallèle » de P. Emmanuel. « Lettre à mon chien », de F. Nourissier. Un film sur J.-M. Le Clézio, etc.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Les mariages par annonces.
15 h. 30 Série. Mission impossible : « la Cage de verre ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Troubles de croissance ». Documentaire de B. Lemoine.

Des économistes, des scientifiques, des hommes politiques s'interrogent sur l'avenir. Prennent la parole au cours de ce film : MM. Valéry Giscard d'Estaing, le président Senghor, R. Garaudy, R. Barre, S. Mansholt, G. Marchais, A. Peccei, J.K. Galbraith, H. Kahn.

Débat : « Quel monde pour demain ? »

Avec la participation de MM. Aurelio Peccei, fondateur du Club de Rome ; Stoleru, conseiller à la présidence de la République ; Favre, membre du comité central du P.C. et directeur de la revue Economie et Politique ; *Saint-Geours, directeur du Crédit lyonnais ; Roux, vice-président du C.N.P.F. ; Riboud, P.-D.G. de la B.S.N.*

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : la Ligue communiste révolutionnaire.
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Yvan Tors (quatrième partie).
Les babouins.
20 h. 35 (●) Feuilleton : « l'Enéide », d'après Virgile. Réal. Franco Rossi. Avec G. Brogi, O. Karlatos.

Lentement la guerre se prépare. Malgré le traité signé entre Enée et Latinus (les Troyens auront des terres en payant un droit sur les récoltes pendant sept années) un sentiment de crainte naît chez les indigènes, puis d'hostilité.

21 h. 30 Portrait : Louis Néel, prix Nobel, de J.-N. Roy.

Prix Nobel de physique, Louis Néel a découvert les principes les plus importants du magnétisme, cette science qui révèle des phénomènes fondamentaux sur le comportement du globe terrestre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (le Sahara avant le désert) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer (1) par A. Blasquez ; *8 h. 50, Université radiophonique internationale ; 9 h. 7,* La matinée de la musique, par C. Samuel ; 11 h. 2, Orchestre symphonique d'Alsace : « Don Juan », ouverture (Mozart), « Concerto pour harpe et orchestre » (Boieldieu), soliste F. Pierre ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet, par J. Thibaudeau ; 12 h., Quatuor Parrenin : « Quatuor à cordes » (Verdi) ; 12 h. 45, *Panorama culturel* ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 25, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, Clefs pour l'Opéra ; 14 h. 45, Concert, par M. Cadieu ; 15 h., Bilan, par J. Paugam : Max Gallo (« L'individu face à l'histoire ») ; 16 h., Dossier : Permanence de l'affaire Dreyfus ; 17 h. 49, *Un livre, des voix : « les Clés de la miséricorde », d'Henri* Queffélec (réalisation B. Latour) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Dialogues, par R. Pillaudin : La recherche scientifique en France, avec Hubert Curien et Michel Soutif ; 21 h. 20 (●), Atelier de création radiophonique : « Odor di femina », de J.-L. Rivière (un nouveau type de critique musicale à partir de « Don Juan ») ; 22 h. 30, Courant alternatif : Approche technique du travail de la voix.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : *Concerto grosso (Corelli, Geminiani)* ; 12 h. (S.), *Musique légère* ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Gavotte et ses doubles » (Rameau), par H. Dreyfus, « Concert pour piano, violon et quatuor à cordes » (Chausson), avec Ch. Ferras et P. Barbizet ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : La flûte en Bolivie, Colombie, Pérou ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie en ré majeur, Parisienne » (Mozart), « Concerto pour hautbois et petit orchestre » (R. Strauss), « les Carillons » (Rachmaninov) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Funny girl », de J. Styne ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Liszt ;

20 h. 30 (S.), Concert par l'orchestre de chambre Jean Barthe : « Concerto pour violon et orchestre en mi majeur » (Bach), « Concerto pour violon, clavecin et orchestre en fa majeur » (Haydn), « Divertimento en fa majeur » *(Mozart) ; 21 h. 30 (S.), Musique française ; 22 h. 40 (S.),* La musique pour piano de Bartok : « Petite suite », « Improvisation, opus 20 » ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 12 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi mercredi.
13 h. 30 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi, de Ch. Izard.

Une formule encore provisoire, avec l'Ile mystérieuse *(14 h.), des dessins animés (13 h. 30, 17 h.), des sports (14 h. 45, 15 h. 45), du cirque (16 h. 30) et le journal d'« Informations jeunesse ».*

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 Dramatique : « Au bois dormant », de P. Badel, d'après un roman de Th. Narcejac, avec M. Kerwin, B. Alane, R. Alone.

D'étranges événements semblent se produire dans le manoir breton qu'Aurélien, en souvenir de son enfance, vient de racheter. Rêvait-il ou a-t-il réellement aperçu les anciens occupants, assis morts ou endormis dans la grand-salle ? Quelle peur secrète poursuit sa fiancée ? Un conte fantastique, en costumes d'époque, dont le dénouement réservera des surprises aux amateurs d'énigmes policières.

22 h. (●) Les grandes énigmes : Le jeu et la vie. Prod. R. Clarke et N. Skrotsky, réal. L. Otzenberger.

Les activités ludiques : complément essentiel au développement de l'enfant. Quelques preuves, filmées sur le vif dans une école.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 *Magazine : Aujourd'hui Madame.*
Histoire et âme de la guitare.
15 h. 30 Série. Daktari : « Judy braconnière ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Série. Kojak : « Requiem pour un flic ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2.
22 h. 20 Magazine sportif.

Equipe de France de ski, femmes. Basket : le PUC. Rugby. Avant le match France-Ecosse.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : Les républicains indépendants.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Histoire du cinéma : cycle Douglas Sirk : « Ecrit sur du vent » (1956), avec R. Hudson, L. Bacall, R. Stack, D. Malone.

L'héritier d'un magnat texan du pétrole épouse une jeune femme dont est épris son meilleur ami. Il se découvre stérile et devient alcoolique, tandis que sa sœur, frustrée, attise les passions qui courent dans la famille. Le romanesque flamboyant de Douglas Sirk.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (Pourquoi la désertification ?) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 11 h. 2, Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « Mes ancêtres les Peaux-Rouges », de W. Camus ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Bibliothèque musicale, par G. Auffray ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; *14 h. 5, Dossier ; 14 h. 15, Musique et sciences humaines* ; 14 h. 45, Musique, par M. Cadieu ; 15 h. 2, « le Petit Claus et le Grand Claus », de F. Salvainy, d'après Lumont, C. Richard (réalisation A. Lemaitre) ; 16 h., Dossier : Enquête au sujet d'une mystérieuse guerre, de *J. Audiberti* ; Lumont, C. Richard (réalisation A. Lemaître) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « *Ménageries* », de Georges Lambrichs (réalisation C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques : « Prélude et fugue pour cordes » (Britten) ;

20 h., Orchestre de chambre de la radio, direction A. Boulfroy : « le Roi Arthur » (Purcell), « *The Sheppard's Lettery* » (Boyce), « Sérénade pour cordes opus 20 » (Elgar), « Concerto pour deux orchestres à cordes » (Tippett) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Les quatuors de Beethoven, de J. de Kerman ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : La chimie n'est plus une cuisine (1), avec P. Lazzlo ; 21 h. 50, Musique de notre temps : *Xennakis ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25,* Jeunes auteurs : « la Malédiction », de J. Vuillentier, production de la Radio suisse romande.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; *7 h. 40 (S.), Actualité du disque* ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Concerto grosso (Haendel, Bach) ; 12 h. (S.), *Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;*

13 h. 30, Les intégrales : *Musique pour piano et musique* de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : Vienne. « Quatuor en ré mineur » (*Mozart*), « Fantaisie en ré mineur » (*Mozart*), « Concerto pour violoncelle et orchestre en ré mineur » (Haydn), « Duo pour violon et alto en si bémol » (*Mozart*), « l'Enlèvement au sérail » (*Mozart*) ; Vers 16 h. (S.), Musique française ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont *musiciens. Conservatoire de Bucarest avec les pianistes* de la classe du professeur Cornelia Gheorghiu ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Liszt ;

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Orchestre philharmonique de la radiodiffusion. Direction G. Lehel, avec *E. Marton*, Th. Hemsley, K. Chostek-Radkova, J. *Haas, P. Nequecaur, L. Hendrix, B. Carmelli. Chœur et* maîtrise de la radiodiffusion : « la Légende de sainte Elisabeth » (Liszt) ; 23 h. (S.), Le concert du bibliophile : Bach, Satie, Offenbach, C. Geoffray ; 24 h., Musique et poésie. Georges Limbour : Bach, Purcell, Bartok, P. Boulez ; 1 h. 30, Nocturnales.

> **HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION**
>
> PREMIERE CHAINE : éditions complètes à *13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).*
>
> DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).
>
> TROISIÈME CHAINE : flash à 18 h. 55 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).
>
> ACTUALITES RÉGIONALES : 19 h. 20 (sur les trois chaînes).

Jeudi 13 février

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 Les Shadoks.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 30 Série. Jo Gaillard : « l'Etrange Traversée ». Réal. B. Borderie, avec B. Fresson, D. Briand, I. Garrani, J. Lombard.
Un crime a été commis dans un petit port anglais où le Marie-Aude a fait escale. Jo Gaillard est alerté par Scotland Yard : le coupable serait à son bord.
21 h. 20 Magazine : « Satellite », de J.-F. Chauvel.
Les mères célibataires. La sécurité européenne. Phnom-Penh encerclée.
22 h. 15 Variétés. — A bout portant : Francis Lemarque. Prod. J. Wetzell et J. et F. Gall.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Pour ou contre la psychanalyse.
15 h. 30 Série. — Mission impossible : « Les 40 millions du président ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, aujourd'hui, demain. »
18 h. 45 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : l'Aquarium, d'A. Nicolaï. Réal. R. Lucot. Avec P. Préjean, A. Alane, C. Watteau.
Célestin est un jeune homme fasciné par les poissons rouges qui évoluent dans son aquarium et évoquent la mer, mais sa famille l'oblige à travailler durement. Le rêve et l'argent.
22 h. 20 Documentaire : l'Académie des venins. Réal. S. Baumann.
Une enquête sur l'Institut Butantan, à Sao-Paulo, l'un des plus grands centres de sérologie.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 *Tribune libre* : Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix).
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 35 Un film... un auteur : « Traquenard », de N. Ray (1958), avec R. Taylor, C. Charisse, L.J. Cobb.

A Chicago, dans les années 30, l'amour d'une danseuse transforme un avocat, boiteux et cynique, qui s'était mis au service d'un gangster. Une superbe histoire d'amour et de violence.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (l'aide en question) ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Matinée de la littérature, par R. Vrigny : Numéro spécial sur Antonin Artaud à l'occasion de la publication de ses œuvres complètes et du journal de Jacques Prévert ; 11 h. 2, Soliste, Raphaël Sommer : « Suite, opus 72, pour *violoncelle solo* » *(Britten)* ; *11 h. 30, L'école* des parents ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Orchestre Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Troisième symphonie » (Schubert) ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 30, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 5, Deux cents minutes : L'Espagne, par F. Rouleau ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Jusqu'à la mort », d'Amoz Oz (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Passage à niveau » de D.-A. Lang, avec M. Vitold, D. Leverd, G. Jor, Renaud-Mary (réalisation G. Godebert) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La rééducation des enfants handicapés, avec le professeur Vendre ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Recherches musicales : Un langage pour décrire les sons ? par M. Chion ; 23 h. 25, Les noctambules, par Matti : Les pompiers.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Concerto grosso (Albinoni Vivaldi) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 30 (S.), Les grandes affiches du lyrique : « le Barbier de Séville » (Rossini), avec M. Callas, T. Gobbi, L. Alva. Orchestre philharmonique, direction A. Galliera ; 16 h. 20, Danse, ballet, musique : *Le ballet dans l'opéra russe* ; 16 h. 30 (S.), La musique dans le film : Adagietto de la « Cinquième symphonique » (Mahler), « les Désarrois de l'élève Törless », musique de Henze, extraits de « la Symphonie pathétique » (Tchaïkovski) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical : « Fidelio », ouverture version 1814 (Beethoven), « Concerto en ut majeur pour flûte, hautbois et orchestre » (Salieri), avec M. Larrieu, « Nonet en fa majeur » (L. Spohr), « Adagio et rondo concertant en fa majeur » (Schubert) ; 18 h. 30 (S.), *Jazz d'aujourd'hui* ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel-songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Liszt ;

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique, Enregistrée au Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence : « la Clémence de Titus » (Mozart). Opéra de C. Mazzola, d'après P. Metastasio, avec N. Rogers, Ch. Chateau, G. Littal, P. Thau. Orchestre lyrique de la radiodiffusion et *chœurs de l'Opéra du Rhin. Direction A. Erede ; 22 h. 45 (S.),* Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant. Les orchestres de Billy Cobham ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

Magazines télévisés de FR 3

ALSACE. — Samedi 8, 18 h. 25 : Libération de l'Alsace. Lundi 10, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 12, 20 h. : L'épargne. Vendredi 14, 20 h. : Langres sur un plateau. Samedi 15, 18 h. 25 : Lach d'r e scholle. Lundi 17, 20 h. : Est-Sports.

AQUITAINE. — Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain à Poitiers. Mercredi 12, 20 h. : Féminin au pluriel. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE — Lundi 10, 20 h. : Score 25. Mercredi 12, 20 h. : La Bourgogne et la neige. Vendredi 14, 20 h. : François Rude. Lundi 17, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE. — Lundi 10, 20 h. : Nord-Sports. *Mercredi 12, 20 h.* : Destination jeunesse. Vendredi 14, 20 h. : Un homme de toutes les saisons. Lundi 17, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 10, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 12, 20 h. : 3 X 3 Regard neuf. Vendredi 14, 20 h. : Langres sur un plateau. Lundi 17, 20 h. : Est-Sports.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain à Poitiers. Mercredi 12, 20 h. : Les règles de l'art : Marc Dautry. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin.

NORD - PICARDIE. — Mercredi 12, 20 h. : Dominantes « la Sécurité sociale ». Vendredi 14, 20 h. : Les malices de Malo. Lundi 17, 20 h. : Rencontre Lille-Lens.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. Lundi 10, 20 h. : Le cinéma mexicain *à Poitiers. Mercredi 12, 20 h. : Histoire* de Treignac. Vendredi 14, 20 h. : Sports 25. Lundi 17, 20 h. : Toulouse, cité du destin.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE - CENTRE. — Lundi 10, 20 h. : Clap 3/3e. Mercredi 12, 20 h. : La rage approche. Vendredi 14, 20 h. : Formule 3. Lundi 17, 20 h. : Clap 3/3e.

PROVENCE, COTE D'AZUR-CORSE. — Lundi 10, 20 h. : Sports-Méditerranée. Mercredi 12, 20 h. : Jeunesse oblige. Vendredi 14, 20 h. : Pleins feux : magazine des arts. Lundi 17, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE - ALPES, AUVERGNE. — Lundi 10, 20 h. : Score 5. Mercredi 12, 20 h. : *Charles Delfante, urbaniste d'aujourd'hui.* Vendredi 14, 20 h. : François Rude. Lundi 17, 20 h. : Score 5.

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE - INTER (ondes moyennes) ; 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 13 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - *19 h. Le dimanche* : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE-CULTURE : Strasbourg, 7 h. - 7 h. 20 ; 12 h. - 13 h. 30 (sauf le dimanche) Grenoble, 7 h. 20 - 7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30 - 20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h. - 12 h. 45 (sauf le dimanche).

RADIO-TELEVISION

Vendredi 14 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « les Aventures de Huckleberry Finn ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Chéri-Bibi ».
20 h. 35 Chef-d'œuvre du cinéma français : « Pépé le Moko », de J. Duvivier (1936), avec J. Gabin, M. Balin, S. Fabre, Dalio.
Recherché par la police, Pépé le Moko s'est réfugié dans la Casbah d'Alger. Il y règne en maître mais ne peut en sortir sous peine d'être aussitôt arrêté. Pourtant, pour l'amour d'une étrangère, il tombera dans le piège que lui tendait l'inspecteur Slimane. Un « remake » à la française du Scarface d'H. Hawks, tourné dans une Casbah entièrement reconstituée en studio.
22 h. 10 Histoire du cinéma français : 1936-1938, par A. Panigel.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, Madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série. Mission impossible : « la Martingale ».
16 h. 20 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 35 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Pierre Perret.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Qualités et défauts des journalistes.
Avec MM. Claude Bellanger, auteur de l'Histoire générale de la presse française *;* Claude Borts, *auteur des* Tigres de papier *;* J.-F. Chauvel, *auteur d'*A rebrousse-poil *;* Robert Escarpit, *pour* Au jour le jour *;* J.-F. Kahn, *pour* Chacun son tour *;* M. Paillet, *pour* le Journalisme.
22 h. 50 Ciné-club : « l'Extravagant M. Deeds », de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Brancroft, L. Stander. V.O. sous-titrée (N.).
M. Deeds, provincial du Vermont, vient à New-York pour recueillir un héritage. Il se rend compte que cet argent lui attire des ennuis et veut — ô scandale pour ses hommes d'affaires ! — le donner aux pauvres. L'idéalisme de Frank Capra, admirablement servi par Gary Cooper.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.T.
20 h. Voir détail des émissions régionales.
20 h. 35 Westerns, films policiers, aventures : « Chuka, le redoutable », de G. Douglas (1966), avec Rod Taylor, E. Borgnine, J. Mills, L. Paluzzi.
Un aventurier à la personnalité ambiguë, se trouve bloqué dans un fort menacé par les Indiens, avec les officiers d'un bataillon disciplinaire, épaves du vieil Ouest américain. Des personnages assez étonnants dans un western à huis clos.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance. Le désert en marche : L'homme face à la faim ; 8 h. 32, Sentir, fleurer, flairer ; 8 h. 50, Université radiophonique ; 9 h. 7, Les arts du spectacle, par C. Jordan ; 11 h. 2, Musique de chambre : « Lamento d'Ariane » (Monteverdi), « Trois madrigaux » (G. di Venosa), par le quintette vocal S. Caillat ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Entretien avec Alain Robbe-Grillet ; 12 h., Orchestre symphonique Nord-Picardie, direction E. Cosma ; 12 h. 45, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h., Actualité ; 14 h. 15, La musique une et divisible ; 14 h. 45, Ensemble polyphonique de la radiodiffusion, direction Ch. Ravier ; 15 h. 2, Bizarre : « la Jeune Fille au turban » ; 16 h., Reportage : Bilan d'une session parlementaire ; 17 h. 30, Actualité ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Belle Indienne », de J. Duranteau ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;
20 h., Rencontre avec Pierre Emmanuel, par P. Galbeau : 21 h., Entretien avec Maurice Béjart ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Le petit conservatoire de la chanson ; 23 h. 25, Musique nouvelle, chorales nouvelles, par G. Reibel.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 35, 20 h. 35, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Reynaldo Hahn ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Marcello ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales : Musique pour piano et musique de chambre de Brahms ; 14 h. 40 (S.), Des notes sur la guitare ; Vers 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour piano » (Schönberg), avec A. Brendel ; « Concerto pour violon et orchestre en ré » (Tchaïkovski), avec D. Oistrakh ; 17 h. (S.), Lyrique : « les Voyages de M. Broucek » ; « le Voyage dans la Lune » (Janacek), avec I. Zidek, L. Domaninska, P. Kocl. Orchestre national de Prague, direction V. Neumann ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... (Liszt) ;
20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Musique à découvrir, avec Clara Wirtz, soprano ; Huguette Dreyfus, claveciniste. Musique vocale : Anglaise, napolitaine, vénitienne ; « Suite de clavecin » (Lebègue, Le Roux, Dieupart) ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Concerto brève pour piano et orchestre » (J. Rivier), avec A. Motard ; « Candide pour clavecin principal et orchestre » (M. Constant) ; « Concerto pour guitare » (M. Ohana), par N. Yepes ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 15 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. La France défigurée.
14 h. 30 Samedi est à vous.
14 h. 50 Rugby. — Tournoi des Cinq Nations : France-Ecosse.
En direct du Parc des Princes et en Eurovision.
16 h. 40 Samedi est à vous (suite).
18 h. 40 Pour les petits : « Pierrot ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Magazine auto-moto, de J. Bonnecarrère, prés. J.-P. Chapel.
19 h. 45 La Vie des animaux, de F. Rossif : Les oiseaux africains.
20 h. 35 Variétés : Les Z'Heureux rois Z'Henri, de M. et G. Carpentier, prés. R. Pierre et J.-M. Thibault.
21 h. 35 Série. — Colditz : « Le Traître », avec R. Wagner, D. McCallum, E. Hardwicke.
Drame autour d'un jeune officier polonais qui a trahi ses compagnons d'incarcération sous peine de voir sa femme et ses enfants emprisonnés à leur tour par la Gestapo.
22 h. 25 Danse. — Portrait d'une étoile : Ghislaine Thesmar. Réal. Y.-A. Hubert.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 5 à 19 h. Les après-midi de M. Lancelot.
Série « l'Homme qui valait trois milliard » ; le rendez-vous des petits reporters ; juke-box.
14 h. 45 Sports. — Rugby : France-Ecosse.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 (★) Feuilleton : Les charmes de l'été, de Ch. Carrel et J. Patrick. Réal. R. Mazoyer. Avec M. Vlady, P. Guers, W. Coryn.
Jean-Philippe Mesmin est un jeune adolescent. Pendant les vacances, qu'il passe dans une propriété familiale, il cherche à découvrir le mystère de la mort de sa mère.
21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Série : Un homme, un événement.
20 h. Courts métrages : « le Saut périlleux », de W. Guery, et « le Diamant », de P. Grimault.
20 h. 35 Feuilleton : « Jack », d'après le roman d'A. Daudet. Réal. S. Hanin. Adaptation de H. Jelinek. Avec E. Selena, C. Titre, S. Di Napoli.
L'ami de Jack, Madou, s'échappe de la pension. Une évasion qui se termine en catastrophe.
21 h. 25 Musique : Festival mondial du jazz d'Antibes-Juan-les-Pins 1974, réalisé par J.-C. Averty.
Avec Dave Holland : « Q and A ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le désert en marche (Famines et Civilisations) ; 8 h. 32, La légende des Niebelungen, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole, par D. Jameux ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : La formation « Sciences Po » est-elle adaptée aux exigences de l'économie moderne ? 12 h. 45, Panorama culture de la France ;
13 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat ; 14 h. 30, Emission spéciale : « l'Acteur », par A. Barroux ; 16 h. 25, Orchestre symphonique d'Alsace ; 17 h. 10, En soliste ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 15, Prédication de Carême en l'église réformée de l'Annonciation à Paris ; 18 h. 40, Allegro, de J. Chouquet : Tout l'humour du monde ; 19 h. 50, Sciences humaines : La science et le pouvoir, par E. Laurent ;
20 h. 20 (S.) (●), Emission dramatique : « les Bacchantes », de J. Thibaudeau, d'après Euripide, avec L. Terzieff, Dionysos, A. Cuny, M. Garrel, J. Danno, N. Borgeaud (réalisation J. Pivin) ; 22 h. 20 (S.), Micro-concert G.R.M. ; 22 h. 50 (S.) (●), Poèmes du monde, par G.-M. Duprez ; 23 h. 30 (S.), Musique.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris, 312 mètres)
SAMEDI 15 FEVRIER

9 h., Le désert en marche ; 11 h. 30, La légende des Niebelungen ; 14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, Sentir, fleurer, flairer ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier : « Salomé » (R. Strauss) ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie ; 11 h. 30 (S.), Relais de la radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ; 13 h. (S.), Studio 107 : Les barricades mystérieuses ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo. 15 h. (S.), Récital d'orgue. Marie-Madeleine Duruflé-Chevalier : « Prélude et fugue sur Bach » (Liszt), « Fantaisie » (A. Fleury), « Cortège et litanies » (M. Dupré), « Prière » (G. Litaize) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direct. R. Giovaninetti, avec P. Schmalfuss, pianiste : « Petite symphonie pour vents » (Gounod), « Concerts pour piano et orchestre » (Massenet), « Dumbarton Oaks » (Stravinski) ; 16 h. 30 (S.), Musique chorale ; 17 h. 5 (S.), Le thé chez Gabriel Fauré : « Pavane et madrigal », « les Quatre dernières barcarolles », par J.-Ph. Collard, piano, « Ballade pour piano et orchestre », avec V. Devetzi, « Masques et Bergamasques » ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano : André Terrasse ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;
20 h. (S.), Cette année-là... 1901 : « Jeux d'eau » (Ravel), « En saga » (Sibelius), « Pour le piano » (Debussy), par M. Tagliaferro, « Knaben Wunderhorn » (Mahler), « Concerto nº 2 en ut mineur » (Rachmaninov) ; 21 h. 30 (S.), Œuvre sélectionnée pour le Prix Italia : « Caliban-Cannibale », opéra-bulle (G. Massias), texte P. Rousseau et G. Massias, avec la participation « involontaire » de Bradbury, le vicomte de Cairu, E. Litchenberg, F. Retamare, A.-M. Shelley, Shakespeare et le concours de Bachir Toure, Joseph Sage, haute-contre, P. Rousseau, les voix de J. Brassat, M. Paulin, H. Poirier, L. Lemercier, C. de Sevnes. Orchestre de chambre et chorale Berlioz, dir. A. Girard. Chef des chœurs : J.-P. Kreder. Ensemble sonore animé par J. Gaël (réalisation G. Godebert) ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Marius Constant (2) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 16 février

● CHAINE 1 : TF 1

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 (●) Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin, réalisation B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 40 (●) Les musiciens du soir, prod. S. Kaufman. La fanfare champêtre des beaux-arts.
18 h. 10 Document. Cas de conscience : « l'Ecole de la responsabilité », scénario M. Ducouret, réalisation J. Locquin.
Un enfant en âge scolaire « sèche » ses cours pour voir son père poursuivi pour un délit grave. L'institutrice est mise dans le secret. Quelle doit être son attitude face à la police ? Le débat est conduit par Ph. Gildas.
19 h. 10 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « Le crime était presque parfait », d'A. Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings.
Un ancien champion de tennis met au point, avec l'aide d'un tueur professionnel, une diabolique machination pour se débarrasser de sa femme riche et infidèle. Ce suspense bien construit eut le tort de sortir la même année que Fenêtre sur cour.
22 h. 15 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 45 Jeu : Monsieur cinéma.
14 h. 30 Film : « le Lion », de J. Cardiff (1962), avec W. Holden, T. Howard, Capucine, P. Franklin et le lion Zamba.
Son père ayant quitté sa mère — remariée à un conservateur de réserve de chasse au Kenya — la jeune Tina s'est éprise d'un lion qu'elle a élevé au biberon. Le père revient pour l'arracher à l'Afrique, ce qui ne va pas sans conflits ni douleurs. La brousse et les fauves sont très bien photographiés.
16 h. 10 Dimanche illustré (suite).
Caméra au poing, de Ch. Zuber ; Vive la télé, de J.-J. Bloch ; Jeu, Hypocritement vôtre : avec B. Zardi et Mort Shuman.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.
21 h. 20 (●) Feuilleton : les Gens de Mogador, d'E. Barbier. Adapt. et réal. R. Mazoyer, M.-J. Nat, J.-Cl. Drouot, L. Chardonnet.
Cinquième épisode : 1871-1875. Rodolphe, blessé pendant la guerre de 1870, est transporté à Avignon, où Julia vient le retrouver. Le médecin lui découvre un abcès au poumon.
22 h. 15 (★) Peinture : Zurbaran, de J. Berzosa.
L'histoire d'un peintre du dix-septième siècle trop longtemps méconnu.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Série. Hawaï, police d'Etat : « Deux maisons et une double vie », réal. M. O'Herlihy.
Barry Dean, jeune cadre brillant, fringant, Barry Dean, l'un des associés du grand patron Peter Flaming, serait-il coupable ?
20 h. Court métrage : « Que c'est dur d'être un pingouin ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions religieuses et philosophiques ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Debussy » (1) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de Nice-Côte d'Azur, direction P. Mule : « Mariage secret », ouverture (Cimarosa), « le Roi Arthur », extrait, suite pour cordes (Purcell), « Symphonie nº 31, dite Parisienne » (Mozart), « Songe d'une nuit d'été », extrait (Mendelssohn) ;
13 h. 45, Le monde insolite : « L'hôtel Drouot », par M. Bailly ; 14 h. 15, « Hernani », de Victor Hugo, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 15, Malcolm de Chazal, par B.-J. Violet ; 16 h. 45, Conférence de Carême depuis Notre-Dame de Paris par le Père Bro : Contre toute espérance ; 17 h. 35, Orchestre philharmonique de la radiodiffusion, direct. J. Périsson : « Symphonie en ut » (Wagner), « Symphonie nº 5 » (C. Nilsen) ; 19 h. 10, Le point du septième jour : Magazine de l'actualité parlée ; 19 h. 45, Disques ;
20 h., « L'Etoile », d'E. Chabrier, avec C. Tremblay, D. Barraud, J. Giraudeau, C. Rossignol, « Fisch-Ton-Kan » (Verlaine-Chabrier), avec Ch. Issartel, B. Plantey, M. Philippe, Ch. Burles, « Vaucochard et fils Iᵉʳ » (Verlaine-Chabrier), avec J. Giraudeau, C. Tremblay, orchestre lyrique O.R.T.F., direction R. Delage ; 22 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Achard.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 16 FEVRIER
FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Le livre des psaumes ; 11 h., Messe à Sainte-Marie du Havre.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace, direction R. Albin, avec F.-J. Thiollier, pianiste : « Carnaval opus 92 » (Dvorak), « Turandot pour orchestre » (Busoni), « Concerto pour piano et orchestre » (Busoni) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « quintette pour violon alto et violoncelle » (Schubert) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Bach, Schubert, Schumann) ; Vers 17 h. (S.), Orchestre symphonique de Francfort, direct. E. Inbal : « Symphonie Lobgesang » (Mendelssohn), « Symphonie de chambre » (Schoenberg) ; Vers 18 h. 35 (S.), Voyage autour d'un concert (2) ; 19 h. 35 (S.), Le monde du jazz : Les nouvelles éditions de blues chantés et orchestraux ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto nº 11 en si bémol » (Albinoni), soliste P. Pierlot ; « Quatuor en sol majeur » (Haydn) ; « Concerto en si bémol majeur » (Mozart), avec D. Oïstrakh ; « Suite provençale » (Milhaud) ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons » ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 17 février

● CHAINE 1 : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : « Le soleil se lève à l'Est », de F. Villiers (troisième épisode).
Allard et Ventura recrutent une armée pour reconquérir le Cachemire.
18 h. 20 Le Fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : « Le Manège enchanté ».
18 h. 50 Pour les jeunes : « Banana Split ».
19 h. 15 « Les Shadoks ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Cheri Bibi ».
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Grande Roue », de Guillaume Hanoteau, avec J. Mauclair, V. Jannot, S. Green, B. Amane.
La charmante Nina brise tous les cœurs dans le tripot de son père, « la Grande Roue ». Mais elle aime le naïf Daniel. Et il ne cède pas à ses caprices : quel don Juan !
22 h. 10 (●) Musique sur la une : Reine Gianoli, pianiste. Prod. J. Muller, réal. Y. Courson.
Récital Schumann : Papillon, l'Oiseau prophète, la Carnaval de Vienne, Kreisleriana.

● CHAINE II (Couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine. — Aujourd'hui, Madame.
Le bénévolat.
15 h. 30 Série. — Mission impossible : « Au plus offrant ».
16 h. 20 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Thyphelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique. — L'Ortie, de P. Savatier. Réal. R. Kahane. Avec M. Sologne, P. P. Savatier, C. Feuteun.
Mademoiselle Pierre, âgée de plus de soixante ans, est une institutrice irréprochable et crainte par tous les habitants du village. A la veille de sa mort, chacun s'interroge sur l'héritage qu'elle pourrait laisser.
22 h. 5 Le magazine du spectacle.

● CHAINE III (Couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. Tribune libre. Les démocrates sociaux, mouvement de la gauche réformatrice.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 35 Prestige du cinéma : « les Feux de l'été », de M. Ritt (1957), avec P. Newman, J. Woodward, A. Franciosa, O. Welles, L. Remick.
Un ouvrier agricole ambitieux devient le bras droit d'un riche propriétaire déçu par son fils, être sans volonté. Passions et violence dans une petite ville du sud des Etats-Unis. D'après Faulkner... bien malmené par Martin Ritt.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé : Les mécanismes sensoriels chez l'homme, avec Y. Galifret. Quoi de neuf en astrophysique, par le professeur Omnes ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. de Goff : « Le Carnaval », de C. Gaignebet ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... le Père Roger Riou ; 11 h. 45 (●), Entretien avec... Jan Myrdal, par A. Mathieu (1) ; 12 h., Evénements-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 45, Panorama culturel ;
13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Maurice Clavel : « Pourpre de Judée » ; 14 h. 15, Musique ailleurs, par M. Cadieu ; 15 h. 2, Carte blanche : « Erreur sur la personne », de S. Perel, avec R. Party, G. Jor, G. Brunet (réalisation Ph. Guinard) ; 16 h., Dossier ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Elles étaient quatre », de P. Goma (réalisation A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite, par E. Lanzac ; 19 h. 50, La fenêtre ouverte ; 19 h. 55, Disques.
20 h. (S.), Musique du vingtième siècle. 1974, à Sarrebruck, concert par le London Sinfonietta, direct. D. Atherton : « Ein Stelldichein » (Schönberg), Richard Dehmel (première en Allemagne) ; Ricercar and Doubles sur « Too Many a Well » (M. Davies), « Berceuse Elégiaque » (Busoni), « Des Mannes Wiegenlied am Sarge seiner Mutter » (Schönberg) (première en Allemagne), « Ritornelli pour trombone, instruments à vent et instruments à percussion » (A. Hoddinott) (première en Allemagne), avec D. Wick, trombone, « Weihnachtsmusik » (Schönberg) (première en Allemagne), « Eiserne Brigade » (Schönberg) (première en Allemagne), « Concerto de chambre pour treize instruments » (G. Ligeti) ; 21 h. 30, Indicatif futur. Dix ans de recherche à l'INSERM : La neurologie ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Piste rouge, par L. Bérimont ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par F. Malettra, au théâtre de la Gaîté-Montparnasse, avec M. Amoric, guitare, M. Takahashi, flûte, A. Dambrine, alto, F. Lodéon, violoncelle.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... La vie musicale parisienne sous le Second Empire, par A. Paris ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Les concertos de Jolivet ;
14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : Partita « Berdiegen » (J. Druzecky), « Te Deum », extraits (A. Reicha) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Octuor en fa majeur » (Schubert) ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Cantate, le cerf enchanté » (Bartok), « Concerto pour violon et orchestre » (R. Loucheur), soliste D. Erlih ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ré majeur » (Cherubini), « Symphonie nº 2 en ré majeur » (Beethoven) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Mécaniques musicales, mouvements d'horlogerie, carillons (1) : Hommage à Ravel ;
20 h. 30, Musique ancienne. Concert à Saint-Céré (Lot), par l'Ensemble Capella Cracoviensis, avec le concours de U. Redych-Vasina, soprano, E. Kiosowska, mezzo-soprano, E. Sasiadek, ténor, A. Szybowski, baryton, direct. S. Galonski : « In te Domine speravi » (W. Z. Szamotul), « Deux psaumes » (M. Gomolka), « Danse » (T. J. Lublina), « Viderunt omnes fines terrae » (M. Zielenski), « Suite » (M. Spisak), « Completorium » (G. G. Gorszycki) ; 22 h. (S.), Correspondance : Chopin ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Hymne, variations et rondo » (J. Martinon), « Jérôme-Bosch symphonie » (S. Nigg) ; 24 h., Mollo cantabile (Gluck, Telemann, Haydn, Verdi, M. Berthomieu) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 10 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *la Belle Otero*, film de R. Pottier.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *la Baie des anges*, film de J. Demy.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, L'amante anglaise ; 22 h. 10, Style.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A vous Michel Soutter ; 21 h. 5, Coup double ; 21 h. 30, La voix au chapitre ; 22 h., Sous la loupe.

Mardi 11 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *le Dernier Guet-Apens*, film de V. Orsini.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Cendrillon aux grands pieds*, film de F. Tashlin.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Jo Gaillard ; 20 h. 50, L'armée et la nation ; 21 h. 55, Media 75.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les brigades du tigre ; 21 h. 10 Ouvertures ; 22 h. 10 Jazz.

Mercredi 12 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Paris coquin*, film de P. Gaspard-Huit.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mandrin ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.
TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Clin d'œil ; 21 h. 25, Franz Liszt.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Face au sport ; 21 h. 25, Concours de la chanson 1975 ; 22 h. 20, Sport.

Jeudi 13 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *l'Amoureuse*, film de C. Mesnil.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *La Rousse mène l'enquête*, film de R. Sale.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Cromwell*, film de K. Hughes ; 22 h. 35, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, Arsène Lupin ; 22 h. 30, Sport.

Vendredi 14 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *la Bonne Occase*, film de M. Drach.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Entrée des artistes*, film de M. Allégret.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Neuf millions neuf ; 21 h. 30, *la Cousine Angélique*, film de C. Saura.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Guerre au troisième étage ; 21 h. 10, Concert ; 21 h. 35, *Privilège*, film de P. Watkins.

Samedi 15 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Sept Hommes en or*, film de M. Vicario.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Printemps de jeunes filles*, film de V. Dorman et G. Organissian.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Jacquou le Croquant ; 22 h. 25, Si l'on chantait.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 35, Secrets de la mer ; 21 h. 25, Caf' Conc' ; 22 h. 15, Les oiseaux de nuit ; 23 h. 15, Ski.

Dimanche 16 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jason King ; 21 h., *la Symphonie des héros*, film de R. Nelson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h., *Le vent ne sait pas lire*, film de R. Thomas ; 22 h. 40, Festival de télévision de Monte-Carlo.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les charmes de l'été ; 21 h. 10, La mémoire singulière ; 22 h. 10, Portrait de Jean Abeil.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Symphonie pour un massacre*, film de J. Deray ; 21 h. 40, Entretiens ; 22 h. 5, Bonne nuit en musique ; 22 h. 15, Vespérales.

Lundi 17 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Service secret*, film de L. Shonteff.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *l'Oreille absolue*, film de Ph. Condroyer ; 22 h. 35, Festival de télévision.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, *Kes*, film de K. Loach ; 22 h. 20, Entretien.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Vu par ; 21 h., Coup double ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Sous la loupe.

LA GÉOGRAPHIE *par Maurice Le Lannou*

CRISE DE L'HOMME-HABITANT

C'EST une bien belle défense de la géographie que vient d'écrire M. Pierre George. A la lecture de ce petit ouvrage si nourri sur la technique devenue maîtresse de l'humanité, on aperçoit clairement que les malfaçons criantes du monde présent expriment une pathologie des rapports entre les hommes et leurs cadres d'existence qui est du ressort du géographe (1). Je saisis cette occasion de le redire avec force ici, à l'intention de ceux qui pensent que, cette discipline ayant fait son temps, il convient de la remplacer par l'étude des mécanismes de l'économie et la recherche des fils *conducteurs* d'une nouvelle *civilisation* technicienne. Ne soyons pas en retard d'une crise. Celle des années 30 n'était qu'un dérèglement de marchés. Celle d'aujourd'hui, sous ses expressions économiques, est fondamentalement *« géographique et écologique »*, ce qui signifie que *sont* gâtées *ni plus ni moins* que les relations de l'homme et de l'espace d'une part, celles de l'homme et de la nature de l'autre, soit la condition elle-même de l'homme-habitant.

A vrai dire, cette condition peut déjà paraître plus que gâtée, et l'homme-habitant en voie de disparition. J'entends par là que brutalement un *« âge néo-technique »* vient de s'imposer aux populations de la planète, et simultanément partout, ce qui tend à uniformiser les lieux et à en effacer les couleurs comme les vertus. Ce serait la fin du géographe, puisque la géographie n'a de raison d'être que si les lieux présentent des différences. Nous n'irons pas jusque-là. Sous le manteau uniforme de l'univers néo-technique persistent les marques imprimées par une longue histoire *où comptaient les contraintes de* l'espace et les suggestions de la nature. Quelque dévaluation qu'ait connue la ville, celle-ci nous offre tout de même encore des aspects contrastés, et toutes les cités du monde ne sont pas coulées dans la pâte américaine. Quelque dénaturation qu'aient subie les existences rurales, les campagnes restent, dans leurs paysages, quand elles n'ont pas été mangées par la ville, à peu près intactes, et le passage du paysan à l'agriculteur s'exprime mieux, jusqu'à présent, dans des bouleversements sociologiques et des problèmes de revenu que dans l'altération des spectacles de la terre. Ainsi, la géographie doit-elle continuer de prendre en charge pas mal de choses à la surface de la planète et peut-elle du *moins espérer un sursis.*

Rien de plus qu'un sursis ? Pierre George ne s'arrête pas à cette acceptation résignée d'un rôle à quoi l'évolution rapide du monde assignerait une fin prévisible, et il n'a certes pas tort. Ce n'est pas par la seule raison que tout *n'est point encore consommé qu'une* pensée géographique continue de se justifier. Peut-être même est-ce précisément parce que rien ne va plus dans la collaboration des hommes et de la terre, j'allais dire dans l'exercice de leurs anciennes connivences, qu'il convient *d'y regarder de près pour pouvoir y* remédier. La géographie trouvera là son meilleur prix. Non pas une géographie « appliquée » qui se contente de recettes mineures et ne discute guère des principes, mais une bonne géographie tout court, traditionnelle sinon dans ses méthodes, du moins dans sa *finalité*, qui est d'être une réflexion utile, nourrie de la connaissance des conditions naturelles, sociologiques et historiques de nos environnements, sur tous ces désajustements par quoi les hommes vivent mal à la surface d'une planète qu'ils ont maladroitement façonnée dans le dessein d'y vivre mieux.

Pierre George dénombre, analyse et enchaîne avec maîtrise ces désaccords. Toute la première partie de son livre rassemble une matière que l'on voit à l'ordinaire exposée par questions séparées, dans l'ordre et dans la mesure où elles brûlent l'opinion. Pour ne prendre ici que l'exemple de l'agriculture, son indépendance progressivement conquise à l'égard des rythmes climatiques et des servitudes pédagogiques du vieux temps, sa *recherche de nouvelles dimensions* introduisent sur le globe de nouveaux paysages, d'autant plus remarquables que le cadre général est plus ancien. Nous vivons actuellement en Europe *« une période de transition qui se caractérise par la coexistence de deux paysages ruraux, correspondant chacun à deux strates* [sic, pour une strate] *de la société rurale »*. Mais tout cela est en mouvement, et l'échéance est sûre. *« Si certains décors d'autrefois se figent, c'est dans la résistance de petites économies périmées et de populations vieillies, qui ont manqué le train de la modernisation, mais ne laisseront que ruines derrière elles. »* Usines à bétail, silos en dimensions de cathédrales, entrepôts géants, sont d'ores et déjà *« les points forts d'un paysage où les châteaux ne sont plus que les témoins d'une structure révolue, qui avait maintenu ses séquelles jusqu'au début du vingtième siècle »*. Que voilà bien du chagrin pour le poète ! Cette campagne qui reflétait naguère l' « ordre éternel des champs » *se fait de moins en moins* lisible et tend à n'exprimer plus que le désarroi et le transfert : *« les noms de lieux-dits perdent leur sens »*, tandis que les marques des temps où le paysan tenait encore bon — bornes centenaires, calvaires, fontaines sacrées, ermitages... — prennent l'une après *l'autre le chemin* de propriétés bourgeoises bien encloses, quand ce n'est celui de l'Amérique.

Je sais gré à Pierre George, que n'attendrit pas aisément cette désolation, de proclamer du moins qu'il y aurait *hypocrisie* à prétendre sauver l'essentiel par l'œuvre de la villégiature et du tourisme. « *Le tourisme*, nous dit-il, *évoque ce personnage mythique qui dévorait ses enfants pour leur conserver un père. Il a pour principal effet de détruire le cadre qui légitime sa présence.* » On ne saurait mieux définir cette activité extraordinairement polluante, qui accumule les déchets, ruine la nature ou au mieux la transforme en un milieu artificiel et faux. Faux également les « parcs » régionaux ou nationaux, dans la mesure où leur mise en réserve les coupe proprement de la vie. Et fragiles, par-dessus le marché, puisque la population y vieillit vite et devient incapable d'assurer leur entretien *« naturel »*. On peut en dire autant des centres historiques des villes, que les techniques de rénovation et le *« curetage interne »*, loin de les maintenir, transforment en vains spectacles d'où il appert, à l'évidence, que l'histoire et la vie ont cessé d'aller du même pas.

⁂

C'est à la ville que ce divorce se montre sous ses aspects les plus lamentables. Pierre George a sur ce sujet de fort belles pages où il touche, en s'en étonnant parfois, au fond des choses. Cette ville, qui naguère encore était un *« produit culturel »*, tend à devenir rapidement un *« produit technique »*. La culture, nous dit-on, était régionale, à tout le mieux nationale ; la technique est universelle.

La ville d'aujourd'hui, *hélas ! n'en est* plus là (2). Beaucoup l'ont déjà décrite avec ses bruits qui ont étouffé le cri du vitrier, ses foules hargneuses qui ne sont plus des assemblées, ses rythmes « pendulaires » que ne règle plus le soleil. Personne ne l'a fait avec la lucidité *de George, en qui peu de mes* confrères refuseront de voir le maître de cette géographie urbaine du temps présent, une géographie urbaine qui s'enfle jusqu'à faire éclater sa matière et en répandre les projections sur des surfaces de plus en plus étendues des plats pays. *Ce qui frappe dans sa manière* est cette aisance à parler des plus horrifiantes choses de notre siècle, du béton, des radiales, des échangeurs, des grandes surfaces, des espaces verts, alors que le géographe le moins nostalgique de nos pays a tant de mal à s'arracher *aux charmes de tableaux plus anciens.* Cette facilité, qui témoigne d'une âme citadine intrépide et d'une acceptation sincère de la modernité, nous vaut des analyses d'une logique redoutable auxquelles je tiens, sans les déflorer (façon de parler, car il n'y a guère de fleurs dans tout cela), à renvoyer mon lecteur. Il y verra la ville pénétrée par *« des migrations irrésistibles »* et désormais vouée, elle, dont l'origine est de communion et d'harmonie, à toutes les contradictions.

Cette ville fatale s'accroît surtout en temps de crise, par le *« réflexe de sécurité »* d'une population active qui tend à se concentrer en un lieu — *« dans l'état actuel des choses, c'est la grande ville »* — où les transferts d'activités sont le plus faciles. Condamnée au trop plein, elle entasse en hauteur ses habitants, mais doit laisser se répandre en surface la marée de leurs véhicules. Considérablement agrandie, elle impose, en effet, l'automobile qui, conçue pour aller toujours plus vite, devient, dans les grandes agglomérations urbaines, le *« moyen de transport le plus lent »*. Faite pour le rassemblement, elle doit démultiplier son noyau et repousser à la périphérie ses chalandises. Armée pour la fête, elle est maintenant sans fêtes et contraint ses habitants à chercher au loin leurs réjouissances. Forcée d'accepter des soins, elle se livre aux urbanistes, des *« hommes d'aujourd'hui formés à l'école du passé et qui construisent pour les hommes de demain »*.

J'admire que l'on ne sente chez Pierre George nulle désespérance. Sans doute entend-il être impassible comme la science. « *On se gardera de porter des jugements de valeur et de prendre une position catégorique dans les débats sur la croissance.* » Voire ! Il nous est tout de même dit que les recherches nécessaires sur ce divorce des hommes et de leur cadre doivent être entreprises, dans beaucoup de cas, avec le concours... croissance peut porter des fruits bien des psychiatres : c'est suggérer que la croissance peut porter des fruits amers. La civilisation industrielle, après nous avoir libéré des contraintes naturelles, *« a sécrété de nouveaux processus compromettant les équilibres et les conditions de vie qu'elle a prétendu créer » :* c'est dire que le progrès n'est pas sans contrepartie. Sur ce point, tout le monde est d'accord, mais tout le monde ne croit pas aux mêmes moyens de corriger les directions choisies. Il en est — je ne suis pas loin d'en être — qui considèrent que la croissance incontrôlée, l'urbanisation exaspérée, la consommation tenue pour la fin, menacent un équilibre que la civilisation dont nous sommes est en train de nous dépouiller, fondée sur une collaboration profonde de l'homme-habitant et de la nature habitée, maintenait pour la grande sécurité du premier. Il en est d'autres qui tiennent les lambeaux de la civilisation déclinante *pour des empêchements* à l'avènement de temps meilleurs. De toute manière — et Pierre George l'a magnifiquement démontré, — la géographie n'est superfétatoire dans aucune des hypothèses. C'est tout de même de notre demeure terrestre qu'il s'agit, et les faits de la nature comme ceux de l'histoire, que l'on les considère comme des obstacles ou comme des recours, continuent de compter singulièrement dans son administration.

(1) Pierre George, *l'Ère des techniques : constructions ou destructions ?* Presses universitaires de France, 1974, 24 francs. Paul Claval a signalé la parution de cet ouvrage dans son dernier *Courrier de la géographie*.

(2) Je signale pour ceux qui aimeraient confronter les tableaux contrastés de deux époques le très suggestif recueil de Jacques Perrodin, *Lyon 1900-1974, images pour une réflexion sur la ville*, que vient de publier, à l'occasion de son centenaire, la Société de géographie de Lyon (74, rue Pasteur, 69007 Lyon, 30 F).

Vu de Bretagne

Trédudon, la faridondon...

IL y a un an ! Déjà... Par une nuit de tempête, le 13 février 1974, l'antenne de l'O.R.T.F. de Trédudon, dans le Finistère, était plastiquée. Cette insolence devait priver la moitié de la Bretagne de son rendez-vous quotidien avec le petit écran. Le sabotage fut aussitôt revendiqué par le F.L.B. Aussi bien reconnut-on dans cet exploit spectaculaire la marque dure et quelque peu humoristique, disons irlandaise, de l'organisation secrète, même si certains esprits compliqués voulurent y voir un acte de provocation des autorités, *comme si celles-ci avaient pu être* soudainement piquées par les démons du gaspillage et du masochisme.

Douze mois sont passés, mais il y a belle lurette que Paris a rétabli *son empire audio-visuel*. Le projet des sociologues avides de savoir comment une société occidentale réagirait à une absence d'images télévisées, celui des démographes curieux de connaître si les nuits d'amour prolongées amèneraient — *neuf mois après* — *un accroissement* de berceaux bretons, ont fait long feu. Dès le printemps, par un hâtif *bricolage* d'antennes, le petit écran s'éclairait dans les chaumières. Ainsi, les sciences dites humaines ne pouvant faire leurs *choux gras du coup* de Trédudon, resta le rire...

C'est dans les collines de l'Arrée, la région la plus désolée, la plus celtique, la plus magique de Bretagne. Ce royaume des vents, de rocs et de bruyère serait-il devenu aussi celui des taverniers ? Lieu de tourisme et de pèlerinage par la grâce du F.L.B., buvettes et restaurants des environs, sans coups de fusil, ont bénéficié de l'opération. Pendant des mois, sur les routes de ces monts chauves habituellement livrées aux corbeaux, *ont défilé* d'impressionnantes théories de voitures. L'antenne, affalée, brisée, était l'objet des commentaires les plus variés. Les uns, hostiles (« Pensez, mémé s'ennuie sans sa télé »). Les autres, techniques (« *Faut casser un hauban*, le noroît fait le reste »). Les derniers, plutôt favorables (« On n'a rien à foutre des boniments de Lux et Zitrone »). Autant dire que l'imagination bretonne eut une excellente occasion de se donner libre cours devant le symbole d'une culture atterrée... Il y eut aussi de soupçonneux gendarmes dans les festou-noz (fêtes de nuit). Il y eut de grands reporters, même américains, dans les hameaux. Il y eut enfin quelques ballades sur des lèvres amusées (« Trédudon, la faridondon »). Et les loups du F.L.B., aujourd'hui blanchis par l'amnistie, couraient toujours.

Le Trédudon est l'une de mes routes familières. Cet été, je n'ai pu qu'admirer le sérieux des techniciens de l'ex-O.R.T.F. Devant la nouvelle antenne encore mal assujettie, ils avaient placé un panneau qui portait ces mots : « Attention, chute d'engins. » Sans blague ? Voilà qui semblait ravir pas mal *de promeneurs armés d'appareils* photographiques...

Aujourd'hui, presque tous les Bretons — même ceux qui s'insurgèrent il y a un an contre le coup de main — évoquent cette nuit *de février avec indulgence quand* ce n'est pas avec une certaine fierté. Faut-il le dire, leurs complices sont souvent des Parisiens compréhensifs et rigolards. « Dites, à quand le pain de plastic sur la tour Eiffel ? », me fut-il demandé récemment, entre poire et fromage.

Je n'aime pas le chantage. Je n'ai pu que chanter très gentiment la faridondaine. Trédudon, la faridondon...

XAVIER GRALL.

La vie du langage

La bonne santé d'un vocabulaire

BON nombre de médecins se préoccupent à juste titre, et de la prolifération rapide et constante des terminologies médicales, et surtout du désordre dans lequel se fait cet accroissement. Invasion d'hellénisme excessifs, d'anglicismes abusifs, de périphrases pédantes : il y a de quoi rebuter le praticien le plus convaincu de la nécessité de lire et de se tenir au courant. Une première réaction officielle (timide) à ce danger : un arrêté de terminologie d'une vingtaine de mots (1). C'est peu ; on y ajoutera le *Langage médical moderne* (2) du professeur J.-C. Sournia, une petite brochure pleine de bon sens et de bons conseils, que beaucoup de médecins apprécient et utilisent déjà ; et la *Table d'anglicismes médicaux et de leurs équivalents*, établie par le Comité d'étude des termes médicaux français (3), dont le professeur Sournia est le secrétaire général, et diffusée par les laboratoires Roussel.

Deux remarques *générales d'abord, soulevées dans le Langage médical moderne*. L'une à propos de : *ostéopathe*, qui tente de s'implanter, à la suite de l'anglais : ostheopath, pour désigner le spécialiste des *ostéopathies*, les maladies des os. Contresens : un *ostéopathe (comme un « névropathe » pour les nerfs)* ne peut être que le malade atteint de ce genre d'affection, et non son médecin. Celui qui soigne les ostéopathies est un *ostéopraticien*. Le supplément de longueur (deux syllabes) est de peu d'importance, et en tout cas préférable à une telle confusion.

L'autre remarque à propos des suffixes : *-logue et -logiste*, qui écrit avec raison le professeur Sournia, *« se distribuent dans le plus grand désordre »*. On parle d'un radiologue, mais d'un électroradiologiste, de virologues et d'immunologistes, etc. Dans toute la mesure du possible, on doit préférer *-logue* par simplification. l'hésitation entre *-logue* et *logiste* ne touche pas que le vocabulaire médical et nous (je veux dire spécialistes de la langue) ne sommes pas moins fautifs : à côté de phonologie - phonologue et de lexicologie - lexicologue, nous avons étymologie - etymologiste. *Le Grand Larousse de la langue française* admet : iconologue et iconologiste, gynécologue et gynécologiste. Le *Grand Robert*, quant à lui, propose : neurologue et neurologiste. Ce n'est pas aux dictionnaristes de faire la loi dans le vocabulaire. Mais peut-être, puisqu'il s'agit d'un problème général et assez important, l'Académie elle-même pourrait-elle s'en saisir et recommander l'un ou l'autre de ces suffixes, *-logue* ayant pour lui la simplicité et la grande majorité des emplois ?

Toujours à propos de l'utilisation des suffixes, l'arrêté demande que l'on donne la préférence à : *battade* et *claquade* sur les anglais : « beating » et « clapping » (cela pour les masseurs et les kinésithérapeutes) ; à *cabrade* (le mouvement brusque qui marque le début d'une anesthésie générale) sur « bucking » ; à *éveinage* et *tire-veine* (à vous, messieurs de la chirurgie) sur « stripping » et « stripper », pour désigner l'ablation d'un segment de veine et l'instrument avec lequel on la pratique. A la place du « lifting », ce tirage d'épiderme excédentaire qui rend (paraît-il) aux épidermes fripés la belle élasticité de l'adolescence, nous (nos compagnes plus souvent) parlerons de *déridage* ou *de lissage* s'il s'agit du visage ; et de *remodelage* s'il s'agit du buste. Ce sont au moins des rimes faciles, sinon des remèdes à l' « irréparable outrage » des *ans*.

Êtes-vous mature ?

Pour sortir à la fois des anglicismes et du bloc opératoire, quelques *remarques sur* des mots d'un usage plus large. *Mature* se fait une place dans le *Langage médical moderne* à la suite de : *immature*, déjà bien accepté en psychologie. Ainsi se constitue peu à peu une série savante à côté de la série « héréditaire », à partir du même latin : *maturus*, mûr. En fait, les deux séries coexistent depuis longtemps ; la « populaire » est moins riche, puisque *mûreté*, que Villon emploie encore au quinzième siècle (sous la forme : meüreté), a cédé la place à *maturité*, en même temps que disparaissait meürison, ou meurisson, remplacé à la fois par : maturation, mûrissage et mûrissement. Le grand agronome Olivier de Serres, en 1600, est à la jonction de l'ancien et du moderne ; il emploie à quelques lignes d'intervalle *meurté* et *maturité*. Il existe aussi un verbe *maturer*, qui désigne les différents traitements qui rendent le tabac fumable, et qui se distingue donc bien de : mûrir. On ne voit aucune raison de froncer le sourcil devant *mature* et *immature* qui rendent des services de bon aloi en biologie et en psychologie.

Il reste à souhaiter vivement que les travaux du Comité d'étude des termes médicaux soient soutenus, poursuivis, et largement diffusés dans la profession puisque, en matière de terminologie, les meilleures créations du monde ne servent à rien si elles ne sont pas inlassablement répandues. Que le fonctionnement du secrétariat et l'édition de la *Table d'anglicismes* soient assurés par le mécénat » d'un laboratoire ou de la Compagnie générale de radiologie, il faudrait être bien peu réaliste pour le regretter au nom des principes. Le *Langage médical moderne*, lui, est co-édité par le Conseil international de la langue française et par Hachette. Si le vocabulaire traité paraît un peu mince eu égard aux besoins, l'étude du professeur Sournia qui ouvre le volume est très documentée, solide, agréablement lisible.

L'écriture de quelques médecins surchargés de travail est (parfois, parfois !) difficilement déchiffrable. Ils sont les premiers à en sourire. Faut-il ou faudra-t-il bientôt considérer avec le même effarement respectueux leur « écriture », c'est-à-dire, cette fois, leur façon de rédiger ? Des correspondants, médecins eux-mêmes, s'en inquiètent ; on le comprend à lire, relevés par eux dans telle ou telle revue médicale, des exemples de cette légère tendance au jargonnement. En voici un : « *La traumaticité de cette intervention instrumentale est, tout comme l'évolutivité d'une affection aiguë, chargée d'une lourde insécurité, en raison des performances sévères qu'elle impose aux rouages de l'économie. Celle-ci, ainsi soumise à un régime de sortie de haut débit, franchit rapidement la zone de tolérance de l'homéostasie corporelle pour s'engager dans des voies métaboliques de non-retour.* »

Traduit approximativement, cela paraît signifier qu'il est très désagréable de passer sur le billard, et qu'on risque d'y laisser sa peau. Ou encore qu'il vaut mieux être riche et bien-portant *que pauvre et malade, parce que* la santé, voyez-vous... Mais peut-être était-il possible de le dire moins noblement ? Et voici un second morceau du même genre de littérature, tiré (précisons-le pour détourner la vengeance d'Esculape) d'une revue de psychiatrie : « *Ne soyons pas obsessionnés par la dépersonnalisation. L'envisagement de la confortabilité n'est pas objectionnable, même si la priorité ne permet point de le tenir pour provisionnel.* » Molière ! ô Molière !

S'irriter de cette enflure ou de l'anglicisation à la petite semaine ne doit pas empêcher d'en rire. Au contraire. Tant que nous y sommes, voici donc un petit dialogue qu'un correspondant (que je tiens pour très digne de foi) me dit avoir entendu de ses oreilles et vu de ses yeux, car il s'agit de télévision :

L'animateur. — Et maintenant (etc.), voici le *hit-parade des best-sellers*.

Un participant *(à la cantonade)*. — Hmmm !... Disons : le palmarès des ventes.

L'animateur *(allegro cantabile)*. — Oh ! vous, alors ! C'que vous êtes snob !

JACQUES CELLARD.

(1) *Journal officiel* du 16 janvier (*le Monde* du 5 février).

(2) *Langage médical moderne*, brochure, 118 pages. Introduction, index, bibliographie ; environ trois cent cinquante termes traités. Hachette-C.I.L.F., Paris, 1974. Au Conseil international de la langue française, 105, rue de Lille, 75007 Paris.

(3) 105, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 551-07-93.

SOCIETE

ÉCOLE

« Vraiment, ils ne récitaient pas ? »

UN samedi matin, à l'heure où les pères de famille traînent encore dans les salles de bains, les enfants de la classe de CM 2 de l'école du Lac s'activent en silence dans leur classe. A la Villeneuve, nouveau quartier de Grenoble, presque tout est expérimental. Donc, les écoles le sont et les méthodes pédagogiques sont renouvelées. Mais il faut sans cesse lutter contre les préjugés et la méfiance de certains parents, qui ne reconnaissent pas dans l'école dont parlent leurs enfants celle qu'ils ont eux-mêmes subie. Aujourd'hui, la classe d'Yvane, jeune maîtresse, brune, jolie et décidée, accueille les parents pour montrer comment se fait le travail en classe de « français ».

La classe d'Yvane, c'est un peu le rêve réalisé de beaucoup d'instituteurs : vingt-cinq élèves inscrits, une grande pièce polygonale aux multiples recoins où des bouts de cloison délimitent de nombreux espaces de travail, des baies vitrées d'où l'on voit les premiers rayons du soleil lécher les Alpes blanches. La moquette grise amortit le bruit des pas que font les enfants lorsqu'ils vont, d'un « alvéole » à l'autre, au gré de leurs volontés ou de leurs activités. Point de petits bureaux en ordre de bataille comme dans les classes traditionnelles, point d'estrade pour la maîtresse, mais des grappes de tables, de-ci, de-là. Tout en s'activant, les élèves se parlent, échangent des idées, des suggestions, ou ne disent rien. La maîtresse va des uns aux autres demandant ici *« si on a pu recoller la mère lapine »* et là *« si on a retrouvé la bande dessinée des petits »*. Yvane connaît bien ses élèves : elle les suit depuis trois ans, selon le système en vigueur dans les écoles de la Villeneuve.

Jolie et paisible, la classe d'Yvane n'est pas une image d'Epinal pour pédagogue. Si l'on a dû inviter les parents à venir constater *de visu* que les activités de leurs enfants débouchent sur des réalisations, c'est bien qu'il y a, pour certains, un doute. *« Au début de l'expérience de la Villeneuve,* explique Yvane, *nous étions sûrs de détenir la vérité. Dans les réunions on expliquait aux parents que nos méthodes étaient bonnes, point final. Après, ce fut au tour des parents intellectuels d'expliquer aux autres qu'ils n'y comprenaient rien et qu'ils ne savaient pas élever leurs enfants, qu'ils allaient les traumatiser. Finalement, j'ai renoncé aux réunions. »*

Pour Yvane, ce samedi, il ne s'agit pas de discuter avec les parents les mérites réciproques de ses méthodes et des méthodes traditionnelles. Elle veut seulement que les enfants montrent ce dont ils sont capables. *« C'est plus efficace que les laïus. »*

Sur la pointe des pieds, discrets comme des fidèles qui entrent dans une chapelle, les parents arrivent deux par deux ou tout seul, saluent respectueusement la maîtresse. Les enfants, plus à l'aise, s'approchent fièrement de leurs parents et montrent, qui un « livre » de dessins réalisé par la classe, qui un poème. D'autres font visiter la classe en détail. On sent très vite que, parmi les parents présents — une vingtaine — il y a deux catégories : ceux qui sont venus par curiosité et sont ravis, ceux qui sont venus par devoir et attendent que cela se passe.

Le silence des opposants

Sur un signe de la maîtresse tout le monde s'installe. Derrière un rideau, un groupe d'élèves présente un spectacle de marionnettes réalisé par eux pour les enfants de l'école maternelle et intitulé *le Petit Lapin vert*. Le scénario est fixé depuis le début mais, comme dans la *commedia dell'arte*, chacun peut improviser à l'intérieur du canevas. On ne s'en prive pas. Les parents sont éberlués par l'aisance avec laquelle les acteurs tiennent leur rôle : *« Vraiment, ils ne récitaient pas ? C'était improvisé ? »*, demandera une mère après avoir applaudi à tout rompre.

Entièrement réalisé par les élèves tout comme le montage de diapositives qui suivra, *le Petit Lapin vert* ouvre des perspectives inhabituelles sur l'école. Les élèves n'ont rien appris, ils ont créé. Avec une fierté qu'on conçoit aisément, ils viennent ensuite, un par un, lire devant l'assitance les « poemes » qu'ils ont écrits ou exposer les premiers résultats d'une « enquête » en cours sur la faune et la flore du Brésil.

Ce qu'Yvane veut montrer — sinon prouver — c'est que le français n'est pas seulement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans le monde où vivront ces élèves, la capacité de s'exprimer et de créer, d'inventer, sera une arme précieuse, au même titre que l'orthographe. Yvane n'a rien inventé, elle applique des méthodes d'« enseignement » assez éprouvées pour être sûres, mais pas assez répandues pour être admises sans appréhension par certains parents. Aujourd'hui, malheureusement, les « opposants » ne sont pas venus ou, s'ils sont là, ils ne disent mot. Que pense cet homme renfrogné venu seul les mains serrées dans les poches de son anorak et qui ne desserrera pas les dents pendant deux heures ?

On s'attendait à une défense et illustration de l'orthographe par des parents indignés. Yvane, prévenue, a désarmé les critiques en annonçant elle-même : *« Notre problème c'est l'orthographe, mais je crois qu'il ne faut pas faire une fixation là-dessus. L'important c'est que les enfants écrivent beaucoup. »* Un père risque une remarque sur le *« manque de ponctuation »*, mais le fait sans agressivité à l'égard de la maîtresse. C'est le même qui, tout à l'heure, quand Yvane se plaindra des « calomnies » répandues dans le quartier à propos des méthodes pédagogiques de la Villeneuve, lui affirmera *« qu'il défend la Villeneuve partout où il le peut, et notamment ses écoles »*.

La décontraction des enfants, leur visage épanoui, leur fierté devant leurs œuvres, tout cela aura-t-il convaincu les quelques parents qui sont venus ce matin ? Probablement. Mais les autres ? S'ils ne sont pas venus, c'est que l'école les indiffère ou les irrite. Et beaucoup continueront à dire qu' *« on ne travaille pas dans les écoles de la Villeneuve »*.

BRUNO FRAPPAT.

A SURESNES

Au rebut, les portraits de famille !...

« L'ANNEE dernière, j'ai récupéré deux fauteuils Voltaire. Je les ai recouverts et maintenant ils sont drôlement chouettes. Mais c'était à Saint-Cloud. Les beaux quartiers. Ici, à Suresnes, il n'y a aucune chance de trouver des choses aussi bien. »

Un dimanche soir, dans les rues de la cité-jardin de Suresnes. La nuit est froide. Les passants sont rares. Mais quelques personnes — des hommes jeunes pour la plupart — s'obstinent à arpenter les trottoirs. Tantôt ici, tantôt là, de petits groupes se forment, se dispersent, se retrouvent un peu plus loin, autour de tas d'objets hétéroclites. Quelques machines à laver et des réfrigérateurs, des sommiers et des matelas, des chaises et autres meubles, des bassines et des lessiveuses en zinc, des téléviseurs « désossés ». Tous objets volumineux et bizarres dont on ne sait comment se débarrasser.

Depuis février 1974, la municipalité de Suresnes organise trois fois par an, pendant cinq jours, le ramassage de ces laissés-pour-compte de la société de consommation. Cela s'appelle la « collecte des objets volumineux et ordures non ménagères ». La ville est divisée en cinq secteurs dont les habitants sont prévenus par voie d'affiches du jour de la collecte dans leur secteur.

Après s'être retrouvés autour de plusieurs tas, on se reconnaît et on se passe des tuyaux : *« Dans l'avenue là-bas, il y a de gros tas. Tout à l'heure il y avait un sommier métallique, tout neuf. Ça vous intéresse ? »* Pourtant ces amateurs de tas n'ont rien de clochards professionnels ni de chiffonniers traditionnels. Mais certains sont des habitués : *« Vous vous souvenez du premier ramassage de l'année dernière. C'est fou ce qu'il y avait. Aujourd'hui, il n'y a pas grand-chose. »* On se montre des trouvailles : *« A votre avis qu'est-ce que c'est ? — C'est un casier à musique. — C'est joli, je vais le repeindre. »* Effectivement, le tout petit meuble, avec sa lyre et ses fleurs surabondamment sculptées, est amusant. *« Regardez la montre. Pourquoi « ils » l'ont jetée ? »* La montre — un oignon — ne marche peut-être pas. Mais, une fois nettoyés, son cadran finement décoré et son boîtier ciselé ne dépareraient pas une vitrine. On se demande de l'aide : *« Si vous trouvez la tête de cette poupée... A part ça, elle est entière. »*

Tout le monde est d'accord. Cette année, il n'y a presque rien. Les gens ont-ils fait définitivement le vide chez eux l'année dernière ou bien commencent-ils à comprendre qu'une machine à laver peut encore servir, même si elle n'est pas du dernier modèle ou même s'il faut en changer la prise de courant... ? Peut-être ont-ils décidé de bricoler eux-mêmes, ce qui expliquerait que, cette année, on ne voit aucune clé anglaise, aucune pince, aucun outil.

La vue de certains objets rend perplexe le profane que je suis. Pourquoi jeter ce lavabo rose, moderne, sans une ébréchure, qui a été scellé mais n'a manifestement jamais servi ? Pourquoi se débarrasser d'une armoire de la fin du dix-neuvième siècle (bois massif, tiroirs et corniche ouvragés) ? Seule manque la porte qui était très probablement une grande glace. Un jeune couple sort d'une maison et contemple d'un œil navré un petit lave-mains cassé : *« Il n'a jamais servi. Il était à la cave. En le sortant, on l'a ébréché. Mais depuis qu'on l'a posé ici... — Pourquoi était-il inutilisé dans votre cave ? — Parce qu'on voulait un lavabo. »* La logique de ce propos m'échappe : pourquoi acheter un lave-mains lorsqu'on veut un lavabo ?

Le quartier de la cité-jardin n'est pas commerçant. Aussi les tas sont-ils rarement « spécialisés ». Pourtant ici, un peintre a manifestement jeté ses vieux bidons et ses vieux pinceaux. Là, un coiffeur s'est débarrassé d'antiques lotions. Plus loin, à côté de deux grosses souches d'arbre (comment diable des souches sont-elles venues échouer sur le trottoir d'un quartier très urbanisé où les jardins privés sont fort rares ?), gît tout un lot de brochures consacrées à la mécanique automobile. A voir les schémas et les textes, le propriétaire de ces manuels devait travailler au début du siècle et pendant la guerre de 1914. Comment expliquer autrement la présence d'un paragraphe consacré à la fixation des bandes molletières dans la brochure (sans date) *1 000 trucs de chauffeur* ?

La présence de ces manuels marque la fin d'une époque, peut-être d'une vie. Plus loin, un lot de vieilles photos, jetées sans même avoir été déchirées, marque la fin d'une famille. Deux jeunes mariés, un communiant, un poilu de 1914, la manche barrée d'un large brassard noir, photographié avec une jeune femme en grand deuil : plus personne ne s'intéresse à ces personnages désuets.

Au rebut les portraits de famille, au rebut les vieux téléviseurs !

YVONNE REBEYROL.

FÊTE ET ANTIFÊTE

Où sont les carnavals ?

IL était une fois un roi qui céda sa place à un esclave. Naturellement, la place d'un roi se compose de trois parties : un trône où l'on fait les lois, une table où l'on fait bombance et un lit où l'on fait l'amour avec les femmes du harem. L'esclave honora les concubines royales en grand nombre, s'empiffra consciencieusement, et ne monta sur le trône que pour décréter l'abolition de toutes les lois du royaume. Le peuple s'en donna à cœur joie pendant sept jours et sept nuits. Il pouvait y aller gaiement : il savait qu'à la fin de la semaine l'esclave-roi, ce bouc parfumé, cajolé, exténué de plaisirs, serait sacrifié au dieu local. Car ce dieu magnanime autant que sage se contentait d'un bouc émissaire pour pardonner en bloc tous les débordements de la collectivité. Alors le roi retrouverait son trône, et des sujets tranquilles pour quelque temps. Ça, c'était un carnaval. Cela se passait à Lagash, en Mésopotamie, vers 1950, mais 1950 de l'autre côté de Jésus-Christ.

Qu'est-ce qu'il nous en reste, de la grande inspiration carnavalesque ? Un défilé de chars fleuris dans les rues de Nice... les danses des *cariocas* à Rio-de-Janeiro... la grande bouffe dans les brasseries de Hambourg ou de Munich. Il n'y a là, semble-t-il, qu'une résurgence très affadie de l'essence carnavalesque, qui tient en une phrase : le monde renversé. Je sais bien que l'on dit qu'il se trouve des épouses allemandes qui en profitent pour prendre quelques libertés conjugales, mais est-ce que ça suffit à renverser le monde, de nos jours ? Même sur ce terrain, somme toute borné, de la libération sexuelle, la fidèle Pénélope s'offrait des évasions moins banales. Aux grandes fêtes de l'hellénisme, lorsque les jeunes filles — Nausicaa, par exemple — étaient initiées aux mystères paniques, les femmes entraient dans des danses sauvages, genre Vaudou, et, vêtues de la peau encore chaude d'un faon sacrifié, elles s'élançaient, la nuit, brandissant des torches, dans des courses éperdues à travers les bois. Tout homme qui venait à les surprendre risquait la mort. D'ailleurs, Ulysse n'avait pas à se formaliser de ces événements qui le dépassaient : c'était à la possession divine que Pénélope s'abandonnait.

Plus rien à défouler ?

Les dieux ont un côté pratique, c'est certain. Et même le Dieu des chrétiens a couvert d'étranges carnavals. Ces pauvres masques de bêtes et de monstres que quelques enfants promènent encore dans nos rues, voilà longtemps qu'ils grimacent aux portails de nos églises. Ils en descendaient, autrefois, et se déchaînaient en des bacchanales, fête des Fous, fête des Innocents dite aussi fête des « saouls-diacres » pour ce que les clercs comme les laïcs venaient à l'office affublés de masques et s'enivraient jusque sur l'autel, au nez du célébrant. Finie la messe, les masques entonnaient des chansons obscènes. Alors... Un bon évêque s'en désole : chacun *« court, saute et danse par l'église avec tant d'impudeur que quelques-uns n'ont pas honte de se porter à toutes sortes d'indécences et de se dépouiller de leurs vêtements ; ensuite, ils se font traîner par les rues par des tombereaux pleins d'ordures ; ils prennent plaisir à en jeter à la populace qui s'assemble autour d'eux ; ils s'arrêtent et prennent des postures lascives... »* La route a été longue, des tombereaux d'ordures aux chars fleuris de Nice.

Ces carnavals étaient une entreprise de salubrité publique. Les hommes et les femmes courbés au long des jours, et des nuits, sous le joug de l'ordre social et de la religion, se délivraient de leurs ordures dans le tombereau des éboueurs. Et nous ? Plus rien à défouler ? Notre société rationalisée, urbanisée, mécanisée, n'aurait-elle plus besoin de renverser le monde, de temps en temps ? Plus personne pour rêver aux Saturnales romaines qui commémoraient l'heureux règne de Saturne, où la société n'était pas divisée en classes ? Les esclaves donnaient des ordres aux maîtres. Ils les tournaient en dérision, les maîtres se prosternaient devant eux, et les pédagogues devant leurs élèves. On se serait cru à la Sorbonne dans le mois de mai 1968. Au fait, la jeunesse de ce printemps-là aurait-elle soudainement réinventé la vertu des Saturnales et des fêtes des Fous ?

Nous éprouvons le besoin, par-ci par-là, de sauter du train quotidien. Et, si jamais il devait nous débarquer un jour au pays enchanté de la fête perpétuelle, il nous faudrait de toute urgence organiser l'anti-fête, où l'homme serait invité à l'abstinence et au recueillement. On pourrait appeler ça le Carême.

JEAN DUCHÉ.

GÉNÉALOGIE

Facilité des premières recherches

LES pas juvéniles sillonnent l'appartement parisien. Alain M. a quitté Saint-Rémy (Saône-et-Loire) à l'invitation de son parrain pour tout le mois d'août. Il explique et interroge : *« Notre « prof » nous a parlé de cours basés sur la généalogie* (1). *Cela m'amuserait de connaître mes ancêtres. Je suis peut-être descendant ou cousin des M., l'un décorateur, les autres peintres, qui sont cités dans le dictionnaire ? Leur nom n'a qu'un n au lieu de deux au mien mais ne m'as-tu pas dit que l'orthographe ne prouvait pas grand-chose ? Montre-moi comment faire. Est-ce tellement difficile ? »*

Voici précisément une lettre de lecteur du *Monde* qui répond à cette question : *« Je crois,* écrit Mlle Fontenay de Courbevoie, *qu'il faut beaucoup insister sur la facilité des premières recherches qui, pour ma part, m'effrayaient. Vous avez déjà très bien expliqué qu'un enfant de dix ans peut faire des recherches qui ne sont pas chasse gardée ; il faut revenir à la charge et vaincre ce sacro-saint respect qu'éprouvent tant de gens pour ces maudites paperasses. »*

Quelques conseils utiles au généalogiste en herbe : *« Tu dois d'abord prévoir le classement de tes futures découvertes. Ensuite, avant de compulser les actes d'état civil, tu retrouveras tes aïeux par toi-même pendant au moins un siècle, car il n'est pas permis de consulter ces archives lorsqu'elles ont moins de cent ans de date. Enfin de nombreux autres documents étofferont et compléteront tes trouvailles. »*

« Comment dois-je disposer les ancêtres que je vais trouver ?

— Au tout début, le classement systématique n'est pas absolument indispensable, tu vas simplement placer tes découvertes dans un même dossier pour chaque famille retrouvée. Je te montrerai la méthode la plus simple lorsque tu seras submergé de renseignements, ce qui viendra vite d'ailleurs. »

Le filleul n'en est pas encore arrivé là, mais il s'exclame triomphalement : *« Je connais déjà le nom de sept ascendants. Je vais interroger papa et maman et les grands-parents. Ils peuvent sûrement m'en indiquer beaucoup d'autres...*

— Bien sûr, tu leur demandes leurs livrets de famille et tous les documents qu'ils possèdent. Ensuite, tu te changes en reporter (ou en détective si tu préfères) et tu leur poses des questions, tu ravives leurs souvenirs. Tu notes tout sur des feuilles différentes pour chaque personne interrogée, en indiquant toujours la référence.

— Dans huit jours, je dois aller à Versailles et passer la nuit chez mon grand-père M... ; quant à mon autre grand-père, de Marseille, il vient souvent à la maison ; je leur demanderai leurs livrets de famille, mais quelles sont les questions à leur poser ?

— Ils ne peuvent peut-être connaître le nom de tes arrière-grands-parents, mais surtout ils savent probablement le lieu et la date de décès de leurs parents et de plusieurs de leurs grands-parents. Ils ont peut-être d'autres papiers et peuvent te parler de toute la famille passée.

A l'état civil

— A ce moment-là, je n'aurai sans doute pas atteint cent ans de tous les côtés ?

— De toute façon, tu ne tiens pour sûr que ce que tu as vu par des documents officiels. La mémoire n'est pas infaillible. Tout le monde peut se tromper. S'il y a un caveau de famille, tu peux y vérifier les dates, ou les y trouver si on ne les savait plus. Ensuite tu écris aux secrétaires de mairie des lieux qu'on t'a indiqués, tu leur demandes une copie intégrale des actes (2). Ces documents mentionnent le nom des parents des personnes concernées et donnent des indications te permettant de demander la copie d'autres actes plus anciens, et ainsi de suite. Avec ces textes, tu peux compléter tes recherches sur cent ans.

— C'est alors que j'irai à la mairie ?

— Compulser toi-même les archives de l'état civil c'est alors possible, bien que tu ne sois pas majeur (3), soit à la mairie du lieu des recherches (si elle possède encore des actes), soit au dépôt d'archives du département. Je te conseille d'aller aux archives départementales. Elles sont ouvertes tous les jours, tu y es bien installé et surtout tu y trouves les actes de toutes les communes du département (au cours d'une recherche, tu es souvent renvoyé d'une commune à l'autre). Enfin, le personnel, quoique trop souvent insuffisant en nombre car il est accaparé par de multiples tâches est en règle générale très coopérant. Il n'effectue pas de recherches à ta place mais il connaît parfaitement la façon de procéder et te donne volontiers des conseils éclairés.

— La méthode est alors la même que lorsque j'écris aux mairies ? Je cherche les actes dont j'ai les coordonnées, je les copie et ensuite je recherche les actes plus anciens qui y sont indiqués ?

— C'est à peu près cela, mais assez rapidement tu ne trouves que des références approximatives, l'âge du décédé au lieu de sa date de naissance, par exemple. Tu es aidé toutefois jusqu'en 1792 par un document remarquable : les tables décennales.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Ce sont des registres qui groupent, classées sous la lettre initiale de leur nom, toutes les personnes passées devant l'état civil d'une commune, avec la date de l'acte. Trois tables (naissances, mariage et décès) sont dressées tous les dix ans. Cela te permet de trouver assez rapidement une référence exacte, même si tu ne connais pas la date précise (pour les décès, entre autres).

— A l'époque de la Révolution, il n'y a plus de tables décennales, me dis-tu, et tout est certainement en désordre. Ça doit être un fouillis inextricable ? La recherche devient très difficile ? »

— A l'origine, les registres étaient tenus par les curés. A la Révolution, tous les documents leur ont été pris et la commune a dressé les actes. Théoriquement, c'est bien fait ; seulement à cette époque le maire ne savait pas toujours très bien lire et écrire. Tu as raison : la période révolutionnaire est difficile. En revanche, les registres tenus par les prêtres sont fréquemment très précis. Tu te retrouves en pays connu... tout au moins au début »

Un million d'ancêtres

« Quand tu auras retrouvé un millier d'ancêtres, tu n'auras rien fait.

— Tu te moques de moi ?

— Non, car ce qui est vraiment intéressant, ce n'est pas de connaître les noms de tes aïeux ni leurs dates de naissance, c'est de savoir qui ils étaient, ce qu'ils faisaient, ce qu'il leur est arrivé... Or cela est très possible. Les minutes des notaires, les jugements des tribunaux, les documents des associations religieuses, les archives de l'armée, de la marine et de toutes les autres administrations, que sais-je encore ? existent et sont riches de nombreux renseignements. Elles te permettent de retracer la vraie histoire de tes ascendants, celle de tous les jours. De plus, tu pourras retrouver de nombreux cousins, dans les pays les plus divers (j'ai retrouvé une cousine dans la même rue que moi à Paris, un cousin au Canada et plusieurs à Panama...). Pour cela, tu dois d'abord bien connaître la filiation de tes ancêtres et garder des références précises. Sur chaque feuille de de recherche, tu marques la commune consultée, la date et le lieu de ton travail. Et tu verras : c'est passionnant. »

PIERRE CALLERY.

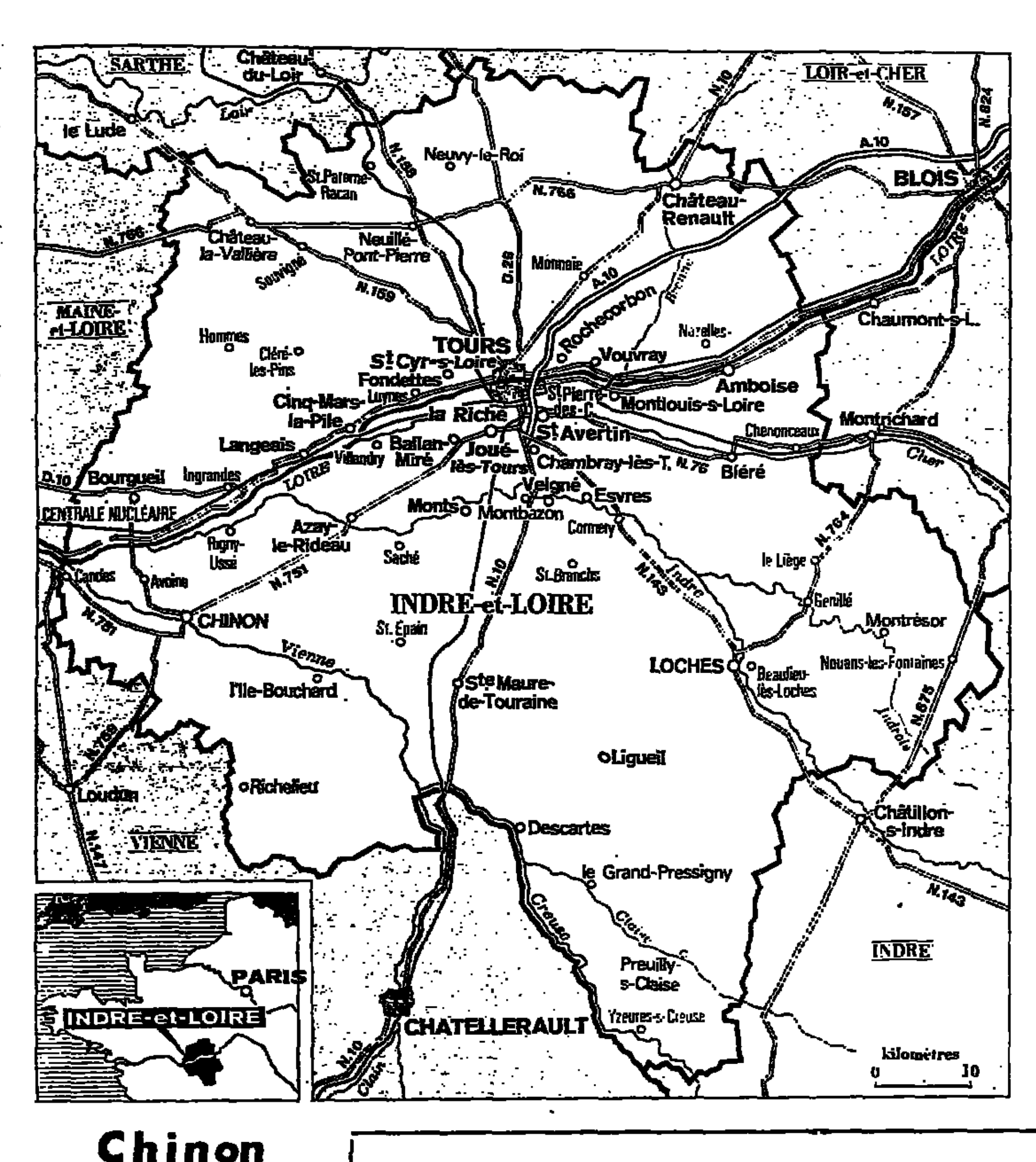
(1) *Le Monde* du 22-23 septembre 1974.

(2) Le décret 74 451 du 15 mai dernier supprime les droits d'expédition des actes de l'état-civil. Il est diplomatique cependant de penser au secrétaire car l'on demande une « copie intégrale », non un extrait...

(3) *Le Monde* du 28-29 juillet 1974.

L'INDRE-ET-LOIRE

La douceur – et la difficulté – de vivre



L'INDRE-ET-LOIRE, c'est-à-dire à peu de chose près la Touraine : un département qui correspond à une province. Et quelle province ! Prononcer son nom, c'est faire se lever une série de clichés qui comportent beaucoup de vérités et pas mal d'erreurs. La « douceur de vivre » dans ce pays d'eau, de châteaux et de vignes, les Tourangeaux la ressentent autant que leurs visiteurs. Ils l'apprécient pour le bien-être qu'elle leur apporte et les ressources qu'ils en tirent. Ils ne s'en contentent plus et craignent parfois que l'on ne confonde douceur et mollesse. La Touraine est un pays où l'on travaille, où l'on peut travailler et non seulement flâner.

L'équilibre, deuxième cliché qui paraît s'imposer jusque dans la forme de ce département, bien balancé des deux côtés de la Loire autour de sa capitale, pays de polyculture, de petites exploitations et de petites industries, animé par un commerce puissant. Mais les déséquilibres existent : entre Tours, riche, peuplé, et le sud-ouest ou le nord-est du département qui se vident et s'appauvrissent ; dans l'agriculture désormais trop morcelée, trop individualiste; dans l'industrie qui manque de main-d'œuvre mais ne parvient pas à satisfaire sur place tous les jeunes demandeurs d'emplois.

Avec Tours, enfin, c'est vrai, voici la première vraie ville de province que rencontre le Parisien descendant vers les bords de Loire. Le département a sa vie propre. Il n'a aucun complexe vis-à-vis de la capitale, dont il est suffisamment éloigné sans en être séparé. Il bénéficie d'une position incomparable : un gué au milieu de ce Val de Loire dont l'unité s'est traditionnellement formée sur les rives du fleuve.

Les politiques, hélas, ont pris le pas sur les géographes. La région Centre a été créé la dernière, avec des restes, disent les mauvaises langues. L'Eure-et-Loir ou le nord du Loiret, le sud de l'Indre ou du Cher, qu'ont-ils de commun avec la Touraine qui, de toute façon, refusera toujours de voir dans Orléans sa capitale naturelle ? On l'a constaté une fois de plus avec les polémiques qu'a soulevées la discussion du schéma de la Loire moyenne.

A l'heure où l'on souhaite voir vivre les régions, de telles situations présentent plus qu'une gêne : une entrave véritable.

M. Jean Royer chez lui

ON était en avril 1973. « *Debré s'en va, je vous prends* » : voilà comment, dit-on, Georges Pompidou annonça à M. Jean Royer son entrée dans le second gouvernement Messmer. Le président de la République n'ignorait pas que le maire de Tours, qu'il aimait bien, et le maire d'Amboise, avec *lequel il ne s'entendait guère*, ne pouvaient envisager de cohabiter au sein du même gouvernement. Il en va de même dans le département de l'Indre-et-Loire, où la coexistence de ces deux fortes personnalités n'a jamais été pacifique. La *rivalité remonte à l'année 1951* : M. Debré, alors sénateur, après avoir été, à la libération, commissaire de la République, est partisan de présenter aux législatives une liste R.P.F., à condition que celle-ci s'apparente à une liste radicale (c'était le temps du scrutin de liste avec apparentements). M. Royer, délégué départemental du R.P.F. propose que la liste gaulliste aille seule à la bataille : il emporte, contre M. Debré, l'accord de M Jacques Soustelle — *déjà !* — puis celui du général de Gaulle. Sa liste est battue. Quelques mois plus tard, M. Royer quitte le R.P.F.

Aujourd'hui, de l'ancien commissaire de la *République* et de l'ancien délégué du R.P.F., c'est le second qui a gagné définitivement la *partie en Indre-et-Loire*. Et cela bien avant que M. Debré n'abandonne ses fonctions ministérielles. Evincé de son siège de député en 1962, par une conjonction de la gauche *des campagnes (qui lui a préféré un* radical de gauche, M Fernand Berthouin) et de la droite des châteaux (qui ne lui pardonnait pas la perte de l'Algérie), l'ancien premier ministre s'est replié sur sa mairie *d'Amboise* et, s'il conserve la présidence de la fédération U.D.R., il s'abstient de toute politique active. Invité par certains de ses amis à se présenter au Sénat, il y a quelques *mois, il a refusé :* la droite, pense-t-il, sous l'impulsion de M. Royer, l'aurait fait battre.

Le maire de Tours serait-il donc l'incarnation de la droite traditionnelle, méfiante, depuis toujours, à l'égard d'un gaullisme porteur de germes progressistes ? Cette droite *qui serait bien* à sa place dans ce département peu industrialisé et — Tours mis à part — largement rural. L'image nationale de M. Royer peut favoriser une telle interprétation : *l'ancien candidat à la présidence* de la République est apparu comme le tenant d'un certain « ordre *moral* », défenseur du travail et de la famille, représentant des valeurs menacées par l'évolution du monde moderne. Ses deux grandes actions — la lutte contre la pornographie, *la croisade en faveur des petits* commerçants — ne l'ont-elles pas marqué comme un réactionnaire, au sens propre du terme ? En Touraine, l'image est plus complexe.

Une caricature

Même ses adversaires de gauche reconnaissent que le maire de Tours *vaut mieux que la caricature qu'en a* donnée la campagne présidentielle. Deux responsables de la fédération communiste d'Indre-et-Loire, MM Michel Jouet et Jean-Jacques Martin, viennent de lui consacrer un livre qu'ils ont intitulé *Jean Royer : un réformiste autoritaire* (Editions sociales) M. Martin écrit, *dans la Voix du peuple de Touraine*, hebdomadaire du P C. (numéro du 2 février) : « *Pour être élu, il faut à la fois rallier les voix de la droite traditionnelle et une part de celles du courant réformiste, comme c'est le cas à Tours, compte tenu notamment du passé politique de la ville.* »

Le passé politique, c'est la succession des maires radicaux (dont *Camille Chautemps) puis socialistes* (dont M Jean Meunier, ancien ministre, qui fut député S.F.I.O jusqu'en 1958 et qui, aujourd'hui préside le directoire de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, le quotidien de Tours), à laquelle M. Royer a mis fin en s'emparant de la mairie en 1959, *un an après avoir conquis le* siège de député. Le maire de Tours s'appuie, incontestablement, sur un *électorat populaire Cet électorat qui* lui a assuré, en Indre-et-Loire, le 5 mai 1974, 33,80 % des suffrages — soit dix fois plus que sa moyenne nationale (3,22 %) — et qui l'a placé juste derrière M Mitterrand (35,09 %), bien loin devant MM Giscard d'Estaing (19,88 %) et Chaban-Delmas *(7,49 %)*, même si, au second *tour*, M Giscard d'Estaing, avec 58,03 % des voix, a fait mieux que sa moyenne nationale.

Démagogie ? Sans doute. Pouvoir *personnel ? Certainement. Mais aussi* programme politique qui, en 1958, pouvait séduire une partie de la gauche · reconnaissance de la Chine populaire, limitation des ventes *d'armes... Une attitude à l'égard des* syndicats « *que ne renierait pas M. Helmut Schmidt* », selon M. Jouet, et dans laquelle M. Chaban-Delmas retrouverait l'inspiration de sa politique contractuelle. Surtout le pari de l'expansion engagé contre un patronat malthusien — qui depuis s'y est rallié — et soutenu par un effort d'équipement sans précédent en *faveur de Tours (les fonctions* de rapporteur du budget de la construction exercées par M. Royer à l'Assemblée *nationale* n'y ont pas peu contribué). Enfin, le maire de Tours, dont l'autoritarisme ne s'accommode guère de la présence à ses côtés d'invididualités marquantes, a su *cependant donner des responsabilités*, au cours des dernières années, à deux hommes qui, aux postes d'adjoints, ont amélioré l'image de la municipalité : MM. Michel Trochut, jeune doyen de la faculté de droit, et André Carreté, chargé des affaires économiques (battu, en septembre dernier, fort honorablement, aux élections sénatoriales)

Aujourd'hui, M. Royer se veut un homme de synthèse En matière de planification, par exemple, il entend, explique-t-il, faire « *la synthèse du courant libéral et du courant dirigiste* ». Le mouvement Civilisation et Politique, qu'il a commencé à lancer, avec prudence, en organisant des réunions — sur invitations — à Chinon, Loches, Angers, Bordeaux, bientôt — le 11 février — à Châteauroux, puis à Strasbourg, Metz, Bar-*le-Duc*, enfin, *à la fin du mois*, à Paris, se propose de poser « *les vrais problèmes de fond* » et de définir des solutions aux « *crises* » et aux « *déséquilibres* ». En attendant, le *maire de Tours*, qui voudrait bien reconquérir son siège de député, se démarque, plus que par le passé, de la majorité — dont il demeure, dit-il, un allié, mais « un allié difficile ». Son hebdomadaire, *l'Espoir*, critique vigoureusement M Giscard d'Estaing. « *Non aux ventes d'armes* », titrait le numéro du 1er février après la visite de M. Sadate à Paris.

M Royer, qui n'a pas voulu se représenter à l'Assemblée nationale *dès cet été — par respect pour* son suppléant, dit-il, par crainte d'être mis en ballottage après son échec de mai 1974, affirment les autres — fait d'ores et déjà campagne.

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 20.)

Chinon sans complexe devant l'atome

ILS déferlent sur le doux pays de Touraine par cars entiers et par trains spéciaux. Des conseils municipaux au grand complet, des *volées de conseillers généraux*, des membres des chambres de commerce curieux comme des collégiens. On leur propose, chez eux, une ou plusieurs centrales nucléaires. Alors, ils viennent voir à quoi ressemble ces usines un peu inquiétantes.

Tous convergent vers la petite commune d'Avoine, sur les bords de la Loire Depuis 1958, elle est entrée dans l'ère nucléaire. Cela veut dire huit ans de chantier, des milliers de travailleurs temporaires, cinq cents agents de l'E.D.F. établis à demeure et le démarrage successif de trois réacteurs. Le premier, enfermé dans une boule de métal désormais célèbre, a fonctionné dix ans. Définitivement stoppé en 1973, et peinturluré comme un jouet, on va le transformer en musée.

Les visiteurs arrivent au bon moment. L'E.D.F. veut édifier sur le même site deux nouvelles chaudières. La centrale va doubler sa surface, quadrupler sa puissance, tripler la hauteur de ses installations par des tours de refroidissement géantes et recevoir cent soixante-quinze techniciens supplémentaires. A la mairie d'Avoine, on peut consulter le *dossier de l'enquête d'utilité* publique. Mais, alors que la contestation gronde partout ailleurs, ici, le registre des observations était encore vierge onze jours après le début de la consultation.

Les craintes d'antan ont eu le temps de s'apaiser. Les émanations radio-actives ? Ecoutons le docteur Georges Daydé, maire de Chinon et chirurgien à l'hôpital : « *Ce sujet ne me préoccupe pas. Je n'ai jamais entendu la moindre plainte chez mes patients. Quant aux primeurs et au vin de Chinon, ils sont aussi savoureux qu'il y a dix ans.* »

Il est vrai que l'E.D.F. dès le départ a trouvé un bon moyen de faire tomber la *méfiance* : les cités où elle loge ses agents ont été construites à Avoine, Beaumont et Bourgueil, trois communes parmi les plus proches de la centrale. Mais les *pannes*, les *incidents* ? Ils n'ont pas manqué sur ces réacteurs-cobayes.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 21.)

Tours refuse de réserver ses vieilles pierres aux riches



TOURS est une ville-laboratoire pour les urbanistes. Pendant deux jours, les 6 et 7 février, les directeurs départementaux de l'équipement ont étudié sur le terrain les différentes façons de traiter les quartiers anciens : les raser pour construire des bâtiments neufs, tirés au cordeau ; restaurer finement chaque maison en lui rendant l'éclat de sa jeunesse ; réhabiliter enfin plus simplement le patrimoine, en modernisant les logements et en nettoyant les façades.

Tours utilise les trois méthodes. Son maire, M. Jean Royer, préfère désormais la réhabilitation « légère » aux deux autres formules. Pour maintenir sur place les habitants de ces quartiers. Pour faire l'économie d'une coûteuse rénovation au bulldozer.

A Paris et un peu partout, on proclame aujourd'hui la nécessité de ne plus « brutaliser » les centres anciens, d'améliorer ce qui existe plutôt que de briser la ville et d'édifier des ZUP dans son cœur. A Tours, on commence à le faire.

L'ancien village de Saint-Symphorien, entre Loire et coteau : maisons de deux étages au plus, commerces vivants : au fond des cours, les caves sont creusées dans la colline. Un quartier populaire (44 % d'ouvriers) qui vit comme un village autour de la place Paul-Bert, à quelques minutes du centre de Tours, grâce à un pont et à une passerelle pour piétons et vélos. On imagine le renouveau du quartier quand les voitures auront abandonné la place, que le café installera ses tables sous les arbres, que les maisons seront remises en état sans que les habitants soient partis. Mais cela demandera beaucoup de temps.

L'Association de restauration immobilière du Centre (ARIM) rénove les maisons, refait les murs, installe des salles d'eau et un peu de confort. Décidée par la ville en 1972, cette opération de réhabilitation a reçu l'agrément de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), qui subventionne les travaux entrepris par les propriétaires qui louent leur immeuble. La question des propriétaires occupants n'est pas résolue. La ville a promis à l'ARIM 3,6 millions de francs sur trois ans.

Cette expérience discrète donne une idée de ce que les responsables de la ville veulent faire dans le centre de Tours, au sud de la Loire. *« Nous voulons maintenir un brassage de population, faire revivre ce quartier en fonction de ses traditionnelles ferveurs »*, explique M. Jean Royer. Autour de la place de la Victoire, c'est un ensemble de rues étroites, très populaires, dont certaines sont devenues de véritables alignements de taudis... puisqu'il avait été décidé de les démolir.

Toute la gamme

Rue Eugène-Sue, les chats campent sur le pavé. Mais, rue du Grand-Marché, les boutiques vivent encore, tandis que deux magnolias veillent au chevet de la petite église de la Riche. Place de la Victoire, le coin « rénové », un immeuble de cinq étages (fausse pierre, brique rose et toits pointus), nargue les trois autres coins, mieux accordés dans leur désordre aux quelques arbres qui abritent les brocanteurs. Non loin de là, l'ensemble neuf du Béguinage « donne *l'illusion*, selon son promoteur, *de plusieurs hôtels particuliers anciens, dans un style inspiré des constructions avoisinantes, allant du dix-septième au dix-neuvième siècle* » ! En face les toitures décalées des H.L.M. et la simplicité des façades sont plutôt moins ridicules. Au bord de la Loire, des logements, en chantier, vont prolonger la « digue » que forme déjà la faculté des lettres, dont les toitures d'ardoise n'allègent en rien les formes massives.

Une étrange passerelle la relie directement, par-dessus un large boulevard, au quartier le plus soigneusement restauré du Vieux Tours : place Plumereau et alentour, des maisons où les briques et les pans de bois dessinent un véritable patchwork, et des hôtels particuliers en pierre blanche, ce tuffau de la vallée de la Loire si fragile qu'il donne très vilaine figure aux immeubles délaissés. Enfin, près du pont Napoléon, une tour de dix-sept étages choque le visiteur. En étoile, surmontée de l'inévitable chapeau d'ardoises, elle offrira bientôt des logements sociaux de la catégorie la moins chère, les programmes sociaux de relogement (P.S.R.).

Tout est là. Dans un quartier restreint, la gamme des destins possibles d'un quartier ancien est illustrée. La guerre avait détruit 12 hectares dans le centre. La rénovation-bulldozer a bien failli faire le reste. Un plan, établi vers 1955 par la Société centrale d'équipement du territoire (S.C.E.T.), prévoyait de raser ce que les bombardements et les incendies avaient épargné, et de construire, en bordure de rues élargies, de long bâtiments « ponctués » de tours, à l'intérieur des îlots. *« le mariage de ces deux échelles devant se faire mutuellement valoir »*. Tours l'a échappé belle !

En arrivant à la mairie en 1959, l'équipe de M. Royer refusa ce plan, cette ZUP en pleine ville. La municipalité choisit alors un autre partenaire, peut-être plus maniable à l'époque, la Banque de Paris et des Pays-Bas, avec qui elle forma une société d'économie mixte. Aujourd'hui, les filiales de Paribas sont présentes à tous les stades de l'action urbaine : SEMAVIT pour l'aménagement foncier, SEMIVIT pour la construction immobilière et même O.T.H. pour les conseils techniques. La personnalité du maire et l'intérêt passionné qu'il a toujours porté aux questions d'urbanisme font qu'il maîtrise apparemment bien ces outils et que, dans ces sociétés, la majorité municipale n'est pas un vain mot.

Les nouveaux projets associent dès 1961 rénovation et restauration, notamment grâce à l'action de l'architecte Pierre Boille qui prend la défense de ces maisons défigurées, comme le souligne une étude réalisée par l'association Architecture et Construction pour la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU). La rénovation couvre 13 hectares et demi autour de la place de la Victoire ; la restauration concerne 9 hectares aux abords de la place Plumereau, qui sont maintenant inclus dans un vaste secteur sauvegardé (90 hectares) créé en 1973.

Échoppes et piétons

« Dans la quarantaine de maisons restaurées il n'y a plus de pauvres, plus de personnes âgées. Les professions libérales, les couches aisées de la bourgeoisie les ont remplacées », constate M. Jean Royer. Les étudiants et les professeurs apprécient en effet ce quartier proche de la faculté des lettres. Les galeries d'art, les antiquaires, s'y installent volontiers. Les loyers sont assez élevés bien qu'ils respectent les plafonds du Crédit foncier dont les prêts ont permis la plupart des restaurations.

La rénovation voisine a, au contraire, permis d'édifier un nombre important de logements sociaux et d'y reloger les habitants de condition modeste. Sur les mille logements qui étaient prévus, deux cent quarante seulement devaient être confiés au secteur privé. Subventionnée par l'Etat, qui cherche toutefois à se dégager de ces opérations très lourdes, la rénovation coûte beaucoup d'argent à la ville : elle doit notamment consacrer 16 millions de francs à l'achat d'emprises publiques supplémentaires, c'est-à-dire à l'élargissement des voies. Ce qui semble un investissement peu utile.

Faire des économies en reportant l'effort financier de la collectivité sur l'amélioration de l'éclairage, l'aménagement des trottoirs et des chaussées. Aider les plus démunis en payant pour eux les frais d'établissement de leur dossier ou en subventionnant le ravalement. Favoriser l'installation d'artisans dans les échoppes en ne percevant aucun loyer pendant deux ans. Demander à la chambre des métiers d'organiser avec les entreprises du bâtiment des chantiers pour toute une rue. Tels sont les projets de M. Royer pour sa nouvelle politique. A long terme, le plan de circulation mis au point par l'agence d'urbanisme doit compléter cette réhabilitation. Les voitures ne sont pas à leur place dans ces rues étroites, et l'axe commerçant parallèle à la Loire, qui traverse toute la ville ancienne, se portera encore mieux quand il ne sera plus fréquenté que par les piétons.

Les premiers chantiers de réhabilitation doivent s'ouvrir rue du Petit-Saint-Martin. La Société d'économie mixte d'aménagement (SEMAVIT) a lancé une enquête pour définir les travaux nécessaires sur les immeubles et les moyens de leurs occupants. La SEMAVIT, avec sa pratique d'aménageur habitué aux vastes terrains d'action, saura-t-elle mener à bien l'opération délicate dont elle a été chargée ? Il est vrai qu'elle est pratiquement propriétaire de la plupart des immeubles, et qu'elle pourra en aménager certains qui sont vides pour y installer ceux des habitants qui ne pourront pas rester chez eux pendant les travaux.

Les habitants très démunis ou les travailleurs immigrés qui ont « choisi » ces taudis pour la modicité de leur coût (10 F, 50 F par mois) resteront-ils quand les loyers augmenteront même faiblement. *« Ne resteront que ceux qui se sentent enracinés*, estime M. Royer. *C'est ce que nous voulons. »*

« Je ne veux pas que l'on dise plus tard qu'après avoir toléré des îlots de pauvreté dans la ville, nous sommes passés à l'excès contraire en transformant ces bidonvilles et ces taudis en résidences pour privilégiés », affirme le maire de Tours.

L'entreprise est louable. Les responsables de Tours n'ont pas la tâche facile : ils s'attaquent à un quartier d'autant plus dégradé qu'il était condamné à disparaître depuis longtemps. Peut-être se font-ils quelques illusions en pensant que la réhabilitation sera à la fois plus sociale, plus rapide et moins coûteuse que la rénovation et la restauration « lourde ». La réhabilitation sera certainement une œuvre de longue haleine ; elle sera sûrement plus humaine et plus sociale ; mais pour qu'elle réussisse, il faudrait sans doute que la collectivité y consacre des sommes plus importantes qu'elle ne le prévoit aujourd'hui.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

M. Royer chez lui

(Suite de la page 19.)

Il s'efforce même de rendre son personnage moins austère. Ne l'a-t-on pas vu sourire ? Ne l'a-t-on pas entendu chanter devant l'amicale des petits jardiniers ? Il se peut, affirme-t-on, à Tours, que pour la première fois depuis 1958 M. Royer ne soit pas élu dès le premier tour. Sa campagne présidentielle, ajoute-t-on, n'a pas *« cassé son influence »*, mais *« a brisé son mythe »*.

En tout cas, malgré les nettes réserves du maire de Tours à l'égard de M. Giscard d'Estaing, le danger ne viendra sans doute pas des républicains indépendants. Ceux-ci, sous l'impulsion de M. Jean Delaneau, maire de Château-Renault (à quelques kilomètres d'Authon, dans le Loir-et-Cher, où le président de la République passe nombre de ses week-ends), devenu député à la mort de Pierre Lepage (U.D.R.), tentent de s'organiser dans le département soit directement, soit par le biais du Mouvement libéral de Touraine, ouvert aux différents courants centristes. Comme l'U.D.R. avant eux, ils reconnaissent que la présence de M. Royer les empêche de se développer normalement. Mais le maire de Tours demeure une puissance assez solide — même si certains prédisent son proche déclin — pour que ni M. Delaneau ni M. André Voisin, député apparenté U.D.R., président du conseil général, ne songent à entrer en conflit avec lui. Seul des candidats de la majorité, M. Alain Herrault, au nom du parti radical, pourrait, comme en 1973, se présenter contre M. Royer.

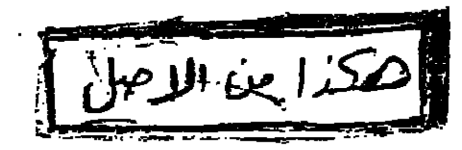
Reste la gauche. Elle a quatre conseillers généraux (1 P.C., 2 P.S., 1 rad. de gauche). Le parti socialiste, animé par M. Paul Lussault, membre du comité directeur et numero 2 de la « tendance Poperen » (ralliée à M. Mitterrand, mais considérée comme plus « à gauche » que le premier secrétaire du P.S.), a désormais dépassé le parti communiste. L'U.G.S.D. a conservé en 1973 le siège de M. Berthouin, radical de gauche (qui se retirera, pense-t-on, en 1978 pour raison de santé) et failli enlever — à vingt-cinq voix près — celui de M. Lepage. M. Voisin, lui-même, dans le Chinonnais, n'est pas à l'abri de la progression socialiste. Il est vrai qu'un redécoupage probable des circonscriptions, dont le nombre serait porté de quatre à cinq, modifierait les données du scrutin.

Comme les formations de la majorité, les partis de gauche sont gênés par le « phénomème Royer ». Plus « mussolinien » que « gaullien », estiment-ils, M. Royer peut créer des illusions auprès de la population par *« une politique de type réformiste »*, même si, en définitive, comme l'écrit M. Martin, *« il ne fait rien d'autre que participer directement à la lutte politique et idéologique du pouvoir »*. De plus, le maire de Tours, soucieux d'éviter les fortes concentrations ouvrières, refuse l'implantation de grandes entreprises, propices à une syndicalisation massive. Malgré ce handicap, M. Mitterrand a recueilli près de 47,5 % des voix dans la circonscription même de M. Royer : c'est sans doute pour M. Lussault, qui sera probablement, comme en 1968 et 1973, son principal adversaire, une raison d'espérer. Cependant, conclut avec fatalisme un responsable local de l'U.D.R., *« Royer est encore là pour un bout de temps »*.

THOMAS FERENCZI.

★ Le département est représenté au Parlement par quatre députés et deux sénateurs. Les députés sont MM. Jean Chassagne, suppléant de M. Jean Royer (non-inscrit) dans la circonscription de Tours ; Jean Delaneau (rép. ind), dans celle de Château-Renault ; Fernand Berthouin (rad. gauche), dans celle d'Amboise : André-Georges Voisin (app. U.D.R.), dans celle de Chinon.

Les deux sénateurs sont MM. Marcel Fortier (app. U.D.R.), et Raymond Villatte (paysan).



Montrésor et sa jeunesse

MONTRESOR — ça s'écrit comme ça se *prononce*, — tout le monde ne connaît pas. C'est pourquoi, sans doute, les panneaux de la route l'annoncent de loin au touriste pris dans le grand manège des châteaux de la Loire : Chenonceaux, Valençay, Azay-le-Rideau... A tous les carrefours, des noms prestigieux lui font tourner la tête.

Déjà, les touristes moins hâtifs — *ceux qui savent sortir des circuits « obligatoires »* — s'en sont aperçus. *Alors à Montrésor certains ont* prononcé le mot magique qui fait rêver les pays d'économie souffreteuse : tourisme. Car ça ne va pas très fort dans le coin. Le thermomètre de la démographie — cinq cent douze habitants au dernier recensement — ne donne pas d'indications optimistes. C'est simple : « *Une fois mariés, dit le* maire, *beaucoup de jeunes s'en vont.* » Le *diagnostic tient dans un schéma* connu : avec les machines et pour une production égale ou supérieure, la terre demande moins d'hommes. Et le processus s'est mis en route : moins d'artisans traditionnels, moins de commerçants, étiolement du marché jadis lieu de rencontre, repliements, isolements. L'esprit *même de la communauté de jadis* dépérit.

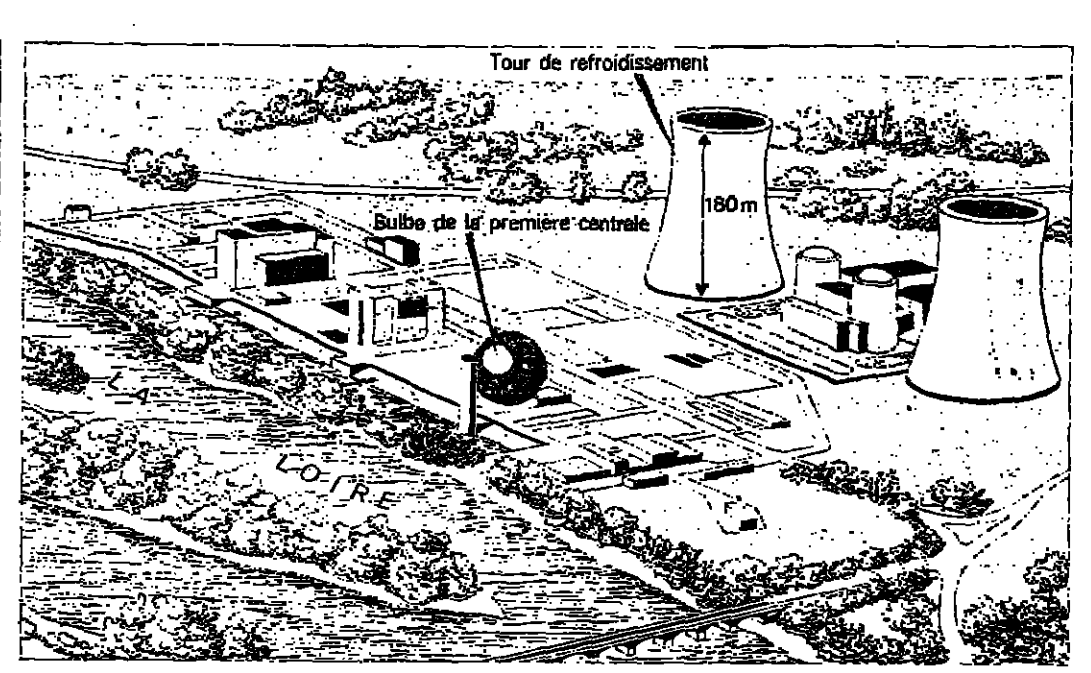
Depuis un an, le fait nouveau est la naissance d'un syndicat « *à vocation multiple* », groupant les dix communes du canton. Il n'a pas surgi de rien, ni d'hier. Il est déjà, en soi, un résultat : maintenant après bien des efforts, maires et délégués élus du canton se réunissent pour s'atteler à ce qu'il faut faire. Prise de conscience : Montrésor pas plus que ses voisins ne peut se sauver seul. Le canton, placé dans une situation géographique défavorisée, *est resté longtemps à l'écart des* grand axes. « Ni route, ni rail, ni *voie d'eau navigable.* » *Aujourd'hui,* l'autoroute est un élément de *l'espoir. Des études ont reconnu les* caractères communs des bourgs et des villages — *agriculture polyvalente*, propriétés menacées par des acquéreurs venus de l'extérieur, — et des besoins communs : avant tout l'emploi.

« *Non, les jeunes ne partiraient pas*, dit l'animateur de foyer rural, *s'ils trouvaient sur place du travail et des conditions de vie satisfaisantes.* » Il vit à leur contact. Il sait que l'attrait de Paris a considérablement régressé. Nombre de jeunes — au contraire d'il y a une douzaine d'années — le disent maintenant. *Déjà Tours, en expansion,* leur paraît une bien grande ville. *Beaucoup ont redécouvert la* « *qualité de la vie* » à la campagne, dans leur pays *qu'ils aiment. S'ils* s'éparpillent, c'est aux alentours, quand ils le peuvent. « *Il ne faudrait guère que six cents emplois supplémentaires* », affirment ensemble le maire de Montrésor et le jeune secrétaire du syndicat.

Au cours des dix dernières années, des ateliers nouveaux — fabriques de sièges, matériel de sports, confection — sont venus s'ajouter aux entreprises anciennes issues de l'exploitation forestière : initiatives individuelles qui ont permis d'atteindre les deux cent cin*quante emplois.* « *Ça marche bien* », mais c'est insuffisant. Alors, la vocation du syndicat est de *coordonner* les efforts et d'obtenir les bases de l'équipement nécessaire à l'accueil de nouveaux établissements : adductions d'eau, courant force, amélioration des routes, installation du téléphone automatique. Peu à peu, *le* canton devient « crédible ». Mais il faudrait des « moyens » : *bien peu coûteux comparés aux budgets dévorants des trop grandes villes asphyxiées.* Quelques *crédits* distraits à des « gadgets » citadins rendraient ici la vie à tout un canton.

La *mutation, difficile*, est désormais en cours. C'est bien l'avis du président du syndicat. Il *est* vétérinaire. Le préciser importe, car les différentes professions réunies *dans* cette assemblée reflètent bien la vie du canton : agriculteurs, petits industriels, commerçants, etc. La représentation peut être encore améliorée, disent certains. Preuve de l'intérêt, de l'espoir qu'a éveillés le syndicat. Mais, dès maintenant, la diversité de sa composition est à *l'origine des « vocations multiples »* : équipement en fonction de l'accueil *des industries*, certes, *mais aussi* aménagements pour l'agriculture — *assèchement des terres — ramassage* scolaire ou tourisme. Le malade va *mieux. Le temps est déjà passé où* sa mutation difficile donnait des inquiétudes graves sur son avenir. Le moins important n'est pas que s'affirme à nouveau chez les jeunes la volonté de rester dans ce pays, où l'on ne pensait pas tellement, naguère, à « changer la vie »... parce qu'elle y fut agréable et sereine des siècles durant.

JEAN RAMBAUD.



Au bord de la Loire, la centrale de Chinon et ses agrandissements. Au premier plan, de droite à gauche, le réacteur n° 1 — aujourd'hui stoppé — dans sa sphère, puis les deux réacteurs actuellement en fonctionnement. Derrière, en projet, deux nouveaux réacteurs et leurs tours de refroidissement.

Chinon et l'atome

(Suite de la page 19.)

On montre aux visiteurs les photos de barreaux d'uranium déformés, on ne leur cache pas que *la pile numéro 3 est en réparation* depuis un an. La routine de l'usine, *en somme.*

La pollution thermique, au moins, *aurait dû irriter les pêcheurs. Ce* qui les a agacé, c'est au contraire que la centrale leur *interdise ses* berges sur 1 kilomètre. Depuis que le passage est libre, ils ont cessé de grogner. L'un d'eux, M. Henry Leroy, ancien militaire devenu maire de Huismes, affirme même : « *C'est au rejet de la centrale, là où l'eau est tiède mais oxygénée, que l'on prend le plus de sandres et de brochets.* »

Tout de même, dans ce jardin de la France, les volumes incongrus des piles atomiques et leurs lignes haute tension *auraient pu choquer.* « *La Touraine a assimilé bien d'autres invasions* », dit le maire d'Avoine, M. Max Texier, en tirant sur sa pipe.

Il *est vrai, surtout, que les retombées* économiques de la centrale ont gommé bien des préventions. Les ouvriers du chantier ont fait tourner le commerce à un rythme jamais vu. Les supermarchés sont arrivés, le néon a illuminé les échoppes, hôtels et restaurants ont fait le plein. Après le coup de feu, il y a eu la récession, bien sûr, mais les cinq cents pavillons des agents de l'E.D.F. sont toujours là, avec leurs occupants aux salaires confortables. Ces petites cités peintes aux couleurs de la pierre du pays et couvertes *d'ardoises ont épaissi les bourgs* sans les défigurer. Chinon, qui avait été « oublié » *dans la première* répartition, a fait des pieds et des mains pour avoir cette fois soixante-quinze logements. Huismes s'indigne qu'on lui ait refusé vingt pavillons.

Car les ingénieurs et techniciens de l'E.D.F. apportent un sang neuf à la vie locale. Ici, ils créent un ciné-club et ressuscitent l'association des parents d'élèves : là, ils s'occupent de la société de chasse ou de l'association sportive. A Bourgueil comme à Avoine, ils sont entrés — mais discrètement — au conseil municipal.

Et puis il y a la patente, la fameuse patente que l'E.D.F. verse depuis dix ans, et qui gonfle au fur et à mesure que la production augmente. *Dans la tête des élus venus* en visite, les chiffres dansent. Au *cours des trois dernières années, le* département d'Indre-et-Loire a tou*ché près de 10 millions de francs* (le milliard de l'atome !) et Avoine, mille deux cents âmes, *7,5 millions.* Il suffit de dix minutes pour juger du résultat, dans le village. Classes primaires, collège, salle omnisport, stade, foyer municipal et salle des fêtes, tout est neuf. La mairie, récemment rénovée et agrandie, sent encore la peinture fraîche. Après les discours dans la salle du conseil, une cloison mobile dévoile le bar, surmonté de la jolie Marianne que Brigitte Bardot inspira. Pour bien des édiles impécunieux, c'est le *coup de grâce. Ils savent que* le buste de plâtre à lui seul vaut 900 F, *une folie !*

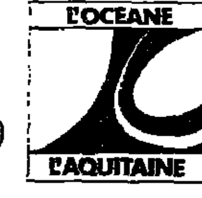
Certains croyaient naïvement trou*ver un désert autour de la centrale* : tous étaient inquiets, méfiants. Ils repartent pour la plupart heureusement surpris. Mais ils n'ont aperçu de la réalité que sa plus séduisante facette. Il en est d'autres plus sévères. Ainsi, sur les soixante-quinze entreprises du département qui ont participé à la construction des réacteurs, la plupart venaient de Tours, à 45 kilomètres de là. Du chantier il n'est *resté sur place qu'une seule* firme « étrangère ». La centrale *elle-même a « importé » 84 % de* son personnel permanent. Une cen*trale en milieu rural, cela reste du* « plaqué ». Passé les limites des communes voisines elle n'arrête même pas la dépopulation des campagnes.

A la localité qui l'héberge elle apporte, en même temps que la patente, nombre de soucis. Avant de toucher les recettes Avoine a dû emprunter pour construire tout de suite les équipements collectifs que réclamaient les nouveaux arrivants. Déjà 13 % de ses dépenses sont des remboursements. Et elle continue à s'endetter. Les patentes de demain pourront-elles éponger cela ?

Voilà autant de « détails » que les visiteurs n'apprennent pas. Pas plus qu'ils n'ont l'occasion de rencontrer le contestataire du canton. Car il y en a un. Il se nomme *Joseph Behaghel*, professeur de sciences et prêtre, de surcroît. Cet *homme vêtu de gris, au visage* émacié, connaît les centrales comme sa poche. Il a suivi des sessions de sûreté nucléaire avec la protection civile et compte parmi les quelques personnages du département qui connaissent les secrets du plan Orsecrad. Avec un appareil détecteur de radiations, il sur*veille la centrale et les conteneurs* de déchets qu'on expédie à La *Hague par la gare de Port-Boulet.* On ne le connaît guère dans la *région, bien qu'il réside à l'abbaye* de Bourgueil. C'est pourtant de là qu'il sillonne les départements de l'Ouest, appelé partout pour dire ses inquiétudes devant la multiplication des installations nucléaires.

Ainsi, pendant que les édiles viennent se rassurer à Chinon, le père Behaghel, lui, va semer le doute chez leurs électeurs. Etonnant chassé-croisé ! Il parle plutonium, transports dangereux, pollution des eaux, changements de climat. Avec une précision d'ingénieur il donne des chiffres, cite ses sources. Il dit aussi son angoisse d'homme et de prêtre devant le pari nucléaire et devant la future puissance de l'E.D.F. Un pouvoir dont il sent *déjà tout le poids, puisqu'il lui est* impossible de se faire entendre *dans sa propre petite patrie.*

MARC AMBROISE-RENDU.



yer chez lui

BOURGUEI

CHINON

DES TRAINS ET DES ROUTES POUR PRENDRE LA RELÈVE DE LA LOIRE

LA Loire reine morte. Les berges de ce fleuve, aujourd'hui inutile, étaient, jadis, jalonnées d'auberges accueillantes où coulait le vouvray « *Entre Nantes et Orléans, il y a un service de bateaux quand il se trouve six voyageurs, à un louis d'or par tête : on couche par terre et le trajet dure quatre jours et demi* », note Arthur Young, à la veille de la Révolution. Sous la monarchie de Juillet, quatre compagnies de bateaux à vapeur exploitaient, contre vents et marées, cette route d'eau. La marine de Loire mourut au tout début du siècle, « tuée » par le chemin de fer.

Le train allait-il, à son tour, se laisser distancer par la voiture ? L'autoroute Paris-Tours (A 10), mise en service le 18 juillet dernier, ne risquait-elle pas d'entamer les positions du rail ? « *Nos inquiétudes étaient vaines*, admet le directeur régional de la S.N.C.F. *En 1974, nous avons amélioré de 7,5 % nos « recettes-voyageurs », soit un taux de progression nettement supérieur à celui de la moyenne nationale : + 4,8 %.* »

La crise de l'énergie a bien arrangé, il est vrai, les affaires du chemin de fer. La hausse du prix du carburant et le montant élevé du péage ont donné à réfléchir aux usagers de l'autoroute. « *Même en ne comptabilisant que le coût apparent du voyage (essence et péage) entre Paris et Tours, le train est compétitif avec une Renault-16 occupée par deux personnes* », précisent les responsables de la S.N.C.F.

Métro Loire

Cela dit, les dirigeants de la Société nationale avaient « prévu le coup ». D'où les efforts qu'ils ont fait, ces derniers temps, pour améliorer les relations ferroviaires entre Tours et Paris, desservies quotidiennement par cinquante-deux trains. D'autre part, à la demande des élus, soucieux de renforcer la cohésion régionale, ils ont créé l'ébauche d'un « métro Loire », à l'exemple du « Métrolor », dont le succès, en Lorraine, s'affirme d'année en année. En juin 1972, trois rames supplémentaires ont été mises en ligne entre Tours, Blois et Orléans. Le déficit de ces nouveaux services, que les collectivités locales supportent, s'est élevé à 280 600 F en 1972, à 99 770 F en 1973. L'an dernier, la S.N.C.F. n'a pas eu besoin de subventions.

Opération réussie, qui incite les élus locaux à exiger davantage encore du rail, notamment la mise en circulation de trains omnibus qui desserviraient Amboise, Mer, Beaugency et Meung-sur-Loire. Le projet est à l'étude. Mais les techniciens de la S.N.C.F. n'ont pas la tâche facile pour « dégager des sillons » sur une ligne déjà très fréquentée.

L'apparition de turbotrains, au mois de décembre 1973, sur la ligne Lyon-Nantes, a permis aux voyageurs de première classe de gagner vingt et une minutes sur le trajet Tours-Lyon, et aux voyageurs de seconde classe d'éviter un parcours de nuit. L'an dernier, le trafic a augmenté de 20 %. En fin de semaine, la S.N.C.F. a du mal à satisfaire la demande. Elle attend qu'il soit techniquement possible de jumeler les rames les unes aux autres pour augmenter le nombre de sièges offerts.

Un train sur deux fait halte à Saint-Pierre-des-Corps sans pénétrer dans Tours. Beaucoup de Tourangeaux ont honte de l'inconfortable navette qui, en huit minutes, les conduit de cette gare au cœur de leur ville. « *Cela indispose nos visiteurs* », affirment-ils. Il fut, un moment, question de construire à mi-chemin une nouvelle station afin d'éviter ces va-et-vient. Opération si complexe et si coûteuse que le projet est, aujourd'hui, définitivement abandonné. La S.N.C.F. va moderniser la gare de Saint-Pierre-des-Corps, un peu laissée à l'abandon faute de connaître le sort qui lui serait réservé.

Un chantier rail-route où seront notamment traités les transconteneurs, est également en cours d'aménagement à Saint-Pierre-des-Corps. Même dans un département essentiellement agricole comme l'Indre-et-Loire, le train n'entend pas s'effacer devant le camion. Les céréales représentent 34 % des expéditions par fer. La S.N.C.F. multiplie le nombre d'embranchements particuliers. A cet égard, les coopératives agricoles sont ses meilleurs clients.

Le prix du péage

L'autoroute Paris-Tours aurait pu être un bon « outil de travail » pour les transporteurs routiers, désormais mieux à même de concurrencer le rail. Mais, devant le prix des péages, les camions, comme par le passé, continuent d'emprunter les routes traditionnelles dont certaines notamment en bordure de Loire, entre Tours et Orléans, approchent de la saturation.

Les résultats du trafic déçoivent la société Cofiroute, concessionnaire de l'autoroute Paris-Poitiers. Elle vient néanmoins d'engager les discussions pour acquérir les terrains nécessaires à la construction de la section Tours-Châtellerault, dont la mise en service était initialement prévue le 15 mars 1976. Cette inauguration sera sans nul doute retardée d'au moins un an, alors que le tronçon Paris-Tours avait été ouvert à la circulation avec neuf mois d'avance.

Certains responsables locaux s'inquiètent de la tendance naturelle que risque d'accuser l'autoroute A-10, de tout ramener sur Paris. Ils souhaitent, à la faveur de la mise en chantier d'autres autoroutes, faire « éclater » le département d'Indre-et-Loire d'une part vers la mer pour affirmer sa vocation atlantique, d'autre part vers les autres régions françaises. Ils imaginent ainsi un axe autoroutier tout le long de la Loire de Nantes à Orléans qui se prolongerait, ensuite, vers la Lorraine, via Sens et Troyes. Un autre projet leur tient à cœur : celui de l'autoroute Tours-Vierzon (A-71) qui, au-delà, les mettrait en contact avec les Alpes et la vallée du Rhône. Des idées qui, dans les meilleures hypothèses, ne verront pas le jour avant 1982.

JACQUES DE BARRIN.

Les vignerons sortent de leur cave

TOURS aura son Musée du vin avant les premiers beaux jours. Les collections de la « dive bouteille » seront rassemblées dans la salle capitulaire de l'ancienne abbaye Saint-Julien. A tout seigneur, tout honneur. Le clos du château de Maulevrier à Lerné ne se vante-t-il pas de posséder les plus vieux pieds de vigne d'Europe, échappés par miracle, il y a un siècle, aux ravages du phylloxera.

La Touraine : ses châteaux et ses vins, ses vieilles pierres et ses bonnes bouteilles. Un véritable patrimoine culturel qui mérite des égards. Chinon, Bourgueil et Saint-Nicolas de Bourgueil pour les « rouges ». Vouvray et Montlouis pour les « blancs ». Des vins au nom de châteaux ou des châteaux au nom de vins : Amboise, Azay-le-Rideau ?...

Pour le seul département d'Indre-et-Loire : l'an dernier, 20 872 viticulteurs et 14 548 hectares : en 1935, 39 953 viticulteurs et 28 574 hectares. La vigne a bien résisté aux vicissitudes des deux grandes guerres, puis aux agressions d'une urbanisation souvent mal contrôlée.

Priorité à la personnalité

Certes, il y a eu d'inévitables « bavures ». L'ancienne commune de Sainte-Radegonde, absorbée par Tours, appartenait au terroir de Vouvray. Le plan d'occupation des sols de Chinon menace 5 % des coteaux plantés du fameux cep « breton » qui, le rappelait Rabelais, « *ne croît pas en Bretaigne* ». Mais, aujourd'hui, les élus locaux semblent mieux mesurer les dangers qu'il y aurait à laisser des pavillons disgracieux envahir les vignobles.

Priorité aux cépages sélectionnés, aux vins qui ont de la personnalité. Si la superficie des aires d'appellation contrôlée diminue lentement, en revanche la part des crus classés s'est développée progressivement ces récentes années, pour dépasser aujourd'hui 5 000 hectares : 230 000 hectolitres sur 650 000. Chinon, Amboise, Azay-le-Rideau : des titres de gloire pour la Touraine.

Bien nés et bien élevés, les crus de Touraine ont vaincu la fallacieuse réputation de n'être « buvables » que sur place et de supporter malaisément le voyage. Allemands et Hollandais, dès l'avant-guerre, connaissaient les blancs de Vouvray. Les premiers en importaient en quantité aux fins d' « élaboration effervescente ». Les vignerons se sont avisés, à leur tour, de pratiquer eux-mêmes cette méthode de vinification qui offre un cru fort apprécié par la clientèle, française et étrangère, effrayée par les cours vertigineux du champagne.

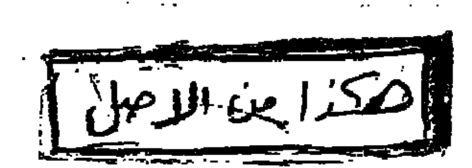
Concurrencer le champagne ? Illusion. La taille des terroirs de « blanc » ne s'y prête guère. En outre, l'organisation professionnelle ne permet pas une approche rationnelle du marché. Les coopératives, rassemblées principalement dans la vallée du Cher, ne se sont lancées qu'assez récemment sur la voie d'une commercialisation astucieuse.

Ce fut un bel affolement sur les bords de la Loire lorsque des Britanniques se rendirent récemment acquéreurs de plusieurs grandes propriétés — près de 300 hectares en moins de deux ans — sans que la SAFER de la région Centre puisse, dans la plupart des cas, exercer son droit de préemption. Certains responsables locaux élevèrent la voix pour dénoncer cette invasion venue d'outre-Manche.

D'autres, plus discrets dans la manifestation de leur opinion, se félicitèrent de l'intérêt que suscitait leur vignoble auprès de riches étrangers.

La population vigneronne vieillit. Pour autant, les habitants de la Touraine ne désespèrent pas de l'avenir. Les syndicats viticoles ont obtenu tous les concours financiers nécessaires pour assurer la relève. Deux centres de formation professionnelle accélérée dans le département et deux vignobles expérimentaux à Amboise et à Chinon, pour ne pas oublier la leçon des ancêtres...

BERNARD POUPEL.





LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Huit mois d'occupation à l'usine Gringoire

Les petits enfants de Lip

Que dire du conflit Gringoire à Mantes-la-Jolie qui n'ait déjà été écrit sur d'autres ? Ces mini-Lip, ces anti-Lip, tous ces Lip de barrière et de banlieue qui ont essaimé à travers la France depuis l'été 73... Un patron dont la logique glacée exige la fermeture d'une unité jugée « non rentable ». *Un chef d'entreprise conscient de ses intérêts qui tente de vendre les locaux au plus offrant sans se soucier des possibilités de reclassement du personnel. De l'autre côté, des salariés qui, pour conserver un emploi, occupent les locaux, bloquent les stocks, en vendent même une partie, multiplient en vain les démarches et les actions pour populariser leur lutte.*

Le chef d'entreprise, dans ce cas, est juste un peu plus indifférent, plus cynique — ou plus franc — que d'autres. Les salariés (des femmes pour l'essentiel) plus âgés que la moyenne. La région (les Yvelines) connaît peut-être un problème d'emploi plus aigu (11 683 demandeurs d'emploi dans ce département). A quoi bon dès lors en parler ? Parce qu'on ne peut rester indifférent devant l'amertume de ces femmes qui, depuis plus de huit mois, luttent dans l'ombre afin qu'on consente à se préoccuper d'elles, parce que le problème est trop souvent posé pour qu'on le taise, parce qu'enfin ce conflit, par sa banalité même, en devient exemplaire.

C'est en mai 1974 que, constatant un mouvement anormal des stocks, les salariés de l'usine Gringoire apprennent de la direction qu'elle a décidé d'arrêter la fabrication des biscottes et de fermer prochainement l'usine. Ils sont alors 247, dont plus de 100 hommes, qui décident immédiatement d'occuper les locaux et de contrôler les stocks. Les vacances aidant aux départs volontaires, il ne reste plus que 133 personnes (pour l'essentiel des femmes), le 15 novembre, lorsque l'activité de l'usine est définitivement arrêtée et les licenciements prononcés. Aujourd'hui, elles ne sont plus que 101 sans emploi, dont une trentaine d'« actives » *qui se relaient pour occuper l'usine jour et nuit.*

Qu'ont-elles obtenu en huit mois ? L'assurance qu'une partie d'entre elles pourraient bénéficier de la préretraite, qu'un local serait libéré dans l'entreprise pour assurer leur formation professionnelle, qu'elles toucheraient 90 % de leur salaire pendant un an, ceci à partir du 2 décembre, bien que les licenciements aient été effectifs dès le 15 novembre, car « il est hors de question que nous combilions à nos frais les quinze jours d'écart », *a déclaré le directeur. Ceci pour le principe, car dans les faits, les ouvrières ont peu de chances — ô ! lenteurs administratives — de toucher quoi que ce soit avant la mi-février.*

« Après, nous n'aurons plus rien »

Pour obtenir ces « garanties », *encore a-t-il fallu qu'elles acceptent de libérer les stocks. Le directeur de Gringoire a précisé en outre, dans la lettre confirmant ces* « promesses » *qu'elles étaient subordonnées à l'évacuation des locaux par les ouvrières. Quant à la garantie essentielle, celle de leur réemploi, il n'en est toujours pas question. Les acheteurs, trouvés par la direction de Gringoire (une entreprise fabriquant des équipements électroniques pour l'aviation et une association patronale de formation professionnelle), ne pourront réembaucher qu'une vingtaine de personnes. Sur 101. C'est peu. Aussi les ouvrières sont-elles plus que jamais décidées à* « aller jusqu'au bout ». « On nous fait miroiter cette année des salaires garantis », *disent-elles.* « Mais après ? Nous aurons vieilli d'un an. Et les possibilités de retrouver un emploi se seront encore réduites. » *Leur seule chance donc : obtenir un reclassement immédiat, si possible au sein de l'usine* « car après, nous n'aurons plus rien ».

Un espoir : les propositions de la société Interpac qui, intéressée par la reprise de l'ensemble de l'usine, promettait le réemploi immédiat de 60 ouvrières. « C'est ce que nous recherchions. Ils ont contacté la direction de Gringoire, mais n'ont reçu aucune réponse. On nous a dit qu'ils avaient abandonné, pourtant ils sont revenus la semaine dernière voir où nous en étions. » *D'où la démarche du 5 février de Gringoire auprès des services de Mme Giroud et de la Datar, qui ont promis d'examiner le dossier. En attendant, on occupe.* « Si cela continue, nous serons encore là à Pâques » *A moins que... le tribunal des référés, à qui la direction des usines a fait appel pour demander l'expulsion des ouvrières, ne rende un jugement d'évacuation.*

Car pour le président de Gringoire, l'affaire est claire: « Reste à faire libérer complètement cette usine, ce qui est notre droit. D'autant que cette occupation est inutile. » *Reste aussi* — « une formalité » — *à obtenir de la Datar : l'autorisation d'implanter de nouvelles activités dans l'usine.* « Tout sera mis en place d'ici l'été. » *Oui, tout est simple pour un patron efficace*

VÉRONIQUE MAURUS.

Les ouvriers de Titan-Coder à Marseille manifestent avant la réouverture de l'usine

A l'issue de leur assemblée générale du vendredi 7 février, les travailleurs de l'usine de Titan-Coder de Marseille ont occupé, pendant quelque temps, les bureaux de la direction pour faire part à M. Boff, directeur de l'usine, de leurs revendications. L'intersyndicale exige, dès lundi matin, jour de la réouvertue, « *de véritables négociations sur les conditions de salaires et d'emploi* ». Elle demande à cet effet l'arbitrage du préfet de région et du directeur de la main-d'œuvre.

● A PARIS, un millier de salariés venus des usines Schlumberger — Compteurs de Montrouge — ont manifesté, vendredi, devant le siège de la société, rue Saint-Dominique. Ils entendaient protester contre les cinq cent seize suppressions de postes dans l'ensemble des établissements de la firme.

● A CHOLET (Maine-et-Loire), afin d'appuyer leurs délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T., qui rencontraient à Paris la direction générale, les ouvriers de l'usine Renault-Somua ont cessé le travail et ont occupé leur entreprise. Ce mouvement a cessé dans l'après-midi, alors que les pourparlers se poursuivaient à Paris.

● A ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime), les ouvriers de l'usine des Bois déroulés de l'Océan en grève occupent les locaux afin de faire réintégrer au sein du personnel dix ouvriers ayant terminé leur service militaire.

● A NEVERS (Nièvre), un millier de manifestants venus de l'usine Alfa-Laval ont défilé vendredi après-midi dans les rues de la ville pour protester contre la réducton du travail hebdomadaire sans compensation de salaire.

SYNDICATS

M. Maire insiste sur la solidité de l'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

A quelques heures d'intervalle, MM. Georges Séguy et Edmond Maire ont annoncé, vendredi 7 février, le lancement de campagnes d'action pour la défense de l'emploi. Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui se rencontreront dans les prochains jours, entendent mener, en partie au moins, ces campagnes en commun.

M. Edmond Maire a insisté sur la solidité de l'accord d'unité d'action entre sa confédération et la C.G.T. « *Les quelques craintes que nous avons eues de voir la polémique entre le parti communiste et le parti socialiste provoquer une certaine démobilisation des travailleurs sont dissipées* », a-t-il expliqué.

« *La dynamique de l'action doit être avant tout d'origine syndicale,* a encore déclaré M. Maire, *mais la C.F.D.T. se réjouira si des convergences s'opèrent avec les formations politiques de gauche sur tel ou tel objectif. Notre premier souci est de faire notre métier de syndicaliste. Nous n'avons pas à nous immiscer dans des problèmes qui ne relèvent pas de notre responsabilité.* »

Auparavant, le secrétaire général de la C.F.D.T. avait, comme M. Séguy le matin même, critiqué sévèrement l'attitude de la Fédération de l'éducation nationale, qui a signé l'accord salarial dans la fonction publique.

« *C'est un faux pas grave,* a-t-il dit. *La vision de la FEN est corporatiste. Les enseignants devraient aujourd'hui s'affilier à des confédérations ouvrières. La FEN a succombé à la propagande du pouvoir et a ainsi cautionné la politique d'austérité. Cependant, nous ne pouvons pas prendre notre parti de la renvoyer dans le camp d'en face, c'est-à-dire celui de F.O. Il faut tout tenter pour la regagner à la cause de la lutte unitaire contre le gouvernement.* »

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le C.N.P.F. décide la création d'une délégation à la sécurité

M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a annoncé, vendredi 7 février à Bordeaux, la création d'une « délégation à la sécurité du travail ». Un spécialiste de la prévention, M. Jean-Marie Cavé, sera chargé d'animer une campagne d'information dans les entreprises, avec le concours des pouvoirs publics.

« *Les accidents du travail,* a déclaré M. Ceyrac, *demeurent un redoutable fléau qui doit être combattu en mobilisant toutes nos volontés et toutes nos énergies. La législation française en ce domaine est l'une des plus complètes du monde, mais la lutte doit être menée sur tous les fronts, depuis l'école jusqu'à la formation professionnelle. La sécurité est intimement mêlée à tous les aspects de la vie de l'entreprise : économiques, sociaux et humains. Elle doit être totalement intégrée à toutes les techniques de production : conception des bâtiments, des machines et de l'outillage, organisation des postes de travail et de leur environnement.* »

Cette initiative, qui fait suite aux travaux de l'assemblée générale du C.N.P.F. le 14 janvier dernier, est annoncée alors qu'une série d'accidents mortels du travail ont, une fois de plus, attiré l'attention ces derniers jours sur ce grave problème (*le Monde* du 8 février). Le dernier en date se situe à Berre, à la raffinerie Shell, où une explosion, survenue au cours de la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 février, a causé la mort d'un ouvrier — tandis que trois autres sont gravement brûlés.

Commentant la désignation d'un « *M. Sécurité* » par le C.N.P.F., M. Edmond Maire a déclaré pour sa part : « *Cela ressemble à la désignation de M. Antoine Pinay comme médiateur par le président Pompidou. Cela aura le même effet. En tout cas, c'est une nouvelle manifestation de cette tendance du régime actuel à la personnalisation. C'est tout à fait dans le style de Valéry Giscard d'Estaing.* »

[La catastrophe de Liévin, qui a provoqué la mort de quarante-deux mineurs, et les nombreux accidents du travail signalés ces dernières semaines ont fourni aux organisations syndicales l'occasion de reprocher une fois de plus au patronat de s'abriter derrière des déclarations d'intention tout en refusant les moyens réels de mettre en œuvre ses recommandations au niveau des entreprises. Les dernières statistiques sont révélatrices : deux mille quatre cent six morts par accident du travail en 1973, cent vingt-quatre millions de journées perdues, près de 8 milliards de francs d'indemnisation versés par la Sécurité sociale.]

ÉNERGIE

APRÈS LA RÉUNION DE L'AGENCE INTERNATIONALE

L'Iran est favorable aux mesures visant à économiser le pétrole

L'Iran accueille favorablement toute mesure qui vise à économiser les réserves pétrolières, a indiqué M. Amouzegar, ministre de l'intérieur et représentant de l'Iran au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à notre correspondant à Téhéran, Djavad Alamir.

La décision des dix-sept pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (1) de réduire leurs importations de pétrole en 1975 (*le Monde* du 7 février) n'avait pas provoqué samedi matin de réactions officielles de la part des autres pays de l'OPEP. Rappelons qu'au cours de ses travaux, qui ont duré trois jours, le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie a décidé que l'ensemble des Etats membres réduiront leurs importations de pétrole de 100 millions de tonnes à la fin de 1975 par rapport à ce qu'elles auraient été si aucune mesure d'économie d'énergie n'était mise en œuvre. En outre, chaque pays membre présentera, avant le 31 juillet, des propositions de consommation de pétrole pour 1976 et 1977.

La Grande-Bretagne a donné son accord pour que les Neuf aient une représentation unique à la réunion préparatoire à la grande conférence entre pays producteurs et pays consommateurs. Cette question du nombre des participants avait été évoquée par M. Davignon, président du comité directeur de l'Agence, au cours de sa conférence de presse de vendredi. Si les pays membres sont favorables au principe de la réunion préparatoire, ils veulent discuter, avec la France notamment, de la liste des pays industrialisés qui y participeront. Ils souhaiteraient que leur nombre soit plus élevé.

(Dessin de KONK.)

Les énergies de remplacement.

Actuellement, dans le projet français, seuls les Etats-Unis, le Japon et la Communauté siégeraient à la table de la réunion préparatoire. « *C'est un problème d'équilibre vis-à-vis des autres groupes de producteurs.* »

(1) Dix-huit si l'on compte la Norvège, qui a signé avec l'Agence un accord d'association. Ce pays ne participe pas au mécanisme de répartition des réserves en pétrole en cas de crise mis en place il y a quelques mois. « Ce mécanisme est désormais opérationnel », a précisé M. Davignon.

ANTISÉMITISME FINANCIER

La banque Lazard frères, de Paris, et la banque Warburg, de Londres, ont été écartées, les 15 et 27 janvier, du placement de deux emprunts sur le marché de l'eurodollar, à la demande de deux groupes financiers arabes, Intra Investment Company et Koweit Investment Company, en raison du caractère « israélite » des deux banques internationales.

Le premier emprunt, organisé par le Crédit lyonnais et la Banque nationale de Paris, devait réunir 25 millions de dollars destinés à Air France. Le second, sous l'égide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, devait réunir la même somme pour la Compagnie nationale du Rhône.

Il s'agit, selon l'hebdomadaire américain « Business Week », qui révèle l'affaire, de la « première tentative de discrimination ouverte » à l'encontre d'intérêts israélites depuis qu'a commencé le recyclage des pétrodollars.

● LES INVESTISSEMENTS DES ETATS ARABES — Les pays arabes ont investi dans les pays industrialisés près de 50 milliards de dollars (215 milliards de francs), sous diverses formes, a déclaré, vendredi 7 février, M. Jean-Paul Rambeau, directeur de la Banque arabe d'investissement. Il a précisé que les Arabes avaient notamment investi 24 milliards de dollars (103 milliards de F) en euro-dollars, 10 milliards de dollars (43 milliards de F) en bons du Trésor américain, et 10 milliards de dollars en livres sterling et en d'autres monnaies.

CRÉDIT

PLUSIEURS BANQUES AMÉRICAINES ABAISSENT DE NOUVEAU LEUR TAUX DE BASE.

La baisse des taux d'intérêt à court terme se poursuit aux Etats-Unis. Vendredi, les banques new-yorkaises qui figurent parmi les plus importantes du pays ont décidé de ramener leur « prime-rate » (taux de base) de 9 1/4 % à 9 %. La Morgan Guaranty Trust, de son côté, a abaissé le sien à 8 3/4 %.

AGRICULTURE

LES COMMERÇANTS PRÉVOIENT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT POUR LE LAIT.

Le président du Syndicat de l'épicerie française et de l'alimentation générale (SEFAG), M. Vignaud, craint un « désapprovisionnement » du commerce laitier sur l'ensemble du territoire.

Le passage du « forfait d'arrêt » — somme payée par le détaillant à la société laitière — de 1,10 franc à 2,50 francs, alors que la marge du commerçant est actuellement de 9,52 centimes par litre, oblige celui-ci à vendre au moins 26 litres pour récupérer ce « forfait d'arrêt ». Or les détaillants qui vendent moins de 30 litres par jour sont très nombreux (plus de deux mille dans la seule région parisienne), et risquent donc de se trouver contraints à abandonner le commerce du lait frais pour recourir à d'autres formes de lait (poudre, lait stérilisé).

● LA FEDERATION C.F.D.T. DES TRANSPORTS, qui affirme être majoritaire parmi le personnel des remontées mécaniques et des téléphériques, vient d'inviter ses adhérents à engager des actions entre le 9 et le 16 février dans les stations de sports d'hiver. Les syndicats qui réclamaient des augmentations de salaire de 9 % n'ont obtenu, à court terme, que 3 %.

AFFAIRES

Conséquence d'un accident de la route

LA REPRISE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ BIG CHIEF EST REMISE EN QUESTION

Nouvelle déception pour le personnel de la société Big Chief, second fabricant français de vêtements féminins, mise en règlement judiciaire le 27 janvier. Les ouvrières des usines de Vendée, qui occupent les locaux depuis le 6 janvier, avaient appris, mercredi 5 février, qu'une solution était sur le point d'aboutir. Un accord était intervenu entre le ministère de l'industrie, la Datar, et la société Fortex, une entreprise de confection spécialisée dans le sportswear. Celle-ci offrait de reprendre Big Chief en conservant la majorité du personnel (quarante licenciements prévus sur huit cents salariés), moyennant un prêt du F.D.E.S.

La proposition devait être soumise au début de la semaine prochaine au tribunal de commerce de Paris, et, si celui-ci l'acceptait, les usines devaient reprendre leur activité aussitôt. Mais M. Gilbert Amar, président de Fortex, a trouvé la mort dans un accident de voiture dans la nuit du 6 au 7 février. La solution qu'il avait proposée « *presque à titre personnel* », précise-t-on au ministère de l'industrie et de la recherche, disparaît donc avec lui.

Rue de Grenelle, on estime néanmoins qu'une autre solution pourrait être rapidement mise sur pied, d'autres contacts ayant été pris avec des industriels du secteur.

Faits et chiffres

● LA SOCIETE BOUSSOIS annonce qu'elle vient de céder à Saint-Gobain-Industries la participation de 36 % qu'elle détenait dans le capital de Triplex. Saint-Gobain, qui possède le reste des actions, contrôle désormais à 100 % cette affaire connue par ses fabrications de verre feuilleté Triplex destiné au bâtiment et à l'automobile.

● L'ACCORD SALARIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE, déjà signé par la Fédération de l'éducation nationale, Force ouvrière et la Fédération autonome des fonctionnaires, vient d'être ratifié par la C.F.T.C. Ces quatre syndicats ont recueilli au total 62 % des suffrages aux dernières élections des commissions administratives, en février 1973.

● M. ETIENNE REGNIER, secrétaire général du CID-UNATI, a annoncé, vendredi 7 février à Avignon, que les représentants de son mouvement « *allaient rencontrer prochainement les leaders politiques de la majorité et de l'opposition* ». Selon M. Regnier, d'autres entretiens avec les centrales syndicales, notamment la C.G.T., la C.G.T., et F.O., et les associations de défense des consommateurs sont également prévus.

ANNONCES CLASSÉES

emplois régionaux



SOLLAC
Société Lorraine de Laminage Continu
recherche
pour ses Usines de Lorraine

UN INGENIEUR
pour Mises au Point Métallurgiques

Diplômé ECP - Mines - ESPCI
Débutant
ou quelques années d'expérience

Adresser Curriculum-Vitæ à :
Inspection Générale du Personnel
SOLLAC
B.P. 11
57190 FLORANGE
en rappelant la référence 129

USINE SIDERURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer important programme travaux neufs

INGÉNIEUR PRINCIPAL
Formation Grande Ecole. Ayant références. Logement assuré.

Ecrire s/n° 1.279 à l'ag. HAVAS, 57017 METZ Cedex.

---

offres d'emploi

Important groupe français
de
Laboratoires Pharmaceutiques
recherche
pour proche banlieue sud de Paris

DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ

— ayant une solide formation de technique comptable ;
— ayant l'expérience de la comptabilité américaine et en particulier des coûts directs et de la consolidation des filiales ;
— minimum 35 ans.

Excellente situation dans une société dynamique en pleine expansion.

Ecrire avec C.V., date de disponibilité et rémunération demandée, n° 560, PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Réponse sous quinzaine et discrét. absolue garant.

Entreprise Métallurgique importante, Dunkerque
recherche
pour prendre direction service
CONTROLE ET RECHERCHE (40 personnes envir.)

INGÉNIEUR SOUDEUR
AGE D'AU MOINS 35 ANS.

Ayant au moins 10 ans d'expérience chaudronnerie.
Nombreux avantages dont indemnité de logement.
Anglais parlé si possible.

Ecrire n° 7.894, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Sté spécialisée dans électron. marine recherche d'URGENCE pour son service après-vente :
— INGENIEUR, position II, pour poste chef de service supervision, installation dépann. France et étranger, assistance aux agents, coordination générale ;
— A.T. 2, adjoint au précéd. Nbrx déplac. France et étrang. Tél. pour rend.-vous 265-53-66.

Mines Tungstène Pyrénées
SOCIETE MINIERE D'ANGLADE
recherche
GEOMETRE MINIER
Chef du Service Topographie
Logement et chauffage gratuits
Statut de mineur
Envoyer C.V. détaillé, à
S. M. A.
SALAU - 09140 SEIX

demandes d'emploi

Doct. en philosophie, Autrich., 28 a., traductrice diplômée en franc., conn. bien angl., baccalauréat commercial, ch. situation intéressante. Ecrire Mlle Gehring, Mittergasse 14, 6040 INNSBRUCK. NEU APGL, AUTRICHE.

J.H. poss. C.A.P. charc., bouch., cuisinier, rech. place économe. Bonne connaiss. gestion. Ecrire M. Maquin, 43-45, chemin des Joncherolles, 93-PIERREFITTE.

représent. demande

Prendrait représentation complémentaire Moyen-Orient. Scherne, 8, super Rouvière, Marseille (8e)

cours et leçons

J. agrégé - Cours d'allemand, 40 F/h. LUC WAGNER, ENSET 552G, 1, av. de la Division-Leclerc, 94230 CACHAN.

animaux

Part. vend chiots Yorkshire Tél. 464-61-00

proposit. com. capitaux

Sté de distribution B.-du-Rhône et limitroph., poss. dépôt 500 m² et administratif, ch. activités complément. STE BAMBICHO, 94, av. Zenatti, MARSEILLE 8e.

L'immobilier

locations non meublées

Offre

37, av. BUGEAUD (16e)
Très beau living + ch., confort sur grand jardin.
Ce jour de 14 à 17 h.

constructions neuves

DU GRAND STANDING AU PRIX DU CONFORT
95-HERBLAY, 61, avenue Foch, du 2 P. au 5 P., à 2.300 F le m², prêts spéciaux pour fonction. employ. de banq. Vis. s/pl. samedi après-midi et dimanche. - Tél. 997-06-78.

appartements occupés

SACRE-CŒUR
TRES RARE
Face MOULIN de la GALETTE
Plein Sud, sur jardin 250 m²
Propriétaire vend 1er étage dans très bel immeuble rénové
APPT 78 M2 3 P., cuis., w.-c., possib. bains, 175.000 F.
S/pl. sam. 8, dim. 9, lundi 10, 15 h-17 h : 90, rue LEPIC (18e)

appartem. vente

Paris

Mo MONTPARNASSE
Imm. neuf, tout confort, téléph.
2 PIECES, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c.
134 bis, rue de Vaugirard
Sam.-dim.-lundi, 14 h 30 / 17 h 30.

Mo ST-PLACIDE Immeuble p. de t.
2 pet. pièces entrée, kitch., sal. d'eau, wc
10, rue du Regard (2e étage)
SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 h.

Mo PTE-DES-LILAS (19e)
Imm. neuf 1971, tt cft, standing LIVING + 2 chbres, entr., cuis., s. de bains, tél., 68 m² + 26 m² terras., park., 12e ét., vue panor.
339 ter. rue de Belleville
SAM.-DIM.-LUNDI, 15-18 h.

Province

Angle MONTAIGNE Magnifique APPT 240 m². Prix à débattre.
Mandataire : Agence STAR, 18, r. N.-Dame, Cannes. 39-39-00

appartem. achat

Dispose pale. cpt ch. Notaire ach. 1 à 3 P., préf. 5e, 6e, 7e, 14e 15e, 16e, 12e. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-ss-Bois.

fonds de commerce

A vendre fonds de photographie (vente détail)
1.500.000 F de C.A. Prix 200.000.
1/2 comptant. Région EST.
Ecr. HAVAS NANCY, n° 559 N

propriétés

GARCHES Calme Résidentiel
Récept. 130 m², 10 chbres, 8 sal. bains, tt cft. Terrain 1.450 m². Prix rare. - KATZ. 970-33-33.

terrains

GARCHES 2' Gare Calme
PROPRIETE DE CLASSE
Résidentiel 700 m2 et 1.400 m2
VUE IMPRENABLE
KATZ, pl. Gare, Garches. 970-33-33

pavillons

COMPIEGNE
Proche Forêt et Lycée - Beau pavillon s/ss-sol, entrée, salon, séjour, bureau, 5 ch., bs, gar., chauff. fuel, jardin clos : 400.000
Sylvestre Immob., place Eglise, OISE - VERBERIE - 440-92-57
Ts les après-midis (sf mercredi)

châteaux

— VALLEE LOIR : château 18e, grande classe. Parc 30 ha.
— MORLAIX (29) LUX. MANOIR 16e, bd mer. Parc 4 ha.
— MAYENNE : CHATEAU-HOTEL aménag. Parc 2 ha.
— OUEST : plus. autres prop.
Cab. D. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. - Tél. 53-25-71.

exclusivités

constructions neuves

Métro : Pré-St-Gervais
PANORAMA 75
PARIS 19 - PRES BUTTES CHAUMONT
STUDIO AU 5 PIECES
BUREAU DE VENTE SUR PLACE 10 A 18 H
33 RUE DES LILAS
TELEPHONE 208 87 18
205 84 40

SCI NOUVEL ORLEANS 2
METRO ALESIA
93-95 AV GENERAL LECLERC PARIS 14
DU STUDIO AU 5 PIECES ET +
BUREAU DE VENTE SUR PLACE
DE 10 A 12 H ET DE 14 A 18 H
TEL 588 67 11 OU 331 46 92

locations non meublées

Offre

Bon Marché. S/square. Gd stud. tout conft, parkg. - 551-23-17.

Printemps-Nation. Studio 45 m², tout confort, 7e étage, balcon, vue, 800 F. Tél. 344-43-87.

15e. Em.-Zola. Nf. stud. c. équ., s. bs, pk. 1.100 net KLE. 04-17.

propriétés

Provence-Lubéron. Magnifique bâtim., 12 p.+dép., cour intér. 1.200 m² atten. environn. extra. Px dé. 300.000 F. Créd. 80 %. Marchant. Tél. (90) 71-92-92.

viagers

Sur 500 m², imm. nf + stut. service Elf. R.-de-ch. Ccial 320m²+hab. 1er ét. 145m², 2e ét. 145m² à amén., 12 km. N.-Dame Est, N. 3, A-3, cpt 450.000 F + viag. 2 têtes 65 a. 2.500 F. 1er rang hypoth ou autre arrangement. Téléph. 927-27-39.
Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

immeubles

Noisy-le-Sec. B. imm. 1930, 25 log., 780.000 F. - 324-22-01.

pavillons

FONTENAY-LE-FLEURY
Très beau pavill. sur terrain 580 m², 1970, 145 m² habitables, séjour, s. à mang., 4 chb., gd ss/sol avec garage, salle de jeux. 3 min. gare. Vue sur campagne. Ss vis-à-vis, 410.000. Ag. BRISAC. - 460-05-10.

domaines

A vendre VAL DE LOIRE complexe arboricole 50 ha., pommiers, poiriers adultes, totalement irrigués. Station conditionnement. Frigorifiques. CHATEAU, écrire ss/n° 7.638, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

fermettes

A vendre. - FERMETTE restaurée, rustique, 2.700 m².
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Pavillons, maisons, terrains. J. RIVIERE, greffier honoraire 61170 LE MELE-sur-Sarthe (Orne). Téléph. (34) 27-60-27.

appartem. vente

Paris

XIVe. Mais. part., 5 p., 2 niv., grand jardin privé. Soleil, calme - ODE. 95-10.

LOUVRE. B. imm., 4e ét., coqu. stud., cuis., wc, bs+chb. Indép. 40 m², 140.000 F - 233-58-45.

Plein ciel, pres ODEON, appartem. 2 p., tt cft, téléphone, calme. ODE. 95-10. - Charme.

6e arr. Pet. 4 p., imm. 17e, tt cft, 320.000 F. Tél. 222-37-12.

QUAI D'ORSAY
Appartem. 300 m² - 734-23-75.

POUR PLACEMENT
Magnif. studio tt cft, local. ass. Pour renseignem. : 734-18-47.

UNESCO
Beau séjour, 2 chb., 2 bs, wc, chb. service. Tél. SEG. 18-47.

XVIe AUTEUIL
DS BEL IMMEUBLE RAVALE
4 PIECES TEL. TOUT CONFORT
REFAIT PAR DECORATEUR + CHAMBRE de SERVICE
PRIX 350.000 F
S/pl. 14-18 h. 30, sam., lundi : 52, rue d'AUTEUIL. BAL. 22-04

XVIe MARCEAU
DS BEL IMM. PIERRE TAIL. 4e ET. - ASCENSEUR - TAPIS
5 PCES tt confort, 2 luxueuses s. de bains, moquette Tél. Vide-ord. + CHBRE SERV. ENTIER. REFAIT NEUF
PRIX 625.000 F
Sam., ldi, 10-12 h., 14-18 h. 30 : 16, R. CHAILLOT - BAL. 22-04

16e Av. Foch - Splend. 2 pces et splendide studio très gd standing, tél., terrasse. Cabinet BOUCHENOT - 544-27-97

Région parisienne

Prop. vd 2 p., tt cft, vue sur jdin. S/place lundi, 14 à 18 h., 3e étage, La Tour Blanche, quai National, PUTEAUX.

ENGHIEN BORD de LAC
MAGNIFIQ. APPT neuf 170 m2 + terrasse fleurie 330 m2
DISTRIBUT. et DECORATION à votre goût. Livr. sous 3 mois. 2 bains, 2 w.-c., cuis. équipée. Gar. 2 voit. + bateau. Chauff. électrique. LUXE et CONFORT inégalés - 1.470.000 F.
PLACOR - 989-60-60

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

L'intervention des banques centrales entraîne un redressement du dollar

L'intervention des banques centrales américaine, allemande et suisse a entraîné un redressement assez sensible du DOLLAR. A l'issue de ces cinq séances toutefois, la reprise de la devise américaine apparaissait encore fragile à bien des spécialistes.

« A notre avis le DOLLAR est fondamentalement une devise très forte, et la Réserve fédérale, conjointement avec d'autres banques centrales, intervient et interviendra chaque fois que le besoin s'en fera sentir. » C'est par ce communiqué signé par M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, et publié lundi dans l'après-midi, que les marchés des changes ont pris connaissance de l'accord intervenu entre les banques centrales pour soutenir le DOLLAR. Ce communiqué fut d'ailleurs suivi d'effets, puisque dès lundi dans l'après-midi la Bundesbank, la Banque nationale suisse et la Réserve fédérale achetaient des DOLLARS. Conséquence : la monnaie américaine, qui avait fléchi le matin, se redressait vigoureusement, passant par exemple de 4,30 à 4,37 FRANCS à Paris, de 2,32 à 2,37 DEUTSCHEMARKS à Francfort et de 2,47 à 2,55 FRANCS SUISSES à Zurich. Soutenus mardi et mercredi, les cours du DOLLAR ont baissé par la suite, mais la monnaie américaine n'en a pas moins monté sur toutes les places d'un vendredi à l'autre.

La décision de soutenir le DOLLAR, prise au cours de réunions secrètes qui se sont tenues le premier week-end de février en Grande-Bretagne, marque en fait un revirement total des autorités américaines qui, jusqu'alors, avaient observé sans réagir la chute brutale du DOLLAR. Pourquoi ce revirement ? D'abord parce que le rythme de la baisse de la devise américaine s'était très brutalement accéléré ces dernières semaines. La situation devenait critique pour un pays comme la Suisse. Un coup d'arrêt était nécessaire. Il l'était d'autant plus que le Koweït annonçait qu'il demanderait *« une réunion urgente extraordinaire de l'OPEP pour examiner la baisse du DOLLAR et sa répercussion sur les prix actuels du pétrole »*. La menace était claire.

En intervenant, les banques centrales ont atteint leur objectif : la baisse du DOLLAR a été stoppée. Toutefois, la tendance de fond sur la monnaie américaine ne semble guère s'être modifiée : la meilleure preuve en est que le DOLLAR a fléchi dès que les banques centrales se sont retirées du marché. La chose n'est guère surprenante si l'on considère que les causes de la baisse du DOLLAR — recul des taux d'intérêts aux Etats-Unis, déficit budgétaire record, inflation, sans compter le dénouement d'opérations spéculatives en Suisse — sont toujours bien présentes...

La LIVRE STERLING a bénéficié du redressement de la monnaie américaine. Elle a en effet progressé vis-à-vis de nombre de devises. Situation paradoxale lorsque l'on constate que la progression des réserves de la Grande-Bretagne — 44 millions de livres en janvier — n'a été acquise qu'après un nouveau tirage de 700 millions de dollars sur l'emprunt de 2,5 milliards de dollars lancé au printemps dernier sur le marché de l'eurodollar, ce qui porte à 2,2 milliards le tirage déjà effectué ! La Banque d'Angleterre, il est vrai, est intervenue fréquemment pour soutenir le cours du sterling.

De son côté l'Italie s'apprêterait à effectuer un tirage de 360 millions de dollars auprès du F.D.I. Elle épuiserait ainsi la ligne de crédit de 1,2 milliard de dollars qui lui avait été consentie.

* *

Le calme a repris sur le marché de l'or, où le cours de l'once de métal précieux, après avoir atteint 177,25 dollars lundi, s'est finalement établi à Londres à 174,50 dollars, contre 175,90 dolars le vendredi précédent.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,7876	1,5275	5,5979		2,3720	10,3158	5,9893
	5,7928	1,5237	5,5787		2,3790	10,2832	5,9237
New-York ..	40,9836	0,1552	42,3728	2,3720		22,9937	39,6039
	41,0677	0,1561	42,6439	2,3790		23,1347	40,1606
Paris	178,23	6,7531	184,27	10,3158	4,3490		172,23
	177,51	6,7486	184,32	10,2832	4,3225		173,59
Zurich	103,4836	3,9288	106,9915	5,9893	2,5250	58,0618	
	102,2587	3,8875	106,1833	5,9237	2,4900	57,6055	
Francfort ..	96,7213	3,6645		5,5979	2,3600	54,2681	93,4653
	96,3039	3,6612		5,5787	2,3450	54,2510	94,1767

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du blé — Repli du café

METAUX. — *Faibles variations des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks s'accroissent au fil des semaines. Ils atteignent en Grande-Bretagne 166 825 tonnes (+ 13 850 tonnes). A fin décembre, les stocks mondiaux de métal raffiné avaient augmenté de 90 000 tonnes. Le Bureau mondial des statistiques estime l'excédent mondial de production de métal raffiné à 498 000 tonnes en 1974, alors qu'en 1973 il y avait un déficit de 196 000 tonnes. Il faut ajouter à ce chiffre un apport de 40 000 tonnes de métal en provenance des pays communistes et des liquidations de métal excédentaire américain portant sur 198 000 tonnes. La production minière mondiale s'est accrue de 2,8 % l'an dernier et celle de métal raffiné de 3,2 %. Quant à la consommation mondiale elle a fléchi de 5,3 %, mais de 33 % au Japon.*

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine s'établissent à 63-65 livres l'once troy, niveau inférieur au prix producteur, qui vient d'être ramené à 81,75 livres l'once troy. Le plus important fournisseur mondial de métal a décidé de réduire de 25 % sa production.

Le relèvement des prix plancher et plafond de 50 dollars malais par picul, portés respectivement à 900 et 1 110 dollars, niveaux à partir desquels le directeur du stock régulateur peut intervenir sur le marché, n'a pas exercé d'influence sensible sur les cours de l'étain. La Bolivie, pour tenir compte du renchérissement des coûts de production, aurait souhaité un relèvement plus important avec un prix plancher de 970 dollars par picul.

TEXTILES. — *Légère amélioration des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Les achats de soutien effectués par la commission de la laine ont été moins importants cette semaine aux ventes aux enchères en Australie. Les quantités retirées du marché atteindraient 140 000 balles en Afrique du Sud, plus de 200 000 balles en Nouvelle-Zélande et près de 1 million de balles en Australie. Pour le premier semestre de la campagne en cours, les ventes australiennes se sont élevées à 1 770 296 balles, représentant une valeur de 333,2 millions de dollars australiens contre 1 702 601 balles d'une valeur de 513,7 millions de dollars pour le semestre correspondant de 1973.*

DENREES. — *Les cours du café se sont repliés à Londres. La récolte mondiale est évaluée par le département américain de l'agriculture à 79 millions de sacs, en augmentation de 25 % par rapport à la campagne précédente.*

CEREALES. — *Les cours du blé ont récupéré, et au-delà, leurs pertes de la semaine précédente sur le marché aux grains de Chicago. La Chine a signé un contrat avec l'Australie prévoyant la livraison, entre avril et mars 1976, de 1 million de tonnes de blé.*

Cours des principaux marchés du 7 février 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 506 (507), à trois mois 524 (525,50) ; étain comptant 3 205 (3 190), à trois mois 3 155 (3 145) ; plomb 226,50 (226) ; zinc 328 (335). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 52,80 (51,70) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 81,50 (80,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (235-240). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 043 (1 044).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 39,15 (39), mai 39,90 (39,95) ; laine suint mars 95,50 (95) ; mai 99,50 (96). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars inch. (178) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 244 (243). — Roubaix (en francs par kilo) laine fév. 17,60 (17,40). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (455).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 25,55-25,85 (26,10-26,50). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 132,50-133,50 (133-134).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 71,80 (71,25), mai 65,70 (65,35) ; sucre disp. inch. (35,75), mars 35,85 (35,60). — Londres (en livres par tonne) : sucre mars 371 (361), mai 362 (354) ; café mars 462 (465), mai 448 1/2 (451 1/2) ; cacao mars 740 (753), mai 676 1/2 (677). — Paris (en francs par quintal) : cacao mars 789,50 (786 1/2), mai 771 (787 1/2) ; café mars inch. (516), mai 503 (515) ; sucre (en francs par tonne) mars 4 250 (4 400), mai 4 250 (4 350).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 395 (379), mai 392 (377) ; maïs mars 312 (311), mai 315 (314 1/4).

M. FOURCADE ET LA RELANCE DE LA BOURSE

Répondant, au Sénat, à une question de M. P.-C. Taittinger sur les mesures pratiques qu'il comptait prendre pour relancer le marché des valeurs mobilières, M. Fourcade a fourni les précisions suivantes : deux groupes de travail se sont vu confier la tâche de mettre au point une réglementation assurant un meilleur fonctionnement des SICAV et d'étudier l'intérêt que pourrait présenter l'introduction en France d'obligations assorties d'options d'achat. En outre, un groupe de juristes étudie actuellement les dispositions à prendre pour réduire le coût et faciliter les augmentations de capital. Les mesures prises l'an passé pour échanger des blocs de titres en dehors des heures de Bourse et pour réactiver le marché hors cote seront complétées afin de leur donner une plus grande portée. Le Parlement, de son côté, a commencé à examiner un projet de loi visant à assurer une meilleure régularisation des cours en Bourse en permettant aux sociétés d'intervenir dans de meilleures conditions sur le marché de leurs titres. Enfin, pour favoriser les investissements étrangers, M. Fourcade a demandé aux services fiscaux de multiplier les conventions de double imposition avec des pays étrangers.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	90 500	47 636 980
Schlumberger	38 725	16 647 267
Carrefour	7 660	14 432 680
St-Gob. - Pt-à-M.	105 350	14 062 006
B.S.N. - Gerv. Dan.	29 190	13 890 790
L'Air liquide	41 850	13 646 338

Marché monétaire

Légère tension

Un retard dans la constitution des réserves obligatoires a provoqué une légère tension des taux d'intérêt au jour le jour, qui sont remontés en fin de semaine de 10 1/8 % à 10 1/4 %. L'optimisme reste néanmoins de rigueur et les banques prévoient que les autorités monétaires s'efforceront de promouvoir une nouvelle détente.

En conséquence, l'argent à terme, offert au-dessous des taux du jour le jour, trouve difficilement preneur.

Vendredi, les offres s'échelonnaient de 10 % à 10 1/8 % pour toutes les échéances allant du « un mois » jusqu'au « un an ».

(Intérim.)

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 31/1	COURS 7/2
Or fin (kilo en barre)..	26100	24975
— (kilo en lingot)	25175	24995
Pièce française (20 fr.)..	269 90	267
Pièce française (10 fr.).	191	188
Pièce suisse (20 fr.)...	259 90	255
Union latine (20 fr.)....	244 50	240
● Pièce tunisienne (20 fr.)	130	175
Souverain	245	242
● Souverain Elizabeth II	270	257
● Demi-souverain	241	232
Pièce de 20 dollars....	1172 40	1159
— 10 dollars...	600	670 20
— 5 dollars...	451	429
— 50 pesos....	1007	999 50
● — 20 marks ...	380	400
— 10 florins...	240	224 50
● — 5 roubles ..	180	149

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'allure toujours maussade, l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a fortement contrasté avec la vive reprise de l'*Emprunt 7 % 1973* qui a fait l'objet, tout au long de la semaine, d'achats *suivis*. Les autres séries de fonds d'État, et surtout les obligations du secteur public, ont, de leur côté, poursuivi leur mouvement de hausse, mouvement qui s'explique en majeure partie par la détente des taux d'intérêt à court terme.

L'*Electricité de France* va lancer sur le marché, lundi prochain, un emprunt au taux nominal de 11,20 % et pour un montant de 1,5 milliard de francs. Par le jeu d'un « *différé de jouissance* » du premier coupon qui sera mis en paiement, le taux de rendement actuariel de cet emprunt s'élève

	7 févr.	Diff.
4 1/2 % 1973	524,70	— 1,30
7 % 1973	118,99	+ 3,99
4 1/4 % 1963	99,90	+ 1,90
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	83,95	+ 0,15
5 1/2 % 1965	96,10	— 0,30
6 % 1966	95	+ 0,10
6 % 1967	92,55	+ 0,45
C.N.E. 3 %	1 066,90	+ 26,90
C.N. 10,50 % 4-1974	100,50	+ 2,50
C.C.C.H. 11,40 % 74	101,50	+ 1,50
S.N.C.F. 11,40 % 74	102,50	+ 1,50
E.D.F. 11,30 % 11-74	101,10	+ 1,10

à 10,95 %. Rappelons que, depuis plusieurs mois, le taux nominal des dernières émissions du secteur public était fixé à 11,30 %.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La baisse des taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire a permis aux sociétés spécialisées dans la distribution du crédit de supporter aisément — dans un premier temps — les prises de bénéfices observées en début de semaine sur l'ensemble des valeurs françaises et — dans un second temps — de reprendre

	7 févr.	Diff.
B.C.T.	171	+ 3
Cetelem	163	+ 7
Compagn. bancaire	470	+ 35
C.C.F.	137	+ 3
Crédit foncier	327	+ 6
Crédit national	228	+ 11,90
Crédit du Nord	92,50	— 4,50
Financière de Paris	161	+ 0,10
Locafrance	169	+ 10,10
Locabail	186	+ 11
Locindus	225,50	— 9,50
Pretabail Sicomi	185	— 17
U.C.B.	340	+ 13
U.F.B.	195	+ 10
Cofimeg	108	+ 8,50
S.N.I.	248	— 4,50
Chargeurs	195	— 13,50
O.P.F.I. Paribas	79,80	— 3,20
Pricel	157	— 4
Schneider	177,50	+ 8
Suez	225	inchangé

leur mouvement de hausse lorsque le marché de Paris a retrouvé une ambiance plus favorable.

La *Cogedim*, société de promotion immobilière du groupe *Paribas*, a signé avec l'État du Koweït un protocole d'accord en vue de la cession de la *tour « Manhattan »* située à la Défense. Cette vente a été réalisée au prix de 3 100 millions, *mais les* modalités de paiement restent encore à définir.

Bâtiment et travaux publics

D'après M. Philippe Clément, président de la Fédération des travaux publics, 1975 est une année condamnée, il faut sauver 1976.

Le chiffre d'affaires taxes in-

	7 févr.	Diff.
Auxil. d'entreprises	288	+ 3
Bouygues	548	+ 13
Chim. et routière	111,50	+ 4,50
Ciments français	91	— 1
Entrep. J. Lefebvre	169,80	— 3
Génér. d'entrepr.	184,90	— 5,60
Gds Travx de Mars.	158,50	+ 0,50
Lafarge	170	— 0,70
Maisons Phénix	861	+ 112
Pollet et Chausson	131	+ 0,20

cluses de la *S.C.R.E.G.* a dépassé *1 200 millions. La* société annonce que les bénéfices de la plupart des filiales ont été en progrès.

Campenon-Bernard dément tout rapprochement avec un autre groupe. Une plus-value de 47 millions a été dégagée par l'apport à une filiale de l'immeuble du siège social.

En deux jours, 15 % de hausse sur *Maisons Phénix*.

Alimentation

Au 30 septembre 1974 — date de *clôture du dernier exercice* de la société, — la situation provisoire de *Perrier* laissait apparaître un

	7 févr.	Diff.
Beghin-Say	138,80	— 6,20
B.S.N.-Gerv.-Dan.	567	+ 32
Carrefour	1 923	+ 65
Casino	1 249	+ 11
C.D.C.	228,50	+ 2,50
Moët-Hennessy	537	+ 23
Mumm	474	— 15
Olida et Caby	171	+ 1
Pernod	483	+ 8
Radar	334,50	+ 9,50
Raffiner. St-Louis	180,10	— 6,90
Ricard	517	+ 15
S.I.A.S.	330	— 3,50
Veuve Clicquot	613	— 7
Viniprix	701	— 29
Club Méditerranée	225	+ 11,50
Perrier	119	— 5
Jacques Borel	*615*	*— 20*
P.L.M.	95	— 7,80
Econom. du Centre	363	+ 23
Nestlé	*4 985*	*+ 285*

bénéfice net en sensible baisse : 28,56 millions de francs contre 48,05. Cette diminution des profits *s'explique essentiellement* par la forte hausse des cours des matières premières utilisées pour la fabrication des bouteilles en plastique, hausse qui n'a pas pu être répercutée en *totalité* sur les prix de vente. En outre, les mauvaises conditions climatiques ont joué un rôle certain dans le fléchissement du nombre de bouteilles commercialisées pendant l'exercice : 318 millions de cols contre 339. Pour les mêmes raisons, d'ailleurs, l'activité de plusieurs filiales du groupe s'est trouvée fortement perturbée.

Le chiffre d'affaires réalisé en janvier par *Carrefour* s'est élevé à 384 millions de francs (T.T.C.) contre 315, ce qui représente une *augmentation de près de 22 %*.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 FEVRIER

Vive reprise en fin de semaine

LA *Bourse de Paris*, qui avait quelque peu baissé en début de semaine — après un mois et demi de hausse forcenée *et presque ininterrompue*, — a *repris le pas de charge* à l'approche du week-end et effacé au cours des deux dernières séances l'intégralité de ses pertes initiales.

Lundi, le marché était encore bien orienté à l'ouverture. Mais la baisse subite de Rhône-Poulenc, et probablement aussi la menace brandie par le Koweït de relever le prix du pétrole pour compenser l'érosion du dollar, ayant quelque peu effarouché *les opérateurs, il perdait* son bel enthousiasme et la tendance s'alourdissait notablement. Le recul des cours se poursuivait *mardi sur de nouvelles ventes bénéficiaires, mais* avec un volume d'affaires diminué de moitié par rapport à la moyenne quotidienne des transactions enregistrée la semaine précédente. Mercredi, l'activité faiblissait encore, mais le nouvel accès de lourdeur enregistré était partiellement compensé en clôture par une légère reprise. L'on s'attendait du coup à une amélioration sensible le lendemain. De fait, jeudi, la Bourse *remontait vigoureusement. Les hausses de 2 % étaient* légion. Plusieurs valeurs montaient de 4 % et même de 5 %, tandis que la vedette revenait à Maisons Phénix avec un *gain de* 13,4 %. A la veille du week-end, bien que freiné dans son avance par quelques prises de bénéfices de précaution, le marché, renouant avec l'habitude contractée lors de son équipée de janvier, terminait la semaine en beauté. Bref, les différents indices, en baisse de 3,3 % deux jours auparavant, se retrouvaient à leurs niveaux du vendredi précédent.

Le comportement de la Bourse a agréablement surpris. Alors que la crise bat son plein dans l'industrie automobile, que l'on annonce la fermeture de hauts fourneaux, *que la situation* déjà peu réjouissante dans le textile tend à empirer et que le nombre de faillites augmente de façon inquiétante, trois jours à peine lui suffisent à digérer les ventes bénéficiaires occasionnées par sa montée spectaculaire.

Est-ce la promesse de M. Fourcade de prendre des mesures en faveur du marché (voir page 24). Peut-être, mais force est de *reconnaître, qu'une fois de plus*, la reprise a été menée par les investisseurs étrangers. Ce sont eux qui impriment la cadence. *Elle avait été probablement un peu trop rapide à leurs yeux.* Mais il a suffi qu'une nouvelle détente des taux d'intérêt survienne, *d'abord aux États-Unis puis en Allemagne*, pour les inciter à revenir en force sur le marché, où le rendement des valeurs françaises avait été amélioré par la baisse des cours. Les opérateurs leur ont d'autant plus volontiers emboîté le pas qu'eux aussi s'attendent, à tort ou à raison, à une seconde réduction du taux de l'escompte. Que durera l'effet magique produit sur les places financières par l'abaissement du loyer de l'argent ? *Nul ne saurait le dire. L'avenir seul nous l'apprendra.*

Sur le marché de l'or, les cours, malgré une légère reprise vendredi, *ont encore un peu fléchi : de 180 F sur le lingot* et de 125 F sur le kilo en barre, qui reviennent respectivement à 24 995 F et à 24 975 F. Le napoleon a perdu 2,90 F à 267 F.

Aux valeurs étrangères, hausse des américaines, malgré un tassement à la veille du week-end. Vive reprise des mines d'or. Les pétroles internationaux, les allemandes et les néerlandaises ont peu varié.

ANDRÉ DESSOT.

Les *Economats du Centre* annoncent, pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, un bénéfice net de 8,78 millions de francs *(contre 4,75 millions* de francs). Le conseil d'administration de cette société a décidé de proposer aux actionnaires le maintien du dividende à son niveau de l'an *passé, soit 15 F par titre.*

Matériel électrique, services publics

C.I.T.-Alcatel a réalisé en 1974 un *chiffre d'affaires hors taxes* de 1 983 millions, en hausse de 19 %. Pour l'ensemble, formé par la société, ses filiales et ses participations, la progression atteint 23 %.

Thomson-Brandt annonce pour 1974 un chiffre d'affaires consolidé (provisoire) de *11 105 millions* hors taxes contre 8 946 millions.

Legrand vient de prendre deux participations, l'une de 35 % dans *Martin et Lunel* (qui joue un

	7 févr.	Diff.
Alsthom	95,40	— 2,70
C.G.E.	322	— 0,50
C.I.T.-Alcatel	1 349	+ 64
Electro-Mécaniq.	*111,60*	*+ 8,70*
Machines Bull	40,80	+ 4,80
L.M.T.	1 830	+ 74
Moulinex	*264*	*+ 10*
S.A.T.	515	+ 15,50
Signaux	322	+ 22
Télémécanique	905	+ 55
Thomson-Brandt	174,50	— 0,70
I.B.M.	867	+ 66
Générale des eaux	632	+ 17
Lyonnaise des eaux	439	+ 5
Paris. chauf. urb.	66,50	+ 2,50

rôle prépondérant dans le domaine de la prise de courant *industrielle), l'autre de 50,6 % dans Inovac* (fiches prises de courant, etc.). Ces deux acquisitions ont été réglées en espèces.

Siemens a enregistré au 1er trimestre de *l'exercice 1974-1975* un bénéfice net mondial de 121 millions de deutschemarks contre 102 millions et un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de deutschemarks contre 3,8. Une expansion plus modérée est envisagée pour l'avenir

Bonne tenue des services publics.

Le chiffre d'affaires hors taxes de la *Cie parisienne de chauffage urbain* s'est élevé en 1974 à 189,5 millions contre 151,7 millions.

Métallurgie, constructions mécaniques

L'annonce de réductions d'activité n'a pas empêché certaines valeurs métallurgiques de rester très *soutenues*.

D'après une situation provisoire, le chiffre d'affaires de la *Métallurgique de Normandie* en 1974 a été de 1 144 millions contre 698 millions en 1973.

Très vif recul de *Saunier Duval*. Dans tous les *secteurs*, l'activité s'est contractée au quatrième trimestre. L'exercice 1974 pourrait se solder par une perte de 30 millions. Malgré des rentrées de créances sur le chantier de La Villette, un retour à l'équilibre de l'exploitation parait improbable en 1975.

S.K.F. France procèdera pro-

	7 févr.	Diff.
Châtillon	72,30	— 3,90
La Chiers	216	+ 1
Creusot-Loire	179,50	— 0,40
Denain Nord-Est	*162,50*	*+ 5,50*
Marine	136,90	+ 1,80
Métall. Normandie	126,50	+ 6,40
Pompey	*62,10*	*+ 0,90*
Sacilor	84	— 0,70
Saulnes	141	— 0,50
Usinor	97	+ 2
Vallourec	139	— 4
Alspi	67	— 1,90
Babcock-Fives	88,50	+ 1,50
Génér. de fonderie	177	+ 7
Poclain	444,10	+ 4,10
Sagem	495	+ 45
Saunier-Duval	113,50	— 35,10
Penhoët	262	+ 12
Citroën	28	+ 1,30
Ferodo	231	— 2
Peugeot	190	+ 6

chainement à un emprunt (entre 50 et 100 millions).

Le groupe britannique General Electric *y a pris le contrôle* des Moteurs Baudouin et s'est engagé, jusqu'au 20 février, à en acquérir toutes les actions au cours de 527 F.

Pétroles

Le chiffre d'affaires des Pétroles d'Aquitaine s'est élevé à 3 722 millions en 1974 contre 1 828,26 millions en 1973. *Aquitaine Co of Canada* a lancé une O.P.A. sur une mine de charbon aux États-Unis (production 1,3 million de tonnes, réserves évaluées à 70 millions de tonnes).

Le groupe *Royal Dutch Shell* a annoncé que le gisement de Brent, situé au nord-est du Shetland,

	7 févr.	Diff.
Antar	31,10	— 1,90
Aquitaine	452	— 13,50
Esso Standard	64,20	+ 1,10
Franç. des pétroles	104	— 3
Pétroles B.P.	38,10	— 2,40
Primagaz	230	— 24,90
Raffinage	107,50	— 1
Sogerap	89,20	— 3
Exxon	319	+ 1,90
Norsk Hydro	417	+ 10
Petrofina	*502*	*+ 5*
Royal Dutch	139	+ 2,20

devrait fournir d'ici à cinq ans 15 % des besoins de gaz et 25 % des besoins en pétrole de la Grande-Bretagne. Le coût de la mise en valeur du gisement, concédé au consortium *Shell-Esso*, est estimé à £ 1,3 milliard.

Filatures, textiles, magasins

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Dollfus-Mieg* pour 1974 a *été provisoirement* arrêté à 2 099 millions de francs hors taxes. Ce montant, dont le chiffre définitif ne différera guère, marque une hausse de 25,4 % sur celui de *1973, malgré le ralentissement* observé du quatrième trimestre en raison notamment de la grève des postes. Encore faible en janvier, l'activité bénéficie actuellement d'éléments de reprise.

La Redoute connaît un haut niveau d'activité depuis la reprise *du service postal. La progression* s'élève à 25 % pour le mois de décembre et à 34 % pour celui de janvier. Au 31 janvier, à la fin du onzième mois de l'exercice 1974-1975, le chiffre d'affaires s'établit à 1 572 millions, taxes comprises, pour la société, faisant apparaître une hausse de *20,2 %*. La croissance est de 23,2 % pour le groupe.

Les ventes de la société *Nouvel-*

	7 févr.	*Diff.*
Dollfus-Mieg	69	— 0,30
Sommer-Allibert	449	— 1
Lainière Roubaix	69,70	+ 9,50
Roudière	408	— 46
Saint-Frères	25	— 2
Tapis et couvertur.	81	— 7
Vitos	55,50	— 4,50
Bail Investissement	164,50	+ 6,50
C.F.A.O.	265	— 4
B.H.V.	105,20	+ 6,70
Nouvelles Galeries	120	+ 2,90
Printemps	91	— 2
La Redoute	396	+ 16
U.I.S.	158	+ 17

les Galeries et de ses filiales entièrement *contrôlées se sont accrues* de 14 % en 1974.

Le bénéfice net d'*Optorg* pour 1974 approche 10 millions, en hausse de 20 %. On s'attend que *le bénéfice consolidé atteigne* 35 millions contre 28,2 millions. Le conseil envisage de servir un dividende de 8 F net contre *7,56 F*, au capital augmenté d'un cinquième en 1974 par attribution gratuite. Une nouvelle progression de 20 % des résultats est escomptée en 1975.

Produits chimiques

Poursuivant l'intégration de son secteur pharmaceutique, la firme chimique italienne *Montedison* vient d'acquérir une participation de 50 % dans le capital de la société *Archifar*. Le reste des actions est détenu par l'*E.N.I.*, qui fait partie du syndicat d'en-

	7 févr.	Diff.
C.M.-Industries	317,50	+ 5,50
Cotelle et Foucher	121	— 3,50
Institut Mérieux	775	+ 45
Laboratoire Bellon	277	+ 4
Nobel-Bozel	99,60	— 1,40
P.U.K.	135,50	— 0,50
Pierrefitte-Auby	70,10	— 1,60
Rhône-Poulenc	129,90	— 12,10
Roussel-Uclaf	268	+ 8
Parcor	389	inchangé

treprises qui contrôle la société milanaise.

Le groupe *PARCOR* (*anciennement Castaigne*) annonce pour le premier trimestre de l'exercice, qui s'achèvera le 30 septembre 1975, un chiffre d'affaires consolidé H.T. de 111 millions de *francs (+ 39 %)*. Abstraction faite des opérations de négoce sur produits chimiques (10,5 millions, contre 1,5 million), qui n'ont pas le même caractère de régularité que les autres activités, la progression s'élève à 28 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Près de 10 % de hausse sur l'*Union Minière*.

L'*International Nickel* a enregistré pour *1974* un *bénéfice* de U.S. $ 306 millions contre $ 226 millions, le progrès étant dû à l'augmentation du volume des ventes et à la hausse du nickel, du cuivre et des laminés. *Les divi-*

	7 févr.	Diff.
Imetal	90	— 3
Peñarroya	65,50	— 1,50
Asturienne	262,80	— 11,20
Charter	11,50	+ 0,20
Internat. Nickel	112,80	+ 3,80
R.T.Z.	*13*	*+ 0,20*
Tanganyika	13,50	+ 1,20
Union minière	173,10	+ 16,10
Z.C.I.	3,95	+ 0,05
Hutchinson-Mapa	218	— 3,50
Kléber	60	— 5
Michelin	795	+ 4

dendes de 1974 ont été portés au total à $ 1,60 contre $ 1,20. Un dividende trimestriel de 35 cents *sera payé sur 1975*.

Michelin a tenu le 27 janvier une assemblée qui a autorisé l'émission d'obligations convertibles offertes aux actionnaires de *Citroën*. Les revenus de *Michelin* en 1974 se sont chiffrés à 228,74 millions contre 204,80 millions.

Mines d'or, diamants

L'*Anglo American Gold Investment* a obtenu en 1974 un bénéfice net de 75,3 millions de rands, en progression de 75,5 % par rapport à *l'exercice précédent. Le* dividende final passe de 90 à 150 cents, faisant un total de 250 cents, contre 145 cents.

La *Johannesburg Consolidated Investment* annonce pour le premier semestre de l'exercice, qui s'achèvera le 30 juin 1975, un bénéfice après impôts de 17,46 millions de rands, contre 9,87 millions pour la période correspondante de 1973. Les dirigeants de la compagnie indiquent

	7 févr.	Diff.
Amgold	214,20	+ 14,30
Anglo-American	24,90	+ 0,80
Buffelsfontein (1)	114,80	+ 7,80
Free State	154,80	+ 7,80
Goldfields	22,80	+ 0,60
Harmony	43,90	+ 1,90
President Brand	137,80	+ 2,30
Randfontein	165	— 3
Saint-Helena	167,80	— 3,80
Union Corporation	25,95	+ 0,45
West Driefont. (2)	269	+ 15,30
Western Deep (3)	120	+ 5,30
Western Holdings	190,50	+ 1,50
De Beers	14,45	+ 0,60

(1) Compte tenu du coupon de 4 F.
(2) Compte tenu du coupon de 11,30 F.
(3) Compte tenu du coupon de 4,80 F.

qu'il n'est pas certain que les résultats du second semestre soient aussi bons.

Valeurs diverses

La capitalisation de *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson*, portée de 2 839 millions à fin décembre à 4 009 millions à fin janvier, dépasse celles de *toutes* les autres valeurs françaises.

Degrémont, compte tenu de la contribution exceptionnelle, a obtenu un bénéfice net de 5 millions, égal au précédent, bien que le chiffre d'affaires ait augmenté de 20,9 %. Dividende net 7 F contre 6,30 F.

Le chiffre d'affaires hors taxes non consolidé de *L'Air Liquide*, pour l'ensemble de ses filiales situées en France et à l'étranger, est estimé à 1 477 millions de francs pour 1974. Il marque une

	7 févr.	Diff.
L'Air liquide	329,20	+ 3,20
Bic	734	+ 5
Club Méditerranée	225	+ 13,50
Europe n° 1	385,50	+ 11,70
Hachette	142	— 4,90
Jacques Borel	615	— 20
L'Oréal	896	— 2
Presses de la Cité	75	— 2,40
St-Gob.-P.-à-M.	135,40	+ 0,40
Arjomari	195	+ 19

progression de 15,75 % par rapport à l'exercice précédent.

La *Française des Ferrailles*, pour l'exercice clos le 30 septembre, a obtenu un bénéfice net de 34,70 *millions contre 11 millions*. Le conseil proposera le maintien du dividende global à 19,50 F.

Le bénéfice net de l'*Européenne des Ferrailles Novafer*, pour le premier semestre de l'exercice au 31 mars, a atteint 14,51 millions contre 4,06 millions. La baisse des matières premières a pesé ensuite sur la marge brute de la société.

Le chiffre d'affaires d'*Arjomari--Prioux* a été porté de 603,53 millions en *1973* à 936,74 millions en 1974, soit une progression de 55,21 %. Sur cette nouvelle, le titre a monté de 10 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	31 janv.	7 fév.
Indice général	85,7	85,8
Assurances	117,6	117,8
Banq. et sociétés financ.	69,8	71,2
Sociétés foncières	84	81,5
Sociétés investiss. portef.	91,1	88,9
Agriculture	82,3	83,8
Aliment., brasseries, distill.	92,3	93,7
Autom., cycles et f. équip.	57,8	56,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	76,2	76,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	73	72,4
Carrières salines, charbon	90,4	89
Constr. mécan. et navales	87,2	88,9
Hôtels, casinos, thermal.	104	101,9
Imprimeries, pap., cartons	78,3	79,1
Magas., compt. d'exportat.	64,4	66,1
Matériel électrique	80,6	82,4
Métall., com. des pr. métal	105,1	104,7
Mines métalliques	118	113,3
Pétroles et carburants	74,5	73,7
Prod. chimiq. et dé.-mét.	108,4	107,7
Services publics et transp.	89,4	89,1
Textiles	73,4	73,8
Divers	98,7	98,5
Valeurs étrangères	85	85,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	105,2	non parv.
Rentes perpétuelles	75,1	—
Rentes amort., fonds gar.	135,3	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	91,4	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	135,7	—
Secteur libre	93,8	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	184,3	—
Val. franç. à rev. variable	594	595
Valeurs étrangères	628	633

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	31 janv.	7 fév.
Indice général	69,9	70,4
Produits de base	52,8	51,9
Construction	79	78,9
Biens d'équipement	63,3	65,9
Biens de consom. durables	82,6	82,7
Biens de cons. non durabl.	66,2	67,2
Biens de consom. aliment.	90	92,3
Services	102,7	103,5
Sociétés financières	83,3	83,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	128,2	128,1
Valeurs industrielles	62,2	62,9

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	3 févr.	4 févr.	5 févr.	6 févr.	7 févr.
Terme	115 731 408	91 504 425	79 287 574	122 925 980	130 005 438
Comptant					
R. et obl.	65 756 684	62 450 114	96 297 583	73 114 087	63 062 525
Actions	73 682 790	43 571 639	36 543 705	41 751 316	42 270 808
Total	255 170 882	197 526 178	212 128 862	237 791 383	235 338 771

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 *décembre* 1974)

Valeurs :					
Franç.	117,6	116,3	115,5	118,6	119,3
Etrang.	*117,4*	*118*	118,5	*120,2*	119,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	69,7	68,3	67,8	69,4	70,4

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Soutenu

Malgré une série de mauvaises nouvelles, qui ont déclenché une vague de ventes bénéficiaires, le marché s'est vaillamment comporté cette semaine et a même encore légèrement progressé.

La forte baisse des bénéfices de la General Motors et la décision prise par la compagnie de réduire son dividende pour la première fois depuis 1948, les pronostics pessimistes *de l'administration* sur l'économie, les difficultés grandissantes rencontrées par le président Ford pour faire adopter son plan de relance, enfin la poussée du chômage dont *le taux s'est élevé à 8,2 % en* janvier, soit son niveau le plus élevé depuis 1941, ont constitué autant de facteurs qui, en d'autres temps, auraient provoqué une chute brutale des cours. Mais leur effet pernicieux a été contrebalancé par la désescalade continue du loyer de l'argent, qui rend les placements en valeurs mobilières plus rémunérateurs et laisse espérer une reprise de l'expansion. Tour à tour, les établissements bancaires ont ramené leur taux de *base à 9 % — la Morgan Guaranty* Trust l'a même abaissé à 8,75 % — et le taux de l'escompte a été une nouvelle fois réduit.

Une forte activité a continué de régner : 125,81 millions de titres ont changé de mains contre 145,87 millions.

Indices Dow Jones du 7 février : 711,91 (*contre* 703,69) ; transports, 157,90 (contre 159,62) ; services publics, 81,64 (contre 80,27).

	Cours 31 janv.	Cours 7 févr.
Alcoa	33 3/4	33 1/8
A.T.T.	48 1/2	49 7/8
Boeing	17	17
Chase Man. Bank	36 3/8	35 3/4
Du Pont de Nem.	98 3/8	95 5/8
Eastman Kodak	72 1/2	78 1/2
Exxon	73 1/8	73 1/4
Ford	36 3/4	34 1/4
General Electric	38 5/8	39 3/4
General Foods	23 1/2	22 1/2
General Motors	38 1/2	35 3/4
Goodyear	16	15 3/4
I.B.M.	188 1/4	197 5/8
I.T.T.	19 1/4	19 3/8
Kennecott	34 1/2	34 1/8
Mobil Oil	41 1/4	40 5/8
Pfizer	28 3/8	30 1/2
Schlumberger	95	98 3/4
Texaco	25 1/4	24 7/8
U.A.L. Inc.	18 7/8	18 1/8
Union Carbide	45 1/2	46 5/8
U.S. Steel	47 1/4	50
Westinghouse	11 1/4	11 3/4
Xerox corp.	70 1/2	72 3/4

LONDRES
La hausse s'accélère

Après une baisse initiale, le mouvement de hausse a repris à très vive allure sur le marché londonien, qui, soutenu par l'espoir d'une nouvelle réduction du taux *de l'escompte* — effectivement intervenue vendredi soir, — a monté d'environ 9 %. En un mois, sa progression atteint maintenant 75 %. Fermeté des banques, *des assurances et des immobilières*. Progrès des pétroles. Vive reprise des mines d'or.

Indices « Financial Times » du 7 février : industrielles, 256,8 (contre *236,9*) ; mines d'or, 332,2 (contre 315) ; fonds d'État, 56,88 (contre 56,46).

	Cours 31 janv.	Cours 7 févr.
Bowater	84	91
Brit. Petroleum	338	345
Charter	117	113
Courtaulds	86	90
De Beers	230	229
Free State Geduld*	23 5/8	24
Gt Univ. Stores	145	165
Imp. Chemical	189	208
Shell	204	211
Vickers	104	109
War Loan	23 7/8	24 1/8

(*) En livres sterling.

ALLEMAGNE
Plus 1 %

Encore une bonne semaine pour les marchés allemands, qui, faisant fi des mauvaises nouvelles économiques, ont continué de jouer une reprise de l'expansion après la décision de la Bundesbank de réduire son taux d'escompte. D'un vendredi à l'autre, les cours ont monté de 1 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 7 février : 619,9 (contre 614,8).

	Cours *31 janv.*	Cours *7 févr.*
A.E.G.	68,70	69
B.A.S.F.	139,80	*139,90*
Bayer	114	115,40
Commerzbank	180,60	185,50
Hoechst	123,80	126
Mannesman	213,50	207,50
Siemens	228,80	233
Volkswagen	82,20	82,50

MILAN
Repli

	Cours 31 janv.	Cours 7 févr.
Fiat	1 056	1 002
Finsider	340	325,50
La Rinascente	116,50	108
Montedison	695	651,50
Olivetti	985	930
Pirelli	733	690
S.N.I.A.-Viscosa	1 663	1 660

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Dakar

Les pays du tiers-monde affirment leur droit à contrôler leurs ressources naturelles

Le front commun avec l'OPEP est confirmé

Dakar (A.F.P.). — La conférence ministérielle des pays du tiers-monde sur les matières premières devait s'achever ce samedi 8 février. Comme cela était prévisible, une motion de solidarité entre les pays en voie de développement et les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui a été présentée par le groupe des Etats latino-américains avec l'appui de l'Algérie, a été adoptée dans le courant de la nuit de vendredi.

Le texte demande que la négociation entre pays industrialisés et pays en voie de développement proposée par la France « *traite des problèmes des matières premières dans leur ensemble et du développement* » et pas seulement du pétrole.

Les pays du tiers-monde déclarent dans cette résolution qu'ils doivent être preprésentés à la conférence mondiale « *conformément à leurs propres critères* ». C'est dire que les gouvernements réunis à Dakar réclament le droit de désigner leur représentant et de fixer leur mandat alors que le projet français de conférence internationale prévoyait que quatre sièges reviendraient aux pays pétroliers (Iran, Arabie Saoudite, Algérie et Venezuela), trois aux consommateurs industrialisés (Etats-Unis, Communauté économique européenne, Japon), trois aux consommateurs pauvres (Brésil, Zaïre, Inde). On notera que les consommateurs industrialisés contestent également leur mode de représentation (voir d'autre part).

La résolution affirme ensuite que « *toute mesure d'agression économique ou autre contre un pays ou un groupe de pays en voie de développement devra entraîner une riposte solidaire de l'ensemble de ces pays* ». Le texte « *condamne les éléments de pression et de coercition économique destinés à entraver l'action des pays en voie de développement producteurs de matières premières contenus dans la loi sur le commerce des Etats-Unis* », ainsi que « *les menaces d'emploi de la force proférées contre les pays exportateurs de pétrole, menaces qui mettent en péril grave la paix et la sécurité internationales* ».

Enfin, la motion indique que les pays du tiers-monde sont solidaires et apportent leur appui à tous les pays en voie de développement qui « *décident de recouvrer leurs droits au moyen de la nationalisation de leurs ressources naturelles, de la prise de contrôle des entreprises étrangères exerçant sur leur territoire, ou par la fixation des prix des produits qu'ils exportent* ».

Ce texte qui, selon de nombreux délégués, a pour but de « *prévenir toute manœuvre tendant à diviser* » les pays pauvres, marque donc un durcissement du tiers-monde avant la négociation de mars, durcissement auquel l'Algérie a largement contribué.

En Guyane

Les militants autonomistes libérés ont été accueillis par de nombreux sympathisants

De notre envoyée spéciale

Cayenne. — « Indépendance nationale », « Debout Guyanais ». *Tels étaient les slogans que scandaient, sur fond de tam-tam, les jeunes gens venus accueillir dans la soirée du vendredi 7 février, à l'aéroport de Cayenne-Rochambeau, sept des huit militants autonomistes et indépendantistes, inculpés en décembre dernier de* « tentative de substitution d'une autorité illégale à l'autorité de l'Etat », *incarcérés à la prison de la Santé, à Paris, et mis en liberté le 20 janvier dernier. Malgré les précautions prises dans un premier temps, les sept inculpés (l'un d'eux avait rejoint la Guyane la semaine précédente) ont pu arriver ensemble* (le Monde *du 5 février 1975).*

Rarement le modeste aéroport de Cayenne, qui accueille les Boeing-747 venus de Paris après des escales à la Martinique et à la Guadeloupe, avait vu une affluence aussi nombreuse : deux cents à deux cent cinquante personnes peut-être — et autant de voitures et de cars aux alentours. Aux jeunes manifestants se mêlaient les curieux et les Guyanais venus attendre parents ou amis. Quelques douaniers et gendarmes de service regardaient en silence les manifestants brandir des banderoles rouges, de petits drapeaux guyanais, crier « *Indépendance !* » et porter en triomphe sur leurs épaules les sept accusés libérés : MM. André Lecante et Michel Kapel, du parti socialiste guyanais (autonomiste), Guy Lamaze, David Donzenac et Georges Wakapou, dirigeants du Mouvement guyanais pour la décolonisation (Moguydé, indépendantiste), Raymond Charlotte, directeur de la publication *Caouca*, et Jean Mariema, avocat au barreau de Cayenne.

Désormais, la Guyane a ses héros politiques... Les accusations portées contre ces hommes — préparation d'attentats et d'insurrection, détention d'armes — risquent de faire long feu.

Le tam-tam venu accueillir les héros n'était pas seulement folklorique. *Tam-tam*, c'est le titre d'une publication guyanaise, « *le journal de la jeunesse révolutionnaire* », qui réclame « *la lutte révolutionnaire anticolonialiste et anti-impérialsite pour la libération totale et définitive du joug colonial français et l'édification d'une Guyane démocratique et populaire* ». Cette publication milite pour l'indépendance, au-delà d'une phase d'autonomie transitoire.

Les partisans de l'indépendance de la Guyane dénoncent le chômage, le néo-colonialisme, la sous-représentation électorale des communautés urbaines, la mainmise de l'administration sur les structures politiques, les pressions exercées sur certains groupes ethniques lors des élections, etc.

Mêmes reproches adressés à la France, avec encore plus de virulence, par le Moguydé, qui, lui, réclame purement et simplement l'« *Indépendance nationale* ». Les manifestations organisées vendredi à l'aéroport témoignent en tout cas d'une prise de conscience à laquelle aura largement contribué cette série d'arrestations et les libérations qui ont suivi. — D. V.

Après les incidents au 24[e] RIMA de Perpignan

LE GÉNÉRAL DE RÉALS : l'ivresse de trois hommes.

Dans une lettre ouverte publiée ce samedi 8 février par *l'Indépendant de Perpignan*, le général Antoine de Réals, commandant la 72[e] division militaire (Languedoc-Roussillon), évoque les incidents qui se sont produits le 24 janvier (*le Monde* du 4 février) au 24[e] régiment d'infanterie de marine de Perpignan. Un jeune appelé y avait subi des sévices graves de la part de trois militaires.

Le général de Réals écrit notamment : « *A la base du sordide forfait en question, se trouve l'ivresse de trois homme s.*

» *L'armée incorpore tous les citoyens. Et elle n'a pas le loisir de les renvoyer, elle s'efforce de contenir les plus mauvais, mais ne peut les empêcher totalement de nuire.* »

« *Le forfait*, précise le général de Réals, *a été découvert par des cadres normaux sous-officiers et officiers, voyant des traces de coups sur la figure de la victime, ce qui prouve bien que les coups ne sont pas monnaie courante au 24[e] d'infanterie de marine. (...) L'expliquer par un soi-disant climat de terreur qui régnerait au régiment ou par un abrutissement général consécutif à une discipline trop sévère est une incohérence intellectuelle. La discipline est indivisible, et on voit mal les caporaux être maîtres du régiment et disposer d'une impunité totale. Celles des coupables a été de courte durée, c'est flagrant.* »

« *Quant aux comités de soldats*, ajoute-t-il, *on ne saurait s'étonner que des jeunes gens engagés dans un mouvement révolutionnaire avant leur appel au service continuent à « militer » contre l'armée. Mais on ne peut trouver que dérisoire l'accusation portée contre celle-ci de préparer la guerre civile, alors que ce sont précisément leurs ligues, mouvements et comités qui préparent la guerre civile et s'en font gloire par leur ardeur à briser toutes les structures démocratiquement établies et vouées au service de la nation : j'adjure les gens de bonne foi de ne pas se laisser prendre à leurs manœuvres.* »

LA FRANCOPHONIE

Il faut maintenir à la langue française sa place dans le monde de demain

DÉCLARE M. CHIRAC

M. Jacques Chirac, qui était, vendredi 7 février, l'hôte à déjeuner de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.), a prononcé une allocution consacrée à « la langue française dans le monde ». MM. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Dan Koulodo Dan Dicko, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, ainsi que de nombreux ambassadeurs, assistaient à cette manifestation.

« *La francophonie*, a d'abord affirmé M. Chirac, *n'est à nos yeux, si vous me permettez cette expression, qu'un moyen parmi d'autres, même si elle est pour l'instant le plus simple et le plus sûr de développer entre les pays divers une véritable solidarité. Elle est pour de nombreux Etats d'Afrique ou d'Asie le moyen d'accéder rapidement à la technique, à la pensée, aux créations de plusieurs pays d'Europe et d'Amérique parmi les plus anciennement industrialisés du monde. Elle est, pour nous, le moyen de connaître les volontés et les traditions des pays du tiers-monde...*

» *(...) Aux hommes d'Afrique ou d'Asie, qui parfois semblent craindre je ne sais trop quelle dépossession d'eux-mêmes et qui nous rappellent le prix qu'ils attachent à leur propre langue, nous sommes assurés de pouvoir répondre sans fard que leurs inquiétudes sont vaines. Redouter l'usage du français n'aurait de sens que si nos interlocuteurs ne se sentaient pas établis dans leurs cultures nationales ou s'ils craignaient de les voir s'effriter au contact d'un autre langage. L'histoire des deux derniers siècles a montré qu'il n'en était rien, bien au contraire. Pour nous, donc, il ne saurait y avoir ni prétentions sans fondement ni fausse culpabilité. Nous n'avons aucune arrière-pensée d'influence ou de domination.* »

» *(...) Il est indispensable que tous ceux qui ont pour mission de faire connaître notre pays à l'étranger (...) présentent notre pays et notre langue sous leurs aspects vivants, c'est-à-dire tels qu'ils sont dans le monde d'aujourd'hui.*

» *Mais une telle évolution suppose (...) que les Français (...) se mettent à l'écoute du reste de la planète, dans les différents langages qui sont les siens (...). On apprend beaucoup l'anglais, certes, mais on le parle mal. Et que dire des connaissances de nos compatriotes en allemand, langue dans laquelle s'effectue cependant le cinquième de nos échanges commerciaux ? Que dire de l'état présent des études espagnoles, alors qu'il s'agit de la langue non seulement de notre voisine méridionale mais d'un subcontinent presque entier ? Du portugais, qui ouvre les portes de l'immense Brésil, si riche en ressources de toutes sortes ; du russe, parlé par plus de deux cent cinquante millions de voisins ; de l'arabe, auquel nous lient tant de souvenirs historiques communs et tant de perspectives économiques nouvelles ? Jusqu'à quand les exportateurs français croiront-ils qu'il suffit de parler anglais pour se faire comprendre au Japon, en Chine ou en Iran ? N'est-ce pas, au contraire, en respectant et en apprenant les langues étrangères que nous inciterons nos partenaires à respecter et à apprendre le français ?* »

Le premier ministre a conclu : « *La politique linguistique de la France est tout le contraire d'une politique nationaliste fermée sur elle-même. Il n'est pas question pour nous de répéter avec ravissement les phrases de Rivarol sur l'universalité de la langue française ni d'imposer mécaniquement son usage exclusif à l'intérieur de notre territoire. Il s'agit d'assumer toute la variété de l'héritage linguistique de notre pays, toute la diversité culturelle de ce qu'on appelle la francophonie, et de maintenir à chacune des grandes langues de civilisation, et par conséquent à la nôtre, sa place dans le monde de demain.* »

M. Jacques Chirac a ensuite répondu à de nombreuses questions et évoqué à cette occasion les accords qu'il a conclus récemment avec l'Irak et l'Iran pour assurer dans ces pays une plus grande diffusion de la langue française. Puis il a insisté sur le fait que « *la France ne porte pas seule le poids de la diffusion de la francophonie* », mais que « *c'est une initiative et une responsabilité communes à tous ceux qui utilisent le même véhicule de la langue française* ».

Ph. D.

La diversité régionale

Parlant du retour à l'usage des langues locales, M. Chirac a ironisé : « *A la fin du siècle dernier, c'était l'extrême droite monarchiste, c'était l'école religieuse, qui réclamaient particulièrement le droit de cité pour le breton ou pour l'occitan, et c'était la gauche républicaine qui, par le véhicule de l'école publique, proposait aux Français, sur tout le territoire national, la même langue, les mêmes diplômes, les mêmes programmes. Aujourd'hui, par une véritable inversion, certains milieux conservateurs craignent que la prise en considération des langues locales ne vienne mettre en danger l'unité du pays, cependant que l'extrême gauche s'efforce de rappeler à la vie ce que ses prédécesseurs avaient fait dépérir. Je serai là-dessus extrêmement net : tout le patrimoine de la France, qu'il s'agisse des monuments historiques, qu'il s'agisse des langues et des cultures régionales, mérite d'être préservé.* » Puis il a affirmé : « *La diversité régionale doit fortifier l'unité de la nation. Il n'est pas question qu'elle l'affaiblisse, encore moins qu'elle la ruine.* »

Du jacobinisme linguistique à la reconnaissance de « l'autre »

Est-ce l'abandon du jacobinisme linguistique, la renonciation au rôle centralisateur du français normalisé, cette doctrine à laquelle avaient souscrit toutes les républiques depuis la première ? Les langues minoritaires vont-elles retrouver, par la grâce de l'Etat parisien, leur éclat d'autrefois ? Nous n'en sommes pas là ; mais les déclarations du premier ministre marquent au moins que le problème de ces « mal aimés » que sont l'occitan, l'alsacien, le basque, le breton, n'est pas réglé quand on a décidé de l'ignorer.

La même volonté d'ouverture et de reconnaissance de « l'autre » marque les propos de M. Chirac sur les langues et les cultures africaines, qui ont pu, en effet, se sentir (et paraître) menacées par le postulat de la supériorité exclusive du français.

Enfin (c'est le troisième volet de cette nouvelle « pratique » francophone) les Français sont très vivement invités par M. Chirac à s'intéresser à d'autres langues étrangères qu'à l'anglais. Fort bien. Mais comment le pourront-ils en l'absence d'une véritable diversification de l'enseignement des langues étrangères ? C'est au ministère de l'éducation, responsable au moins indirectement et implicitement du véritable monopole de fait que l'anglais s'est acquis dans nos écoles et nos lycées comme première langue étrangère, de donner aux jeunes les moyens d'apprendre, comme le souhaite le premier ministre, le russe, l'arabe, le portugais, etc.

Et c'est aussi, fit remarquer un participant aux applaudissements spontanés de l'assistance, du plus haut que doit venir l'exemple. Comment ne pas céder à la fascination d'un pseudo-bilinguisme franco-anglais quand on le voit pratiqué sans nécessité certaine par le premier personnage de l'Etat ? — J. C.

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1975 a été tiré à 563 431 exemplaires.

CINQ FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS SIGNENT L'ACCORD SALARIAL A LA S.N.C.F.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé samedi matin 8 février, au cours d'une nouvelle réunion entre la direction de la S.N.C.F. et les syndicats, de signer l'accord sur l'évolution des salaires des cheminots pour 1975.

Les autres fédérations — Force ouvrière, Fédération générale des agents de conduite autonomes (F.G.A.A.C.), C.F.T.C., C.G.C. et F.M.C. (cadres autonomes) — ont accepté de parapher ce contrat salarial.

Dans l'immédiat, aucune grève n'est envisagée par la C.G.T. et par la C.F.D.T., qui ont prévu des assemblées d'information et des délégations auprès des directions de la S.N.C.F. les 12 et 13 février.

La direction a accepté, lors de la réunion de samedi, de répondre, en partie au moins, aux deux principales revendications de F.O. : l'augmentation de la valeur des points de retraite et la modification de la clause de révision des salaires en juin prochain, en cas de hausse des prix plus rapide que prévue.

Pour sa part, la F.G.A.A.C. — qui avait menacé de lancer auprès de ses adhérents un mot d'ordre de grève si elle n'obtenait pas satisfaction — avait présenté un catalogue de demandes d'aménagements techniques relatives au personnel de traction. Elle a obtenu plusieurs concessions spécifiques à cette catégorie d'agents.

QUARANTE-CINQ POSTES D'AGRÉGÉS EN MÉDECINE SERONT MIS EN CONCOURS

Quarante-cinq postes d'agrégés en médecine, au lieu des quinze initialement prévus, seront mis en concours cette année. Cette mesure devrait apaiser momentanément l'inquiétude des différents syndicats d'enseignants en médecine (professeurs et maîtres de conférences agrégés à plein temps des centres hospitaliers universitaires, chefs de clinique).

Ce supplément ne devrait cependant résoudre les problèmes qu'en partie puisque différentes études estiment à au moins cent le nombre de postes qu'il serait nécessaire de créer chaque année, pendant dix ans.

Tandis qu'une enquête administrative est ouverte

L'ENSEIGNEMENT DE SEXOLOGIE EST SUSPENDU A L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a demandé de suspendre l'enseignement de sexologie dispensé à l'université de Vincennes (Paris-VIII) sous la responsabilité du docteur Michel Meignant (1). La décision de suspension a été prise en accord avec le président de l'université de Vincennes, M. Claude Frioux, qui a été reçu vendredi 7 février par M. Raymond-François Le Bris, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat.

« *Des premières informations recueillies au cours de cet entretien*, précise un communiqué du secrétaire d'Etat, *il apparaît que l'enseignement de sexologie humaine dispensé à Vincennes s'inscrit dans le cadre d'une expérience pédagogique, et que l'unité de valeur qui sanctionne cet enseignement n'entre pas en ligne de compte dans la délivrance d'un diplôme national.* » Une enquête administrative, confiée au recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, a commencé.

Cette décision fait suite à un article de M. Guy Sitbon publié dans l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur* (n° 534 du 3 février), sous le titre évocateur : « Sexologie : je te tiens, tu me tiens... ». L'auteur y rapportait une discussion entre le professeur et le groupe d'étudiants au cours d'une séance consacrée au « dégoût » et aux odeurs corporelles.

M. Frioux a protesté auprès du *Nouvel Observateur* après la publication de cet article, dont les responsables du département concerné de Vincennes « *démentent catégoriquement les allégations* ». Dans une lettre au recteur d'académie, le président de l'université confirme que « *cette expérimentation ne sera pas prolongée sous sa forme actuelle, et un large débat sera ouvert à ce propos sur toute l'université de Paris-VIII* ».

(1) M. Meignant écrit par ailleurs dans la revue sexologique *Union* et anime, avec Mme Ménie Grégoire, des émissions diffusées par R.T.L. l'après-midi.